TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 191 DERNIÈRE ÉDITION 3 JEUDI 22 JANVIER 1981

LA LOI « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » EST DÉCLARÉE, POUR L'ESSENTIEL, CONFORME A LA CONSTITUTION

Annulation des dispositions sur le « délit d'audience » des avocats

LIRE PAGE 12



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

M. Ronald Reagan exalte la « volonté » et le « courage » de l'Amérique

Renouveau patriotique

L'adresse inaugurale d'un nouveau président est plus qu'une allocution de circonstance. C'est à la fois une déclaration d'intention et une homélie, destinées à prendre place, à la suite de celui que prononça à New-York, le 30 avril 1789, George Washington, dans le recueil des discours inauguraux pieusement publié tous les quatre ans par l'équivalent américain de l'Imprimerie nationale.

Le premier thème abordé par M. Reagan concerne la situation économique. Il s'en est pris à la facilité avec laquelle ses prédécesseurs ont entassé « déficit sur déficit », sans néanmoins s'engager lui-même à rétablir l'équilibre budgétaire pour une date donnée. Fidèle à l'éloquence déployée durant sa campagne électorale, il a fait entendre à cette occasion les accents antiétatiques qui retentirent tout au long de sa prestation. Il n'est question que de réduire « la taille et l'influence » de l'appareil gouvernemental, de renverser la tendance à l'accroissement du pouvoir fédéral qui, selon lui, excéderait aujourd'hui le mandat consenti par les gouvernés tout en bridant les compétences retenues par les Etats de l'Union. « Nous sommes une nation qui a un gouvernement et non l'inverse », a dit M. Reagan. Pour lui, la grandeur des Etats-Unis tient non pas aux réalisations du pouvoir central, auxquelles il n'est même pas fait allusion, mais au génie proprement américain de dégager et d'employer au maximum l'énergie des individus.

Célébrant le « nouveau commencement » marqué par son investiture, M. Reagan a appelé ses compatriotes à entrer avec lui dans une « ère de renouveau national » et à se livrer à des « rêves héroïques ». Mais, pour lui, les héros sont partout où s'activent, dans la conscience de leur devoir, les citoyens d'un « pays béni ». A ce propos, le président a tenu à insérer dans son discours quelques lignes évoquant la main que tendra son administration à ceux qui connaîtraient les infortunes de la vertu ou les affres de la maladie, tout en précisant que le but de cette assistance serait de les remettre en état de subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Mais, pour l'essentiel, il s'agit surtout de réveiller le « géant industriel », de remettre le gouvernement à la place qu'il doit occuper — sous-entendant que celle-ci n'est pas forcément la première — et d'alléger un fardeau fiscal jugé « punitif ».

A l'extérieur, les Etats-Unis doivent redevenir « un exemple de liberté et un phare d'espérance » pour ceux qui n'ont pas de liberté. Envers leurs alliés, ils rendront « fidélité pour fidélité » ; envers leurs ennemis potentiels, ils n'épargneront aucun effort pour sauvegarder la paix, sauf au prix d'une capitulation. L'Amérique ne connaîtra plus de « défaillances », — là où il faudra agir elle agira, soutenue par le courage et la volonté d'hommes et de femmes libres, arme morale dont sont dépourvus ses adversaires.

En dépit de ses nombreuses références au « destin particulier » des Etats-Unis, regardés comme un cas unique dans l'histoire morale de l'humanité, le discours de M. Reagan a su éviter l'écueil de la grandiloquence. De même y chercherait-on en vain la trace d'un quelconque extrémisme. Le nouveau président entend bien se situer au juste milieu, ce qui ne l'empêche pas de prêcher une sorte de confiance patriotique dans la capacité de ses compatriotes — parce qu'ils sont américains — de remonter le courant et d'accomplir sous son impulsion ce redressement auquel il les convie. Ses auditeurs, qui se comptaient par dizaines de millions, ont dû comprendre que le « changement » qu'ils ont donné mandat au candidat républicain d'effectuer par leur vote du 4 novembre s'opérerait sans faiblesse, mais aussi sans déchirement.

M. Jimmy Carter représente le président à Wiesbaden auprès des otages libérés

M. Ronald Reagan a pris officiellement, mardi 20 janvier, ses fonctions de quarantième président des Etats-Unis au moment même où, à Téhéran, les cinquante-deux victimes d'une prise d'otages sans précédent dans les annales diplomatiques montaient dans les deux avions qui les conduisaient à Alger, après une escale technique à Athènes. Les dirigeants iraniens ont infligé à M. Jimmy Carter l'ultime mauvais procédé de l'empêcher d'annoncer lui-même en tant que président en exercice, l'heureux résultat d'interminables négociations auxquelles il a consacré beaucoup de temps et d'énergie dans les quinze derniers mois de son mandat.

Les Américains libérés ont fait le voyage d'Alger à Francfort dans des « hôpitaux volants » de l'armée de l'air américaine et sont arrivés mercredi, en début de matinée, à la base militaire de Wiesbaden, où ils doivent se reposer quelques jours et effectuer des examens médicaux et psychiatriques avant de regagner leur patrie.

M. Carter était attendu, ce mercredi dans la soirée, à Wiesbaden, où en tant que « représentant personnel du président Reagan » il devait rencontrer pendant une cinquantaine de minutes ses compatriotes.

Dans son discours inaugural, M. Reagan a exalté le renouveau patriotique dont il est le symbole, déclarant notamment : « Aucune arme dans les arsenaux du monde n'est aussi redoutable que la volonté et le courage moral d'hommes et de femmes libres. »

« Vous nous avez manqué... »

De notre envoyé spécial

Francfort. — Revêtus de lourdes parkas kaki pour affronter le froid allemand, les voici enfin : souriants, légèrement amusés par un accueil très peu protocolaire mais, par son ampleur, digne d'un chef d'Etat. Les deux avions C 9 Nightingale (1) — les « hôpitaux volants » de l'aviation militaire américaine — viennent de se poser, et il est 5 h. 45. Sous les applaudissements des familles américaines de la base, les deux appareils se sont rangés de façon inhabituelle pour dessiner sur la piste le V de la victoire, face à la tour de contrôle et aux innombrables objectifs des caméras de la télévision.

Au pied de l'échelle, une délégation d'officiels américains, conduite par M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'Etat, accueille les « anciens otages » dans un déferlement d'émotion, avec force embrassades et saluts de la main, tandis qu'un millier d'assistants, tenus à distance respectueuse par des agents de sécurité, s'époumonent : « *U.S.A., U.S.A. freedom !* »

A peine les « cinquante-deux » ont-ils débarqué qu'on les invite à prendre place dans deux autobus pour les conduire à l'hôpital de Wiesbaden. MM. Cyrus Vance et Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint de M. Carter et négociateur de l'accord d'Alger, rejoignent les « cinquante-deux ». Un imposant convoi quitte à ce moment la base aérienne, vers 7 h. 5, salué par des dizaines de petits drapeaux américains. Il arrive à l'hôpital militaire quarante-cinq minutes plus tard.

A Wiesbaden, des familles américaines ont attendu dans le froid les héros du jour. Des banderoles sont déployées : « *God bless you !* » (*Que Dieu vous bénisse !*) et surtout « *Welcome back to freedom !* » (*Bon retour à la liberté !*). Des jeunes filles — mi-groupies en mal de stars, mi-super-patriotes — crient leur joie.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 6.)

(1) Nightingale signifie rossignol. Mais si ces avions sont ainsi baptisés c'est en souvenir de Florence Nightingale, infirmière britannique qui se dépensa sans compter pendant les guerres de Crimée, de Sécession et franco-allemande de 1870, au service des militaires blessés.

Le sommet islamique durcirait sa position dans la crise du Proche-Orient

Le ministère iranien des affaires étrangères a officiellement annoncé, mardi soir 20 janvier, que l'Iran ne participera pas au sommet islamique qui doit se tenir le 25 janvier à La Mecque. Les rumeurs au sujet d'une participation iranienne seraient dues, d'après M. Shams, ambassadeur d'Iran au Koweït, à un « malentendu ». La présence d'une délégation du Vatican à titre d'observateur aux travaux de la commission Al Qods (Jérusalem), débattant de l'occupation israélienne de la ville sainte, a été également démentie.

Selon notre envoyé spécial en Arabie Saoudite, la conférence durcirait sa position et pourrait préconiser dans ses résolutions finales la recherche d'un règlement sur des bases entièrement nouvelles et donc l'invalidation de la résolution 242 du Conseil de sécurité — base actuelle de toute négociation — et une intensification du soutien accordé à l'O.L.P.

Un soutien accru à l'O.L.P.

De notre envoyé spécial

Taef (Arabie Saoudite). — Le troisième sommet islamique fera vraisemblablement date dans les annales du conflit palestinien. Le programme d'« action concrète » adopté à l'unanimité le mardi 20 janvier par les ministres des affaires étrangères des trente-huit Etats participants comporte des innovations et des mesures qui ne manqueront pas d'exacerber les tensions israélo-arabes et risquent de conduire à une confrontation entre le monde musulman et certaines puissances occidentales, en particulier les Etats-Unis. Cette « nouvelle stratégie » est celle qui a été élaborée à Rabat sous le haut patronage du roi Hassan II par la commission Al-Qods (Jérusalem), et dont le rapport ne sera rendu public qu'après sa ratification, tenue pour certaine par les chefs d'Etat. Le sommet islamique s'ouvrira dimanche comme prévu.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 7.)

M. BARRE A RABAT

« Paris est à l'avant-garde de l'Occident en ce qui concerne le Proche-Orient et Jérusalem »

nous déclare M. BOUABID, premier ministre marocain

(Lire page 8.)

POINT

L'U.R.S.S. au secours des baleines

Surprise chez les défenseurs de la nature : jusqu'ici farouchement attachée à la chasse des baleines, l'Union soviétique décide de désarmer ses trois flottilles baleinières basées à Vladivostok. Les navires-usines qui servaient de base aux chasseurs et qui avaient dépecé des milliers de cétacés l'an dernier seront convertis pour traiter d'autres produits de la mer. « La chasse, dit l'agence Tass, sera réduite aux besoins des ethnies de l'extrême Nord. »

Le revirement est étonnant. En juillet dernier encore, lors de la réunion annuelle de la Commission baleinière internationale, qui répartit les quotas de prises, l'U.R.S.S. formait avec le Japon le noyau dur des neuf pays chasseurs bloquant le moratoire proposé par la majorité des vingt-quatre pays membres. En juillet prochain, le rapport des forces pourrait définitivement basculer. La cessation momentanée de la chasse réclamée depuis dix ans par les Nations unies serait alors votée. Vivent les baleines.

Comment expliquer ce demi-tour des Soviétiques ? Raison officielle : cette mesure s'inscrit dans les options du onzième quinquennat (1980-1985) qui renforcent sur terre comme sur mer la politique de protection de la nature. Cette affirmation même est un événement dans un pays dont les dissidents assurent dans plusieurs ouvrages récents qu'il est un « enfer écologique ». Mais d'autres motifs non explicités peuvent être avancés : d'année en année les quotas de prises diminuent (quatorze mille cinq cents en 1981) ; l'usage des navires-usines est désormais interdit ; les zones de protection s'étendent ; le prix du carburant augmente et le marché des produits baleiniers s'amenuise. On imagine que la rentabilité des flottilles baleinières s'en ressent.

Et pourquoi ne pas penser aussi que l'U.R.S.S. est enfin sensible à la pression de l'opinion publique internationale, qui se fait chaque année plus forte et qu'ont illustrée les campagnes des militants de l'organisation Greenpeace pourchassant sur les mers les derniers chasseurs baleiniers ?

Civilisations

par PHILIPPE BOUCHER

Durant ces quatre cent quarante-quatre jours où fut monnayé le poids de chair des cinquante-deux otages américains, le faux-semblant a prévalu. Du début à la fin de ce qui demeurera un coup de force, de cet enlèvement opéré au mépris du droit des gens à la dispersion des captifs pour qu'ils échappent à des libérateurs surgissant comme Zorro, mais échouant comme Don Quichotte, seuls ont compté les Etats. On a cru voir dans la survie des cinquante-deux otages un bien plus précieux que l'or. Ces cinquante hommes et ces deux femmes n'étaient que symboles.

Symboles d'un Etat qui s'emparait d'un autre par métonymie, les cinquante-deux Américains de Téhéran n'ont eu d'existence individuelle que pour les gazettes à la recherche d'un document humain : témoignage « à cru », ou photographie « sur le vif ». L'humanité n'a qu'apparemment préservé sa part dans une épopée reluisante pour peu, et où seule aura pesé la souveraineté des Etats.

Faut-il déplorer que l'Etat ait seul parié ? Evidemment non. Qui l'aurait pu à sa place ? N'a-t-on pas vu que les semblants d'Etat, telle l'ONU de M. Waldheim, étaient impotents ; que les entreprises de libération conduites au nom de la conscience universelle, comme la démarche de l'Internationale socialiste au mois de mai dernier, n'étaient qu'échecs ou illusions ?

Que les Etats aient tout conduit, l'Algérie en a, pour son plus grand profit, fourni la preuve.

Nation-charnière, grâce si l'on peut dire à la séculaire occupation de son territoire par une civilisation étrangère, joignant désormais l'Orient et l'Occident, conjuguant les pays où le temps est compté comme l'argent avec ceux où les verbes ne signalent que facultativement l'avancée du temps, l'Algérie est le seul incontestable vainqueur de la guerre sans tranchée ni glacis qui vient d'opposer Washington à Téhéran.

☙

Il importe peu, pour le reste, que Téhéran ait triomphé ou que Washington n'ait pas succombé puisque seuls les Etats ont fait entendre leur voix ; attentifs, à l'extérieur de leurs frontières, à convaincre qu'ils n'avaient pas tort, à l'intérieur, qu'ils ont toujours eu raison.

Bientôt, les otages souffriront en silence les épreuves subies, ou bien feront rêver leur progéniture sur les tourments qu'ils ont surmontés. Les dollars remis en échange des victimes renfloueront les finances de l'Iran. Le temps des otages aura fait son temps.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Dernière minute

En Orient, une négociation n'est jamais terminée tant que la dernière minute ne s'est pas écoulée : la libération des otages l'a une nouvelle fois prouvé.

Encore heureux dans ces conditions que le mandat présidentiel aux Etats-Unis ne dure que quatre ans, et non pas sept comme chez nous !

MICHEL CASTE.

JEAN FOUQUET AU LOUVRE

La peinture à sa plénitude

Il faut le répéter, car ce fait extraordinaire est lourd de conséquences : l'identification de celui qu'on peut tenir pour le plus grand peintre français n'a tenu qu'à un fil. A la fin du premier tome d'un manuscrit somptueusement enluminé (vers 1470) des « Antiquités judaïques » ou histoires bibliques par F. Josèphe (Bibliothèque nationale), un secrétaire zélé a cru bon de signaler vers 1488 le nom de l'auteur : le « bon paintre et enlumineur du roi Louys XI : Jehan Foucquet, natif de Tours ». Le rapprochement a été fait au siècle dernier avec les « Heures d'Étienne Chevalier » (peintes avant la mort de Charles VII, 1461), prodigieux manuscrit à peintures — mis en pièces selon l'impitoyable pratique de naguère — dont quarante feuillets sont préservés au musée de Chantilly. C'étaient là les deux maillons — grandioses il est vrai — à partir desquels il a fallu reconstituer un catalogue, une personnalité, une carrière.

A la grande exposition des « primitifs français » de 1904, le regroupement restait encore assez élémentaire ; pour les tableaux, il était même des plus hésitants, mis à part les pièces incontestables, fondamentales : le portrait de « Charles VII le très victorieux », les deux volets du diptyque dit de Melun partagé entre le Louvre (portrait de « des Ursins » sur fond d'architecture) et le musée d'Anvers (« la Vierge au sein blanc », allaitant, entourée d'anges bleus et rouges) et le superbe petit médaillon émaillé (musée de Tours) qui est tout simplement l'autoportrait de l'artiste. Avec son regard calme et attentif, celui-ci semble réclamer son dû. Pour savoir où l'on en est de la longue et lente enquête sur maître Jehan et ses œuvres, il faut aller au pavillon de Flore ; Mme Nicole Reynaud a su faire le point de nos connaissances avec finesse et autorité. Les problèmes sont si passionnants qu'avec un ou deux prêts étrangers supplémentaires on eût fort bien imaginé l'exposition à l'Orangerie. De toute façon, elle doit être à l'honneur pour le cinquième centenaire du « natif de Tours » (1481).

A. C.

(Voir dans « le Monde des arts et des spectacles » page 13) :

● *Jean Fouquet*, par André CHASTEL ;

● *L'Exposition Pompei*, par André FERMIGIER.

Le Monde

idées

TCHAD

L'union de la Libye et du Tchad ne suffit sans doute pas à mettre fin aux dissensions *que ce pays n'a guère* cessé de connaître, pour des raisons complexes qu'expose Issa Khayar. Pierre-Louis Morin estime qu'il n'y a plus d'autre solution que la partition et Youri Kouritsyne qu'il faut laisser les Africains régler l'affaire eux-mêmes. Quant à Paul-Marc Henry, il voit dans ce drame un reflet du heurt de deux mentalités absolument contradictoires : *« les sédentaires* à l'échelle cosmique » que sont les Occidentaux et les Bédouins, pour qui la civilisation est l'antichambre de la décadence.

Recréer l'unité

par ISSA KHAYAR (*)

TOUTE réflexion sur le passé du *Tchad actuel amène à constater* que les groupes ethniques *les plus importants présentement* sont les produits de brassages et de *métissages, favorisés par des liens* séculaires. C'est ainsi qu'au Nord la *grande* majorité des populations sont d'origine négro-africaine. Mais en raison de leur islamisation, de leur métissage avec le groupe arabe et de leurs rapports extérieurs, beaucoup disent appartenir au peuple arabe : islam et arabisme sont ici confondus.

Dans tous les cas, l'interdépendance entre les diverses ethnies tchadiennes est une réalité. Les *métissages* et les rapports *culturels* et économiques entre les populations *du Nord et celles du Sud sont loin* d'être des cas isolés. Il faut noter *que, jusqu'à présent, ni l'islam ni* le christianisme, et moins encore *les religions traditionnelles n'ont* constitué une entrave à la coexistence des Tchadiens. Mais l'opposition entre le Nord et le Sud, de même que les conflits inter-ethniques sont devenus une constante de la vie politique tchadienne dès lors que des politiciens et des « intellectuels » s'en sont servis pour assurer leur ascension sociale.

Contrairement à beaucoup de dirigeants *africains qui ont su maintenir* l'équilibre dans leurs Etats, les *élites tchadiennes ayant conduit le* pays à l'indépendance étaient incapables de concevoir son *avenir ;* elles ont continué à poser les problèmes institutionnels, éducatifs et économiques en termes régionaux, confessionnels et tribaux. En cela elles ont suivi le schéma hérité de la colonisation française, schéma qui permettait aux uns de conserver une position politique et aux autres d'acquérir de nouveaux privilèges. Cette politique opportuniste caractérisait le comportement des hommes politiques tchadiens sous le régime de Tombalbaye *(1960-1975).*

L'instauration, en 1962, d'un parti *unique, considéré comme l'« incarnation de la nation »* tchadienne, a *débouché rapidement sur un système* réactionnaire, oppresseur, basé sur le tribalisme et le clientélisme. Les résultats de cette politique ont été l'échec économique et social, la persécution, l'élimination physique, ou l'exil de milliers de Tchadiens. La progression de l'alcoolisme, de la prostitution, de la délinquance et de la corruption menaçait l'équilibre de la société tchadienne. On a souvent dit et écrit que pour des raisons ethniques et religieuses le régime de Tombalbaye favorisait l'ensemble des populations méridionales.

Au vrai, il s'agissait de réalisations économiques et éducatives indispensables pour la poursuite d'une *politique dont les exécutants n'appartenaient* pas seulement au Sud. *Dans son aspect tribal et même clanique*, la politique de Tombalbaye *a maltraité les populations* de cette zone également, *même* si elle était plus nettement agressive chez les populations musulmanes du Nord.

L'autocratie de Tombalbaye continuait à bénéficier de l'appui de l'étranger, parce que ce régime répondait au prototype des pays africains jugés pro-occidentaux. Mais son comportement, qui ne se fondait sur aucune réalité sociale, a provoqué la naissance en 1966 du *Front de libération nationale du Tchad (Frolinat).* Le fondateur de celui-ci, Ibrahim Abatcha, n'appartenait ni au *groupe arabe, ni au groupe sara, ni* même au groupe toubou. Il ne se *réclamait d'ailleurs d'aucun groupe* ethnique ou tribal. C'était un nationaliste *révolté par l'orientation d'une* politique néo-coloniale.

Le discours révolutionnaire du Frolinat des années 1966-1968 (suivant le modèle de N'Krumah *et* celui de Nasser) devait lui aliéner bon nombre des dirigeants africains « modérés ». Mais, bientôt, le thème de la révolution cèdera la place au progressisme, lequel se transformera en nationalisme tchadien. A partir de 1972, ce nationalisme se fractionnera chez certains en une multitude de « nationalismes » de caractère ethnique devenus artificiellement rivaux, s'exprimant *puis* déterminant les querelles et les ambitions des personnes,

« Une guerre fratricide et honteuse »

Goukouni, Habré et le Dr Abba Siddick sont pourtant tous musulmans. *Mieux encore,* les deux premiers appartiennent à le même ethnie toubou. La *religion* ou l'ethnie ne suffisent donc pas à expliquer les situations conflictuelles au Tchad depuis ces quinze dernières années. Il faut prendre en compte :

1) Les efforts de Tombalbaye et de ses alliés extérieurs pour provoquer l'éclatement, ou du moins l'affaiblissement du Frolinat en utilisant des considérations tribales, confessionnelles et régionales. Le régime issu du coup d'Etat militaire de 1975 adopta plus ou moins la même attitude. 2) Les ingérences des pays appuyant le Frolinat (ou flirtant avec lui) et qui tenaient à placer leurs hommes. 3) La situation stratégique du Tchad et la découverte (ou les estimations) de gisements pétrolifères et miniers qui n'ont pas tardé à accentuer les visées hégémoniques. 4) *Enfin, l'incapacité des responsables* politico-militaires tchadiens à *surmonter leurs querelles intestines* et à dominer leurs ambitions personnelles. *Ni les dissensions idéologiques* ni les conflits inter-ethniques *ne sauraient masquer la prétention* et l'orgueil des personnes en compétition, chacune se considérant plus apte que les autres à représenter et à diriger le Tchad.

Ce qui était pour les populations infortunées « une lutte pour une indépendance *nationale* véritable, pour une intégrité territoriale et pour l'amélioration de leur existence » s'est transformé en rivalités de personnes considérablement entretenues et encouragées par les interventions étrangères. Pour disculper les auteurs de ces ingérences, on invoque des *considérations qui ne permettent pas* de saisir la réalité : « musulmans » du *Nord contre « chrétiens et animistes »* du Sud ; « Arabes contre Toubous » ; « Arabes contre Sara » ;... ou *encore* « Toubous contre Arabes et Saras ». Il n'est pas besoin de dire qu'on a peine à se retrouver dans ces combinaisons qui ne reflètent en rien la physionomie du Tchad.

Les images stéréotypées ne collent pas du tout à la réalité du pays. Ni *d'ailleurs les autres éléments d'explication* complémentaires, bien qu'ils *soient, dans une certaine mesure,* plus pertinents : « les pro-libyens » *contre* « les *pro-occidentaux* », avec toutes les connotations que ces vocables comportent.

Cette confusion plus ou moins *volontaire ne peut que compliquer* encore les données du problème *tchadien.* Les hommes politiques étrangers qui n'ont pas su en faire une analyse convenable sont condamnés à agir au jour le jour, sans garantie de succès, au risque de provoquer des rebondissements qui les surprennent eux-mêmes. Le Tchad est devenu l'enjeu de rivalités régionales et internationales et le terrain privilégié où s'opèrent des règlements de comptes entre certains Etats africains.

Le Tchad doit, bien entendu, tenir compte de sa position *géopolitique.* Pour sa sécurité et son indépendance, il doit rechercher le concours de ses voisins sans aliénation aucune. Autrement dit, un non-alignement positif servira de garantie pour son avenir. En dehors de l'Afrique, les alliés traditionnels du Tchad doivent *l'aider à surmonter ses difficultés* pour recréer les structures *indispensables pour sa reconstruction.*

Si l'« union » ou la « fusion » entre *la Libye* et le Tchad *devait se* confirmer, elle traduirait un manque *d'imagination politique. Peut-on dire* que ce « *projet* » est lié à l'aide *matérielle que d'autres Etats auraient* refusé d'accorder au gouvernement d'union nationale de *transition* ? Dans tous les cas, devant les souffrances des populations qui pleurent encore leurs morts ou pansent leurs blessures, il faudrait arriver à recréer l'unité et la stabilité. Les Tchadiens pourront alors choisir en toute sérénité les alliances leur évitant une nouvelle exploitation, de *nouvelles* soumissions, voire de nouvelles souffrances.

(*) Tchadien, attaché de recherche au C.N.R.S.

Et si Ibn Khaldun avait raison ?

par PAUL-MARC HENRY (*)

DEPUIS la révolution industrielle, les pays des zones tempérées se sont fixé comme objectif majeur, conciliant progrès scientifique et progrès social, l'abolition de la pauvreté. *Ils y sont pratiquement* parvenus en moins d'un *siècle. Ce qui subsiste de misère* et de destitution peut être considéré comme marginal, et susceptible de solutions par un ultime perfectionnement des systèmes de redistribution du revenu. Historiquement, cette « réussite » est, peut-être, l'ultime produit des facteurs climatiques. *« Parfois il y a abondance de céréales, de condiments, de blé et de fruits là où la terre est « tempérée » et fertile, là où s'épanouit la civilisation. »* Mais l'abondance alimentaire a été multipliée par la mise en valeur des ressources énergétiques fossiles, non renouvelables. Par le charbon puis par le pétrole, grâce à leur maîtrise technologique, les peuples du Nord ont brisé la loi d'airain *qui contraignait les masses à une* pauvreté sans espoir.

L'Occident croit, ou feint de croire, que la poursuite du bonheur passe d'abord par l'élimination des contraintes matérielles, par la voie de la consommation. Il croit, ou feint de croire, que l'humanité tout entière peut s'affranchir progressivement des malédictions malthusiennes par une production accrue, au service de tous, qui, par le jeu des facteurs économiques positifs transcendera les situations actuelles d'inégalités. *Ce serait, de la part des penseurs* et des économistes occidentaux, une hypocrisie monstrueuse que de se résigner à l'échec actuel et apparent de cette tentative de généralisation de la société de consommation à l'ensemble de la société humaine, en prêchant un idéal d'austérité. Pour des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, la société de consommation de type occidental n'est, finalement, qu'un mirage.

A moins que ces hommes et ces femmes, eux-mêmes, et les générations montantes, exorcisent le démon tentateur et refusent un mode de civilisation qui n'est pas *le leur, une vue du monde fondamentalement* opposée à leurs *conceptions intimes du temps et* de l'espace, et de la place de *l'homme dans les grands desseins* providentiels.

Des sédentaires à l'échelle cosmique

En dernière analyse, les Occidentaux *sont des sédentaires* à l'échelle cosmique. Ibn Khaldun les *décrivait ainsi* : « *Ils en viennent* à cooopérer pour des choses *qui dépassent* les *simples* besoins. Ils leur faut plus de nourriture *et de vêtements, ils en sont* fiers... Ils se flattent de bâtir des immeubles *et des tours, toujours* plus haut, de les meubler somptueusement et de développer les techniques appliquées. Ils construisent des châteaux et des demeures avec l'eau courante... Ils gagnent plus et vivent mieux que les Bédouins parce qu'ils ont dépassé le simple niveau de survie, et que leur genre de vie correspond à leurs richesses. » Par contre, « les Bédouins (c'est-à-dire les gens du désert) se contentent de satisfaire leurs besoins... Or, les besoins (de base) précèdent le confort et le luxe... Les Bédouins sont peut-être aussi intéressés que les autres par les affaires de ce monde. Mais il ne *s'agit* que de survivre, et non du superflu ou de ce qui touche aux désirs et aux plaisirs... Comparés à ceux des sédentaires, *leurs défauts et leurs vices* sont moins nombreux. Ils sont *plus près de l'état de nature et* plus éloignés des mauvaises habitudes. La vie sédentaire est la fin de la civilisation et le début de la décadence. C'est aussi l'ultime degré du mal, et l'opposé du bien... Quand Al-Hajjaj apprit que Salama allait vivre au désert, il lui dit : « Tu retournes en arrière et tu te fais arabe ? » Salama lui répondit : « Non, mais l'apôtre de Dieu m'a permis de revenir au désert. »

L'austérité est un don et une *vue de Dieu.* De *grands* Occidentaux comme Ernest Psichari *et* Charles de Foucauld l'avaient bien perçu au cœur même de ce désert. Là où les armées du Polisario, de Goukouni et de Kadhafi reconquièrent les espaces libres que les sédentaires avaient voulu diviser et s'approprier comme des terres cultivables. Le Sahara africain, comme le grand désert arabe, est le don de Dieu. Il n'appartient qu'à lui et à ceux qui l'adorent selon la Loi. Dans ses desseins cachés, impénétrables et incompréhensibles, Il a placé dans les profondeurs de la terre de dangereuses richesses qui, mises en exploitation, seront comme le démon sorti de sa bouteille et qui n'y rentrera qu'une fois ses noirs desseins accomplis. Finalement, ce démon sert les vues providentielles en accroissant la corruption et la décadence des *sédentaires.*

Ibn Khaldun l'a bien vu : « Le but de la *civilisation,* c'est la culture et le luxe. Une fois ce but *atteint,* la civilisation se gâte et décline, suivant ainsi l'exemple des êtres vivants ».

La logique de l'austérité accepte de ne pas aller au-delà de la satisfaction des besoins essentiels. A ceux qui l'accusent d'être objectivement l'instrument efficace d'un impérialisme triomphant elle répond que le maquisard afghan croit au même Dieu que celui du Tibesti.

(*) Membre de l'Académie des sciences d'outre-mer.

Un problème qui ne regarde que l'Afrique

par YOURI KOURITSYNE (*)

IL y a tout juste un mois, la guerre civile prenait fin au Tchad, mais ce pays, qui a déjà beaucoup souffert, est de nouveau le point de mire des milieux politiques et des médias occidentaux. Ce regain d'intérêt pour le Tchad aurait été suscité, si l'on en croit la presse occidentale, par les mesures prises par le gouvernement de G. Oueddeï pour stabiliser la situation intérieure et qui créeraient une menace pour les Etats africains voisins. Ces supputations ne reposent sur aucun argument sérieux.

Il convient, tout d'abord, de réfuter catégoriquement les insinuations, devenues traditionnelles, de certains organes de presse occidentaux qui voient « la main de Moscou » dans toutes les secousses qui ébranlent le monde. Elles sont encore moins de mise au Tchad qu'ailleurs. L'Union soviétique fait preuve, comme elle l'a toujours fait, d'une extrême réserve vis-à-vis de tout ce qui concerne le problème tchadien, s'en remettant totalement à la capacité de l'Afrique d'en venir à bout elle-même.

Si les rebelles de Hissène Habré ont été défaits, ils ont conservé une partie de leurs forces et sont prêts, selon la presse africaine, à reprendre la lutte contre le gouvernement légal. Ils y sont poussés par ceux qui, mécontents des résultats concrets de la *guerre* du Tchad, aimeraient bien qu'ils soient modifiés en leur *faveur, même si cela devait aller* à l'encontre des intérêts du peuple tchadien. C'est d'ailleurs, au fond, le même mécontentement qui explique l'accroissement forcené, à l'heure actuelle, de la présence militaire étrangère en Afrique. Bien sûr, on ne peut nier, disons à la France et à ses amis africains, le droit de construire leurs relations comme ils l'entendent. *Mais n'est-il pas* évident que toute escalade des *préparatifs militaires* dans telle ou telle région ne peut que rendre encore plus complexe la *situation* locale, accroître le manque de confiance qui règne entre les Etats concernés ?

C'est une solution purement africaine, dégagée de toute ingérence extérieure, qui a mis fin à la guerre du Tchad. Ce sont les pays africains eux-mêmes qui ont également défini un programme de reprise d'une vie pacifique à l'intérieur du pays. Et il faut leur laisser la possibilité de mener librement cette entreprise à son terme. Quant au monde extérieur, on ne lui demande qu'une seule chose à l'heure actuelle : s'abstenir de toute action susceptible de faire échouer le processus de règlement et d'entraîner une reprise des bains de sang. *Mais il doit aussi* répondre à l'Afrique, qui demande *d'aider matériellement* le Tchad à liquider les conséquences de la *guerre.*

Le gouvernement tchadien a *officiellement demandé* à la Libye de lui envoyer du personnel militaire pour l'aider à sauvegarder la paix et la sécurité du pays, pour contribuer également à reconstituer ses propres forces armées. Le Tchad et la Libye sont en outre convenus de définir un programme qui leur permette, par la suite, de resserrer leur amitié et leur coopération.

Cela fait partie de la pratique habituelle des relations entre Etats souverains, et il n'y a aucune raison de refuser au gouvernement tchadien le droit *d'agir ainsi. Le programme de* règlement au Tchad, adopté par les pays africains avec les accords de Lagos, prévoyait d'ailleurs que les Etats de ce continent envoient un contingent de troupes au Tchad ; et c'est à cause de l'opposition des rebelles que celui-ci ne put accomplir sa mission. Tout cela n'est pas non plus contradictoire avec un autre moment important des accords de Lagos, qui fixent pour tâche de préserver l'intégrité, l'unité *et* l'indépendance du Tchad. En tout cas, l'Afrique dispose, avec l'Organisation de l'unité africaine, d'un organisme compétent qui lui est propre et qui est à même de débrouiller la situation sans avoir besoin d'un souffleur extérieur.

(*) Observateur politique de l'agence de presse Novosti.

Une seule solution : la partition

par PIERRE-LOUIS MORIN (*)

A lire la presse de tous bords, *on a l'impression que les* autorités françaises auraient *failli à leur mission, qu'elles auraient* dû intervenir quelque part pour *« sauver »* le Tchad. *Il faut être* bien ignorant des choses de l'Afrique pour *oser soutenir pareille thèse !*

En fait, le Tchad n'a, en tant que nation, jamais existé. Territoire militaire du temps de la colonisation française, il est devenu un Etat hétéroclite. Dès les premiers jours de l'indépendance, la France a dû jouer un rôle d'arbitre pour faire coexister *des gens qui* n'y étaient pas préparés.

Le pays a été, en fait, partagé en deux tout au long de son histoire : le Nord dominant le Sud durant la période précoloniale. Le Nord, formé d'ethnies à vocation pastorale d'origine arabe, islamisées ; le Sud, composé essentiellement d'agriculteurs, animistes ou christianisés pour la plupart. Un « Nord » qui a toujours refusé la présence étrangère alors que le « Sud » s'empressait de collaborer avec l'occupant et détenait ainsi sans discontinuer les pouvoirs que lui octroyait la métropole.

La solution de type fédéral, qui aurait pu être envisagée, semble désormais irréalisable tant les ressentiments sont vifs de part et d'autre. Les faits imposent désormais une partition. Le Nord, immense désert, riche de matières premières inexploitées, pourrait être rattaché — dans le cadre d'une solution fédérale — à l'un de ses voisins du Nord. Il deviendrait ainsi complémentaire d'un ensemble économique régional plus équilibré.

Le Sud, depuis toujours solidaire par la langue, la religion, le commerce, de la République Centrafricaine voisine pourrait en devenir partie intégrante, là aussi dans le cadre élargi d'un ensemble fédéral.

Tout pousse vers une solution de ce type. *L'Afrique* en général n'a de chance de s'en sortir qu'en créant des ensembles régionaux, mieux adaptés aux brusques variations des cours mondiaux des matières premières et de l'énergie.

Que les Africains se décident enfin à prendre leur destin en main. La doctrine officielle de l'O.U.A. semble désormais bien dépassée et totalement inadaptée aux exigences de notre monde pour des raisons *économiques de plus en plus évidentes.* C'est aux Africains eux-mêmes à *s'unir* entre eux selon leurs affinités et leurs intérêts bien compris.

Puissent-ils s'en persuader avant qu'il soit trop tard, avant que ce *continent, qui a voulu jouer le jeu* de l'Occident en ordre dispersé, se *retrouve exsangue et révolté.*

(*) Expert international.

Le Monde

étranger

LA PASSATION DES POUVOIRS AUX ÉTATS-UNIS

De très nombreux messages de félicitation sont parvenus au nouveau président des Etats-Unis. M. Brejnev évoque dans son télégramme la nécessité d'« assainir l'atmosphère internationale et de consolider la paix », mais la la presse soviétique fait preuve de prudence (voir l'article de Daniel Vernet). Le chancelier Helmut Schmidt « se réjouit à la perspective d'une coopération fructueuse et confiante » et « approuve » l'idée de M. Reagan « que le renforcement commun de l'alliance atlantique et des étroites consultations entre Alliés gardent une importance primordiale ». Notre correspondant à Bonn note une évolution depuis le début de la campagne électorale, lorsque le candidat républicain suscitait bien des inquiétudes chez les dirigeants de la République fédérale. Personne, ou presque, ne semble plus croire en R.F.A. que le nouvel occupant de la Maison Blanche soit un homme dont il faudrait craindre les réactions déraisonnables.

On se réjouit en particulier à Bonn de la présence du général Haig, ancien commandant en chef de l'OTAN, dans l'équipe du président Reagan, et on y voit le signe que Washington consultera davantage les Alliés. Mais on craint en même temps dans la capitale fédérale que la nouvelle administration attende une participation accrue de ceux-ci dans une stratégie globale face à l'U.R.S.S., notamment au Proche-Orient et dans le Golfe.

A Paris, M. Giscard d'Estaing a envoyé un télégramme au quarantième président des Etats-Unis dans lequel il « souhaite que nos deux pays, unis depuis deux siècles par des souvenirs et des idéaux communs, puissent renforcer leur dialogue amical et développer leur coopération au service de la liberté et de la paix dans le monde ». Le président français lui adresse ses « vœux les plus chaleureux pour le succès de sa haute mission ».

De Varsovie, le président du conseil d'Etat polonais (présidence collégiale de la République), M. Jablonski, exprime, dans son message, la « conviction » que les relations entre les deux pays « continueront à se développer ». Il se réfère aux « liens qui unissent des millions d'Américains d'origine polonaise au pays de leurs ancêtres ».

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, saisit l'occasion de la prise de fonction du président Reagan pour l'inviter implicitement, mais fermement, à ne pas rétablir de relations officielles avec Taïwan. Le président de Taïwan, M. Chiang Chingkuo, félicite également le président Reagan, bien que Taïwan et les Etats-Unis n'aient plus de relations diplomatiques.

Le chef de l'Etat guatemaltèque, le général Romeo Lucas Garcia, souligne sa satisfaction et, dans un communiqué, estime que les déclarations du nouveau chef de la Maison Blanche sur l'Amérique centrale « sont encourageantes ». M. Fidel Castro, dans une allocution prononcée dans l'est de Cuba, a déclaré, quant à lui, que le nouveau gouvernement des Etats-Unis était formé « d'éléments réactionnaires et d'extrême droite ». Le chef de l'Etat cubain, qui, sans les nommer, a qualifié de « revanchardes » les principales personnalités de ce gouvernement, a lancé un appel aux Cubains pour qu'ils résistent à une éventuelle agression armée.

LA CÉRÉMONIE D'INVESTITURE

Un Reagan comblé, un Carter frustré

De notre correspondant

Washington. — M. Ronald Reagan a toutes les raisons de bénir le ciel. C'est un homme comblé, en effet, qui est entré mardi 20 janvier à la Maison Blanche. Même le thermomètre avait mis du sien, transformant les manifestations d'investiture en une sorte de fête printanière. Double fête, puisqu'une extraordinaire coïncidence, voulue ou non, a fait correspondre ce premier jour de présidence avec le premier jour de liberté des otages. On pourrait même parler de la première heure : presque aussitôt après avoir prêté serment sur les marches du Capitole, M. Reagan était en mesure d'annoncer officiellement à ses compatriotes le départ des cinquante-deux Américains, survenu en pleine cérémonie. *« C'est le premier président des Etats-Unis qui remporte une victoire avant même d'entrer dans le bureau ovale »*, pouvait dire un commentateur.

A l'inverse, M. Jimmy Carter est apparu au cours de cette journée extraordinaire comme l'homme le plus malchanceux que la Maison Blanche ait jamais abrité. Non seulement les Iraniens avaient fait en sorte qu'il ne puisse aller à Wiesbaden pour accueillir les otages, mais ils l'empêchaient d'annoncer à son peuple la nouvelle tant attendue.

Les téléspectateurs américains ont vu trois images saisissantes de ce président frustré. D'abord, à 10 h. 35, M. Carter accueillant son successeur pour l'emmener au Capitole : son visage était blême, il n'avait pas dormi de la nuit. Puis, en début d'après-midi, M. Carter arrivant dans sa ville natale de Plains (Georgie) pour annoncer au bord des larmes, la voix cassée, ce que tout le monde savait déjà. Dernière image, quelques instants plus tard : Mme Rosalyn Carter entraînant son mari dans une valse musette et réussissant enfin à le dérider... Ce mercredi, il devrait prendre l'avion pour Wiesbaden, mais comme ex-président cette fois, en guise de consolation.

En bon acteur, aidé par ses amis d'Hollywood, M. Reagan avait mis habilement en scène les manifestations d'investiture en les adaptant à la télévision. Le gala du 19 janvier n'était rien d'autre qu'une super-émission de variétés avec Frank Sinatra, Bob Hope et Johnny Carson. Un célèbre imitateur singea MM. Nixon, Ford, Carter et Reagan, amenant ce dernier à se tordre de rire devant des millions de téléspectateurs. Le lendemain, à l'inauguration, la tenue rouge vif de Mme Nancy Reagan et la tenue bleu vif de Mme Barbara Bush évoquaient irrésistiblement les drapeaux américains que majorettes et « marines » brandissaient à la parade. Petite fausse note : de nombreux parlementaires — surtout des démocrates — s'étaient dispensés de la jaquette grise, quitte à déplaire au nouveau président. Le sénateur républicain de l'Arizona, M. Barry Goldwater, fit de l'excès de zèle, ajoutant à sa jaquette un chapeau de cow-boy.

M. Reagan avait bien fait les choses. Il ne pouvait prévoir qu'à 21 heures locales, les caméras se transporteraient à plusieurs milliers de kilomètres de Washington pour accueillir l'avion des otages. On assista alors à un étonnant « direct » chargé d'une émotion considérable. Etait-ce bien l'avion ? Pourquoi n'en sortaient-ils pas ? On voyait les otages descendre la passerelle à Alger. On entendait les rires et les cris de leurs familles à Memphis, Columbia ou à Sacramento. Toute l'Amérique avait l'impression de serrer les mains des diplomates algériens couverts de compliments par M. Warren Christopher. Et on revenait à Washington pour apercevoir le visage radieux du nouveau président, dans l'un des sept bals de l'inauguration.

Les Iraniens ignorent sans doute à quel point cette guerre des nerfs de quatre cent quarante-quatre jours, conclue de manière aussi spectaculaire, a fait prendre conscience au « grand Satan » — la *« grande Amérique »*, dit M. Reagan, — du sentiment de son identité. Les préparatifs tout à fait démesurés qui ont été mis en place pour accueillir les otages le montrent assez bien.

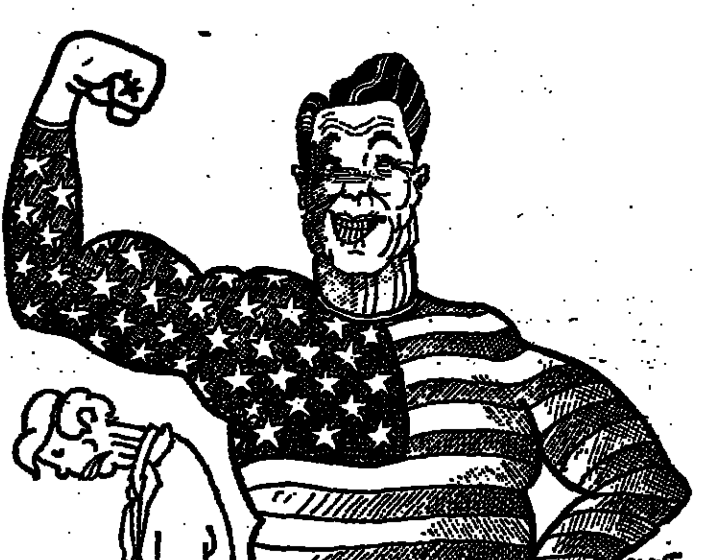
Le quarantième président des Etats-Unis a centré son discours d'investiture sur ce qui lui paraît le plus urgent : l'économie. Même lorsqu'il a parlé de la place de son pays dans le monde, c'était pour le mettre en relations avec la prospérité nationale.

M. Reagan s'est engagé, une fois de plus, à *« réveiller ce géant industriel »* qu'est l'Amérique, à alléger les impôts et à réduire l'importance du pouvoir central. *« Nous allons agir, en commençant aujourd'hui... Il n'y aura pas de compromis. »* Pour l'illustrer, M. Reagan a annoncé le gel immédiat et total de l'embauche des fonctionnaires fédéraux. C'était la première décision présidentielle.

Lisant son texte avec beaucoup de talent, l'ancien acteur a parlé d'une *« ère de renaissance nationale »*. L'Amérique, a-t-il dit, doit être *« un exemple de liberté, un espoir de liberté pour ceux qui n'en ont pas »*. Si la paix est sa plus haute aspiration, elle n'hésitera pas à agir *« pour préserver sa sécurité »*. *« Nous sommes une trop grande nation pour nous limiter à de petits rêves. » « Nous avons droit à des rêves héroïques. »*

Pas un mot des otages dont on ignorait encore qu'ils avaient quitté le territoire iranien. Dans la soirée, à l'un des bals de l'inauguration, le président devait dire : *« Ce n'était pas des otages, mais des prisonniers de guerre. »*

ROBERT SOLÉ.





(Dessin de PLANTU).

LE DISCOURS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

« Une Amérique forte en paix avec elle-même et avec le monde »

Voici quelques extraits du discours d'investiture prononcé par M. Ronald Reagan, sur les marches du Capitole, à Washington, après sa prestation de serment comme quarantième président des Etats-Unis :

« Pour quelques-uns d'entre nous, cette journée est un moment solennel et important. Et, cependant, dans l'histoire de notre nation, c'est un événement extraordinaire. Le transfert dans l'ordre des pouvoirs que prévoit la Constitution a lieu, comme depuis près de deux siècles, et peu d'entre nous prennent le temps de penser combien cela, en réalité, est unique. Aux yeux de nombreuses personnes dans le monde cette cérémonie, qui a lieu tous les quatre ans et que nous jugeons normale, n'est rien d'autre qu'un miracle. (...)

» Les affaires du pays continuent. Les Etats-Unis sont confrontés à une calamité économique aux vastes proportions. Nous souffrons de l'une des inflations les plus longues et les plus graves de notre histoire, qui déforme nos décisions économiques, pénalise l'épargne et écrase de la même manière les jeunes qui luttent et les personnes âgées aux revenus fixes. Elle menace d'ébranler la vie de millions de nos compatriotes. Des usines arrêtées ont jeté des travailleurs au chômage, provoquant des souffrances et attentant à la dignité de la personne.

» Ceux qui ont un travail se voient refuser la juste rétribution de leurs efforts par un système fiscal qui pénalise les réussites et nous empêche de maintenir une pleine productivité. (...)

» Vous et moi, en tant qu'individus, pouvons, en empruntant, vivre au-delà de nos moyens pour une période limitée seulement. Pourquoi devrions-nous penser que collectivement, en tant que nation, nous n'aurions pas les mêmes limites ?

» Nous devons agir aujourd'hui afin de préserver demain. Et qu'il n'y ait pas de malentendu : nous allons commencer à agir dès aujourd'hui. Les maux économiques dont nous souffrons nous sont venus au cours de plusieurs décennies. Ils ne disparaîtront pas en quelques jours, quelques semaines ou quelques mois, mais ils disparaîtront. Ils disparaîtront parce que nous, en tant qu'Américains, nous avons maintenant la capacité, comme nous l'avons eue dans le passé, de faire tout ce qui doit être fait pour préserver ce dernier bastion de la liberté, et le plus grand.

» Dans la crise actuelle, le gouvernement n'est pas la solution, il est le problème (...).

» Notre souci doit aller à un groupe qui a été trop longtemps négligé. Il n'a pas de frontières, et dépasse les divisions ethniques, raciales et politiques. Il est constitué d'hommes et de femmes qui produisent ce que nous mangeons, qui patrouillent dans nos rues, qui font marcher nos mines et nos usines, qui enseignent à nos enfants, qui tiennent nos maisons et nous soignent quand nous sommes malades. Ce sont les membres des professions libérales, les industriels, les commerçants, les employés de bureau, les chauffeurs de taxi et les conducteurs de camion. C'est, en bref, « Nous le peuple ». (...)

» Avec l'idéalisme et le fair play nous pouvons avoir une Amérique forte et prospère, en paix avec elle-même et avec le monde.

» Puisque nous commençons, faisons l'inventaire. Nous sommes une nation qui a un gouvernement, et pas le contraire. Et cela nous donne une place spéciale parmi les nations de la terre. Notre gouvernement n'a d'autre pouvoir que celui que le peuple lui donne. Il est temps d'arrêter et de renverser la croissance du gouvernement, qui semble avoir grandi au-delà du consentement des gouvernés. Mon intention sera de limiter la taille et l'influence du pouvoir fédéral et d'exiger la reconnaissance de cette distinction qui existe entre les pouvoirs donnés au gouvernement fédéral et ceux qui sont réservés aux Etats ou au peuple. Il faut rappeler à chacun de nous que le gouvernement fédéral n'a pas créé les Etats : les Etats ont créé le gouvernement fédéral.

» Qu'il n'y ait pas de malentendu. Il n'est pas dans mes intentions de supprimer le gouvernement. Il s'agit plutôt de le faire fonctionner — avec nous, non par-dessus nous ; à nos côtés et non sur notre dos. Le gouvernement peut et doit donner des chances, non pas les étouffer ; favoriser la productivité, et pas l'écraser. Nous sommes une trop grande nation pour nous limiter à de petits rêves. Nous ne sommes pas, comme certains voudraient nous le faire croire, voués à un déclin inévitable. Je ne crois pas à un destin qui nous tombera dessus quoi que nous fassions. Je crois que le destin nous tombera dessus si nous ne faisons rien.

» Aussi, avec toutes les énergies créatrices à notre disposition, commençons une ère de renouveau national. Renouvelons notre détermination, notre courage et notre force. Renouvelons notre foi et notre espoir. Nous avons tous les droits de faire des rêves héroïques.

» Ceux qui disent que nous sommes à une époque où il n'y a pas de héros ne savent tout simplement pas où porter leurs yeux. Vous pouvez voir des héros chaque jour entrant et sortant des usines. D'autres, une poignée, produisent assez de vivres pour nous nourrir tous ainsi qu'une grande partie du monde (...). J'ai employé les mots « ils » et « leur » en parlant de ces héros, je pourrais dire « vous » et « votre » parce que je m'adresse aux héros dont je parle — vous les citoyens de cette terre bénie (...).

« Des prisonniers de guerre »

» Pour paraphraser Winston Churchill, je n'ai pas prêté le serment que je viens de prêter avec l'intention de présider à la dissolution de la plus forte économie du monde. Dans les jours qui viennent, je proposerai de supprimer un certain nombre des obstacles qui ont ralenti notre économie et réduit notre productivité. Des mesures vont être prises visant à rétablir l'équilibre entre les divers échelons du gouvernement. Les progrès seront lents — mesurés en pouces et en pieds, pas en miles — mais nous progresserons.

» Il est temps de réveiller ce géant industriel, de remettre le gouvernement dans ce qui doit être ses moyens et d'alléger notre fardeau fiscal. Ce seront nos premières priorités et, sur ces principes, il n'y aura pas de compromis. Alors que nous nous renouvellerons sur notre propre territoire, nous seront considérés comme ayant une plus grande force à travers le monde. Nous serons de nouveau l'exemple de la liberté et nous serons un phare pour ceux qui n'ont pas actuellement la liberté.

» Avec les voisins et les alliés qui partagent notre idéal de liberté, nous renforcerons nos liens historiques et nous les assurerons de notre soutien et de notre ferme engagement. Nous répondrons à la loyauté par la loyauté. Nous lutterons pour des relations qui soient mutuellement profitables. Nous ne nous servirons pas de notre amitié pour imposer notre souveraineté, car notre propre souveraineté n'est pas à vendre. Aux ennemis de la liberté, à ceux qui sont nos adversaires potentiels, nous rappellerons que la paix est la plus haute aspiration du peuple américain. Nous négocierons pour elle, nous nous sacrifierons pour elle, mais nous n'abdiquerons pas pour elle, maintenant ni jamais.

» Notre patience ne devra jamais être mal comprise. Notre répugnance pour les conflits ne devra pas être interprétée comme un manque de volonté. Lorsqu'une action sera nécessaire pour préserver notre sécurité nationale, nous agirons. Nous maintiendrons une force suffisante pour l'emporter si nécessaire, sachant que si nous faisons cela nous avons les meilleures chances de ne pas avoir à utiliser cette force.

» Par dessus tout, nous devons nous rendre compte qu'aucune arme dans les arsenaux du monde n'est aussi formidable que la volonté et le courage moral d'hommes et de femmes libres. C'est une arme que nos adversaires, dans le monde d'aujourd'hui, n'ont pas. C'est une arme que nous, Américains, nous avons. Que cela soit compris par ceux qui pratiquent le terrorisme et se jettent sur leurs voisins. »

Le président Reagan décrit ensuite les monuments qui lui font face, et évoque leur signification symbolique.

« Sous l'un de ces édifices repose un jeune homme — Martin Treptow — qui quitta son emploi dans une petite échoppe de barbier en 1917 pour se rendre en France avec la célèbre division Arc-en-ciel. Là, sur le front de l'Ouest, il fut tué alors qu'il essayait de porter un message entre les bataillons sous un violent tir d'artillerie. On sait qu'on découvrit sur lui un journal. Sur la page de garde, sous le titre : « Mon serment », il avait écrit ces mots : « L'Amérique doit gagner » cette guerre. C'est pourquoi je » travaillerai, j'épargnerai, je me » sacrifierai, je prendrai sur moi, » je me battrai le cœur allègre » et ferai de mon mieux comme » si l'issue du combat dependait » de moi seul. »

» La crise que nous affrontons aujourd'hui ne nécessite pas le sacrifice que l'on demanda de faire à Martin Treptow et à tant d'autres. Elle réclame, toutefois, que nous nous efforçions de faire de notre mieux, que nous travaillions et que nous soyons disposés à croire en nous-mêmes et en notre capacité à réaliser ensemble, et avec l'aide de Dieu, de grandes actions. Elle exige qu'ensemble nous réglions les problèmes qui se posent à nous. Pourquoi n'y croirions-nous pas ? Après tout, nous sommes américains. »

Le Monde

publiera demain

UN SUPPLÉMENT DE QUATRE PAGES SUR LA RÉCEPTION DE MARGUERITE YOURCENAR PAR JEAN D'ORMESSON A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

- LIVRES : Rencontre avec Gunter Grass.
- IDÉES : La présidence : plus monarchique et moins républicaine ? par Maurice Duverger.

LA PASSATION DES POUVOIRS AUX ÉTATS-UNIS

Le redressement économique est la « priorité des priorités »

De notre correspondant

Washington. — Pour M. Ronald Reagan, le redressement de la situation économique est « *la priorité des priorités* ». Dès la mi-février, peut-être même avant, il présentera un ensemble de mesures au Congrès. Le nouveau président n'a pas suivi pour autant son futur directeur du budget, *M. David Stockman*, qui voulait proclamer un « *état d'urgence* ». Pourquoi prendre le risque d'affoler l'Amérique, alors qu'on se propose, au contraire, de lui rendre confiance et de la « *remettre au travail* » ?

La nouvelle équipe estime devoir agir très vite, pour deux raisons : parce que la situation économique *s'est* encore détériorée depuis l'élection présidentielle et parce que c'est le moment ou jamais de faire accepter au Congrès et à l'opinion des mesures peu orthodoxes *ou* franchement impopulaires. On dramatise donc un peu, on noircit le tableau, *tout en profitant* de la grande victoire électorale du 4 novembre, qui donne plus d'autorité au président, et de la trêve que les parlementaires accordent généralement au nouvel hôte de la Maison Blanche.

Le credo économique du nouveau président se résume ainsi : moins d'impôts sur le revenu, moins de dépenses fédérales, moins de réglementations administratives. Le premier principe est directement inspiré de M. Arthur Laffer, universitaire californien, pour qui la fiscalité américaine a dépassé le seuil tolérable et n'incite plus les gens à investir, ni à travailler. Réduire les impôts relancerait la production et fournirait, au bout de quelques années, davantage de recettes fiscales à l'Etat.

Le deuxième principe relève d'une thérapie plus classique : il s'agit de diminuer *les dépenses* fédérales — à l'exception du budget de la défense — qui croissent à grande vitesse depuis John Kennedy. Nourris par l'inflation, les multiples programmes sociaux de l'Etat-providence échappent désormais à *tout contrôle effectif*. Quant aux réglementations administratives, destinées à défendre l'environnement ou les consommateurs, elles sont devenues un redoutable corset pour l'industrie. Moins l'Etat intervient, estime *M. Reagan, mieux se porte* l'économie.

Pour appliquer ces principes, le nouveau président a fait appel à deux sortes de personnes : celles qui mettent l'accent sur une réduction des impôts, comme M. David Stockman, directeur du budget, et celles qui plaident pour une réduction des dépenses fédérales, comme M. Donald Regan, secrétaire au Trésor. Ne voulant pas choisir entre les deux écoles — ne pouvant d'ailleurs le faire sous peine de perdre la *moitié de* sa base électorale — le président a suivi les deux ; reste à faire la synthèse.

L'arbitrage entre MM. Regan (Trésor), Stockman (budget), Baldridge (commerce) et Donovan *(travail) pourrait être confié* à un non-économiste : M. Edwin Meese, conseiller du président et *nouvel homme fort de la Maison* Blanche, qui fait partie du cabinet. Dans une de ses dernières déclarations télévisées, M. Meese a donné deux *fois* raison au secrétaire au Trésor : en le désignant comme « *porte-parole principal de la politique économique* » et en affirmant qu'un « état d'urgence » ne se justifiait pas, mais il est trop tôt pour juger.

Gel de l'embauche dans l'administration

Plus fort que *prévu*, le déficit budgétaire oblige l'administration Reagan à *revoir de près* les promesses de la campagne électorale. Promesses bien alléchantes puisqu'il s'agissait, à la fois, de réduire les impôts sur le revenu de *30 %* en trois ans, d'augmenter sensiblement les dépenses militaires et d'équilibrer le budget d'ici à 1983.

Fidèle à sa parole, M. Reagan entend alléger la fiscalité des entreprises et leur éviter des réglementations *draconiennes*. Il affirme, d'autre part, n'avoir pas renoncé à ses 10 % de diminution d'impôts sur le revenu. Ce serait, comme promis, une diminution uniforme pour toutes les tranches, et à partir de la quatrième année *il* y aurait une indexation des taxes sur le coût de la vie.

Toutefois, le calendrier est déjà en cause. La nouvelle administration se demande si elle doit diminuer les impôts tout de suite ou attendre quelques mois. Un effet *rétroactif au 1er janvier 1981* coûterait à l'Etat la somme considérable de 18 milliards de dollars. Des parlementaires inquiets ont suggéré à M. Reagan de ne s'engager, en tout cas, que pour un an. Mais le président estime que *seule une politique fiscale* pluriannuelle rendrait confiance aux investisseurs. On attend avec curiosité sa décision définitive... et celle du Congrès.

Pour réduire les dépenses publiques, M. Reagan n'a pas un *choix immense*. Il entre en fonctions alors qu'un tiers de l'année budgétaire est déjà écoulé. Près de 75 % des dépenses prévues relèvent de lois qu'il faudrait modifier. « *Lutter contre la fraude* » (c'est-à-dire interdire à un certain nombre d'Américains de bénéficier d'aides sociales auxquelles ils n'ont pas droit) n'est qu'un petit aspect du problème. Et « *empêcher le gaspillage* » dans l'administration restera symbolique, tant que le département de l'éducation n'aura pas été « supprimé » et le département de l'énergie « dispersé », selon les termes de M. Edwin Meese.

Des informations officieuses font état d'une réduction des *dépenses de 13 milliards de dollars* en 1981, soit 2 % environ. L'une des mesures attendues est le gel total de l'embauche dans l'administration, ce qui reviendrait à supprimer 5 % des postes en un an et à réaliser une économie de 1,6 milliard de dollars. On envisage également de reconsidérer certains projets — aéroports, parcs nationaux, recherche *spatiale — ainsi que les subventions* aux transports municipaux. Plus complexe serait la diminution de l'aide aux chômeurs (qui procurerait une économie de 1,7 milliard de dollars) et une révision du système d'indexation *des retraites (450 millions)*.

M. Reagan compte présenter au Congrès un projet d'ensemble. En supprimer une partie, expliquera-t-il aux parlementaires, reviendrait à démolir le tout. Le Sénat — en majorité républicain — *pourrait se montrer bienveillant*, mais c'est à la Chambre — toujours dominée par les démocrates — que se prennent les décisions financières.

Il faut compter aussi avec la réserve fédérale dont la tradition *d'indépendance est connue. L'administration* Reagan envisage de négocier avec elle « *une politique monétaire stable* », ne faisant plus valser les taux.

Un certain nombre d'économistes sont persuadés que M. Reagan va rater son pari *et* permettre peut-être, dès les élections législatives de 1982, une revanche démocrate. Au lieu de favoriser les investissements, la diminution des impôts ne va-t-elle pas pousser à la consommation ? En réduisant la fiscalité, en augmentant les dépenses militaires et en ne réussissant pas à couper vite dans le budget, M. Reagan risque d'aboutir, au moins dans un premier temps, à l'inverse de ce qu'il cherche : un déficit alourdi et une *plus forte* inflation.

R. S.

L'Amérique de M. Reagan

III. — La « nouvelle droite chrétienne »

Parmi les courants qui ont permis la victoire de M. Reagan, on trouve les activistes de la nouvelle droite et les intellectuels néo-conservateurs lassés par la politique social-démocrate qui aurait été, selon eux, suivie depuis une quinzaine d'années (le Monde des 20 et 21 janvier).

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE DHOMBRES

Lynchburg (Virginie). — « *Il faut remettre ce pays dans le droit chemin. L'Amérique est trop jeune pour mourir (...). Notre combat est une guerre sainte. Nous devons rétablir les valeurs morales qui ont fait la grandeur de l'Amérique. Et pour cela, nous allons faire pression sur ceux qui nous gouvernent. Que Dieu nous bénisse !* » La voix chaude, assurée, bien placée, met en garde M. Reagan comme elle a interpellé pendant quatre ans — sans davantage le nommer — le président Carter. Le Révérend « Jerry » Falwell, quadragénaire massif, bien pris dans son costume trois pièces bleu marine qui lui donne l'air d'un businessman prospère, attaque pêle-mêle, *du haut de sa chaire de la* Thomas Road Baptist Church de Lynchburg (Virginie), la pornographie, les mouvements féministes, l'homosexualité, l'absence de prières le matin dans les écoles publiques et l'insémination artificielle...

Son message porte bien au-delà de son auditoire, majoritairement blanc, formé d'ouvriers, de commerçants et de petits entrepreneurs de cette ville tranquille de 80.000 habitants. En effet, les caméras de télévision bourdonnent. On aperçoit partout des câbles et des micros. Le sermon est retransmis en direct par 681 *stations* de télévision et de radio à travers tout le pays : 25 millions d'Américains l'écoutent chaque dimanche.

Cette prestation n'est pas gratuite. Les grandes chaînes ne *diffusent* l'office de *M. Falwell* que si elles sont payées au tarif publicitaire. Le Révérend est donc dans la situation de ces promoteurs immobiliers qui ne peuvent survivre financièrement qu'en pratiquant la fuite en avant. Le *leitmotiv de son sermon* dominical est tout autant la nécessité d'un retour aux valeurs morales et religieuses traditionnelles qu'un appel aux généreux donateurs potentiels, « *sans lesquels ce programme à la meilleure heure d'écoute nationale ne serait pas possible* ». M. Falwell récolte sous forme de chèques envoyés par la poste la bagatelle d'un million de dollars par semaine (non soumis à impôt puisqu'il s'agit d'une activité religieuse). Mais cela ne suffit pas, et le réseau complexe d'organismes créés par ses soins vit au rythme de la cavalerie.

Cet « empire » idéologico-financier atteint un chiffre d'affaires annuel de 56 millions de dollars. Outre l'émission radio-télévisée du dimanche, qui est — de loin — l'affaire la plus rentable, et diverses publications à périodicité irrégulière mais tirant à quatre cent mille exemplaires, il règne sur son église de Lynchburg, une école primaire privée, un *séminaire*, un institut *biblique* et une petite université (payante) de deux mille six cents étudiants, non reconnue par l'Etat de Virginie mais pourvue d'une excellente équipe de base-ball.

Cette extraordinaire réussite d'un pasteur, qui n'avait que trente-cinq fidèles, et quelques dollars en poche, lorsqu'il fonda en 1956, dans un hangar d'usine *désaffecté*, son église baptiste indépendante à Lynchburg, serait simplement à mettre au compte du phénomène, très répandu outre-Atlantique, de la « *prédication électronique* » si M. Falwell n'avait en 1979 dépassé le cadre religieux en fondant une organisation, la Majorité morale dont les buts sont ouvertement politiques et dont le succès a coïncidé avec la montée en force du candidat républicain. La Majorité morale s'est bien gardée de prendre parti pour M. Reagan, mais celui-ci était manifestement l'élu de son cœur. Nombre des thèses défendues par M. Falwell, et jusqu'à leur formulation, se retrouvaient dans les déclarations de M. Reagan. Le président entend maintenant prendre ses distances avec le bouillant pasteur et, d'une façon plus générale, avec toute une extrême droite un peu trop véhémente et trop idéologue à son goût. Mais il lui est en partie redevable de sa victoire ; tout comme un certain nombre de sénateurs et de députés démocrates lui doivent leur cuisante défaite de novembre.

La « Majorité morale » s'était *en effet* fixée un but essentiellement négatif : faire échec aux personnalités progressistes les plus en vue en dénonçant leur laxisme en matière de législation sur la famille et les mœurs, et la *tiédeur supposée* de leurs convictions religieuses. Elle a dépensé pour ce faire 5 millions de dollars pendant la campagne et contacté soixante-douze mille *pasteurs, appartenant* à *quasiment* toutes les églises protestantes du pays, dont certains ont relayé du haut de leur chaire le message du Révérend Falwell en attaquant nommément tel sénateur ou tel député jugé « suspect ».

Le gouvernement est l'« ennemi de la famille »

L'organisation elle-même procède, comme son nom l'indique, d'une idée simple : il existerait aux Etats-Unis une majorité de citoyens favorables à un mode de vie traditionnel fondé sur la croyance en Dieu, le respect de l'autorité, l'indissolubilité du mariage et la décence dans les mœurs. La voix de cette majorité aurait *été étouffée par les politiciens* libéraux qui ont supprimé les prières dans les écoles publiques, légalisé l'avortement, autorisé le déferlement de la pornographie, cherché à codifier les droits des homosexuels et d'une *façon générale ont sapé* les bases mêmes de la société américaine. « *Le gouvernement fédéral est l'ennemi numéro un de la famille* », répète inlassablement le Révérend Falwell.

La Majorité morale est réactionnaire au *sens étymologique* de cet adjectif puisqu'elle entend faire revenir la société en arrière, en abolissant les lois qui ont pris acte de l'évolution des mœurs depuis un quart de siècle. Au premier chef, le Révérend Falwell *et ses amis veulent tourner* la décision historique de la Cour suprême qui a jugé en 1973 qu'obtenir un avortement faisait partie des droits constitutionnels des Américaines. Il est hors de question que la Cour suprême, dont la composition n'a guère changé depuis cette date, revienne sur son arrêt. La Majorité morale propose donc, avec de nombreuses autres *organisations* conservatrices, l'adoption d'un amendement à la Constitution proclamant le « droit à la vie » et interdisant en pratique les avortements.

L'originalité du Révérend Falwell a cependant été d'aller au-delà *de la politisation d'un* combat moral. Il a pris parti, dans ses homélies télévisées, *sur* des sujets purement politiques qui n'étaient pas jusqu'alors traités par des clercs. Il s'est aussi prononcé contre le traité SALT 2, contre l'abandon ou la mise en sommeil par l'administration Carter de certains projets militaires (le bombardier B1, le missile mobile MX) *et contre les traités* accordant à la République de Panama une souveraineté progressive (théoriquement totale en l'an 2000) sur le canal qui traverse son territoire. Il a en revanche pris parti pour un soutien indéfectible à l'Etat d'Israël, pour des réductions d'impôts, pour la diminution des dépenses fédérales, et pour un budget en équilibre.

Le succès de cette *formule*, qui viole le principe inscrit dans la Constitution, de la séparation des Eglises et de l'Etat, a donné des idées à l'autres leaders religieux. En Californie, un groupe appelé La Voix chrétienne, qui affirme avoir le soutien de deux mille pasteurs de différentes affiliations protestantes, et qui se situe plus à droite encore que le Révérend Falwell, a fait campagne pour inciter à s'inscrire sur les listes électorales des citoyens pieux, mais jusqu'alors peu intéressés par la politique. La Voix chrétienne a affiché publiquement ses préférences dans d'innombrables joutes électorales, du poste de shérif (responsable de la police) jusqu'à la course à la Maison Blanche, où son choix s'est fixé naturellement sur M. Reagan. Cette organisation avait attribué au début de 1980 une note à tous les membres du Congrès, en fonction de leurs votes sur « quatorze questions morale-clés », allant du remboursement sur fonds publics des frais *d'avortement aux prières dans* les écoles, en passant par la « sécurité de Taïwan ».

Cet activisme évangélico-politique est surtout visible dans le monde rural et dans les petites villes du Sud et de l'Ouest. Dans le Sud, il *tire* sa substance du courant « fondamentaliste », qui transcende les différences entre les diverses Eglises protestantes (encore qu'il soit surtout présent chez les baptistes et, à un moindre degré, chez les méthodistes) au nom d'une interprétation littérale de la Bible...

Les « *fondamentalistes* », qui accordent un crédit absolu au récit de la Genèse et aux chronologies bibliques, refusent les thèses évolutionnistes de Darwin et s'indignent de les voir figurer, comme des vérités scientifiques, dans les manuels scolaires des écoles publiques, alors qu'il ne s'agit à leurs yeux que *d'hypothèses* non prouvées. Ils ont obtenu que, dans plusieurs manuels, l'affirmation que l'homme descend du singe soit présentée au conditionnel, de même que l'âge supposé de la Terre : quelques *milliards d'années selon* les géologues. Quelques milliers, selon la Bible...

Les « fondamentalistes », qui se confondent souvent avec les « chrétiens nés à nouveau » *(Born again)*, vivent intensément *leur foi et se livrent* à un prosélytisme infatigable. Ils font souvent sourire, par leur naïveté, les protestants plus rassis de la côte est, et suscitent la méfiance des catholiques (1) et plus encore des juifs des grandes métropoles. Ils *ne se mêlaient* guère, jusqu'à l'année 1980, de politique, vivant assez frileusement repliés sur eux-mêmes, peu désireux d'entrer dans un monde moderne considéré globalement comme l'empire de Satan.

Un des paradoxes de l'élection présidentielle du 4 novembre 1980 est que M. Carter, lui-même baptiste du Sud, « chrétien né à nouveau », et parangon des vertus familiales, ait « perdu » cet électorat qui l'avait massivement porté au pouvoir en 1976 et qui lui a préféré cette fois, avec M. Reagan, un homme divorcé, dont les convictions religieuses *sont assez tièdes, et* qui vient de surcroît de la « Grande Prostituée de Babylone » (la Californie). Ce paradoxe n'est qu'apparent. *C'est M. Carter* lui-même, premier sudiste à accéder à la présidence depuis la guerre de Sécession, qui a « débloqué » le potentiel politique que représentent les « chrétiens nés à nouveau » et les « *fondamentalistes* ». Les chiffres varient pour délimiter ce phénomène sociologique, religieux, et désormais politique, dont le bastion reste incontestablement le Sud, mais qui a des rameaux vigoureux dans l'Ouest et dans le Middle-West. Il y aurait environ trente millions d'Américains qui se définissent comme des chrétiens « évangéliques », « nés à nouveau » ou « fondamentalistes ». Certains avancent des chiffres vertigineux (soixante-cinq millions). Les termes eux-mêmes par lesquels on les désigne sont changeants. Un théologien, M. Martin E. Marty, propose celui de « nouvelle droite chrétienne » qui rend bien compte de la double signification, religieuse et politique, du phénomène.

(1) On trouve cependant un petit courant identique chez les catholiques. Ses fidèles s'appellent eux-mêmes des « catholiques charismatiques ». Ils affirment la littéralité du texte de l'Ancien et du Nouveau Testament, croient que des saints, dans leurs rangs, peuvent accomplir, aujourd'hui, des miracles, etc. Ils sont, jusqu'à présent, tolérés par la hiérarchie.

Prochain article :

UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE « MUSCLÉE »

Moscou accueille la nouvelle équipe avec espoir et prudence

De notre correspondant

Moscou. — Dès le mardi 20 janvier dans l'après-midi, M. Brejnev a adressé un télégramme de félicitations au nouveau président américain. « *Dans les conditions actuelle*, affirme le chef de l'Etat et du parti soviétique, *il appartient impérieusement à tous les Etats de faire des efforts actifs en vue d'assainir l'atmosphère internationale et de consolider la paix.* » Il exprime la conviction que « *l'évolution positive des rapports entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, leur coordination constructive dans la solution des problèmes internationaux actuels — quant à nous, nous sommes pour — serviraient bien la réalisation des objectifs susmentionnés* ».

L'élection de M. Reagan avait été accueillie par les Soviétiques avec un certain espoir. Ils estimaient en effet que le changement d'administration offrait une chance d'améliorer les rapports soviéto-américains. Depuis, ils n'ont pas varié. Ils ont même noirci à plaisir les dernières actions de M. Jimmy Carter, estimant qu'il laissait un lourd héritage à son successeur, en particulier un budget militaire gonflé, comme s'ils cherchaient déjà des excuses à M. Reagan. « *La politique de l'administration Carter s'est terminée sans gloire*, écrit l'agence Tass, *mais, jusqu'à la dernière heure, les politiciens en faillite ont poursuivi la politique aventuriste visant à compromettre la détente, à poursuivre la course aux armements, à attiser l'hystérie antisoviétique.* »

L'accord de 1972

Dès l'élection de M. Reagan, les Soviétiques ont clairement précisé quel cadre devaient retrouver les *relations* entre Moscou et Washington : l'accord de 1972 signé par un autre président républicain, M. Nixon, qui reconnaissait en quelque sorte à l'U.R.S.S. le statut de grande puissance à égalité avec les Etats-Unis. Depuis 1972, la parité reste le maître mot de la politique étrangère du Kremlin. C'est sur cette base que les Américains *sont* invités à renouer avec « *la logique objective incontestée des rapports soviéto-américains* » en laissant de côté les « *phénomènes conjoncturels et artificiels qui ces dernières années ont maintes fois éclipsé l'essence principale des relations entre les deux pays* ».

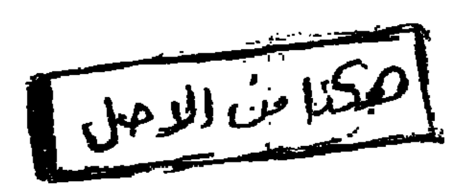
Tout de même prudents, les Soviétiques croient bon de préciser qu'il n'est pas question de « sympathies pour Reagan » mais dans un premier temps ils ne veulent rien dire ni rien entreprendre qui puisse leur faire porter la responsabilité d'un échec de la normalisation, voire d'une nouvelle détérioration de ces relations. D'autant plus que leurs espoirs ne concernent pas seulement les questions bilatérales. Les dirigeants du Kremlin souhaitent visiblement revenir à une situation où les Deux Grands seraient à même de résoudre les conflits locaux ou régionaux partout dans le monde.

Toutefois ils ne se font guère d'illusions. Si M. Reagan a été épargné par *la* presse *depuis* le 4 novembre, il n'en a pas été de même pour son cabinet, plusieurs fois critiqué ces dernières semaines. « *Un gouvernement de millionnaires, choisi par des millionnaires pour des millionnaires* » : ce jugement des *Izvestia* n'est pas très neuf. Mais au milieu de ces personnalités du *big business* que certains commentateurs trouvent *presque* « *modérés* », le *nouveau* secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, doit être « mis à part ». La *Pravda* ne se gêne pas pour dire que le chef de la diplomatie américaine est un « faucon » qui veut imposer la volonté des Etats-Unis au monde, qui tient la détente et la parité pour un « mirage de la rhétorique », qui veut renforcer les positions stratégiques des Etats-Unis avant toute négociation avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements, bref, sa nomination représente un « danger de renforcement du militarisme ».

Pour tempérer leur jugement, les Soviétiques ajoutent que M. Haig est bien obligé de tenir compte de la volonté de la majorité des Américains. C'est pourquoi il a déclaré que « *la nouvelle administration donnerait la priorité au contrôle des armements et aux négociations avec l'U.R.S.S.* » Le Kremlin espère aussi que dans la *nouvelle équipe* gouvernementale le conseiller du président pour la sécurité — M. Richard Allen — tiendra le rôle inverse de celui de M. Brzezinski auprès de M. Carter, c'est-à-dire qu'il sera l'élément modérateur face à un secrétaire d'Etat partisan de la « ligne dure ».

DANIEL VERNET.



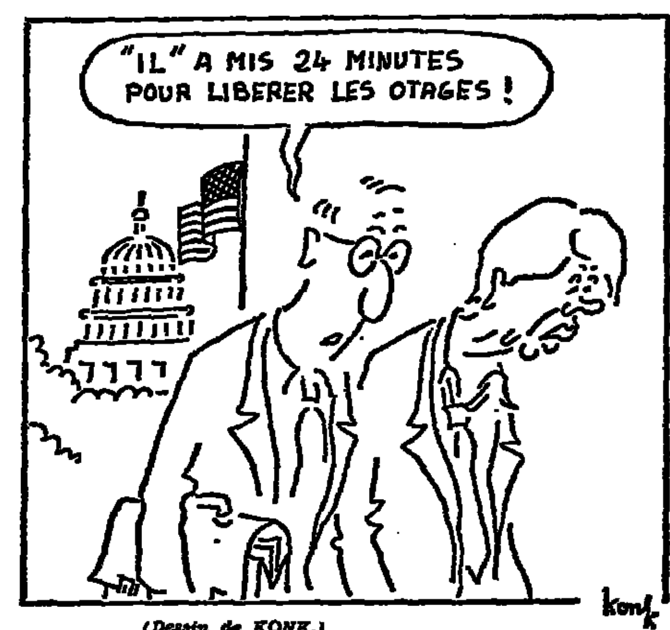

صكنا من الاجل

LA LIBÉRATION DES OTAGES

La libération des otages américains de Téhéran a été accueillie dans la plupart des capitales mondiales avec une *grande satisfaction. Le pape Jean-Paul II s'est réjoui de voir* résolue « cette triste et trop longue affaire », tandis que la *reine Elizabeth*, dans un message à *M. Carter, rendait hommage* à l'ancien président pour « sa compétence et sa ténacité *dans ce drame déchirant* ». *M. Waldheim, secrétaire général* de l'ONU, qui avait essuyé un échec humiliant lors d'une tentative de *médiation à Téhéran en janvier 1980, a déclaré :* « Le système des relations internationales a été sérieusement affecté par cet acte sans motif, après avoir été affaibli les années passées par des attaques terroristes contre des diplomates de plusieurs pays. J'appelle tous les membres de la communauté mondiale, a-t-il conclu, à renforcer davantage leur coopération pour éviter de telles violations à l'avenir. »

● *A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé* la libération du personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran tout en accusant Washington de « recourir à des manœuvres en vue de retarder et de compliquer » le règlement financier entre les deux pays. Notant que l'Iran avait exigé 24 milliards de dollars, l'agence relève qu'« une partie seulement des fonds iraniens a été restituée » et que « les Américains emploient tous les moyens pour rendre difficile l'évaluation de ces sommes ». Dans un commentaire publié ce mercredi, la *« Pravda » écrit d'autre part : « Le peuple iranien sait que* l'impérialisme reste son principal ennemi. Il sait que les impérialismes américain, européen et japonais tentent d'étouffer sa révolution. »

● *A PEKIN, au contraire, « le Quotidien du peuple » se* félicite vivement du dénouement et rend hommage à l'Algérie pour son rôle. « *Il* convient de noter, ajoute le quotidien du P.C. chinois, que l'Union soviétique faisait des gorges chaudes sur l'affaire des otages », laquelle avait tendu les relations entre l'Iran et Washington « au détriment de l'un et de l'autre pays ». Il en est résulté « une dissension accrue dans la région du Golfe, tandis que l'Union soviétique a profité de l'occasion pour accentuer sa percée dans cette région, percée devenue *plus évidente encore après l'invasion de l'Afghanistan ». Pour* toutes ces raisons, conclut le journal, « le règlement de cette affaire n'est, à l'évidence, pas accueilli avec plaisir par les hégémonistes soviétiques ». — (A.F.P., A.P.)



(Dessin de KONK.)

« En attendant le retour du bien aimé »

De notre correspondante

New-York. — Quelle journée... Pendant vingt-quatre heures, les Américains n'ont pas su où donner de la tête. Les commentateurs de télévision non plus, si bien que les diverses cérémonies de l'inauguration de M. Ronald Reagan ont été entrelardées de flashes sur ce qui se passait à Téhéran, puis à Athènes, à Alger, à Wiesbaden, à Francfort, sans parler des familles des otages devant les maisons desquelles des escouades de journalistes campaient depuis trois jours.

A *l'aéroport* de Washington, un énorme ruban jaune avait été *disposé, symbole de l'attente des* êtres chers que toute l'Amérique *avait adoptés depuis le 4 novembre* 1979 en souvenir d'une rengaine *vieille* de quelques années où il est question de *« nouer des faveurs jaunes au tronc des arbres en attendant le retour du bien-aimé »*...

A New-York, les ouvriers qui travaillent depuis plus d'un an à la construction d'un impressionnant gratte-ciel métallique, à l'angle de la 57e Rue et de Madison Avenue, et qui tenaient un compte scrupuleux du nombre de jours de captivité des otages, ont débouché une bouteille de champagne et hissé, sous les vivats de la foule et une pluie de confettis lancés des fenêtres, une pancarte sur laquelle on lisait : *« Day 444 : free at last »* (444e jour : enfin libres).

M. Edward Koch, le maire de New-York, qui n'aime pas être en reste avec Washington, a annoncé que, dès leur retour, les otages libérés seraient fêtés par une *« ticker tape parade »* tout au long de la Ve Avenue. Il n'y a pas eu de véritable *« ticker tape parade »* à New-York depuis celle qui accueillit Charles Lindbergh en 1927, après sa triomphale traversée de l'Atlantique. La promesse de M. Koch sera d'ailleurs peut-être difficile à tenir. Car, à l'ère de la climatisation, bien peu de *fenêtres peuvent encore s'ouvrir* sur la 5e Avenue et il faudra des prodiges d'ingéniosité pour arriver à arroser les héros du jour de confettis et de serpentins.

Toute la matinée de mardi, les *radios étaient omniprésentes* dans les rues, les taxis, les lieux *publics, tandis que les passants* s'interrogeaient anxieusement : *« Est-ce qu'ils sont partis ? »* Les réactions de la population à *l'annonce que les deux avions* algériens transportant les otages *avaient quitté l'espace aérien* iranien ont été mêlées d'allé*gresse et d'amertume. Allégresse* que les cinquante-deux diplo*mates américains soient sains et* saufs, amertume que Téhéran ait *joué ce qui est apparu comme* un dernier mauvais tour à *M. Carter en lui interdisant la* joie d'annoncer leur libération *alors qu'il était encore chef de* l'exécutif. *« J'espère qu'on ne va pas oublier cette histoire de sitôt et qu'on ne va pas faire de cadeau aux Iraniens »*, disait un New-Yorkais, exprimant une opi*nion assez répandue. D'autres* citoyens formulaient le souhait, *si souvent entendu au début de* l'affaire des otages, que les res*sortissants de Téhéran encore* sur le sol des Etats-Unis soient, *pour commencer, renvoyés chez* eux. *« Heureusement, en tout cas, qu' « ils » n'ont pas récupéré plus que leurs avoirs bloqués »*, nous disait un voisin avec humeur.

Les *sentiments à l'égard de* M. Carter étaient partagés : certains exprimaient l'opinion que, s'il avait été réélu, les otages n'auraient peut-être pas été libérés de sitôt, mais beaucoup de ceux mêmes qui avaient formulé les critiques les plus acerbes contre la façon dont l'ancien président avait fait face à l'affaire des otages ne pouvaient dissimuler une sorte de sentiment de pitié pour un homme dont la sincérité n'a jamais été plus évidente qu'en ce dernier jour de son mandat.

NICOLE BERNHEIM.

L'Europe des Dix lève toutes les sanctions

Les ministres des affaires étrangère de la Communauté européenne ont publié, mardi 20 janvier à Bruxelles, le communiqué suivant :

« Les ministres des affaires étrangères des dix Etats membres de la Communauté européenne ont pris connaissance avec une grande satisfaction de la décision des autorités iraniennes de libérer sains et saufs les membres du personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran détenus comme otages depuis plus d'un an.

» Ils se félicitent du soulagement que cette décision apporte à l'épreuve des otages et de leurs familles.

» Ils considèrent par conséquent que les mesures décrétées envers l'Iran à la suite des déclarations du 22 avril et du 18 mai ne s'imposent plus (1). Il revient à chacun des Etats membres de prendre les dispositions qu'il estime utiles au rétablissement des relations adéquates dans les domaines concernés.

» En cette occasion, les Dix tiennent à rappeler la nécessité du respect par tous des principes du droit international qui doivent régir les rapports entre Etats.

» Les Dix, par ailleurs, ont toujours soutenu qu'ils respectent pleinement l'indépendance de l'Iran et le droit du peuple iranien de déterminer lui-même son avenir. Maintenant que la voie est libre pour des relations améliorées, les ministres des affaires étrangères des Dix expriment leur espoir que puissent désormais s'établir avec l'Iran des rapports fondés sur le respect de l'indépendance et la compréhension mutuelle.

» Les Dix demandent aux autorités iraniennes d'accélérer la mise en liberté des quatre citoyens britanniques encore détenus sans qu'aucune accusation ait été proférée à leur égard (2). »

(1) *Le Monde* du 24 avril et du 20 mai 1980.

(2) Il s'agit de trois missionnaires, MM. John et Audrey Coleman et M.J. Waddell, ancien secrétaire de l'évêque d'Iran, et d'un homme d'affaires, M. Andrew Pyke.

Le voyage de retour : des « rapatriés » fatigués mais radieux

Jusqu'à la dernière minute, la libération des cinquante-deux « otages » — que les autorités américaines qualifient désormais de *« rapatriés »* — aura donné lieu à un extraordinaire suspense. Leur *« départ imminent »*, annoncé à plusieurs reprises depuis lundi, n'est devenu une certitude que mardi en début d'après-midi avec l'annonce de la confirmation du dépôt des avoirs iraniens gelés sur un compte algérien auprès de la Banque d'Angleterre. Mais ce n'est qu'à la tombée de la nuit que les otages, accompagnés par des « étudiants islamiques », se sont rendus, à bord de deux bus, sur la piste de l'aéroport de Téhéran et sont montés dans l'avion, *tandis* que des Iraniens rassemblés au pied de l'échelle scandaient : *« Allah ou Akbar »* (Dieu est le plus grand), et *« Mort à l'Amérique »*. Chacun des partants était, avant de monter à bord, encadré et maintenu par deux étudiants. La plupart des otages semblaient fatigués, mais marchaient normalement. Quelques-uns, cependant, notamment les deux femmes, semblaient désorientés et à certains moments étaient presque portés par leurs gardiens.

Les cinquante-deux otages ont pris place à bord de l'un des deux Boeing algériens, en compagnie des négociateurs algériens. Le second appareil transportait le personnel d'accompagnement et devait servir, en cas de panne, à relayer le premier.

L'escale d'Alger

M. Flavio Meroni, le diplomate suisse chargé d'assurer le bon déroulement du départ, a fait signer à chacun des anciens otages un document préparé par les Iraniens et ainsi rédigé : *« Au nom de Dieu clément et miséricordieux, moi l'ambassadeur de Suisse qui protège les intérêts américains en Iran, j'ai rencontré les cinquante-deux citoyens américains et leur ai parlé ce vingt-neuvième jour de 1359 (de l'Hégire) à 20 h. 35, et leur état général était apparemment satisfaisant. J'ai observé que les Américains ont été remis à la mission algérienne. Ils sont partis à bord d'un avion vers une destination inconnue. »* M. Meroni, qui a pu dire quelques mots à chacun des otages, a déclaré que les diplomates libérés lui avaient paru *« tendus, fatigués, vieillis, mais extrêmement heureux »*.

Au cours de l'escale d'Alger, qui a duré un peu moins d'une heure et demie, les cinquante-deux otages ont été remis officiellement par les autorités algériennes à la délégation américaine. Leur joie d'être enfin libres a éclaté, et ils souriaient largement en saluant des bras une foule de journalistes venus des Etats-Unis et d'Europe pour assister à la scène. M. Warren Christopher, le secrétaire d'Etat adjoint sortant, s'est écrié, en accueillant ses compatriotes : *« Nos prières sont enfin exaucées. »*

M. Christopher a remercié chaleureusement l'Algérie pour son rôle d'*« honnête courtier »*. Le chef de la diplomatie algérienne, M. Benyahia, qui avait passé de nombreuses heures avec le négociateur américain pour élaborer un accord financier extraordinairement complexe, n'a pas joué du même registre dans sa courte déclaration. Il a souligné que le rôle de son pays dans les négociations témoignait *« de la haute estime et des sentiments fraternels qui existent entre le peuple algérien et le peuple iranien »* et n'a fait aucune mention des Etats-Unis. — *(A.F.P., Reuter.)*

Rompant le silence qu'il s'était imposé

UN OTAGE LIBÉRÉ EN NOVEMBRE 1979 APPORTE DES PRÉCISIONS SUR LE DÉBUT DE LA DÉTENTION

New-York *(A.F.P.)*. — Dans les jours qui ont immédiatement suivi la « prise » de l'ambassade américaine de Téhéran, les « étudiants islamiques » ont menacé à plusieurs reprises la vie des otages, allant jusqu'à jouer à la *« roulette russe » avec deux des* femmes détenues, a déclaré mardi soir l'un des otages libérés le 20 novembre 1979.

Lloyd Rollins, qui était l'une des treize personnes (des Noirs et des femmes) relâchées quinze jours après la prise de l'ambassade, a fait ces déclarations à la chaîne de télévision N.B.C., peu après l'arrivée à Alger des cinquante-deux otages. Il s'était jusqu'alors refusé à tout commentaire pour ne pas faire courir, a-t-il dit, des risques à ses anciens compagnons.

« Au début de notre captivité, a-t-il dit, *nos mains étaient liées très serrées, et le deuxième jour plusieurs otages et moi-même avons été attachés à la table de la salle à manger de l'ambassade. Certains d'entre nous ont même été bâillonnés. Les militants brandissaient des fusils sous notre nez et nous menaçaient »*. Pour tenter de *« nous extorquer des informations »*, a poursuivi Rollins, *« ils ont mis une balle dans un revolver, ont fait tourner le barillet et ont appuyé sur la gachette contre deux des femmes »*.

L'ancien otage a précisé que ces intimidations avaient cessé au bout de quelques jours : *« Les armes ont disparu, et ils ont alors essayé de nous rassurer en disant qu'ils n'allaient pas nous faire de mal. »*

Civilisations

(Suite de la première page.)

Resteront les autres, qui ne troubleront pas plus la conscience des Etats qu'ils n'affectent leur image. Quel est le poids d'un otage inconnu ? En quoi serait-il embarrassant ? Car l'opinion s'est à ce point passionnée pour ces cinquante-deux malheureux que l'impression est née qu'ils étaient seuls de leur espèce, que nulle part ailleurs ne prospérait la civilisation des otages.

Point n'est besoin d'épiloguer sur ceux qui sont otages de leur propre pays : les coupables de l'universel, de l'immémorial délit d'opinion, les incurables de la liberté et qui en sont privés pour être punis de trop y croire.

Que servirait de rappeler la Corée du Sud, si fortement unie avec sa sœur du nord pour ramener à raison ce qui ne défile pas droit ; ou le Vietnam, pratiquant sur lui-même la prise d'otages, ou encore les dissidents autonomistes de nos plus convenables sociétés occidentales, l'espagnole, la française ou la britannique. Que servirait de reprendre une chanson qui n'intéresse personne, puisque chacun la connaît par cœur, mais qu'il n'est personne pour l'entonner sans se regarder dans la glace ?

D'autant que l'on peut, avec ce qu'il convient de mauvaise foi, soutenir qu'il s'agit de querelles internes, ne regardant que ceux qui les nourrissent ; que les affaires des Vietnamiens ne concernent que les Vietnamiens, la Bretagne et la Corse les seuls Français à n'être ni bretons ni corses ; et les droits de l'homme exactement personne.

Cela ne règle en rien le sort *d'otages disséminés* à travers le monde mais qui n'ont pas la chance *que* les Etats *dont ils* demeurent les ressortissants se reconnaissent *en eux. Ceux-là*, l'Etat les oublie, ou les récuse. Soit qu'ils se révèlent *dépourvus* d'équation politique, le moment ne s'y prêtant *pas* ; *soit qu'on* rappelle qu'ils ont fauté, pour que l'Etat s'en remette à sa bonne conscience.

Il est vrai. En Amérique latine sont détenus des étrangers, si discrets qu'on *ignore parfois* jusqu'à leur identité. Ils feront le moment venu des disparus très incontestables. Et s'il s'agit de religieuses *françaises, chacun sait* que ces femmes ont renoncé, là-bas, *jusqu'aux familles* qui pourraient réclamer leurs *dépouilles mortelles*.

Quant à ceux qui ont fauté, des *pays qui se sont fait* une oriflamme des paradis artificiels pourvoient simultanément, au nom de la loi, leurs prisons avec les adeptes faibles ou imprudents de ces paradis. La vertueuse Turquie ou l'exemplaire Thaïlande donne sur ce point une leçon de cynisme politique qu'on ne saurait trop méditer. Le marchand autant que le gardien de geôle y trouvant son compte.

La morale, un peu moins. Mais faut-il être benêt pour user d'un pareil mot !

PHILIPPE BOUCHER.

« Vous nous avez manqué... »

(Suite de la première page.)

L'hôpital militaire est décoré de dizaines de rubans jaunes, qui symbolisent l'espoir aux Etats-Unis et rappellent la chanson populaire *Tie a yellow ruban*, histoire d'un prisonnier victime d'une erreur judiciaire qui demande à sa femme, avant sa sortie de prison, d'accrocher un *ruban jaune* à sa fenêtre si elle veut toujours de lui. Un beau matin, *l'homme sort du pénitencier* et découvre une ville entière couverte *de rubans jaunes*...

America, America ! Ce retour dans le *« camp de la liberté » a été* à la mesure de ce qu'on pouvait en *attendre. Levant les bras pour saluer* des cameramen et des photographes *qui les éblouissent, les cinquante-*deux Américains pénètrent sous *solide escorte dans leur « sas de décompression »*. La direction de *l'hôpital a voulu leur réserver* un accueil chaleureux et « familial ». *Devenus* des « *patients* », *ils sont* dirigés vers le troisième étage décoré *de posters géants peints par* les enfants de la communauté américaine *de Wiesbaden*.

Sous le contrôle de leurs instituteurs, ces *élèves appliqués* ont dessiné la bannière étoilée et des « Maisons Blanches » naïves. *Dans ce couloir* sur lequel donnent leurs chambres, les pensionnaires sont *interpellés* par des calicots *affectueux* : *« We missed you ! »* (Vous nous avez manqué !), *« We love you »*, qui se passe de traduction, et des questions de mères inquiètes pour leurs enfants après une longue absence : *« Did you eat O.K. ? »* (Avez-vous bien mangé ?)

Pour ne pas isoler ces nouveaux pensionnaires, chaque chambre est occupée par deux personnes. Les pièces sont, elles aussi, spécialement décorées par les petits Américains de Wiesbaden. Les équipes de médecins devront éviter que les anciens otages ne se sentent, à nouveau, sous haute surveillance. Pour y parer, vingt-cinq lignes téléphoniques leur permettent, à tout instant, de communiquer avec leurs familles ou leurs amis.

Craignant le choc émotionnel du retour à la liberté, la direction a prévu une séance de relaxation. Une salle à manger pavoisée de jaune les a ensuite accueillis pour un repas consistant et bien *américain* : un *« T. bone steak »*, haricots et pommes de terre sautées, suivis de l'inévitable crème glacée.

Le porte-parole du département d'Etat se refuse, pour sa part, à indiquer combien de temps les Américains resteront « hospitalisés ». Il semble cependant établi que cinq à sept jours sont nécessaires au déroulement des examens prévus. Les officiels se défendent avec fermeté de *« dresser un mur »* entre leurs hôtes et le monde extérieur, notamment la presse (quelque huit cents envoyés spéciaux), et n'excluent pas que certains d'entre eux accordent des interviews durant leur séjour en République fédérale. *« Ils ne sont pas prisonniers »*, proclame le porte-parole. *Ils peuvent sortir s'ils le désirent. »*

Il n'est pas certain cependant que de telles interviews s'intègrent dans le programme d'examens médicaux et psychologiques mis sur pied par l'hôpital de Wiesbaden. Une équipe de vingt et un médecins, psychiatres et psychologues serait déjà à l'œuvre dans le but de déceler au plus tôt les éventuels maladies, traumatismes et déséquilibres des cinquante-deux « libérés ». Des médecins n'hésitent pas à parler d'une nécessaire « décompression ».

Quatorze *mois de détention* auraient en effet inévitablement entraîné chez certains otages des *tendances paranoïaques*, des accès de dépression et *d'auto-accusation* et des *sentiments* de rejet à l'égard d'un Oncle Sam *soupçonné de se désintéresser* de leur sort. De nombreux tests ont été *prévus pour détecter ces symptômes*. Ultérieurement, une thérapie *de groupe de plusieurs semaines* devrait avoir lieu aux Etats-Unis. La *médecine militaire américaine est* très en pointe dans ce domaine après sa *triste expérience* des soldats traumatisés par la guerre du *Vietnam. Toutefois, cette « surmédicalisation »*, pourrait bien exprimer aussi la *mauvaise conscience des* Etats-Unis à l'égard de leurs enfants *si longtemps emprisonnés*.

LAURENT GREILSAMER.

Les effets d'une claustration prolongée

Une pathologie multiforme

Les équipes de médecins qui s'apprêtent à accueillir les cinquante-deux otages américains *s'attendent* — les moyens mis en œuvre en Allemagne fé*dérale le démontrent* — à constater et à traiter chez eux une *pathologie multiforme. On* connaît en effet aujourd'hui avec *une assez grande précision* les effets d'une claustration prolon*gée, d'une part, grâce aux* enseignements de la médecine pénitentiaire, *d'autre part*, grâce aux travaux des médecins d'Amnesty International qui *ont* examiné plusieurs milliers d'anciens réfugiés politiques.

Il faut évidemment apporter des correctifs à ces deux sources d'information, en premier lieu parce que les otages n'ont très vraisemblablement souffert d'aucune agression physique directe, ce qui n'est pas le cas des réfugiés accueillis par Amnesty International; ensuite parce que la claustration brutale n'a, en l'occurrence, été décidée par aucune instance judiciaire statuant sur une faute, cette dernière modifiant radicalement en milieu pénitentiaire le climat de la détention et la façon dont elle est perçue.

Néanmoins, et malgré ces correctifs, les médecins savent qu'ils devront s'attendre à traiter trois grandes catégories de troubles, d'ailleurs intimement liés : des désordres psychiatriques, d'une part, des atteintes psychosomatiques, de l'autre, enfin des états pathologiques qui préexistaient à la prise d'otages et sur lesquels les seules sources d'information auront été les renseignements fournis par les familles.

Les troubles *psychiatriques* qui résultent classiquement d'une détention prolongée sont eux-mêmes de plusieurs types : dépressions ou états d'agitation, perturbations du sommeil, difficultés de concentration, émotivité, irritabilité, angoisses s'ajoutent des troubles de l'activité sexuelle et parfois une phobie — ou un besoin pathologique — de *solitude*.

Les atteintes psychosomatiques vont *généralement* de pair avec les troubles de *l'humeur* et peuvent toucher quantités d'« organes-cibles » : on *cite* le plus souvent à cet égard les sphères digestive (ulcères, *douleurs gastriques* et intestinales) cardio-vasculaire, derma*tologique, gynécologique... Quant aux troubles* antérieurs à la *détention, ils peuvent, bien évidemment*, être de toutes natures. *Il faudra donc mener de front* un traitement capable d'intégrer *l'approche psychiatrique et la* réparation de l'action somatique induite *ou aggravée par la claustration*.

Les renseignements les *plus* récents fournis par les équipes médicales d'Amnesty International montrent que les anciens prisonniers expriment le plus souvent le besoin d'une écoute attentive très de longue durée. *« Le récit de l'histoire avec tout son contenu émotionnel est le commencement de la victoire sur la douleur »*, lit-on dans le rapport d'un médecin canadien d'Amnesty International. Ces praticiens insistent aussi sur l'importance de la technique de groupe qui doit impérative*ment s'ajouter aux thérapies* individuelles et sur la nécessité *absolue de ne pas couper* le traitement psychiatrique des *autres approches médicales*. Enfin, on sait aujourd'hui que les *séquelles d'une claustration* prolongée peuvent elles-mêmes se *manifester sur une très longue* période et que, en aucun cas, le *traitement* ne doit être conçu comme une « réparation » ponctuelle. Des remaniements profonds ont pu se produire qui demanderont peut-être à être longuement « accompagnés ».

CLAIRE BRISSET.

AMÉRICAINS EN IRAN

La déclaration algérienne sur « le règlement du contentieux » définit le rôle du tribunal arbitral

La « déclaration générale algérienne » exprimant l'accord des gouvernements américain et iranien pour le règlement de l'affaire des otages (« le Monde » du 21 janvier) se réfère à une seconde déclaration algérienne sur « le règlement du contentieux », publiée mardi 20 janvier à Alger. En voici les principaux passages (la numérotation des paragraphes figure dans le texte).

(...) Le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire déclare que l'Iran et les Etats-Unis se sont mis d'accord sur les dispositions suivantes :

Article premier

(...) Toute plainte non réglée dans les six mois à dater de l'entrée en vigueur du présent accord sera déférée à un arbitrage irrévocable par tierce partie conformément aux dispositions du présent accord. Le délai de six mois (...) peut être prorogé une fois de trois mois à la demande de l'une des parties.

Article II

1) Un tribunal arbitral international (le tribunal du contentieux Iran-Etats-Unis) est constitué par les présentes parties et a pour vocation de trancher les plaintes de ressortissants américains à l'encontre de l'Iran et les plaintes de ressortissants iraniens à l'encontre des Etats-Unis (...) à l'exception des plaintes énumérées au paragraphe 11 de la déclaration du gouvernement algérien du 19 janvier 1981 et des plaintes découlant des actions des Etats-Unis en réponse à la conduite indiquée au dit paragraphe, à l'exclusion des plaintes qui sont présentées dans le cadre d'un contrat entre les parties qui stipule expressément que tout litige en découlant relèvera de la compétence exclusive des tribunaux iraniens compétents, en réponse à la position du Majlis (Parlement iranien) ;

2) Le tribunal est également compétent en matière de plaintes officielles des Etats-Unis et de l'Iran à l'encontre l'un de l'autre, qui découlent de dispositions contractuelles pour l'achat et la vente de biens et de services ;

3) La compétence du tribunal s'étend également (...) à tout litige concernant l'interprétation ou l'exécution de toute disposition de ladite déclaration (du 19 janvier).

Article III

1) Le tribunal est composé de neuf membres ou plus, par multiple de trois. (...) Dans un délai de quatre-vingt-dix jours après l'entrée en vigueur du présent accord, chaque gouvernement nommera un tiers des membres. dans les trente jours qui suivent leur désignation. Les membres ainsi nommés choisiront le tiers restant par accord mutuel et nommeront l'un de ces derniers président du tribunal. Les plaintes peuvent être décidées par le tribunal siégeant au complet ou par un comité de trois membres du tribunal, selon décision du président. (...)

2) Les membres du tribunal sont désignés, et le tribunal s'acquitte de ses fonctions, conformément aux règles d'arbitrage de la commission des Nations unies sur le droit commercial international, sauf dans la mesure où les parties ou le tribunal les modifient pour faire en sorte que le présent accord puisse être exécuté. (...)

3) Les plaintes de ressortissants des Etats-Unis et de l'Iran qui sont couvertes par le présent accord sont présentées au tribunal par les demandeurs eux-mêmes ou bien, dans le cas de plaintes dont le montant est inférieur à 250 000 dollars, par le gouvernement dudit ressortissant.

4) Aucune plainte ne peut être déposée auprès du tribunal plus d'un an après l'entrée en vigueur du présent accord ou plus de six mois après la date de désignation du président. (...)

Article IV

1) Toutes les décisions et attributions du tribunal sont définitives et irrévocables. (...)

Article VI

1) Le siège du tribunal se trouve à La Haye (...) ou en tout autre lieu dont l'Iran et les Etats-Unis sont convenus. (...)

4) Toute question concernant l'interprétation ou l'application du présent accord est tranchée par le tribunal à la demande de l'Iran ou des Etats-Unis.

Article VII

Cet article définit ce qu'il faut entendre par un « ressortissant » de l'Iran et des Etats-Unis, les « plaintes » de ces ressortissants, et les termes « l'Iran » et « les Etats-Unis ».

M. Carter a tenu à ce que M. Giscard d'Estaing soit l'« un des premiers à être remerciés »

M. Carter a adressé, lundi 19 janvier, une lettre à M. Giscard d'Estaing dans laquelle il le remercie de sa *« magnifique coopération au cours de la très difficile année que nous venons de connaître »*.

Dans cette lettre, dont le texte a été rendu public mardi à Paris, M. Carter, qui souligne qu'il voulait que M. Giscard d'Estaing soit l'*« un des premiers à être remerciés »*, ajoute : *« Les Américains se souviendront toujours de la manière dont le gouvernement et le peuple français sont restés si résolument à leurs côtés tout au long de cette dure épreuve. »*

« Nous avons atteint les deux objectifs que nous poursuivions depuis le début de la crise : préserver notre honneur national et obtenir la libération de nos ressortissants sains et saufs. Aucune atteinte aux fondements des relations internationales, aucun différend entre les nations, au cours de ces dernières années, n'a été aussi complexe et difficile à résoudre que la crise des otages », poursuit le président Carter, qui renouvelle ses *« profonds remerciements pour votre soutien et votre aide »*.

Le président de la République, qui avait reçu dimanche dernier un appel téléphonique de M. Carter, au sujet des otages, a, de son côté, adressé mardi au président américain sortant le message suivant :

« Mon cher président, apprenant la libération des otages américains de Téhéran, je vous adresse mes félicitations les plus chaleureuses pour l'heureux dénouement d'une crise qui restera l'une des plus éprouvantes qu'un chef d'Etat ait eu à résoudre. »

« Je vous prie d'être mon interprète et celui du peuple français auprès des otages américains enfin libérés et de leurs familles, pour leur exprimer les sentiments de sympathie et d'amitié de la France après cette longue épreuve », ajoute le président de la République.

M. Giscard d'Estaing a également envoyé un message à Mme Louisa Kennedy, animatrice du groupe de liaison et d'action des familles d'otages, qu'il avait reçue le 23 avril dernier. *« Solidaire et active tout au long de cette cruelle épreuve, la France s'associe aujourd'hui à votre joie »*, écrit notamment M. Giscard d'Estaing.

Le président de la République a également félicité le président algérien, M. Chadli Bendjedid, pour le « rôle éminent » joué par son pays dans le dénouement « de cette douloureuse affaire ».

Enfin, le Quai d'Orsay a publié mardi le communiqué suivant :

« La France se réjouit de la libération des diplomates à l'ambassade américaine en Iran, qui met enfin un terme à une situation aussi douloureuse sur le plan humain que contraire aux principes du droit international et aux règles qui s'imposent aux rapports entre Etats. Elle rend hommage au rôle joué par l'Algérie dans la négociation de cet accord.

» Le dénouement de cette affaire favorisera la reprise des relations normales entre l'Iran et la communauté internationale. La France, en ce qui la concerne, est disposée, comme elle l'a toujours déclaré, à développer avec l'Iran des relations répondant aux intérêts des deux pays.

» Cette épreuve démontre aussi la nécessité, pour la communauté internationale, de prendre des mesures plus rapides et plus énergiques pour que soient respectées les règles du droit et éviter le renouvellement de situations inacceptables. »

Un rôle discret mais actif

Les remerciements du président Carter au président de la République, au gouvernement et au peuple français s'expliquent par le rôle nécessairement discret, mais très actif, joué par la diplomatie française dans cette affaire, en particulier à son début.

De tous les gouvernements occidentaux, le gouvernement français était alors le seul qui pouvait se faire écouter à Téhéran, notamment par M. Bani Sadr, devenu président de la République, et par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, qui avaient passé de longues années d'exil en France et qui évitèrent le pire et même par l'entourage de l'imam Khomeiny auprès duquel l'ambassadeur de France M. Delaye, avait souvent accès.

Enfin la France fut un des Etats les plus fermes en ce qui concerne les sanctions décrétées par la Communauté européenne et adoptées par la plupart des autres grands Etats occidentaux. Après la rencontre des Neuf à Naples, le 18 mai, la Grande-Bretagne, qui avait beaucoup développé son commerce avec l'Iran, refusa cependant de donner un effet rétroactif à dater de la prise des otages aux mesures d'embargo commercial. Cette décision n'empêchera d'ailleurs pas la fermeture de l'ambassade de Grande-Bretagne en Iran et, par conséquent, la rupture de communications utiles entre Londres et Téhéran. Les relations personnelles toujours distantes entre MM. Carter et Schmidt peuvent expliquer que la R.F.A. n'a apparemment pas eu droit à l'expression de la gratitude du président américain sortant. — M.D.

LES ORGANES DE PRESSE DES CINQ GRANDES PUISSANCES NE POURRONT PLUS EXERCER LEURS ACTIVITÉS EN IRAN A PARTIR DU 11 FÉVRIER

Téhéran (*A.F.P.*). — Le ministère iranien de l'orientation nationale, responsable de la presse internationale, a indiqué à l'A.F.P. que les organes de presse de cinq pays — Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France et Chine — ne pourraient exercer leurs activités en Iran à partir du 11 février prochain.

Interrogé sur les raisons de cette décision, un fonctionnaire du ministère a déclaré qu'elle avait été prise par le ministère des affaires étrangères en raison de l'attitude des gouvernements de ces cinq pays. Il n'a pas donné d'autres précisions.

Le 11 février marquera le deuxième anniversaire de la révolution islamique.

LES MODALITÉS DE L'ACCORD FINANCIER

Les intérêts des grandes banques américaines semblent avoir été sauvegardés

Les Etats-Unis ont transféré, mardi 20 janvier à l'aube, en l'espace de quarante minutes, par un jeu d'écriture électronique, près de 8 milliards de dollars à la Banque d'Angleterre pour obtenir la libération des otages, a révélé, mardi soir, M. Edmund Muskie, dont l'A.F.P. rapporte les propos. Il s'est agi là, a souligné l'ancien secrétaire d'Etat, du « plus important transfert de fonds privés jamais entrepris ».

La même dépêche ajoute que, sur un total de 7,977 milliards, quelque 2,8 milliards ont été immédiatement mis à la disposition de l'Iran, cependant que 3,7 milliards étaient aussitôt retransférés à la Banque fédérale de réserve de New-York pour rembourser, en totalité, les prêts consentis antérieurement à l'Iran par des syndicats bancaires internationaux.

Selon notre confrère londonien le « Financial Times », l'Iran ne toucherait effectivement que 2 milliards de dollars, une fois accomplies les opérations de compensation. Il ne semble pas que l'on puisse, avant un certain temps, faire le bilan d'un accord d'une grande complexité. Une chose apparaît à peu près certaine : sans doute dans le souci de restaurer son crédit international, en vue de nouvelles opérations d'emprunt, l'Iran a respecté ses engagements précédemment contractés auprès des grandes banques américaines. C'est un point auquel les milieux bancaires européens et japonais ne resteront pas non plus insensibles.

La lumière commence à se faire timidement sur l'accord financier conclu entre les Etats-Unis, l'Iran et l'Algérie au sujet de la restitution par les Américains des avoirs iraniens gelés depuis le 14 novembre 1979, à la suite de la prise des otages aujourd'hui libérés. Ce n'est pas avant plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, que l'on connaîtra en détail les dispositions d'un arrangement rendu plus compliqué par la méfiance réciproque des deux pays les plus intéressés. Comme on le sait, la pièce centrale du dispositif est l'ouverture, auprès de la Banque d'Angleterre, de plusieurs comptes au nom de la République d'Algérie. Ces comptes reçoivent les avoirs débloqués par les Etats-Unis, l'Algérie s'étant engagée à faire respecter par l'Iran l'ensemble des clauses arrêtées avant que les fonds en question ne soient transférés aux mains des autorités iraniennes.

Le chiffre même sur lequel porte l'accord n'est pas révélé, et l'on sait les difficultés de dernier moment soulevées par le négociateur iranien, M. Behzad Nabavi, qui accusait les banques américaines d'une manœuvre destinée à limiter à 8 milliards de dollars le montant des restitutions.

C'est alors à un total proche de 8 à 9 millions de dollars, que l'on estimait le montant des sommes qui doivent être déposées aux comptes ouverts à la Banque d'Angleterre :

● 2,3 milliards de dollars représentant la valeur de l'or iranien aux Etats-Unis, ainsi que certains titres déposés auprès de la Banque fédérale de réserve. C'est non pas la contre-valeur, mais l'or lui-même que la Banque d'Angleterre recevra pour transfert ultérieur en Iran. On parle de 1,6 million d'onces sur un total de 4,3 millions d'onces officiellement possédées par l'Iran (1).

● Environ 5,5 milliards, au titre des dépôts que possédait l'Iran dans les filiales à l'étranger des banques américaines. Ces filiales étaient principalement situées à Londres, à Paris et à Francfort. La plus grosse partie, et de loin, se trouvait déposée à Londres, à concurrence, dit-on, de 3,5 milliards.

● Quant aux 2 à 2,5 milliards, qui représentent les dépôts gelés dans les banques américaines situées aux Etats-Unis, ils doivent être transférés au fur et à mesure qu'ils deviendront disponibles, pour moitié en Iran et pour l'autre au compte ouvert à la Banque d'Angleterre (de telle sorte, a précisé de son côté M. Miller, secrétaire au Trésor de M. Carter, que ce compte ne tombe pas au-dessous de 1 milliard de dollars).

Il aurait été entendu que l'Iran toucherait les intérêts sur ces fonds gelés pendant quatorze mois (mais paierait, en contrepartie, les intérêts attachés aux emprunts contractés précédemment auprès de banques américaines). Lorsque le blocage était intervenu, les banques s'étaient remboursées sur ces dépôts des crédits qu'elles avaient préalablement consentis à l'Etat iranien ou aux grandes entreprises nationales de ce pays. Pour la plupart de ces banques, le montant des dépôts dépassait le montant des crédits en question. Seules quelques banques de moindre importance avaient accordé des crédits d'une valeur supérieure aux dépôts iraniens constitués chez elles. Ces opérations de compensation ont donné lieu à de nombreux litiges. Toutes les procédures en cours seront abandonnées, mais une instance d'arbitrage internationale, dont la composition est acceptée par les parties, tranchera. Les dépôts iraniens se trouvaient principalement dans les grandes banques suivantes : la Chase Manhattan Bank of America, Maufacturers Hanover, Morgan, Bankers Trust.

Une partie de ces fonds doivent servir à rembourser des emprunts précédemment contractés auprès de syndicats de banques. Il pourrait s'agir de plusieurs milliards de dollars. En revanche, il apparaît douteux que seront remboursés de nombreux crédits accordés à des sociétés moyennes iraniennes qui depuis la révolution ont fait faillite ou en tout cas sont hors d'état de payer leurs dettes à leurs fournisseurs américains. Certains juristes soulèvent déjà aux Etats-Unis la légalité des engagements pris dans ce domaine par les négociateurs du président Carter...

La fortune du chah

On rapporte que depuis une quinzaine de jours les grandes banques ont emprunté sur le marché de l'eurodollar pour se procurer les ressources d'appoint nécessaires afin d'être en mesure de transférer à la Banque d'Angleterre le montant des dépôts qui leur sont réclamés.

Cet ensemble de dispositions et d'autres encore qui sont stipulées dans les documents officiels sont conformes à la résolution en quatre points votée le 2 novembre par le Parlement iranien. L'accord comprend l'engagement pris par les Etats-Unis de *« rétablir l'Iran dans une situation financière aussi proche que possible de celle qu'elle avait avant le 14 novembre 1979 »*. Il comporte aussi l'arrêt de toutes les sanctions commerciales.

Parmi les autres points sur lesquels un accord de principe a été signé, figure encore la question de la fortune du chah aux Etats-Unis. Le gouvernement américain s'est engagé à interdire la vente ou la mise en hypothèque des biens possédés par le chah sur le territoire américain, et cela aussi longtemps que les tribunaux n'auront pas statué sur la question de savoir qui en est aujourd'hui propriétaire légal, la famille du chah ou l'Etat iranien. Il est possible, du reste, que les biens du chah situés aux Etats-Unis mêmes ne soient pas aussi importants que la rumeur publique a pu le laisser croire. *« Les Etats-Unis sont un des pays où le fisc est le plus efficace ; il existe d'autres pays où les impôts sont moins lourds et le secret bancaire de règle : c'est là, sans doute, qu'il faut chercher les biens du chah »*, dit un banquier de Wall Street. On rappelle, par ailleurs, que, l'hiver dernier, un emprunt de la ville de Zurich avait été en partie souscrit par la famille du chah.

L'accord stipule encore que les otages ne pourront pas poursuivre l'Etat iranien pour dommages et intérêts. C'est là une des clauses auxquelles, semble-t-il, les Iraniens tenaient le plus. Elle est formulée de telle sorte qu'elle prévoit l'interdiction de poursuites judiciaires menées par d'autres personnes que les otages contre l'Iran.

PAUL FABRA.

(1) Les réserves métalliques de nombreuses banques centrales sont, en totalité ou en partie, déposées à Fort-Knox.

PROCHE-ORIENT

Un soutien accru à l'O.L.P.

(Suite de la première page.)

Selon certaines indiscrétions, le document comporte notamment les points suivants :

● *La résolution 242 du Conseil de sécurité* qui a servi de base à toutes les tractations israélo-arabes depuis plus de treize ans est proclamée *« non valable pour résoudre le conflit du Proche-Orient et le problème palestinien »*. Il est vrai que l'O.L.P a toujours exigé l'annulation, ou pour le moins l'amendement, du texte onusien en faisant valoir qu'il passait sous silence les revendications palestiniennes. L'innovation dans la résolution de la conférence islamique réside dans le fait que nombre de pays, en particulier arabes, qui avaient accepté, explicitement ou implicitement, la validité de la résolution 242, s'associent désormais à l'opposition de la centrale des fedayin. Ainsi, on repartirait de zéro dans la recherche d'un règlement du conflit israélo-arabe.

● *L'arme du pétrole* est pour la première fois brandie pour menacer les Etats qui continueraient à s'unir d'une manière ou d'une autre à la *« politique expansionniste et raciste »* de l'Etat d'Israël. Certes, le texte adopté à Taef ne parle pas d'interruption de la production de l'or noir, n'utilise pas non plus le terme d'embargo, et se contente de citer nommément le pétrole comme l'une des ressources qui devraient être mises à profit pour *« libérer Jérusalem et les territoires occupés »*.

Comme nous l'expliquait M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie de l'O.L.P., *« il y a mille façons d'infliger des sanctions pétrolières aux amis d'Israël »*. Un exemple : réduire d'une manière draconienne, sous un prétexte ou un autre la fourniture du naphte à un client traditionnel.

● *Des sanctions économiques* allant jusqu'à la rupture des relations commerciales seraient prévues pour les Etats qui accepteraient de reconnaître, même implicitement, Jérusalem comme la capitale d'Israël. A cet égard, tout gouvernement étranger serait considéré « coupable » si ses représentants devaient présenter leurs lettres de créance à Jérusalem, accomplir des visites officielles, engager des négociations ou signer un quelconque accord dans la ville sainte. Ces dispositions sont présentées comme étant non seulement une *« mesure de rétorsion »* à l'annexion juridique de Jérusalem par le gouvernement de M. Begin, mais aussi comme un moyen de persuader les puissances étrangères hostiles à la cause arabe, ou neutres dans le conflit, d'adopter une *« attitude amicale à notre égard »*.

Selon une proposition distincte, présentée conjointement par la Syrie et l'O.L.P., les Etats s'engagent à stipuler dans tout accord commercial conclu individuellement ou collectivement avec Israël que les territoires occupés sont exclus du champ d'application de cet accord.

● *Un bureau de boycottage islamique*, analogue à celui instauré par la Ligue arabe il y a une trentaine d'années, serait créé. Son objectif : *« Interdire toute activité en terre d'islam aux sociétés étrangères qui entretiendraient des relations économiques, commerciales ou financières avec Israël. »* La « liste noire » établie par la Ligue arabe servirait de base à celle que constituerait la quarantaine de pays membres de l'O.C.I. (Organisation des conférences islamiques).

● *Tous les Etats seront invités instamment à interdire l'émigration des juifs en Israël*, faute de quoi ils seraient taxés de comportement « inamical » à l'égard du monde islamique. Cette clause concerne essentiellement l'Union soviétique.

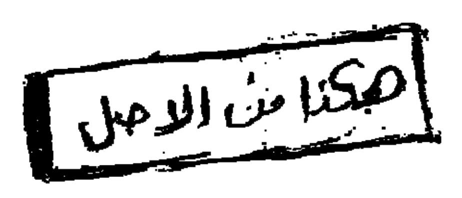
● *La conférence islamique accentuera son soutien à l'O.L.P.* Non seulement elle réaffirmera sa reconnaissance de l'organisation des fedayin comme étant l'*« unique représentant légitime du peuple palestinien »*, mais elle stipulera : *« L'O.L.P. a le droit absolu de participer d'une manière indépendante, et sur le même pied d'égalité que d'autres délégations, à tous les congrès, activités, réunions internationaux ayant trait à la cause palestinienne et au conflit israélo-arabe (...), et aucun accord ou règlement global ne sera tenu pour valable sans la participation et l'approbation explicite de l'O.L.P (...) Aucun autre pouvoir ne pourra prétendre représenter les Palestiniens ou négocier en leur nom (...). »*

Ce texte est visiblement dirigé contre l'*« option jordanienne »*, contre le projet du parti travailliste israélien de régler le conflit palestinien avec le roi Hussein, par-dessus la tête de l'O.L.P.

Nous apprenons, d'autre part, de source palestinienne, que l'O.L.P. recevra des pays musulmans une aide multiforme dans tous les domaines, y compris militaire. Des subsides de l'ordre de 300 à 400 millions de dollars seraient versés à la centrale des fedayin. En revanche, une proposition syro-palestinienne tendant à *« rouvrir tous les fronts militaires »* contre Israël a été repoussée par la majorité des ministres des affaires étrangères après que le représentant de la Jordanie et du Liban eurent exprimé leur opposition.

Tous les autres problèmes inscrits à l'ordre du jour ayant été rejetés dans l'ombre, le conclave islamique mérite bien le surnom qu'on lui a donné : *« Conférence sur la Palestine et Jérusalem »*.

ERIC ROULEAU.





AFRIQUE

Maroc

LA VISITE OFFICIELLE DE M. BARRE

« Paris est à l'avant-garde de l'Occident en ce qui concerne le Proche-Orient et Jérusalem »

nous déclare le premier ministre, M. Maati Bouabid

M. Raymond Barre devait quitter Paris, ce mercredi après-midi 21 janvier, pour une visite officielle de trois jours au Maroc en compagnie, notamment, de MM. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Dès son arrivée à Marrakech, prévue vers 18 heures, le premier ministre doit avoir un entretien en tête à tête avec son homologue marocain, M. Maati Bouabid. Il sera reçu en audience, jeudi, par le roi Hassan II. A l'hôtel Matignon, on indique que ce voyage se situe « dans un contexte politique opportun », qu'il constituera « un nouveau témoignage des excellents rapports entre les deux pays » et permettra « de consolider des relations déjà étroites et confiantes ». A la veille de la venue de M. Barre, M. Bouabid a répondu à nos questions.

« A la veille du sommet islamique de Taef, comment jugez-vous la politique de la France et celle de l'Europe au sujet du Proche-Orient et de Jérusalem ?

— Le Maroc accorde une importance particulière à cette conférence. Le roi Hassan II présidant le comité al-Qods (Jérusalem), il nous importe au plus haut point de mobiliser le plus d'appuis possibles à la juste cause arabe et palestinienne. Nous estimons que le gouvernement français est à l'avant-garde des positions du monde occidental en ce qui concerne le Proche-Orient et Jérusalem.

» Malgré son caractère progressiste, la position française reste néanmoins très en retrait des revendications arabes et musulmanes. Cela n'a pas empêché la France de contribuer largement, lors des conférences de Tunis et de Luxembourg, à la nouvelle prise de position européenne, qui découle, elle-même, d'une nouvelle réflexion sur la question du Proche-Orient et d'une meilleure compréhension de ses données.

— La France et le Maroc, importateurs de pétrole irakien, entretiennent des relations d'amitié et de coopération avec Bagdad. Leurs positions concordent-elles sur le conflit irano-irakien ?

— Cette guerre fratricide constitue pour nos deux pays un sujet d'inquiétudes et de préoccupations parce qu'elle embrase une zone stratégique vitale pour le trafic maritime, le commerce international, le maintien de la paix et la stabilité internationale. C'est pourquoi le Maroc et la France souhaitent que ce conflit — qu'ils suivent de très près — soit réglé au plus vite par des voies pacifiques.

» Cela dit, un certain nombre de données rendent le Maroc particulièrement sensible à cette guerre. Je fais abstraction de cet élan du cœur qui nous incite à soutenir nos frères irakiens et de l'impératif de solidarité qui devrait commander l'attitude de tous les pays arabes, parce que je pense que, lorsqu'un ami et frère a tort, il ne faut pas hésiter à le lui dire. Or nous avons l'intime conviction que l'Irak est dans son bon droit et défend un principe capital aux yeux de tout Marocain : celui de l'intégrité territoriale. Comment une telle cause ne serait-elle pas chère au cœur du Maroc qui est le pays qui a le plus souffert dans le monde du morcellement colonial et auquel une guerre injuste est imposée depuis cinq ans pour remettre en cause son intégrité territoriale ?

— Depuis l'amélioration des relations franco-algériennes, on a évoqué à maintes reprises une éventuelle médiation de la France dans le conflit du Sahara occidental. Comment envisagez-vous une telle médiation ?

— Vous savez que les Forces armées royales ont une totale maîtrise du terrain. Ni les incursions du Polisario, ni ses opérations-suicides, ni ses communiqués triomphalistes n'y changeront rien. Le Polisario est en train de se désintégrer, et ni les pétrodollars ou les pétrodinars, ni les armes sophistiquées n'y peuvent rien. En outre, tous les Marocains sont farouchement déterminés à ne pas permettre la remise en cause de leur souveraineté sur les provinces du sud.

» Enfin, le Maroc n'a jamais cessé de prôner un règlement pacifique à travers un processus de dialogue et de négociations avec l'Algérie, car il revient en dernier ressort à ces deux pays de décider l'arrêt du conflit. Nous serions particulièrement heureux qu'un pays comme la France, qui connaît parfaitement, et peut-être mieux que quiconque, le fond du problème, participe à la mise en train d'un tel processus, soit directement, soit dans le cadre d'une action commune de la C.E.E., soit conjointement avec d'autres pays jouissant d'un même capital de confiance tels que la Tunisie et l'Arabie Saoudite.

Rabat et la C.E.E.

— L'adhésion prochaine de l'Espagne et celle du Portugal à la C.E.E., venant après l'entrée de la Grèce, préoccupent le Maroc, qui craint la concurrence de ces pays pour ses exportations agricoles vers le Marché commun. Aborderez-vous ce sujet avec le premier ministre français ?

— Oui, mais nous parlerons aussi du bilan que nous avons pu dresser de l'application de l'accord de coopération qui nous lie à la C.E.E. depuis 1976 et qui n'a pas répondu à tous nos espoirs. Nous constatons, par exemple, l'érosion des avantages octroyés pour nos agrumes par la quasi-généralisation des concessions tarifaires à d'autres partenaires ; la protection excessive de productions maraîchères de la communauté obtenues artificiellement à un prix considérable (gaso-tomates...) ; le montant très élevé des aides accordées, par exemple, au concentré de tomates qui a abouti à l'arrêt total de nos importations vers la C.E.E. et à des pratiques de dumping sur le marché international ; les barrières protectionnistes élevées face à nos exportations de textiles en violation de l'esprit et de la lettre de l'accord de 1976...

» Alors que le marché de la C.E.E. devait nous permettre d'élargir le volume de nos exportations et de financer, par conséquent, nos importations énergétiques, nous constatons que notre déficit commercial vis-à-vis de la C.E.E. se maintient à près de 3 milliards de dirhams (1), soit près de 40 % de notre déficit commercial global. Or, sans le pétrole, 70% de nos importations viennent de la C.E.E. et sont constituées principalement de biens manufacturés. Il est donc indispensable que nous revenions aux objectifs tracés par l'accord de 1976.

» Pour ce qui est de l'Europe des Douze, nous savons qu'elle est appelée à devenir auto suffisante pour les principales productions que nous commercialisons à l'heure actuelle sur le marché communautaire, mais nous pensons aussi qu'il n'est de l'intérêt de personne qu'en s'élargissant l'Europe sacrifie sa composante sud-méditerranéenne, car cela risque de déséquilibrer toute la région. Nous estimons qu'il existe des solutions pour sauvegarder nos acquis à condition de dépasser certaines contingences « locales ».

— Comment envisagez-vous l'avenir des relations économiques franco-marocaines ?

— Depuis 1973, date du lancement du plan triennal de transition, caractérisé par une pause des investissements publics et privés, la valeur des biens d'équipement importés en 1979 a représenté à peine 67 % du niveau de 1977 cela explique que le volume des exportations françaises au Maroc ait baissé au cours des deux dernières années. En revanche, la part de la France dans nos importations totales de biens d'équipement s'est maintenue au même niveau de 37 % en 1978 par rapport à 1977, et a même progressé en 1979 en passant à 43 %. Ainsi, en dépit d'une conjoncture particulière, la France est restée notre principal fournisseur de biens d'équipement et de consommation.

» Pour ce qui est de l'avenir, je vous rappelle que nous sommes en passe d'adopter le plan quinquennal 1981-1985, qui prévoit une relance importante de notre croissance économique, dans laquelle les entreprises françaises pourraient prendre une part importante.

— Quelle sera la place de la langue et de la culture françaises dans le Maroc de demain ?

— Le Maroc est une réalité historique et politique : c'est un pays arabe et sa langue nationale et officielle ne peut être que l'arabe. Mais l'ouverture sur le monde lui impose la connaissance et l'usage de langues étrangères. La logique voudrait que parmi ces langues le français soit privilégié. En effet, pour des raisons historiques, il existe ici une infrastructure culturelle et éducative française appréciable et un milieu social francophone réceptif. Toutefois, au sein de la communauté internationale, les langues se livrent à une véritable compétition. Aussi, le français ne doit-il pas se contenter d'être une langue de mondanités mais devrait devenir un véritable instrument de communication international. Il appartient donc à la France d'œuvrer en vue de préserver et de développer la position et la vocation internationales de sa langue. »

Propos recueillis par ROLAND DELCOUR.

(1) 1 F = 0,96 dirham.

● *Une délégation du Comité de lutte contre la répression au Maroc* (14, rue Nanteuil, 75015 Paris) et Mᵉ France Weyl, représentant l'Association internationale des juristes démocrates, se sont rendus le mardi 20 janvier à l'hôtel Matignon pour remettre au premier ministre avant son départ pour Rabat la première liste d'une pétition internationale lancée à l'appel des familles des détenus pour la libération des prisonniers politiques marocains. Cette démarche est destinée à *« attirer à nouveau l'attention sur le Maroc où persistent l'absence de libertés démocratiques et de graves atteintes aux droits de l'homme, malgré la libération de quatre-vingt-neuf prisonniers durant l'été 1980 ».*

République Sud-Africaine

LES DEUX PRINCIPALES PUBLICATIONS NOIRES SONT INTERDITES

(De notre correspondant)

Johannesburg. — Les autorités de Pretoria viennent d'interdire définitivement les deux plus importants journaux lus et rédigés par des Noirs : le *Post Transvaal*, troisième quotidien du pays, et l'hebdomadaire *The Sunday Post*.

Avec des tirages respectifs de cent douze mille et cent dix-huit mille exemplaires, ces deux publications comptaient plus de deux millions de lecteurs, recrutés pour l'essentiel dans les faubourg et les townships des environs de Johannesburg et Pretoria. L'un et l'autre appartiennent au groupe de presse anglophone Argus, dont le P.-D.G., M. Hal Miller, s'apprêtait à engager la procédure de republication lorsque M. Chris Heunis, ministre de la l'intérieur, a déclaré : *« Le gouvernement n'a pas les moyens légaux d'entraver cette procédure, mais si les deux journaux reparaissent ils seront immédiatement interdits. »* Persuadé que la décision avait en fait été prise avant la grève des employés qui avait provoqué une interdiction provisoire le 24 décembre (*le Monde* des 26 et 31 décembre), M. Miller s'est incliné, annonçant que la procédure de republication ne serait pas poursuivie.

Le *Post Transvaal* et le *Sunday Post*, qui emploient deux cent soixante-dix personnes, avaient recueilli les lecteurs de deux autres journaux noirs, interdits en octobre 1977, *The World* et *The Weekend World*. A l'époque, le ministre de la justice s'était publiquement plaint d'un éditorial du *World* concernant la mort, dans les geôles de la police de la sécurité, du dirigeant noir Steve Biko. Chacun alors avait pu lier l'interdiction à cette affaire. Cette fois, le gouvernement n'a fourni aucune raison concrète à la mesure qui frappe les deux publications.

Cette affaire provoque l'irritation de la quasi-totalité de la profession — y compris la grande presse afrikaner — le courroux du parti d'opposition blanc et la fureur de la population noire et de ses dirigeants. L'évêque africain Desmond Tutu, qui, ironie du sort, s'est vu le même jour restituer le passeport qu'on lui avait retiré en mars dernier, s'est exclamé : *« Ils n'apprendront donc jamais. »*

PATRICE CLAUDE.

LA « FUSION » DU TCHAD ET DE LA LIBYE

Il est absurde de nous prêter un désir d'annexion

nous déclare le neveu du colonel Kadhafi

Des combats opposent encore au Tchad, selon des informations parvenues à Paris, la force d'intervention libyenne à des éléments tchadiens, d'obédience non précisée, près de Biltine, au nord d'Abéché (région est), et à Arrada, dans le centre du pays. Dimanche, un Mig libyen s'était écrasé en territoire tchadien, au nord-ouest de la capitale.

M. Goukouni Oueddeï, président du gouvernement provisoire (GUNT) est arrivé, mardi soir 20 janvier, à Tripoli, où il se rend à nouveau en visite officielle au moment où, de N'Djamena, l'A.F.P. fait état de la « préoccupation » inspirée aux autorités par la présence libyenne. L'agence officielle de presse tchadienne a publié, intégralement, le communiqué de Lomé condamnant la « fusion » avec la Libye. Pour sa part, M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération, s'est dit convaincu, mardi, à Paris, au cours de la cérémonie traditionnelle de la présentation des vœux, que « les Tchadiens chasseront eux-mêmes les Libyens ».

Au terme du Congrès général du peuple (instance législative suprême de la Libye), le colonel Kadhafi a amorcé la riposte à ses détracteurs, en expliquant que ces derniers avaient mal traduit et interprété le terme arabe de « *fusion* » avec le Tchad, car il s'agissait de l'union de deux peuples frères et voisins et non d'une unité organique entre deux Etats, et encore moins d'une annexion de l'ancienne colonie française.

Dans le même temps, le « guide de la révolution libyenne » a envoyé à Paris, à titre officieux, un des membres de sa famille qui lui est le plus cher, Si Ahmed Kadhafi, son neveu, pour qu'il s'explique si possible au plus haut niveau.

« *Pourquoi*, nous a-t-il déclaré mardi 30 janvier, *faites-vous autant de bruit autour de nous ? Notre pays est vaste, riche et plein de ressources. Pourquoi voudrait-il annexer le Tchad ? C'est absurde. Ce pays était déchiré par la guerre depuis des années, et nous l'avons aidé à y mettre un terme. Pour la première fois depuis longtemps, les Tchadiens ne se battent plus. On devrait nous remercier de l'aide que nous leur avons apportée et que nous sommes prêts à leur fournir pour reconstruire leur pays.* »

— Le colonel Kadhafi a dit du Tchad qu'il constituait un « *espace vital* » pour la Libye. En Europe, cela ne peut qu'évoquer de mauvais souvenirs.

— *On a mal interprété ses propos. Le Tchad est notre voisin, et il est peuplé en grande partie de musulmans. Nous ne pouvons être indifférents à ses problèmes. Nous sommes des musulmans et nous sommes pour la libération et le rapprochement des musulmans. Qu'y a-t-il de répréhensible à cela ? Nous avons dit que nous comprenions que la France avait des intérêts en Afrique. Mais elle devrait se rendre compte, de son côté, que nous sommes un pays africain et que nous ne pouvons être indifférents au sort de l'Afrique. Nous souhaitons nous expliquer avec la France, mettre cartes sur table, exposer nos intentions et discuter de nos problèmes avec elle. Mais depuis des semaines la France semble éluder toute rencontre. Nous ne comprenons pas cette réaction, alors que nous avons beaucoup de respect pour sa politique arabe et méditerranéenne et sa compréhension du peuple palestinien.*

— Sans doute, mais les Libyens ont mis à sac l'ambassade de France à Tripoli en février 1980.

— *Nous avons dit que nous paierions les réparations. En outre, nous avons multiplié les gestes de bonne volonté. Les accords pétroliers conclus avec M. Chalandon constituent un avantage important pour la France ; il a d'ailleurs été vivement ressenti par les Etats-Unis. Nous avons décidé aussi d'importer au minimum trente mille voitures Peugeot ; ce n'est pas négligeable.* »

Si Ahmed Kadhafi souligne ensuite que la plupart des pays africains qui accusent la Libye de vouloir constituer un empire saharien lui reprochent aussi de faire le jeu de l'Union soviétique. « *Or*, dit-il, *si nous avons de bonnes relations avec l'U.R.S.S., c'est parce qu'elle soutient la cause arabe. Les pays modérés qui nous font des reproches ne veulent pas voir que nous avons aussi de bonnes relations avec l'Europe et qu'il en aurait été de même avec les Etats-Unis s'ils ne soutenaient pas Israël contre les Arabes.* »

PAUL BALTA.

EUROPE

Pologne

Solidarité confirme la grève d'avertissement du jeudi 22 janvier et invite à ne pas travailler le samedi 24

Alors qu'une nouvelle épreuve de force se prépare entre le syndicat indépendant Solidarité et le pouvoir sur le problème des « samedis libres » en raison de la méfiance croissante des ouvriers devant les lenteurs et les limites du renouveau, Moscou continue de vitupérer contre les « forces antisocialistes polonaises ».

Ainsi, la Literatournaya Gazeta *de ce mercredi 21 janvier s'en prend avec virulence aux animateurs du KOR, MM. Kuron et Michnik, et à M. Moczulski, président du Mouvement de la confédération de la Pologne indépendante, emprisonné depuis l'automne. L'organe des écrivains affirme que M. Kuron* « cherche à faire passer ses conceptions antisocialistes parmi les travailleurs » *et reproche à M. Michnik de miner la base économique du régime et de saper le socialisme par une* « infiltration graduelle dans le système aux seules *fins de l'ébranler de l'intérieur* ».

Gdansk. — Les possibilités de circonscrire la crise provoquée par l'affaire de la semaine de cinq jours s'amenuisent toujours plus. Après l'entrevue infructueuse de lundi entre le gouvernement et les dirigeants *du syndicat indépendant*, la commission nationale de coordination du mouvement, réunie mardi 20 janvier à Gdansk, a, en effet, *durci* ses positions au terme de débats souvent confus.

De notre envoyé spécial

Elle a, cette fois-ci, décidé d'appeler à ne pas se rendre au travail samedi, alors qu'à la veille du 10 janvier (précédent samedi déclaré ouvrable par les autorités), elle avait seulement annoncé qu'elle soutiendrait les travailleurs qui auraient décidé de rester chez eux. Le mot de grève n'a pas été prononcé, contrairement *au souhait* de nombreux délégués, mais c'est bien de cela qu'il s'agit.

L'épreuve de force, qui sera précédée d'une « *grève d'avertissement* » *de quatre heures jeudi* à Gdansk, est donc engagée. En elle-même, elle ne sonne pas l'heure de l'affrontement dans un pays qui commence à s'habituer aux débrayages. Ferme *sur les principes — le respect des* engagements pris en août, — mais souple sur leur application, la commission nationale a d'ailleurs admis l'idée de repousser à l'année prochaine la *semaine* de *quarante* heures et d'accepter, pour 1981, une durée du travail de quarante et une heures trente, dont la répartition serait à discuter (*le Monde* du 20 janvier). Il *s'agirait alors* d'une demi-mesure entre la position du gouvernement (un samedi férié sur deux) et celle du syndicat.

Mais, en l'état actuel, il semble que le pouvoir *soit décidé à faire preuve* d'autorité et à tester les capacités de mobilisation du syndicat avant d'éventuelles concessions. Le jeu est dangereux dans la mesure où la radicalisation, constante depuis août, s'est fortement accrue ces dernières semaines pour trois raisons. Les retards apportés à l'application des accords de Gdansk d'abord, notamment dans l'élaboration des nouvelles lois sur le droit syndical et sur la censure ; la fin de poursuites pour délit d'opinion et l'accès aux moyens d'information. La montée de l'agitation paysanne ensuite, qui, partie de la région de Rzeszow dans le Sud-Est, a tendance à s'étendre. La multiplication, enfin, des demandes de sanctions contre les responsables locaux corrompus ou incompétents.

Plus que la question des samedis, qui ne fait que concentrer la défiance des syndicalistes et des ouvriers, c'est ce ralentissement du « *renouveau* » et ses limites qui suscitent *l'inquiétude et la nervosité.* Voulant sérier les problèmes, malgré, là aussi, les réticences de nombreux délégués qui auraient, au contraire, souhaité en faire un tout, la commission *nationale a appelé le pouvoir à* ouvrir aussitôt des négociations sur la question des samedis, puis sur les autres questions d'ici quinze jours. En attendant, les organisations de *base de Solidarité sont appelées à* la fois à faire le point dans leur région de l'application des accords de cet été et à soutenir les paysans dans leur lutte pour la reconnaissance *du droit à se syndiquer.*

De chaque côté, et sans enthousiasme de la *part des dirigeants de* Solidarité, on se prépare à une partie de bras de fer politique — sans être sûr de pouvoir empêcher qu'elle ne se transforme en pugilat sur un fil.

BERNARD GUETTA.

Danemark

M. JOERGENSEN REMANIE SON GOUVERNEMENT

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Anker Joergensen, a remanié, mardi 20 janvier, son gouvernement minoritaire social-démocrate, profitant de la nomination à la Commission européenne de Bruxelles du ministre de l'agriculture, M. Dalsager. Le cabinet compte quatre nouveaux ministres.

En opérant ce remaniement, M. Joergensen semble avoir renoncé à la possibilité de constituer — du moins dans un avenir prochain — un gouvernement de coalition avec un ou deux autres partis comme le bruit en avait couru régulièrement depuis un an. — C. O.

LE NOUVEAU CABINET

Premier ministre : M. Anker Joergensen.

Affaires étrangères : M. Kjeld Olesen.

Finances : M. Svend Jacobsen.

Economie : M. Ivar Noergaard.

Industrie : M. Erlin Jensen.

Intérieur : M. Henning Rasmussen (2) (qui cumulait auparavant l'intérieur et la justice).

Affaires culturelles et nordiques : Mme Lise Oestergaard.

Cultes et affaires groenlandaises : Mme Tove Lindbo Larsen (1) (remplace M. Joergen Peder-Hansen (3).

Affaires sociales : Mme Ritt-Bjerregaard.

Justice : Ole Espersen (1) (remplace M. Henning Rasmussen).

Enseignement : Mme Dorte Bennedsen.

Environnement : M. Erik Holst.

Agriculture : M. Bjoern Westh (1) (qui remplace M. Poul Dalsager).

Travaux publics : M. Jens Risgaard Knudsen.

Défense : M. Poul Soegaard.

Travail : M. Svend Auken.

Logement : M. Erling Olsen.

Impôts : M. Mogens Lykketoft (1) (remplace M. Karl Hjortnaes).

Energie : M. Poul Nielson.

Pêche : M. Karl Hjortnaes (2) (auparavant ministre des impôts).

(1) Nouveau ministre.
(2) Change d'attribution.
(3) M. Hansen est le seul à quitter le gouvernement.

A TRAVERS LE MONDE

Ouganda

● LEVEE DU COUVRE-FEU A KAMPALA. — Le couvre-feu en vigueur à Kampala et dans les environs de la capitale ougandaise depuis septembre 1979 a été levé, a annoncé, vendredi 16 janvier, la radio ougandaise. — *(A.F.P.)*

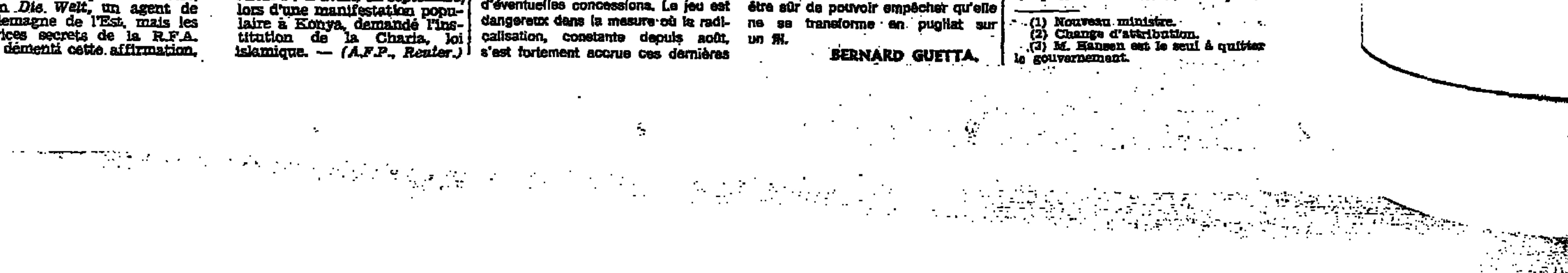
R.F.A.

● UN AGENT DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ouest-allemands (B.N.D.), disparu le 31 décembre dernier, a-t-on appris, mardi 20 janvier, à Bonn. Connu sous le nom de Gandner, il pourrait être, selon *Die Welt*, un agent de l'Allemagne de l'Est, mais les services secrets de la R.F.A. ont démenti cette affirmation, et déclaré que Gandner s'était peut-être suicidé pour des raisons personnelles. — *(A.F.P.)*

Turquie

● DEUX CENT VINGT-TROIS MANDATS D'ARRET *ont été* lancés, le mardi 20 janvier, à Istanbul contre des membres du *DISK*, centrale syndicale de gauche, accusés d'avoir tenté d'établir un régime communiste. M. Necmettin Erbakan, ancien président du parti national turc, de tendance intégriste musulmane, inculpé de trafic d'héroïne, a été acquitté le même jour, mais reste détenu et sera jugé pour avoir « *sapé le caractère laïc de l'Etat* » : il avait, en septembre, lors d'une manifestation populaire à Konya, demandé l'institution de la Charia, loi islamique. — *(A.F.P., Reuter.)*







OUGANDA :

MAINTENANT IL LEUR FAUT DES CHARRUES

Grâce à vous, une victoire contre la faim a été remportée en Ouganda. Les secours alimentaires sont arrivés et ils ont été distribués. La famine est enrayée. Il faut maintenant l'empêcher de revenir.

Dans le Jie et la Labwor, deux districts de quarante mille habitants chacun, depuis le mois d'août 1980, Action Internationale Contre la Faim aide les Karamajongs à remettre leur pays en route.

VOUS POUVEZ ASSURER LEUR AVENIR

Avec une équipe de sept personnes bénévoles, de cinq camionnettes et quarante mille francs par mois, **A.I.C.F.** a distribué cinquante-cinq tonnes de vivres par semaine et obtenu en échange la reconstruction par les villageois eux-mêmes de quarante grands réservoirs d'eau, cent cinquante kilomètres de routes, trois gués et quatre écoles. **A.I.C.F.** a également distribué quatre mille bêches et fait vacciner douze mille bovins.

Grâce à vous, **A.I.C.F.** dispose des fonds nécessaires pour poursuivre son action en Ouganda jusqu'à fin février.

Mais le temps des labours est en mars et celui des moissons n'est qu'en août. Il faut donc distribuer des vivres jusque là, et aider à remettre au travail les paysans, les commerçants et les fonctionnaires.

Pour cela, il faut, avant le 20 février, envoyer une nouvelle équipe de huit personnes. Et surtout, il faut acheminer d'urgence quatre cents charrues, chaque charrue servant au labour d'un village entier.

Une charrue, c'est deux cents francs. Avec deux cents francs, un village peut donc reconstruire son avenir.

ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM
156, rue de Rivoli - 75001 PARIS



DES CHARRUES POUR L'OUGANDA

NOM ______________________________

ADRESSE ______________________________

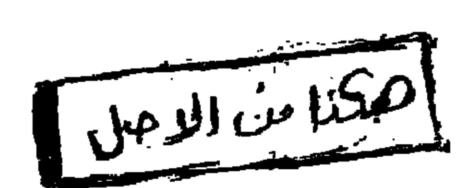
Oui, je soutiens la campagne humanitaire d'Action Internationale Contre la Faim.

Adressez votre participation

par chèque bancaire : à l'ordre d'A.I.C.F.

par C.C.P. : A.I.C.F. 4 997 16 A PARIS.

Ou la déposer auprès des guichets des Banques Populaires.



Le Monde

politique

Les inscriptions sur les listes électorales

M. Marchais dénonce « la machination ourdie par M. Giscard d'Estaing »

Le parti communiste a réagi violemment aux mesures prises par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, pour contrer la campagne d'inscription sur les listes électorales menée par le P.C.F. pendant le dernier trimestre de 1980. M. Georges Marchais a dénoncé, mardi 20 janvier, la « machination ourdie par M. Giscard d'Estaing ». Il a mis en cause personnellement le chef de l'État en évoquant la carrière des membres de sa famille, l'affaire des diamants de Bokassa et l'affaire de Broglie.

Les dirigeants communistes s'étaient abstenus jusqu'à présent de ce type d'attaques. M. Marchais avait expliqué lui-même, en novembre 1979, au moment de l'affaire Boulin, que l'attaque personnelle était une arme du combat politique dont les communistes s'interdisaient l'emploi. L'une des raisons de cette attitude était que les responsables communistes, dans la dernière période, craignaient qu'une réaction de rejet du personnel politique en place ne favorise M. François Mitterrand.

Au-delà de la riposte à une attaque du pouvoir contre ses espérances électorales et contre son honorabilité, le P.C.F., en prenant à partie M. Giscard d'Estaing, donne du poids à l'affirmation selon laquelle M. Marchais est « *le candidat anti-Giscard* ». *Il répond ainsi aux critiques des socialistes*, selon qui M. Marchais est le « *seul allié* » du président sortant (M. Estier dans *l'Unité* du 16 janvier), tous deux étant « *copains comme cochons* » (M. François Mitterrand dans *Valeurs actuelles* daté 19-25 janvier). Le P.C.F. poursuit *en même temps* dans la dénonciation des « *convergences* » entre le P.S. et M. Giscard d'Estaing.

*M. Marcel Trigon, maire d'Ar*cueil (Val-de-Marne), a exprimé, mardi 20 janvier, au cours d'une conférence de presse présidée, au Sénat, par M. Marcel Rosette, sénateur du Val-de-Marne, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains, la « *protestation indignée* » des maires communistes de la région parisienne contre l'annulation des opérations de révision des listes électorales dans une trentaine de communes à direction communiste.

M. Trigon a affirmé que, « *si l'on est inscrit souvent jusqu'à 80 % dans les quartiers luxueux le pourcentage tombe quelquefois à 30 % dans les quartiers et cités populaires* » et qu'« *il était donc normal pour des maires dignes de ce titre de veiller à l'égalité en droit de tous les citoyens de leur ville sans aucune discrimination* ». M. Trigon a souligné que les maires communistes ont agi « *en toute légalité* » et que le ministre de l'intérieur, interrogé à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 12 décembre 1980), « *ne trouvait aucun grief de caractère légal à formuler contre* [ces] *initiatives* ».

Le maire d'Arcueil a dénoncé « *le caractère discriminatoire des mesures d'annulation* » prononcées par les tribunaux administratifs. « *Les inscriptions réalisées dans d'autres villes que celles dirigées par des maires communistes*, a-t-il dit, *sont quelquefois plus nombreuses que celles déposées dans nos mairies, et, bien souvent, portent le taux des inscrits à un niveau qui défie l'arithmétique et qui conduit des électeurs à s'interroger sur l'origine de ces inscriptions. Or, à notre connaissance les préfets n'ont déposé aucun recours ni auprès du tribunal administratif ni auprès des juges d'instance.* »

M. Trigon a ajouté : « *Nous, maires communistes de la région parisienne Île-de-France, en nous élevant contre ce coup de force, déclarons que nous userons de tous nos pouvoirs pour faire respecter le droit de vote. En toute légalité, nous prendrons toutes les mesures appropriées pour qu'aucune électrice ou électeur de notre commune ne soit privé du droit de vote.*

» *Nous ouvrirons nos mairies tard le soir, le samedi et le dimanche. Nous faciliterons le transport de tous ceux qui en feront la demande. Nous nous ferons un point d'honneur que pas une seule électrice, pas un seul électeur ne soit privé de son droit.*

» *Nous lançons donc un appel à toutes les personnes nouvellement inscrites sur les listes électorales, pour qu'elles agissent avec nous pour faire respecter leur droit de citoyen et qu'elles confirment leur inscription sans délai. Nous serons à leur disposition pour cela.* »

M. Georges Marchais a évoqué le cas d'une commune à municipalité de droite, qui compte « *103 % d'électeurs inscrits* ». Un des élus communistes présents a affirmé : « *A Vincennes, dont le maire est giscardien, c'est plus encore !* »

A RENNES : « Ce n'est pas par plaisir que je critique François Mitterrand »

De notre correspondant

Rennes. — A Rennes, où il tenait, mardi 20 janvier, sa vingt-neuvième réunion publique depuis l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle, M. Georges Marchais a souligné que son adversaire est « *M. Giscard d'Estaing, qui porte les couleurs du C.N.P.F.* ». Précisant sa position vis-à-vis du candidat socialiste, M. Marchais a déclaré : « *Si je suis amené à souligner les prises de position de François Mitterrand et à en montrer les dangers, ce n'est pas pour le plaisir de critiquer François Mitterrand. C'est parce que je ne veux pas lui permettre de sauver la politique de Giscard d'Estaing, cette politique que je combats de toutes mes forces. Je me bats contre le consensus à trois.* »

Une manifestation d'opposants au candidat communiste a rassemblé un millier de personnes (extrême gauche et antinucléaires), dont près de la moitié ont pu pénétrer dans la salle du meeting. Aucun incident ne s'est produit.

Lors d'une conférence de presse précédant la réunion publique, M. Marchais a affirmé que la violence de la déclaration qu'il avait faite, le matin même, au Sénat était à la mesure de l'attitude du président de la République (*le Monde* du 21 janvier).

Le candidat communiste a présenté une « lettre ouverte » aux Bretons au sujet de l'énergie nucléaire. Ce texte, qui sera diffusé à trois cent mille exemplaires, rappelle les positions du P.C.F. en matière d'énergie, insiste sur la nécessité de construire une centrale nucléaire à Plogoff et dénonce « *les chantres du renoncement* », c'est-à-dire les écologistes, ainsi que « *les politiciens opportunistes* ». Cela vise plus particulièrement « *les attitudes du P.S., qui convergent avec celles du pouvoir pour laisser le champ libre aux multinationales américaines (...), en faisant obstacle au développement en France des surrégénérateurs* ».

Interrogé sur l'attitude de la fédération d'Ille-et-Vilaine du P.C. à propos de la construction, à Rennes, d'un centre culturel islamique (*le Monde* du 20 janvier), M. Marchais a approuvé la déclaration favorable au projet faite par cette fédération le 16 janvier. Il a refusé de répondre sur le contenu de la précédente déclaration (*le Monde* daté 11-12 janvier), qui était hostile à la construction de ce centre.

C. T.

M. ANDRÉ MADOUX (U.D.F.) RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

M. André Madoux (U.D.F.), président du conseil général de la Meuse, a été réélu, le 21 janvier, président du conseil régional de Lorraine par 47 voix sur 58 suffrages exprimés. Le candidat du parti socialiste a obtenu 6 voix, le candidat du parti communiste 4 voix et Mme Colette Goeuriot, qui n'était pas candidate, 1 voix.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, mardi matin 20 janvier, M. Jean Lecanuet, président de l'Union pour la démocratie française, président de la commission des affaires étrangères du Sénat.

Mme GARAUD SOUHAITE UNE « NOUVELLE ALLIANCE » ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA FRANCE

Mme Marie-France Garaud, qui partagera avec M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, la prochaine émission « Cartes sur table » d'Antenne 2 lundi 26 janvier, compte essentiellement sur la presse pour conduire une « campagne peu chère » et pour mieux se faire connaître. Elle a indiqué mardi 20 janvier devant l'Association de la presse anglo-américaine de Paris : « *Je compte sur la précampagne télévisée, et sur la campagne, sinon pour gagner moi-même, du moins pour faire progresser mes idées.* »

A propos des cinq cents parrainages exigés par la loi, la candidate a indiqué : « *Je suppose que j'en suis à la moitié, peut-être aux deux tiers, et je pense que je les aurai tous prochainement.* »

A propos de son comportement lors du scrutin, Mme Garaud a précisé : « *Si avant le premier tour je ne recueillais pas les cinq cents signatures, je m'arrêterais purement et simplement et les Français seront assez motivés pour choisir eux-mêmes. Si je figure au premier tour, je prendrai personnellement position pour le second tour, mais pour l'instant il est impossible de savoir quelle est réellement la politique que proposeront MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand.* »

Mme Garaud a souhaité une « *redéfinition de l'alliance entre les États-Unis et la France car c'est sur elle que repose la sécurité du monde libre* ». « *Il faut*, a-t-elle dit, *une sorte de nouvelle alliance entre nos deux pays.* »

Un sondage « Figaro »-Sofres

M. GISCARD D'ESTAING EN BAISSE M. MITTERRAND EN HAUSSE

Le Figaro du mercredi 21 janvier publie un sondage réalisé par la Sofres entre le 9 et le 15 janvier, selon la méthode des quotas, auprès d'un échantillon national de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, M. Giscard d'Estaing l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle avec 51 % des suffrages exprimés contre 49 % à M. Mitterrand. Par rapport au précédent sondage *Figaro*-Sofres de décembre, l'actuel chef de l'État perd cinq points et le premier secrétaire du P.S. en gagne cinq.

Ce mouvement est également sensible pour les intentions de vote du premier tour. Selon les hypothèses retenues, le président de la République obtient entre 30 et 35 % (les chiffres étaient de 35 à 39 % en décembre), M. Mitterrand entre 21 et 25 % (contre 19 à 21 %), M. Marchais entre 16 et 17 % (contre 17 %), M. Chirac entre 11 et 14 % (sans changement), M. Debré entre 5 et 12 % (contre 6 à 11 %), M. Lalonde entre 2 et 3 % (contre 3 à 4 %) et Mme Garaud entre 2 et 2,5 % (contre 2 %). Pour la première fois, le sondage *Figaro*-Sofres retient une hypothèse qui prend en compte la candidature de Coluche. Ce dernier est crédité de 7 %.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Augmentation de 20 % de l'indemnité spéciale montagne

Au cours du conseil des ministres qui a siégé mercredi 21 janvier à l'Élysée, M. Valéry Giscard d'Estaing a qualifié de « *convenables et suffisants* » les messages qu'il avait échangés la veille avec MM. Carter, Reagan et Chadli Bendjedid à propos de la fin de l'« affaire » des otages (c'est le seul commentaire officiel émis ce jour). Toutefois la question qui reste posée est celle de la levée des sanctions économiques prises par la France à l'égard de l'Iran. Cette question ne sera pas traitée immédiatement, mais la levée des sanctions ne fait aucun doute. A propos du récent voyage de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, en Afrique, le gouvernement, a dit M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Élysée, rappelle les trois principes de sa politique en ce domaine :

— *Soutien sans défaillance de l'indépendance et de la sécurité des États africains ;*

— *Priorité au développement de ces pays ;*

— *Poursuite du dialogue avec eux sur les questions économiques et politiques.*

Le conseil des ministres a également entendu une communication de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, sur l'augmentation de l'aide spéciale aux agriculteurs de montagne (indemnité spéciale montagne). Cette aide est augmentée de 20 %.

MM. Monory (ministre de l'économie), Giraud (ministre de l'industrie) et Prouteau (secrétaire d'État aux P.M.I.), ont dressé le bilan des actions menées en faveur des petites et moyennes industries. Celles-ci assurent 40 % de l'emploi industriel. En France leur nombre s'est accru de mille six cents unités en quatre ans, celui de leurs salariés d'un peu plus de 1 % et la part de leur production a légèrement progressé. Les P.M.I. ont résisté, et même réalisé des progrès face aux difficultés économiques. Le gouvernement a décidé d'encourager la création d'entreprises, a souligné le porte-parole de l'Élysée. Cet encouragement se fera par une meilleure information des appuis financiers (il existe cent six types d'aides publiques dans ce domaine), et par la simplification des procédures.

M. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur, a fait le point sur l'activité à l'exportation des petites et moyennes entreprises. Là aussi, le gouvernement veut améliorer l'information sur les procédures et les marchés, et stimuler les initiatives par des mesures financières et améliorer la qualité des exportations françaises. Au total, les petites et *moyennes entreprises* assurent un tiers des exportations globales du pays.

M. Stoléru, secrétaire d'État chargé du travail manuel, a dressé le bilan de l'action menée pour la réévaluation du travail manuel. « *Il s'agit*, a dit M. Poirier, *d'une véritable transformation en profondeur de notre société, transformation qui a été conduite depuis sept ans.* » Selon le gouvernement, cette transformation apparaît désormais à l'école, où l'on constate un afflux des jeunes vers les professions manuelles (20 % de C.A.P., 40 % d'apprentis et 35 % de bacheliers techniques en plus depuis six ans). On constate aussi un *renouveau du compagnonnage* et des métiers d'art. Quant aux salaires, il semble que ce soit *dans ce domaine que les modifi*cations les plus importantes se soient produites ; selon M. Poi*rier, le salaire ouvrier a progressé* deux fois plus vite que tous les autres salaires d'avril 1974 à avril 1980.

Le pouvoir d'achat de l'heure de travail, a-t-il dit, a crû de 21,6 % pour les ouvriers et de 11,4 % pour les autres salaires. Le nombre des salariés ne percevant que le SMIC a diminué d'un tiers. Désormais un salarié *sur vingt-cinq*, dans les entreprises de plus de dix employés, ne touche que le salaire minimum.

M. Poirier a cité cet exemple : l'ouvrier le mieux payé des usines Renault touche 97 000 F par an, alors qu'un jeune ingénieur débutant en gagne 84 000. Un effort *important* a été accompli sur la qualité du travail et sur les conditions de travail. La réduction du nombre des accidents mortels en témoigne : de 1974 à 1978, le taux de diminution du nombre des accidents mortels a été de 26 %.

● *Mesures individuelles.* — M. Gabriel Ducray a été nommé *délégué à la formation profes*sionnelle. M. Édouard Gourtovoy a été nommé directeur des affaires internationales au ministère de l'éducation.

A LA CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE ANTILLES-GUYANE

M. Dijoud confirme l'implantation de nouveaux villages de réfugiés asiatiques en Guyane

La quatrième conférence interrégionale des Antilles et de la *Guyane*, réunie depuis le 15 janvier à Cayenne, a terminé ses travaux le lundi 19 janvier. Pendant cinq jours, six commissions ont étudié les dossiers relatifs au développement économique des trois départements. M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre « contre vents et marées » *la mise en œuvre du plan* de développement de la Guyane et son attachement aux trois grands principes de la charte des Vingt points d'appui arrêtée en juin 1979 : la complémentarité des trois départements, le respect des spécificités et la libre circulation des hommes et des idées.

De notre correspondant

Cayenne. — « *Ne serait-il pas plus opportun, dans une première étape, de rester dans notre jardin et de le cultiver au mieux ?* »

En ces termes, M. Thélème Samuel, président de la jeune chambre économique de Cayenne s'est fait l'écho, devant M. Dijoud, des inquiétudes guyanaises. Hantés par l'ancien projet de *création d'une vaste région admi*nistrative Antilles-Guyane, qui les aurait vraisemblablement mis *sous la « coupe » des six cent* cinquante mille Martiniquais et Guadeloupéens, les soixante-cinq *mille Guyanais* hésitent encore à renoncer à l'isolement et à s'ouvrir sur le monde extérieur.

Méfiants, par tradition, les uns à l'égard des autres, Antillais et Guyanais, ils sont restés sourds jusqu'à présent à la prophétie de Victor Schoelcher, l'ancien député antiesclavagiste qui déclarait au siècle dernier : « *Les Antilles doivent se fédérer ou mourir* » L'idée de réunir régulièrement une conférence interrégionale n'avait pas reçu, en 1978, l'*adhésion* de beaucoup des responsables politiques et socioprofessionnels. Ceux-ci s'y rallient aujourd'hui par raison, pour faire face à la concurrence des pays voisins, et notamment de ceux de la Caraïbe anglophone regroupés au sein d'un marché commun, le CARICOM.

Les élus de l'opposition, toutefois, demeurent hostiles à ce genre de rassemblement. Ils n'étaient pas présents à Cayenne. M. Claude Ho-A-Chuck, ancien président du conseil général de la Guyane qui est membre de la majorité, n'a pas assisté, lui non plus, à cette quatrième conférence pour protester « *contre le fait que les élus ne soient pas associés aux décisions du gouvernement et de l'administration concernant le département* ».

Au cours de ses différentes visites dans le département, en compagnie de M. Michel Debatisse, secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires, M. Dijoud a volontiers admis que la Guyane avait été par le passé « *le pays des aventures décevantes* », attirant « *les toquards et les visionnaires* ». Il a insisté sur la nécessité de faire participer les Guyanais et notamment les agriculteurs au plan gouvernemental, qu'il veut « *empirique* » et « *tenant compte des habitudes de la population* ». Une agence du Crédit agricole sera installée cette année en Guyane. M. Dijoud a également confirmé le projet d'installation de deux nouveaux villages de réfugiés asiatiques de l'ethnie Hmongs dans le département, en dépit de l'opposition de la plupart des élus locaux. Les principaux leaders indépendantistes ont tenu, lundi, à la mairie de Cayenne, sous la présidence de M. Raymond Tarcy, sénateur, vice-président du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), un meeting de protestation contre cette décision.

En revanche, M. Dijoud a reçu, au cours de son séjour, le soutien du R.P.R., qui a organisé, samedi 17 janvier, en sa présence, un important « forum » de jeunes.

JEAN OC[illegible]RE.

● *M. Claude Estier*, membre du comité directeur du P.S., à l'occasion d'une conférence de presse organisée mardi 20 janvier par la délégation socialiste à l'Assemblée des Communautés européennes, a *indiqué* que M. Willy Brandt, ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, se rendra à deux reprises à Paris, au cours du mois de mars pour participer à des manifestations aux côtés de M. François Miterrand.

A L'ÉMISSION « R.T.L.-LE MONDE »

M. Maire : la C.F.D.T. doit prendre la tête d'un mouvement de rassemblement des travailleurs

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui était, mardi 20 janvier, l'invité de l'émission « R.T.L.-le Monde », a parlé de son récent voyage en Pologne et des espoirs que font naître, selon lui, les évolutions du mouvement syndical polonais. « *Cette approche d'un syndicat qui dit non à l'État, non au parti comme force dirigeante, qui prend sa pleine autonomie, n'est-elle pas en train d'inscrire le pluralisme au cœur des sociétés de l'Est ?* », a-t-il conclu, en forme d'interrogation.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a dressé un bilan sévère du septennat, bilan qui est aussi négatif du point de vue des libertés. A ses yeux, le risque d'autoritarisme l'emporte sur la volonté de créer un véritable dialogue social.

Aussi, M. Maire juge-t-il nécessaire de lancer l'appel suivant :

« *Plus la crise est grave, plus on s'aperçoit qu'il y a actuellement des divisions entre les syndicats ; on constate une certaine sclérose entre les syndicats qui sont isolés les uns des autres, ils ne dialoguent pas entre eux. Est-ce que cela va encore durer longtemps ? N'est-il pas possible qu'en France on réussisse ce qui s'est fait en Pologne ? N'est-il pas possible que nous fassions nous aussi ce que Solidarité a fait, c'est-à-dire réunir dans la même action syndicale la grande majorité des travailleurs, des démocrates chrétiens aux communistes de base, aux jeunes turcs communistes, comme en Pologne, en passant par les socialistes laïcs. N'est-il pas possible d'unir, non pas dans une seule organisation syndicale — ce n'est pas, je crois, le problème de l'heure — mais dans une même action, dans un formidable mouvement de rassemblement d'espérance, les travailleurs, leurs organisations, sur des objectifs simples, précis, de réponse à la crise, de réduction de la durée du travail, d'autres investissements, de refus des interférences politiques dans le mouvement syndical, et que ce rassemblement massif agisse, mobilise ? Alors, oui, dans ce cas-là, on pourra voir notre pays prendre une autre voie. Ce que Solidarité a fait, nous devons être capables de le faire en France, et la C.F.D.T. doit prendre la tête de ce mouvement. Nous estimons que, par rapport aux grandes échéances, aux grands problèmes qui nous sont posés, c'est la démarche fondamentale. (...)*

» *On sait depuis des mois que la C.G.T. veut mener son action isolée ; par ailleurs, Force ouvrière ne veut pas rencontrer la C.F.D.T. Alors, que peut-on faire ? Eh bien ! justement repartir de la base, c'est-à-dire repartir d'objectifs très concrets tels que ceux dont nous parlions tout à l'heure, comme les droits des chômeurs de longue durée. (...)*

» *Nous souhaitons réveiller le tissu social du monde des travailleurs, du monde ouvrier, non pas par des initiatives spectaculaires mais par un mouvement de fond qui amène les divers responsables de tous les syndicats, y compris le nôtre, à surmonter leur sclérose ou leur lourdeur.* »

Pendant la campagne présidentielle, la C.F.D.T. entend développer trois thèmes : les libertés, le changement du type de croissance et les rapports internationaux. M. Maire ajoute :

« *Nous constatons que le bilan du septennat passé est accusateur pour la politique de Giscard d'Estaing, pour la politique de Barre, qui était, en gros, celle du patronat français avec une optique libérale. Il peut y avoir d'autres optiques plus autoritaires, d'ailleurs.*

» *Nous croyons, nous continuons à penser que le camp des travailleurs, c'est le camp de gauche, du changement, de la lutte anticapitaliste et des réformes de structures profondes.*

» *Au-delà, nous pensons que c'est à chaque citoyen de se déterminer et ceux qui ont confiance dans la C.F.D.T. savent bien que pour nous le problème des libertés est fondamental dans l'option de gauche.* »

Une « aberration électoraliste » du P.C.

M. Maire a également parlé du problème des travailleurs immigrés.

Il a mis en cause une prise de position du P.C. suivant laquelle « *il faut faire payer aux pays exportateurs de main-d'œuvre une contribution financière pour les besoins sociaux de leurs ressortissants* », et, après avoir rappelé les conditions de vie et d'exploitation de ces travailleurs, il a ajouté :

« *On se trouve en présence d'une abberration électoraliste, d'un poujadisme tout à fait inquiétant. Certes, c'est déjà inquiétant pour la « dérive » du parti communiste. Mais ce qui, pour nous, est le plus inquiétant, c'est pour les travailleurs immigrés eux-mêmes. Certaines forces de droite et d'extrême droite en profitent pour cultiver le racisme et la xénophobie et entraînent une partie de la population qui s'inquiète devant la crise. Si, en plus, le parti communiste dit à son électorat populaire d'adopter des attitudes de discrimination, on peut craindre que les travailleurs immigrés ne se trouvent confrontés à de graves difficultés.*

» *C'est pourquoi je dis aux militants communistes et à tous ceux qui ont agi aux côtés de la C.F.D.T. pendant des années — et avec d'autres, la Fédération de l'éducation nationale notamment — pour assurer l'égalité des droits des immigrés : Reprenez-vous d'urgence ! Gardons notre front commun, au moins là-dessus.* »

● *M. Maurice Pourchon*, député socialiste du Puy-de-Dôme, a déclaré mardi 20 janvier à Clermont-Ferrand qu'il « *regrettait* » les incidents qui s'étaient produits la veille à l'occasion de sa réélection à la présidence du conseil régional d'Auvergne. Il a estimé : « *Pour moi, c'est une péripétie. Mais peut-être, pour les communistes, des intérêts politiciens les poussent-ils à grossir ces incidents* » (*le Monde* du 21 janvier).

● *Les radicaux d'Eure-et-Loir se regroupent et soutiennent M. Crépeau.* — Un « Rassemblement des républicains et radicaux d'Eure-et-Loir » a été créé dimanche 18 janvier. M. Edmond Desouches, ancien député radical a été élu président du bureau provisoire. Cette organisation regroupe des radicaux valoisiens (membres de l'U.D.F.) et des radicaux d'opposition (membres du M.R.G.) et a annoncé qu'elle soutiendrait la candidature de M. Michel Crépeau. — *(Corresp.)*

● *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré mardi 20 janvier à Grenoble : « *L'entente de la majorité conduira celle-ci au succès. Cette entente doit s'établir dans le respect des principes de la V[e] République ; elle amènera donc, lors d'un deuxième tour du scrutin* [présidentiel], *l'organisation d'un rassemblement le plus large possible autour du président de la République.* »

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

La commission spéciale estime qu'elle n'a aucune conclusion à tirer de ses neuf mois de travaux

La commission spéciale chargée d'examiner la demande socialiste de comparution de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice a adopté, mardi 20 janvier, par 9 voix (R.P.R., U.D.F.) contre 6 (P.C., P.S.) les conclusions du rapport de M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse. M. Longuet estime que, pour des raisons strictement juridiques, l'ancien ministre de l'intérieur n'est, en aucune façon, concerné par les accusations formulées par les socialistes à propos de son rôle dans l'affaire de Broglie.

Cette décision intervient au moment où « le Nouvel Observateur » et le « Canard enchaîné » publient des informations selon lesquelles les policiers de la BRI (brigade de recherche et d'intervention) étaient au courant — contrairement à ce qu'affirme la hiérarchie policière — des menaces pesant sur Jean de Broglie.

En rire ou en pleurer ?

Fallait-il en rire ou en pleurer ? Les représentants du P.C. et du P.S. à la commission spéciale chargée d'examiner la demande de mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice ne savaient trop quelle attitude adopter à l'issue de leur vingt et unième et dernière réunion.

Ils avaient bien envie d'en rire, sur la forme. D'abord parce que les textes présentés à ses collègues par le rapporteur, M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, ont rétréci comme peau de chagrin. M. Longuet avait d'abord produit, le 10 juillet dernier, une « *note de synthèse* » de quarante pages, puis, le 26 novembre, un « *prérapport* » de quatre-vingt-deux feuillets dactylographiés. Cette inflation se justifiait alors par les nombreuses auditions nouvelles auxquelles la commission avait procédé. Le mardi 20 janvier, M. Longuet est arrivé, à 16 heures, en début de séance, avec un rapport, supposé définitif, de dix-huit pages. Stupeur de l'opposition deux heures plus tard, à l'issue d'une longue suspension de séance : l'analyse de neuf mois de travaux et les conclusions du député de la Meuse tenaient en quatre feuillets et demi. Le reste était passé à la corbeille à papiers.

Envie d'en rire parce que, selon les conclusions du rapporteur, la commission a brusquement découvert qu'elle était incompétente. Neuf mois d'enquête, d'auditions, de débats, pour en arriver là, c'est beaucoup de temps perdu. M. Longuet conclut en effet que, « *devant l'impossibilité juridique de poursuites pénales* » contre M. Michel Poniatowski, il n'appartient pas à la commission « *de tirer quelques conclusions que ce soit* ». Après neuf mois de recherches, la découverte est d'importance. Il aurait pu y penser plus tôt.

Envie d'en pleurer, aussi, parce que le R.P.R., maître du jeu, a contraint l'U.D.F., quand ses représentants le souhaitaient, à poursuivre les investigations de la commission, et a imposé le silence à l'opposition au moment qu'il a choisi. Le caractère politique de la commission n'a pas permis à celle-ci de jouer pleinement son rôle, soumise qu'elle était aux intérêts tactiques du R.P.R. Le rabotage du rapport de M. Gérard Longuet — obtenu au cours d'une réunion, en aparté, des commissaires de la majorité — arrange parfaitement les affaires du mouvement gaulliste dont les représentants ne tenaient pas à être liés par un vote qui aurait innocenté M. Poniatowski sur le fond.

Les quatorze pages supprimées dans le rapport « *définitif* » de M. Longuet concernaient justement le fond, c'est-à-dire l'analyse des faits, des auditions. Elles permettaient, selon leur auteur, de « blanchir » l'ancien ministre de l'intérieur. Ne reste aujourd'hui qu'une argumentation juridique sur les trois accusations formulées par les socialistes : violation du secret de l'instruction, non-assistance à personne en danger, dissimulation de documents à la justice. Les deux premières, selon M. Longuet, sont couvertes par la prescription de trois ans qui s'applique aux délits. La troisième ne peut, ajoute-t-il, concerner l'ancien ministre de l'intérieur puisque l'article 173 du code pénal, qui qualifie ce crime, ne vise que les « *juge, administrateur, fonctionnaire ou officier public* ».

Hors d'état de comparaître

Voici donc M. Poniatowski hors d'état de comparaître, éventuellement, devant la Haute Cour de justice, pour cause de prescription. L'issue n'est pas glorieuse pour l'ancien ministre de l'intérieur. Au mois de juillet, M. Jean Tibéri, député de Paris, chef de file des commissaires R.P.R., déclarait suavement, pour expliquer la volonté de ses amis de poursuivre l'enquête, que « *M. Poniatowski mérite mieux qu'un acquittement au bénéfice du doute* ». Le doute, aujourd'hui, subsiste puisque la commission se contente d'une argumentation strictement juridique et délaisse le fond de l'affaire.

Il est permis de penser que le R.P.R. n'en est pas fâché. Que l'« affaire Poniatowski » rebondisse à la faveur de révélations de presse — telles que celles du *Nouvel Observateur*, du 19 janvier (*le Monde* du 21 janvier) ou celles du *Canard enchaîné* — et le R.P.R. ne sera pas placé en contradiction avec ses propres engagements. Qu'elle s'éteigne lentement et il en sera de même.

Ni la gauche, qui a échoué dans sa démonstration, ni la majorité, qui s'est déchirée puis réconciliée au gré des fluctuations tactiques du R.P.R., ne sortent grandies de ces neuf mois de travail pour un résultat nul.

L'institution parlementaire non plus dont les représentants ont démontré, une fois de plus, que la recherche de la vérité au sein des commissions d'enquête se noie dans les querelles partisanes. « *Elle en a pris un coup* », estime M. François Massot, député radical de gauche des Alpes-Maritimes. Ses quatre feuillets et demi perdus dans des kilos de dossiers désormais inutiles, M. Longuet expose pudiquement que le mécanisme de la commission spéciale n'était pas « *adapté au problème à traiter* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE P.C. : une affaire dans laquelle les milieux politiques côtoient le gangstérisme.

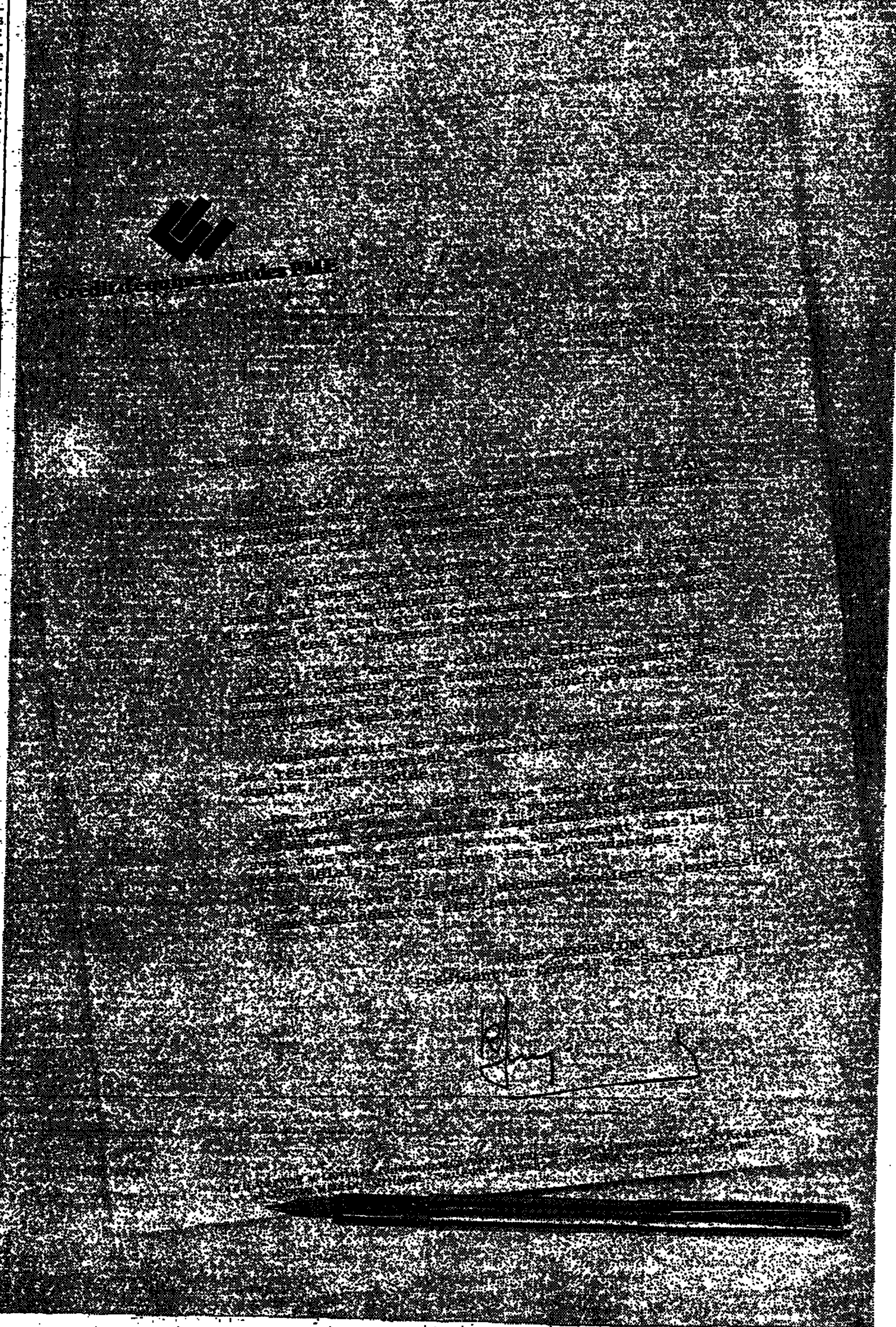
Les députés communistes membres de la commission spéciale ont publié, mardi 20 janvier, une déclaration sur l'affaire de Broglie, affaire dans laquelle « *les milieux politiques liés, d'une manière ou d'une autre, au grand capital côtoient le gangstérisme* ».

« *Avec de Broglie*, déclarent-ils, *un nouveau Zola pourrait écrire une nouvelle Curée. Il est mêlé aux affaires les plus suspectes allant de la vente d'armes aux trafics d'influence, d'opérations sur les devises aux transferts clandestins de capitaux et même aux dissimulations envers le fisc. Il anime et couvre les activités de la SODETEX, filiale de la MATESA espagnole, connue pour les scandales qui l'ont éclaboussée. Il est mêlé, avec la BRINCOM, à des affaires d'armes, avec la SOFRADEX à des opérations d'import-export. On le retrouve même dans l'immobilier. (...) Il s'est entouré de collaborateurs, d'associés, de prêts-noms à la moralité douteuse. Certains d'entre eux, mêlés à des faits de collaboration, repris de justice notoires, trafiquants ou policiers véreux, doivent visiblement à son influence politique leur place et leur liberté d'entreprendre. (...)* »

Selon « le Canard enchaîné »

DEUX POLICIERS AFFIRMENT QUE LA BRIGADE ANTIGANG CONNAISSAIT LE PROJET D'ASSASSINAT

Le Canard enchaîné du mercredi 20 janvier publie la substance des dépositions qu'auraient faites un policier et un ancien policier de la 10e brigade territoriale devant M. André Chevalier, juge d'instruction chargé du supplément d'information sur l'affaire de Broglie. M. François Breisin, inspecteur de la 10e B.T. aurait déclaré que la brigade de recherche et d'intervention (BRI ou brigade antigang) était informée des menaces de mort qui pesaient sur Jean de Broglie, assassiné le 24 décembre 1976. M. Guy Farge, ancien inspecteur de la 10e B.T., aurait confié, pour sa part : « *Nous avions des conversations régulières avec les policiers de l'antigang. (...) Nous avons certainement parlé du projet de meurtre sur la personne de Jean de Broglie. Je n'en ai pas la certitude absolue, mais cela m'étonnerait que nous n'en ayons pas parlé.* »



DÉFENSE

Mort de l'amiral René-Émile Godfroy qui commandait en 1940 la flotte d'Alexandrie

L'amiral René-Emile Godfroy est mort le 16 janvier à Fréjus (Var), ses obsèques auront lieu le jeudi 22 janvier à la base aéronautique de Fréjus-Saint-Raphaël. Né le 10 janvier 1885 à Paris, l'amiral Godfroy commandait en juillet 1940 la flotte X en rade d'Alexandrie. Il a relaté les événements de cette période dans un livre intitulé : « l'Aventure de la force X à Alexandrie » (Plon édit.).

« L'obéissance formelle »

Lorsque, en juillet 1940 le gouvernement britannique, peu confiant dans les engagements du gouvernement du maréchal Pétain au moment de l'armistice, décida d'empêcher que la flotte française soit utilisée par les puissances de l'Axe, l'action se porta sur trois points. Dans les ports anglais, les navires français furent capturés par surprise ; à Mers-El-Kébir, les 3 et 4 juillet, la flotte de l'amiral Gensoul fut en grande partie détruite ; à Alexandrie, le 8 juillet, enfin, un *gentlemen's agreement* fut conclu entre l'amiral Godfroy, commandant la flotte X en rade d'Alexandrie, et l'amiral Andrew Cunningham, commandant la flotte britannique en Méditerranée. L'amiral Godfroy se trouvait dans une rade « anglaise » avec une petite escadre, réduite à l'impuissance. L'amiral Cunningham lui, ne pouvait oublier l'Egypte musulmane hostile aux britanniques et la ville proche que des tirs n'eussent pas épargnée. Approuvé par les plus hautes instances locales, il sut désobéir, à la satisfaction général, aux ordres de Londres.

De son côté, l'amiral Godfroy refusa d'ajouter foi aux ordres reçus de Darlan d'appareiller immédiatement, même par la force, et qu'il crût destinés à rassurer les Allemands.

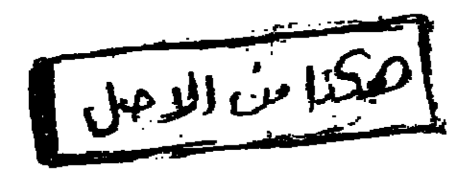
L'amiral Godfroy fidèle aux consignes de neutralité du maréchal Pétain et à l'idée qu'il se faisait de l'obéissance militaire devait repousser jusqu'en mai 1943 toutes les propositions qui lui furent faites de rentrer dans la guerre, notamment par Anthony Eden et par le général Catroux, représentant de la France libre, puis par les amiraux Fenard et Batte, fin 1942, au nom du général Giraud.

Quelques-uns de ses officiers rejoignirent, dès 1940, les forces navales françaises libres, mais il réussit à maintenir paradoxalement, dans une région du monde où la guerre faisait rage, une force navale considérable dans une complète neutralité.

Lorsqu'il appareilla enfin dans la rade, une corvette des forces navales françaises libres, aux ordres du commandant Brasseur-Kermadec, avait hissé un haut-parleur et jouait une vieille rengaine : *Reviens, veux-tu...* Lorsque la flotte, lentement, défila devant le petit navire, l'amiral, imperturbable, fit hisser le signal : « *Merci pour la musique.* »

La carrière de l'amiral Godfroy, qui ne s'était fait d'amis ni à Alger, ni à Londres, s'achevait pratiquement sur cet échange d'ironie et d'humour. La force X, à l'exception des petits bâtiments, gagna Dakar par Le Cap. L'amiral y fut mis, le 10 décembre 1943, à la retraite d'office, et accepta, en Angleterre, l'hospitalité de son vieil ami et adversaire, l'amiral Cunningham. Le décret de mise à la retraite fut cassé en 1955 par le Conseil d'Etat.

L'année précédente, l'amiral ayant pris position dans une note contre la C.E.D., qui fut transmise à de Gaulle, avait reçu de Colombey-les-Deux-Eglises une lettre le félicitant de sa « *hauteur d'âme* ». « *Dans le drame de 40, étant donné que vous n'aviez pas cru devoir, alors, vous soustraire à la hiérarchie « formelle » (ce que j'ai, vous le savez, déploré), il est de fait, cependant, que la flotte d'Alexandrie a été gardée par vous dans des conditions telles, qu'elle a pu, en définitive, combattre glorieusement pour la France...* » — J. P.



société

ÉDUCATION

La querelle de l'histoire

II. — D'autres enjeux

par EDWY PLÉNEL

Les passions déchaînées il y a un an à propos de l'enseignement de l'histoire sont aujourd'hui calmées (1). Le bilan *est en fin de compte* positif (le Monde du 21 janvier). Mais l'apaisement s'explique aussi par l'éclatement — ou *du moins la diversification* — d'un front hier unanime.

Les motivations des défenseurs de l'histoire étaient plurielles. Avec le recul, il apparaît que ce combat recouvrait parfois d'autres enjeux et qu'au-delà du dépérissement de l'histoire certains visaient d'autres cibles. La campagne d'opinion, en effet, réunissait au moins trois courants de nature différente.

Les enseignants et les chercheurs s'opposent à la relativisation de leurs matières tout en voulant préserver et parfois même accentuer la rénovation de ses contenus et de ses méthodes. Demander que l'histoire purement politique — celle des États et des gouvernants — ne disparaisse pas, plaider pour un enchaînement chronologique plus rigoureux (un apprentissage de la notion de temps) et réclamer un ancrage de l'histoire nationale (que les enfants aient un cadre de référence qu'ils puissent appréhender) ne signifie pas pour autant que l'on néglige le recours au document ou à l'enquête ni que l'on dédaigne l'apport extrêmement riche de l'école des Annales (3) qui a fait de l'étude des mœurs, des mentalités ou de la vie matérielle des sujets historiques à part entière.

Illustré par les *deux* propositions de loi mentionnées plus haut, le second courant est d'inspiration plus directement politique et se préoccupe, en premier lieu, de la place de l'histoire dans la renaissance du sentiment national. Terrain plus mouvant *sans doute. Les modèles étant* en déroute, le consensus républicain d'hier est amèrement regretté. La tentation est, alors, forte de vouloir réinvestir l'enseignement de l'histoire d'un rôle missionnaire, de réhabiliter cette « *pédagogie du citoyen* » qui fit la gloire d'Ernest Lavisse, qui n'était bien sûr ni *innocente ni forcément* en paix avec la vérité historique. Cette quête des origines est à tout le moins délicate. Brossant un panorama des « diverses mémoires de la France », un dossier que vient de publier le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (3) conclut que « *si nos compatriotes se refusent à remettre en cause les valeurs nationales (...), l'existence simultanée, dans les diverses familles d'esprit qui existent en France, de plusieurs mémoires historiques et de plusieurs sensibilités nationales condamne sans appel le retour à un catéchisme patriotique unique (...). Le projet de vouloir vivre en France, qui reste depuis Renan la base du sentiment national, ne passe pas forcément par une mémoire chauvine et standardisée...* »

Aussi, l'auteur de cette étude s'interroge-t-il sur ce que pourrait être l'enseignement d'une histoire nationale : « *Dans quelle mesure la notion d'identité nationale intéresse seulement les citoyens ? N'y a-t-il pas lieu de réviser nos conceptions selon lesquelles la France a pour raison essentielle des héros de bataille, des hommes d'État et des fonctionnaires laborieux ? Ne faut-il pas aussi faire tomber les barreaux qui séparent des disciplines telles que l'histoire et le français ou la philosophie, qui poursuivent parallèlement des enquêtes sur notre passé social et culturel ? (...) Au lieu de décider quelle idée de la France doit donner l'enseignement d'aujourd'hui, ne convient-il pas de passer en revue quelques-unes des idées contemporaines sur la France qui ont cours dans notre pays ?* »

La réponse des politiques est donc un peu courte ; l'appréhension scolaire de l'appartenance nationale ne peut être l'œuvre exclusive du cours d'histoire. Si l'on accepte de ne pas former le futur citoyen sur un modèle exclusif, interroger le passé pour appréhender le présent consiste, alors, à ne pas juger, mais, avant tout, à chercher à comprendre. On en revient à cette problématique que définissait, à l'aide d'un exemple, Marc Bloch, fondateur des *Annales* avec Lucien Febvre : « *L'histoire, en permettant trop souvent au palmarès de prendre le pas sur le carnet d'expériences, s'est gratuitement donné l'aire de la plus incertaine des disciplines ; aux creux réquisitoires succèdent autant de vaines réhabilitations. Robespierristes, anti-robespierristes, nous vous crions grâce : par pitié, dites-nous simplement quel fut Robespierre* » (4).

Pour le troisième courant, les polémiques sur l'enseignement de l'histoire n'ont constitué que les prolégomènes d'un débat plus vaste. Selon ses partisans, les avatars scolaires de l'histoire illustrent une dégradation plus générale du système éducatif causée par les réformes qui, depuis la « crise culturelle » de 1968, ont tenté de la faire évoluer. Ainsi du Club de l'Horloge, groupe de réflexion proche de la majorité, qui est à l'origine de la proposition de loi de MM. Lataillade, Labbé et Pons. Lors d'un colloque organisé le 26 avril 1980 (*le Monde* du 30 avril), M. Didier Maupas, président de sa commission éducation, présenta un rapport où la « mystique égalitaire » et le « mondialisme militant » sont, entre autres, dénoncés comme les causes de « la mort de l'enseignement de l'histoire ». Ce dernier est donc l'otage d'une controverse plus vaste : « *L'éducation nationale fut longtemps le terrain d'expérience privilégiée de l'utopie égalitaire,* écrit M. Jean-Yves Le Gallou, président du Club de l'Horloge, dans une lettre d'information qui rend compte de ce colloque. *Aujourd'hui, son échec est évident. Un vent d'air frais vivifie les couloirs poussiéreux de la Rue de Grenelle.* »

L'A.P.H.G. a tenu à se démarquer de ce courant. « *Il n'y a pas d'exclu de l'histoire-géographie,* explique M. Peyrot. *Parce que certaines personnalités ont écrit sur l'enseignement de l'histoire, on nous accuse de défendre l'inégalité éducative. C'est un comble quand on sait que nous combattons pour l'accès de tous les élèves à nos disciplines, moyen pour les plus défavorisés d'entre eux d'accéder à la culture* ».

Dans le terrain perdu par l'histoire dans l'enseignement, les inégalités culturelles ne sont d'ailleurs pas indifférentes : l'enseignement technique et l'enseignement agricole sont, de ce point de vue, les secteurs les plus défavorisés. Les élèves des lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) n'ont droit actuellement qu'à une heure d'histoire et géographie... par *quinzaine*.

Au total, si une certaine image de marque a été retrouvée, les préoccupations immédiates des enseignants d'histoire sont sans doute plus concrètes. Leur inquiétude de tous les jours tient en deux mots : moyens et formation. « *Souvent vous sortez d'une classe le désespoir au cœur,* assure M. Tison. *Vous aviez en main un sujet passionnant et vous n'avez pas réussi à passionner. La faute n'est pas forcément aux élèves...* » Enseigner une histoire vivante suppose quelques moyens matériels, audio-visuels notamment, et une bonne maîtrise du sujet. Or, selon une enquête menée par l'A.P.H.G. dans quatre-vingt-quatorze établissements les crédits moyens par élève évoluent entre 1,52 F et 1,83 F par an. Quant à la formation continue, « *imposée,* selon l'association, *par le développement des connaissances et les mutations des méthodes, quelle que soit la formation initiale des enseignants* », elle est pratiquement inexistante. C'est peut-être là qu'il y a le plus d'ouvrage. Tant il est vrai que l'on en revient toujours, quels que soient les programmes, à la solitude du maître entre quatre murs, face aux élèves...

FIN

(1) Rappelons que *le Monde de l'éducation*, dans son numéro de mai 1980, avait publié une enquête *d'Edwy Plénel* intitulée « *Histoire, la vérité sur la crise* ».

(2) *Annales, Économies, Sociétés Civilisations.* Revue fondée en 1929 par Lucien Febvre et Marc Bloch.

(3) *Certaines idées de la France : Histoire, Mémoire et Conscience nationales.* Les Dossiers de Sèvres. Numéro 3, 1980.

(4) Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Armand Colin, collection « U-Prisme ».

A Sophia-Antipolis

LES ÉCOLES DES MINES ET DES PONTS ET CHAUSSÉES CRÉENT UN CENTRE DE RECHERCHE COMMUN

(De notre corresp. régional.)

Valbonne. — Lors d'un récent colloque sur l'énergie, organisé à Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), M. Pierre Laffitte, directeur de l'École nationale supérieure des mines, et M. Jacques Tanzi, directeur de l'École nationale des ponts et chaussées, ont annoncé la création prochaine d'un centre d'enseignement et de recherche commun aux deux établissements sur les problèmes de l'énergie.

Ce centre, qui commencera à fonctionner dès la rentrée de 1981, sera installé sur le parc international d'activités de Valbonne - Sophia - Antipolis, où l'École des mines a déjà centralisé plusieurs laboratoires (mathématiques appliquées, télédétection et analyse des milieux naturels, mise en forme des matériaux, énergétique et stockage de chaleur). Il accueillera des élèves chercheurs en fin d'études ou préparant une thèse de doctorat conduisant au *diplôme de docteur ingénieur*, ainsi que des chercheurs à plein temps. Selon les responsables des deux écoles, il contribuera à une « *double fertilisation croisée des techniques et des domaines de production et de consommation* ».

Il sera, ultérieurement, adjoint au centre un institut international de politique énergétique qui s'adressera à l'ensemble des décideurs, publics et privés, par le biais du cycle court de formation et de perfectionnement. Dans son organisation et ses objectifs, cette seconde structure, qui servira aussi de lieu de rencontres, de documentation et d'échanges, sera *comparable, dans le domaine* énergétique, au Centre de formation international à la gestion des ressources en eau (CEFIGRE), mis en place à Valbonne-Sophia-Antipolis depuis 1979. — G.P.

Le Syndicat des professeurs d'éducation physique se félicite des résultats de son action contre le « plan Soisson »

Quelque cent quatre-vingts professeurs d'éducation physique se sont réunis du 13 au 16 janvier, à Marly-le-Roi (Yvelines), pour participer au congrès national électif du Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP). Ce syndicat, *affilié* à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), et animé par des militants communistes de la tendance Unité et Action, groupe environ huit mille professeurs sur un effectif global de quinze mille.

« *Optimisme, confiance, sérénité* » : c'est le ton qu'a voulu donner à ce congrès le secrétaire général du SNEP, M. Jacques Rouyer. Pour justifier cet optimisme, les responsables du syndicat observent, d'une part, que la « ligne » du SNEP est massivement approuvée par la base : 74,8 % des mandats, soit une augmentation de 3,6 % par rapport à 1979. Les minoritaires reculent : — 0,8 % pour la tendance Unité, indépendance et démocratie (proche des socialistes et majoritaires à la FEN) qui recueille 9,5 % des mandats ; — 2,2 % et — 1 % pour les tendances trotskistes (Front unique ouvrier et École émancipée) qui recueillent respectivement 9,4 % et 6,1 %. D'autre part, le SNEP constate un arrêt de la baisse des effectifs syndiqués enregistrée ces deux dernières années.

Le SNEP estime aussi avoir, par sa lutte contre le « plan Soisson » de 1978, acquis des points importants : le passage à trois heures d'éducation physique pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) ; la confirmation que, parmi les sept disciplines du tronc commun de la future classe de seconde, figureront deux heures d'éducation physique — avec possibilité de trois heures supplémentaires d'« activés sportives spécialisées ». Le Syndicat évalue à plus de cinq cents le nombre de postes à créer dans les LEP pour assurer ces heures, et à environ cinq cents postes supplémentaires pour l'option sportive, si un quart des élèves de seconde la choisissent.

Enfin, le SNEP se félicite d'avoir obtenu la création de mille postes en septembre 1979 qui se sont concrétisés par *huit* cents implantations nouvelles à la dernière rentrée (le résultat est moins positif dans le budget 1981 : création de cent postes de professeurs et de deux cents postes de professeurs adjoints). « *Non, nous ne sommes pas une discipline et une corporation particulièrement mutilées* », a expliqué M. Rouyer, tout en appelant à la vigilance pour la défense des trois heures d'animation sportive du mercredi après-midi (réduite à deux heures dans le « plan Soisson ») et pour le maintien des unités d'enseigne*ment et de recherche en éduca*tion physique et sportive (U.E.R., E.P.S.) qui « *restent très menacées* ».

Un grand souci pour le SNEP : améliorer son score lors des élections professionnelles, du 12 mars prochain, destinées à constituer des commissions paritaires et à désigner les représentants au conseil supérieur de l'éducation nationale. Quant à l'action revendicative, le SNEP s'est prononcé pour « *la perspective d'une grève au deuxième trimestre* » sous réserve d'un accord avec le Syndicat des professeurs adjoints (SNEEPS), fidèle pour sa part à la majorité de la FEN.

ROGER CANS.

● *Le conseil général de la Dordogne* a décidé, lundi 19 janvier, d'ajourner d'une semaine sa session budgétaire extraordinaire. L'assemblée départementale, présidée par M. Michel Manet, sénateur socialiste, a pris cette décision, acquise à la quasi-unanimité, pour protester contre le fait que deux conseillers enseignants du second degré n'ont pas reçu du recteur l'autorisation d'absence pour participer aux travaux.

La loi « sécurité et liberté » est déclarée pour l'essentiel conforme à la Constitution

Annulation des dispositions sur le « délit d'audience » des avocats

Saisi par les parlementaires de l'opposition de la loi « sécurité et liberté », le Conseil constitutionnel a estimé, mercredi 21 janvier, qu'elle était pour l'essentiel conforme à la Constitution, en particulier les dispositions sur les contrôles d'identité.

La principale disposition annulée porte sur le délit d'audience des avocats. En vertu de cette disposition, le président d'une juridiction aurait pu suspendre pour deux jours le défenseur dont l'attitude aurait compromis la « sérénité » des débats.

Les autres dispositions annulées concernent notamment la possibilité qu'auraient eue les victimes de se constituer partie civile, en appel et la prise en considération de certains crimes et délits pour l'entrée en vigueur de la loi. A peine modifiée par le Conseil constitutionnel, la « loi Peyrefitte » devrait être publiée au Journal officiel *dans les jours qui viennent.*

La principale annulation du Conseil porte sur le délit d'audience des avocats. Le texte introduit par la commission mixte paritaire dans le projet « sécurité et liberté » prévoyait que l'avocat dont l'« *attitude* » compromet la « *sérénité* » des débats, peut être écarté pour deux jours de la salle d'audience par le président. Cette disposition revenait, dans certains cas, à priver l'inculpé de défenseur jusqu'à la fin de son procès.

Le problème du délit d'audience a resurgi dans l'actualité en mars 1980 après la suspension, pour dix jours, par le tribunal de Quimper, de Mᵉ Yann Choucq, du barreau de Nantes, qui défendait des manifestants antinucléaires de Plogoff. Mᵉ Choucq avait été *sanctionné sur* la base de dispositions actuelles du Code de procédure pénale qui prévoient que tout manquement, à l'audience, par un avocat « *aux obligations que lui impose son serment (...), peut être réprimé immédiatement par la juridiction saisie de l'affaire* ».

Par rapport à ces dispositions, les articles annulés par le Conseil constitutionnel étaient à la fois plus souples et plus sévères : plus souples parce que la suspension du défenseur n'aurait pu excéder deux jours, alors qu'aucune limite n'est fixée par la loi actuelle, plus sévères parce que ce n'est pas le tribunal ou la cour qui aurait pris collégialement la décision, mais le président seul.

En outre, les dispositions annulées auraient menacé tout avocat qui aurait compromis la « *sérénité* » des débats, une notion extrêmement vague et subjective, alors que la loi actuelle prévoit la suspension en cas de manquement aux obligations de son « *serment* », obligations définies plus précisément : « *Je jure comme avocat d'exercer la défense et le conseil avec dignité, conscience, indépendance et humanité, dans le respect des tribunaux, des autorités publiques et des règles de mon ordre, ainsi que de ne rien dire, ni publier qui soit contraire aux lois, aux règlements, aux bonnes mœurs, à la sûreté de l'État et à la paix publique.* »

La suspension de Mᵉ Choucq avait suscité *une grande émotion* parmi les avocats, toutes tendances confondues, qui avaient obtenu du Sénat, malgré l'opposition du gouvernement, une nouvelle rédaction des dispositions actuelles sur le délit d'audience leur donnant satisfaction. Cette rédaction prévoyait la suspension des avocats par le conseil de l'ordre. C'est au cours de la réunion de la commission mixte paritaire, que, sur l'initiative de M. Jean Foyer, député (R.P.R.) du Maine-et-Loire et président de la commission des lois de l'Assemblée, les dispositions annulées par le *Conseil constitutionnel* ont été introduites dans le projet « sécurité et liberté » dont elles ne sont qu'une excroissance.

Après l'explosion de Marseille

QUATRE EMPLOYÉS DE GAZ DE FRANCE EN GARDE A VUE

De notre correspondant

Marseille. — L'enquête ouverte après l'explosion due au gaz qui a partiellement détruit, dans la soirée du dimanche 11 janvier, un immeuble du quartier du Canet, à Marseille (« le Monde » du 13 janvier), causant la mort de huit personnes, vient de connaître un rebondissement inattendu. Quatre employés de Gaz de France, qui étaient en service au moment des faits, ont été, en effet, placés en garde à vue, le mardi 20 janvier, par les policiers de la 5ᵉ brigade territoriale de la sûreté, qui ont relevé plusieurs *contradictions dans leurs témoignages respectifs*.

Une polémique avait eu lieu dès le début de l'enquête, des locataires de l'immeuble ayant affirmé avoir alerté par téléphone dès 19 h. 30, après avoir décelé une forte odeur de gaz, les services d'urgence de G.D.F., qui *devaient-ils déclarer, n'étaient* arrivés sur les lieux qu'à 21 h. 05, c'est-à-dire après l'explosion. Mais, selon la direction régionale de G.D.F., ces mêmes services de sécurité n'auraient reçu le premier appel qu'à 20 h. 42, et se seraient aussitôt rendus sur place, dans des délais tout à *fait* normaux.

En passant au crible les déclarations des employés mis en cause, les policiers auraient pu *établir, d'ores et déjà,* que les deux agents G.D.F. qui se trouvaient à bord du véhicule radio chargé des interventions d'urgence aient négligé — pour une raison qui n'a pas encore été établie — de se rendre sur les lieux d'où provenaient les appels. Quant aux deux autres employés, chargés de recueillir les appels d'urgence au central G.D.F., il semble qu'ils aient, de manière à « couvrir » leurs collègues fautifs, *falsifié les bordereaux où* sont consignés tous les appels, en y inscrivant une heure de réception des messages ne correspondant pas à la réalité. Ce mercredi matin, les quatre agents de G.D.F. se trouvaient maintenus en garde à vue dans les locaux de la police.

JEAN CONTRUCCI.

[A la direction générale de G.D.F. à Paris, on indique que « le dossier étant désormais entre les mains de la police, aucun commentaire ne peut être fait », mais que « si les personnels mis en cause sont réellement coupables, comme cela semblerait être le cas, des sanctions seront prises à leur endroit ».]

A Lyon

ATTENTAT CONTRE UN ÉDIFICE ÉVANGÉLIQUE

Un incendie criminel a détruit entièrement, dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 janvier, un local de 80 m2 de l'Église évangélique situé dans le huitième arrondissement de Lyon, rue de la Maisonnette. C'est le troisième attentat dans cette ville ou sa banlieue en moins d'un mois contre des lieux de ce culte (*le Monde* daté 4-5 janvier et du 6 janvier). Des inscriptions sur les murs indiquent que les auteurs de l'attentat connaissaient bien, semble-t-il, le culte évangéliste. La police ignore tout des raisons de ces attentats. — *(Corresp.)*

[L'Église évangélique est une petite Église protestante composée d'assemblées de frères darbystes. Sans faire partie de la Fédération protestante de France, cette Église participe à la vie des Églises protestantes et n'a rien de sectaire.]

CINQUANTE-TROIS IMMIGRÉS SONT INTERPELLÉS A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille — D'importantes forces de police ont bouclé mardi 20 janvier, de 15 heures à 17 heures, le quartier de la Porte d'Aix, dans le centre de Marseille où vit une forte proportion d'immigrés. Le contrôle systématique des identités a débouché sur l'interpellation de cinquante-trois personnes qui ont été conduites à l'hôtel de police.

La CIMADE, œuvre économique d'entraide, et l'Association des juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés, ont protesté contre l'opération.

Les deux associations auxquelles s'est joint le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples ont organisé une manifestation mercredi en fin de matinée, suivie d'une délégation à la préfecture de police. — J. C.

ERRATUM

Dans la page de
« L'ASSOCIATION APPEL AUX VIVANTS »
parue dans le Monde *daté mercredi 21 janvier 1981*
il fallait lire au deuxième paragraphe : « Quatre cent cinquante milliards de dollars de dépenses d'armement dans le monde en 1980, cela signifie plus de 5 tonnes d'explosifs suspendues sur la tête de chaque habitant de la Terre. »



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Pompéi à l'École des beaux-arts

Le simple appareil de la beauté que l'on vient d'arracher au sommeil

EN 1788, l'Académie royale d'architecture décide que les élèves distingués par le prix de Rome feront chaque année l'envoi de leurs travaux à leurs mentors parisiens et que l'Envoi de quatrième année sera obligatoirement le relevé le plus précis et la restitution la plus complète d'un grand monument de l'Antiquité. Inspiré par les doctrinaires du néo-classicisme, confirmé par Napoléon dès le rétablissement des académies et par Louis XVIII lors de la création de l'école du quai Malaquais, l'usage s'est perpétué sans changements notables jusqu'en 1968.

On imagine quelles purent être les conséquences d'une aussi remarquable longévité. Clé de voûte d'une pédagogie, le système de l'Envoi introduisait des rapports nouveaux entre l'archéologie et l'architecture, l'une devant guider et « régénérer » l'autre. Il est par là même l'une des raisons, pour le meilleur et pour le pire, de l'éclectisme du dix-neuvième le principe d'une architecture, celle de nos gares comme de nos théâtres et de nos temples, dont Labrouste et Duban, Garnier et Victor Laloux ont assuré le renom international et que l'on appelle, depuis l'exposition des prix de Rome présentée à New-York en 1975, « l'architecture de l'Ecole des beaux-arts ».

Le premier Envoi fut celui de Percier et il était consacré à la colonne Trajane. Le panthéon, les portiques et les arcs de triomphe, le théâtre de Marcellus, Paestum, les temples de Sicile, vinrent ensuite : la matière était pratiquement infinie. Mais s'il est un lieu qui par sa nature même se prêtait à la « restitution » académique, c'était bien l'ensemble de Pompéi. Les ruines encore fumantes, si l'on peut dire, d'une ville presque intacte semblaient même appeler une sorte de résurrection, de « tentative palingénésique » analogue à celle évoquée par Nerval dans l'une des nouvelles des *Filles du feu, Isis*, où l'on voit une fête réunir entre la maison des Vestales et la basilique des personnages vêtus à l'antique qui vont à leurs affaires et à leurs plaisirs comme dans les jours qui précèdent l'éruption du Vésuve, en 79. C'est à une semblable fête que nous invite l'exposition présentée depuis quelques jours à l'Ecole des beaux-arts.

Les envois pompéiens sont au nombre de cinq. Le premier, en 1823, porte sur l'ensemble du forum, qui venait d'être dégagé ; il est dû à Félix Callet, lequel construira avec Baltard les halles de Paris. En 1859, c'est au quartier des théâtres que Paul-Emile Bonnet, le futur architecte du lycée Louis-le-Grand et de la mairie du XIII[e], consacre son envoi.

Puis vient en 1867 le temple d'Apollon avec François-Wilbrod Chabrol, dont le principal titre de gloire est d'avoir installé le Conseil d'Etat au Palais-Royal. La maison du Centenaire, ainsi nommée parce qu'elle fut découverte en 1879, vient ensuite par les soins de Jules Chifflot, l'auteur de la première Casa Velasquez ! Et l'histoire se termine en 1910 avec Léon Jaussely, qui reprend l'étude du forum mais d'un point de vue moins archéologique, plus fleuri, plus quotidien que celui de Félix Callet : c'est le vécu qui désormais intéresse, le mouvement, le tracé des rues, la mise en scène de l'espace, et Jaussely sera l'un des urbanistes les plus actifs des années 20.

La rue, le marché, les boutiques

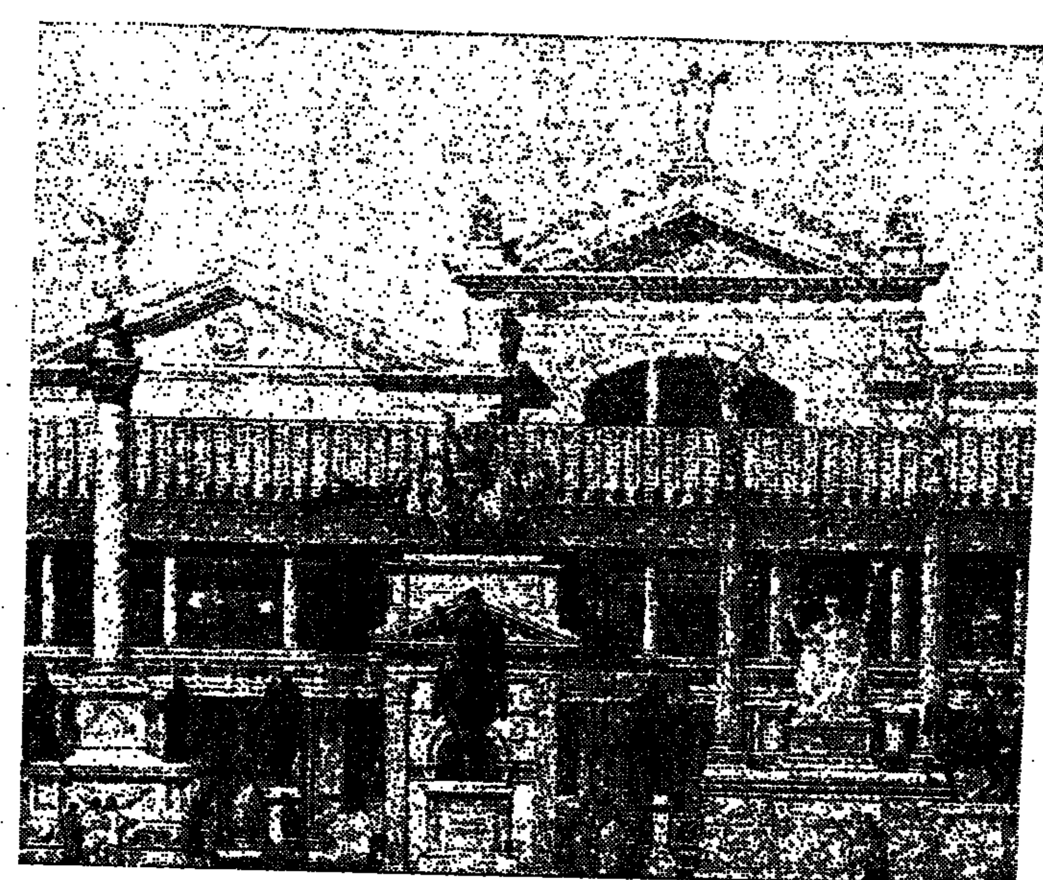
De Jaussely à Callet, l'évolution montre que l'exercice était peut-être moins artificiel qu'on ne l'a dit. On est passé du temple à l'architecture domestique et à la rue, au marché, aux boutiques, à une vision de l'Antiquité plus concrète, plus démocratique, plus utile en termes de modernité.

Certains relevés laissent même entrevoir que les pensionnaires de la villa Médicis n'étaient pas tous indifférents aux problèmes de construction, de structure, même si l'on demeure très loin de ce système raisonné que Viollet-le-Duc déduira de l'analyse des édifices grecs et romains.

L'intérêt archéologique des Envois est évident, ne serait-ce que par les informations qu'ils apportent sur l'état ancien de vestiges que le temps et, fort récemment encore, les catastrophes naturelles n'ont pas cessé de maltraiter. Mais leur valeur tient surtout à leur extraordinaire beauté. Ce sont tout simplement des chefs-d'œuvre à mettre sur le même plan que les plus belles réussites décoratives du siècle dernier, qu'ils ont d'ailleurs souvent inspirées. L'Ecole n'apprenait peut-être qu'à dessiner. Mais quels dessinateurs elle formait !

Quelle sensibilité, quelle science et quelle fermeté de trait ! Quel charme exquis dans le mouvement des masses et l'invention des ornements, dans le jeu des couleurs et de la lumière qui baigne les formes ! La restitution de la maison du Centenaire, le forum de Jaussely, sont des pages éblouissantes de verve, d'imagination poétique, d'attendrissement, pourrait-on dire, devant un passé bien-aimé et entièrement revécu.

Certes, l'on pense parfois davantage à Hérédia, à *Emaux et camées* qu'aux grandes heures du Parnasse ou au rugissement somptueux des cuivres flaubertiens. Qu'importe puisque le cœur y est et le don de redonner vie aux ombres, aux prêtresses porteuses d'offrandes comme au boulanger dans une échoppe et à la jeune femme qui fait sécher à sa fenêtre le linge de la lessive du matin. Comparées au moralisme assez pesant, à la froide antiquité blanche et « laurée » du premier néo-classicisme, ces visions pompéiennes ont le charme des nouvelles archéologiques, des idylles païennes d'Anatole France et de Pierre Louÿs.



Léon Jaussely : « le Forum » (détail), 1910.

La découverte d'une antiquité plus chaleureuse et colorée que celle de Quatremère de Quincy est contemporaine du romantisme. Il y a peut-être un rapport mais il est tout à fait indirect. Mis à part l'épisode des *Filles de feu* déjà cité et une nouvelle de Théophile Gautier, on ne voit pas en effet que les écrivains et les artistes de 1830 aient porté à Pompéi une attention particulière : ce n'est qu'une étape du voyage italien, qui ressuscite par la méditation rituelle sur les ruines, le temps et la mort des civilisations.

On a même l'impression que Pompéi n'a jamais été pris au sérieux et que, par rapport à tout ce que Rome suggérait de colossale majesté aux contemporains de Piranèse, de Boullée, de Napoléon (et plus tard aux membres de l'Institut), la gentille cité vésuvienne a toujours fait figure de cousine de province, de parent pauvre, de petite-bourgeoise plus ou moins bien fagotée. Chateaubriand n'en dit à peu près rien et Nerval lui-même parle de son « déshabillé modeste ». Quant à Stendhal, il fait la grimace devant les peintures qu'il compare à de « mauvais tableaux du Dominique » et Flaubert ne s'intéressera qu'à l'aspect « lupanar » de la question.

Commencées par les Bourbons, vigoureusement stimulées par Murat et Caroline Bonaparte lorsqu'ils occupaient le trône de Naples, les fouilles avaient évidemment éveillé la curiosité des historiens et des « antiquaires ». Mais l'intérêt se déplace alors vers la Grèce enfin accessible, l'Orient, la vallée du Nil : l'Empire est plus égyptien que pompéien. Dès l'époque de la découverte, Diderot s'était moqué des archéologues qui s'intéressent « au fait que les anciens avaient aussi des cuillers et des fourchettes », et Goethe résume l'opinion commune lorsqu'il écrit, en 1787 : « La petitesse et l'exiguïté de Pompéi sont stupéfiantes : des petites rues, des petites maisons, même les édifices publics, tout cela ressemble davantage à de petits modèles en carton qu'à de vraies constructions. »

Tout cela explique aussi que les retombées pompéiennes aient été assez limitées : la maison construite par Alfred Normand pour le prince Napoléon, un roman populaire, un film, un épisode du merveilleux *Voyage en Italie*, de Rossellini, et un édifice qui n'éveille pas des idées particulièrement stimulantes, puisqu'il s'agit de l'asile de Charenton. Pour plaire à l'époque, touchante Cendrillon, Pompéi n'offrait guère que le « simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil » et ce que l'on en a surtout retenu, c'est le charme décoratif ; le « rouge pompéien », la fraîcheur des peintures que les pensionnaires de la ville, Duban et Garnier, pour ne citer que les plus connus, « relèvent » avec autant de talent que d'évidente délectation.

Au fond, l'homme qui a le mieux compris Pompéi, et vous vous doutiez bien que nous conclurions avec lui, c'est notre cher Eugène-Emmanuel. Viollet-le-Duc voyait dans Pompéi, où il est allé plusieurs fois, le modèle d'un urbanisme modeste et cohérent, d'une architecture rationnelle de « petites maisons » adaptées aux besoins de chacun. Le dictionnaire qu'il pensa lui consacrer aurait été sans doute pour lui le moyen d'opposer une antiquité plus vraie au formalisme, à la grandiloquence des visions académiques, et l'on attend avec impatience la publication prochaine par l'Ecole des beaux-arts de ses inédits pompéiens.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle*. Ecole des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins. Jusqu'au 22 mars. Catalogue (d'une qualité exceptionnelle) : 120 F.

Jean Fouquet au Louvre

La peinture à sa plénitude



Jean Fouquet : saint Etienne. Détail du portrait de Juvenal des Ursins (musée du Louvre).

LE plus grand peintre français ? Affirmation qui peut sembler arrogante, surtout si l'on doit concéder que l'on n'en sait pas grand-chose. Mais c'est ainsi : tout tient à une double évidence inexpugnable et indéfiniment confirmée : la densité unique de chaque œuvre et, si l'on veut, de chaque ouvrage détaché et, d'autre part, sa place remarquable dans l'histoire. Pour les miniatures, on présente ici les ektachromes des ouvrages qui n'ont pu venir (Chantilly, la page fameuse du Boccace de Munich...), et même ceux des grands recueils, comme les *Antiquités judaïques* que la Bibliothèque nationale a bien voulu prêter, mais dont la reproduction photographique permet seule d'étaler les pages. Le Louvre, par chance, possède deux feuilles des *Heures d'Etienne Chevalier* et la Bibliothèque nationale une autre. Avec la *Charité de Saint-Martin* et les *Trois sainte Anne*, on dispose de tout ce qu'il faut pour découvrir Fouquet, pour saisir la capacité d'un style qui récapitule la vérité du monde sur une feuille de 20 centimètres, pour éprouver enfin l'étrange sensation que cet arrangement minutieux et fort de formes saupoudrées d'or expose une fois pour toutes quelque chose qui peut s'appeler : la vocation de l'art français.

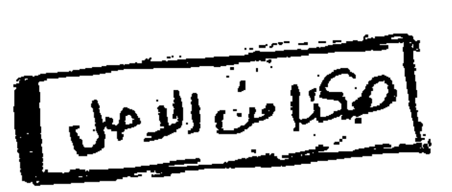
Certes, il y a du flamand et, plus précisément, une leçon eyckienne au principe de cet art. Mais comprise, filtrée, dominée. L'arête du pont de Paris, où le cavalier Martin commence son geste charitable, est à jamais l'articulation du lieu urbain, où tournent en bon ordre les pavés ; les grosses croupes des bourrins à gauche constituent les revers du groupe frontal qui avance à droite. Et ainsi de suite... On peut passer aux feuilles voisines, aux extraordinaires scènes d'histoire des *Antiquités judaïques* enveloppées de paysages tourangeaux, aux scènes évangéliques, que rythment soudain des édicules à l'antique, venus droit de Florence, mais relevés de filets d'or qui en font un décor de fable sacrée. Toujours intervient la forme la plus valide, comme chez le grand écrivain le mot juste et le tour savoureux.

La même sensation de plénitude revient sans cesse, la même évidence d'un art parfaitement à l'aise dans le format minuscule de l'enluminure, dominant et possédant tout, dans une célébration tranquille, comme chez Pietro della Francesca, le contemporain inévitable. Cette souveraineté à la fois intellectuelle et sensible s'exerce dès la distribution si originale des deux registres, scène « vraie » en haut, étage des emblèmes, inscriptions, au plan inférieur. Le régal est inépuisable.

Si l'on considère les tableaux de maître Jehan, on est encore tenté davantage de donner à Fouquet la devise empruntée à Picasso : « *Je ne cherche pas, je trouve.* » Chaque ouvrage : le formidable portrait de Charles VII, rendu malheureusement un peu terne par les ans, celui de Juvénal, rutilant et sonore, sans parler de la Vierge d'Anvers, au sein parfait, inoubliable, chaque tableau est une trouvaille ; l'histoire du « genre » a chaque fois été modifiée par l'intervention de Fouquet. On a su, grâce aux sources italiennes, qu'il a peint vers 1447 à Rome le portrait du pape Eugène IV (le souvenir en reste dans une gravure) : la suite, comme l'a pressenti Focillon, comme des dissertations récentes le confirment, mène aux grands portraits romains de la Renaissance.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 14).



RENCONTRE AVEC BERNARD LEFORT

« La saison de l'Opéra n'est nullement compromise »

L'Opéra de Paris, la « grande boutique » de Verdi, a toujours été une usine à bobards et surtout depuis quelques années, où un mystérieux « agent double » s'emploie à distiller dans la presse les informations exactes avec les fausses, dans un contexte pour le moins dévoyé. L'actuel administrateur ne semble pas bénéficier des faveurs de cet espion, qui figure parmi ses employés, à voir les couleurs de débandade dont on essaie de parer des changements de programme comme il s'en produit de plus en plus dans tous les Opéras du monde. M. Bernard Lefort a bien voulu faire le point avec nous sur les modifications que subira la saison en cours.

Le *Bal masqué* devait être présenté (le 16 février) dans les décords de Zeffirelli de la Scala de Milan. L'ancien directeur technique de l'Opéra avait fait un rapport écrit affirmant la compatibilité de ces décors avec la machinerie du palais Garnier. Or il n'en est rien. Il a donc fallu improviser une nouvelle production, qui sera mise en scène par l'assistante de Zeffirelli, Sonja Frisell, dans une décoration de Bernard Arnould, directeur artistique des ateliers du palais Garnier.

Le *Roméo et Juliette* de Gounod, prévu pour le mois d'avril, est reporté à l'année prochaine, à la suite du désistement de Giacomo Aragall, qui s'avoue incapable de chanter le rôle de Roméo et promet de ne participer à aucun travail lyrique pendant « toute la période prévue par son contrat à Paris ». Il sera remplacé en 1983 par Neil Shicoff.

Les Parisiens ne perdront pas au change, puisque l'Opéra offrira aux mêmes dates un des chefs-d'œuvre de Strauss (avancé de deux ans), *Arabella*, avec une distribution somptueuse : Kiri Te Kanawa, Nentwig, Töpper, Boehme, dans la mise en scène de Rudolf Hartmann et les décors de Covent Garden.

Si John Neumeier ne pourra réaliser en mars la chorégraphie du *Songe d'une nuit d'été*, c'est, dit son certificat médical, parce qu'il est « en arrêt de travail pour épuisement physique et psychique » comme « chaque printemps »... Avis aux directeurs ! On verra à la place le *Don Quichotte* de Noureev prévu pour l'an prochain.

Une apocalypse du chant ?

Le *Turandot* de mai, lui, n'est nullement menacé. Contrairement aux bruits répandus, Montserrat Caballe et Leona Mitchell seront là. En revanche, Luciano Pavarotti n'honorera pas son contrat, car il sera alors en clinique pour maigrir de 30 kilos en vue d'un film qu'il veut tourner à tout prix et qui s'intitule *Yes, Giorgio*... Il sera remplacé par Giacomini.

Bernard Lefort dément encore d'autres bruits (grève des choristes pour *Peter Grimes*, démission du directeur de la musique, Silvio Varviso) et s'indigne contre la campagne qui annonce avec *le Grand Macabre* de Ligeti sur un livret de Ghelderode (23 mars) un spectacle « pornographique », alors que cette œuvre a été montée sans la moindre difficulté à Stockholm, à Hambourg, à Bologne et à Nuremberg. Il confirme par ailleurs que la salle Favart sera réservée l'an prochain à l'Ecole de chant et au Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra, celui-ci disposant alors comme seconde scène du Théâtre des Champs-Elysées, où seront notamment présentés *le Barbier de Séville* et la création mondiale d'*Ondine*, de Daniel-Lesur d'après Giraudoux.

« *La saison de l'Opéra n'est donc nullement compromise*, conclut Bernard Lefort, *mais je suis inquiet pour la santé de l'art lyrique à travers le monde, où règne un véritable vent de folie. Je vous ai cité les cas de Pavarotti, Neumeier, Aragall, mais il y a aussi les défections de Ricciarelli à Toulouse, de Domingo à Cologne, d'autres à Londres, sans parler des grèves du Met et de Hambourg, où les musiciens refusent désormais de jouer sous la direction de leur chef et intendant Christoph von Dohnanyi.*

» *La plupart des artistes sont soumis à une acrobatie terrifiante, emportés par une frénésie du gain, grisés par les facilités que leur procure l'aviation. Je vois des chefs hébétés de fatigue, des chanteurs exsangues, des cantatrices enceintes qui font des fausses couches, tout cela parce qu'il y a matériellement la possibilité de jouer un jour à Paris, le lendemain à Berlin, le surlendemain à New-York, sans compter les répétitions qu'on honore entre deux avions. Les imprésarios multiples ont sans aucun doute une responsabilité dans cette situation, mais, pour les artistes, c'est un véritable suicide, et nous courons à l'apocalypse du chant si l'on ne met pas fin à cet état de choses.* »

J. L.

UNE COPRODUCTION RÉGIONALE

Le vrai soldat de Stravinski

QUOI qu'on en pense et bien que l'œuvre ait été conçue à l'origine pour le théâtre *ambulant qui n'a jamais existé* que dans l'imagination des mœurs, monter *Histoire du soldat* n'est pas une petite affaire. Les mélomanes parisiens ont dû déjà se faire la même réflexion en décembre dernier : n'avait-on pas réussi le prodige de réunir Roger Planchon, Antoine Vitez, *Patrice Chéreau et Pierre Boulez*, les musiciens enfin, de l'Intercontemporain (pour employer la prose versifiée de Ramuz) et cependant, de spectacle point. Une lecture seulement, selon la formule « atelier » qui procure aux spectateurs la douce illusion d'enfiler à l'*entrée un bleu de travail*. Devant la profusion de ces séances qui sont à la culture ce que les déjeuners de travail sont aux affaires, le législateur ne devrait-il prendre bientôt des mesures de protection pour sauver les amateurs des dangers de leur curiosité ?

Si préoccupante qu'elle soit à Paris, la situation est moins dramatique en province et tout particulièrement en Poitou-Charentes où, comme on l'a signalé ici-même (*le Monde* du 19 décembre 1980), les activités musicales sont en plein essor. Cela ne veut pas dire pour autant que les choses soient faciles : présenter *Histoire du soldat* à Angoulême, Bressuire, Châtellerault puis à Poitiers (peut-être *la liste n'est-elle* pas close, car ce qui a plu aux uns suscite la curiosité des autres) a demandé deux ans d'efforts pour obtenir les subventions nécessaires, entre autres celles du Fonds d'intervention culturelle, des ministères de la culture et de la communication, de l'agriculture et de la jeunesse, des sports et des loisirs, des conseils généraux et des municipalités... Et encore s'agissait-il d'un véritable spectacle avec des acteurs qui jouaient la comédie et savaient leur texte par cœur. Qu'eût-ce été si on avait dû leur faire lire plantés devant un pupitre comme c'était le cas au Châtelet ? Deux années supplémentaires auraient été nécessaires pour préparer le public...

Placé au centre de cette réalisation, le C.R.C., Collectif régional de création, qui porte, il est vrai, un nom bien propre à *inquiéter ceux qui craignent toujours* de voir s'insinuer la politique dans le paradis des arts, est en réalité une association loi 1901, dont l'objet est de « *susciter et d'organiser des créations professionnelles, des animations et des diffusions culturelles régionales à caractère pluridisciplinaire, en collaboration avec les secteurs scolaire, universitaire, socio-éducatif et culturel ; il s'adjoint en priorité le concours d'éléments régionaux et les regroupe au sein de projets précis et limités dans le temps* ». On ne saurait mieux dire ni trouver meilleure illustration que cette *Histoire du soldat* coproduite avec le très dynamique Comité d'animation culturelle d'Angoulême et la Délégation régionale des jeunesses musicales qui compte parmi les deux ou trois plus actives de France.

Sur le plan artistique, plusieurs partenaires se trouvaient réunis : le Théâtre Action Poitou, des membres de l'Orchestre de chambre et du Quintette à vents d'Angoulême ; la scénographie, la technique et les costumes avaient été confiés au Cirkub'u de Saintes, la mise en scène à Michel Geslin, la direction musicale à Jacques Pesi, directeur de l'Ecole nationale de musique d'Angoulême.

Toutes ces précisions seraient *sans doute d'un bien mince intérêt* s'il s'agissait d'un spectacle de patronage ou d'un produit si parisien que les Parisiens eux-mêmes n'en voudraient pas. Non, c'était tout simplement un travail propre, plein d'idées — des bonnes et des moins bonnes, — qui jouait le jeu du conte sans *fausse naïveté* : deux comédiennes, Catherine van Hecke et Sophie Girardot, se partageaient le rôle du récitant. Jean-Paul Billecoq était un soldat bon enfant et le diable d'Yves Michas avait des allures de dandy des bas-fonds. Cultivant l'ambiguïté entre un jeu réaliste et une présentation de certains *épisodes au second degré*, comme si Joseph le soldat rêvait son aventure et que cette moralité était un cauchemar, la mise en scène dans un décor symbolique — une charrette à demi embourbée, un arbre mort, une trappe pour faire sortir le Diable — permettait à l'imagination de vagabonder un peu sans pour autant la distraire de l'objet principal.

La partie musicale, dont on ne soulignera jamais assez l'ingratitude, car ce qui sonne simple et bancal est ici le fruit d'une écriture rythmique impitoyable, *était plus que satisfaisante et*, comme elle retrouvait, grâce à la magie du spectacle, sa fonction véritable, ce n'est pas un paradoxe de dire qu'elle acquérait le relief qui lui manquait au Châtelet. Qu'on n'aille pas croire après cela qu'ailleurs l'herbe est toujours plus verte, *mais quand tant de champs sont* jaunis pourquoi dissimuler qu'il y a, en Poitou-Charentes et pas seulement là, quelques prairies qui verdoient ?

GÉRARD CONDÉ.

Jean Fouquet au Louvre

(Suite de la page 13).

Aussi comprend-on que le grand connaisseur *des miniatures françaises* qu'est le professeur O. Pächt ait récemment proposé de donner à maître Jehan le portrait de bouffon mal rasé dit *Gonella* (musée de Vienne). La proposition a des chances d'être bonne.

Comme il trouve ainsi parfaitement sa place dans un grand moment de l'art d'Occident, Fouquet éclaire en profondeur le destin de l'art français. Il y a cinquante ans exactement, en *1931, on a tiré de l'oubli* un grand panneau de la *Pietà*, oublié dans un petit village du centre. Il est à l'honneur dans l'exposition et *mérite* absolument de l'être : une rigueur de bas-relief, avec des figures fortement scandées par des plis larges aux ourlets lumineux qui rappellent invinciblement les tailles nettes des gisants et des pleurants sculptés. Surtout, les blancs *répondent* aux blancs avec une décision d'une originalité fascinante, que souligne, comme une clé musicale, le turban de la sainte femme éplorée aux yeux rouges qui surgit derrière le bois de la croix. Un hymne funèbre blanc et ocre, avec un contrepoint de grès, que devait aviver le fond d'outremer, dans son *état* initial, en accentuant l'effet de relief peint.

Il faut s'attarder sur la beauté des mains qui se joignent ou se posent — *celles de Jean encadrant la* Madone — avec netteté et douceur. C'est la noblesse du ton qui est tellement émouvante. Peut-être est-ce là — *comme le pensait* Focillon — l'affirmation d'une manière française qu'on n'oubliera plus. Les types sont ceux des magnifiques saints sépulcres bourguignons. Un accord exceptionnel s'établit entre la densité des formes et les exigences de la *peinture*. Ce qui est proprement merveilleux, c'est que, pour trouver un auteur à cet ouvrage exceptionnel, on soit obligé de revenir au miniaturiste d'Etienne Chevalier. Il n'y a que lui, vers 1455-1460, pour produire une composition si bien dominée. Et on sait qu'il a peint des retables par des sources tourangelles. La couche peinte est très légère, comme il convient sur un panneau de grandes dimensions.

L'analyse récente du laboratoire l'a confirmé. L'ouvrage a d'ailleurs *été présenté* à l'exposition du Grand Palais *sur la science et l'art, mais* avec des commentaires contestables que l'excellent petit catalogue de Mme N. Reynaud a, entre autres, le mérite de rectifier. Car, comme on peut s'y attendre, Fouquet, si heureux dans les minuties et les *menues pluies d'or* de la miniature, aborde en parfait ouvrier plasticien le format monumental, aux larges plis simples. Là aussi, il est chez lui. On s'étonne que des commentateurs récents aient hésité à le reconnaître. Fouquet isole et fortifie la forme avec la même maîtrise qu'il la mêle dans la miniature aux reflets du ciel, au miroitement du fleuve. La religion, l'histoire, le roi, le pape, le bouffon, la grande scène de la mort, tout a droit à son invention *propre, mais relève d'une même* célébration, prodigieusement attentive, respectueuse et sûre.

ANDRE CHASTEL.

★ Jean Fouquet, musée du Louvre, pavillon de Flore, catalogue par N. Reynaud. Jusqu'au 19 avril.





PHOTOGRAPHIES DE WALKER EVANS

La beauté documentaire



LA galerie Zabriskie avait exposé, il y a trois ans, une série de photos de Walker Evans prises dans les années 30 pour le compte de la Farm Security Administration, des repérages dans les maisons des agriculteurs des Etats de la Louisiane ou du Mississippi, durant la crise, pour mettre en évidence les mauvaises conditions de vie, l'insalubrité : des visages purs, rendus alertes par la faim et la fatigue, épinglés devant leurs seuils de bois, un rapport brutal de la peau nue, lavée à l'eau froide, et de matières rugueuses, la grosse laine, l'écorce ; des intérieurs tristes, faiblement éclairés par le cœur flamboyant du Christ ou par la pluie de roses de sainte Thérèse sur les chromos pieux. Malgré sa force d'évidence frontale, et sa beauté documentaire, par la rigidité du cadre et la systématisation du sujet, l'œuvre pouvait d'abord sembler restreinte, froide, comme une mise en boîte entomologique de la vie.

Une nouvelle exposition, qui comporte deux cent cinquante tirages, la plus importante à ce jour à Paris, vient répéter et élargir la première impression. Walker Evans est un photographe important, parce qu'il réunit, dans sa période d'activité qui débute dans les années 20 et s'achève à sa mort, en 1975, tous les tenants, sinon toutes les composantes, et finalement tous les codes, les vertus et les tics de la photographie américaine : le graphisme, l'architecture, l'objet, l'ombre, la trace, et comme sous-produits la pancarte, la borne signalisatrice, la pompe à essence, la façade, l'échafaudage, le panneau publicitaire, le graffiti, le caniveau, la poubelle.

Evans privilégie l'objet brut : des chaussures, une serpillière, des sacs de ciment, des fonds de poches vidées au bord d'un caniveau, mégots de cigarette, papiers froissés qui ont gommé leurs secrets. Manque le mouvement, qui va surgir plus loin, après lui. Tout le magasin à accessoires de la photographie américaine est mis en place, magnifiquement éclairé, et bien rangé, et on attend ceux qui vont apporter le désordre et faire valser les accessoires. Evans amorce très tôt plusieurs tendances de la photographie à venir, contient déjà le travail de Robert Frank ou de William Klein à l'état de germe, d'indice. Dans la rue, dans le métro, Evans a une façon d'aller au devant, et très près du sujet anonyme, éventuellement de le laisser de dos, de ne pas soigner l'image, d'où l'impression, en dehors des photos d'architectures, très posées, très cadrées, de chutes, de déchets de visions et de promenades. Robert Frank et William Klein vont pousser à bout et basculer cette brutalité, en allant jusqu'au déséquilibre, jusqu'au flou.

L'accrochage de la nouvelle exposition chez Baudoin-Lebon vise à l'effet inhabituel : des tirages plutôt petits, parfois un peu abîmés, racornis aux bords ou non repiqués, encadrés, plaqués sans espace intermédiaire, tassés, sans rapport forcé de date ni de sujet. Les tirages, prêtés par le marchand américain Harry Lunn, sont vendus entre 2 500 F et 20 000 F. Le profane qui entrera dans la galerie par hasard, dans l'idée de voir de jolies photos, des photos « dignes d'être encadrées », risque de trouver celles-ci un peu ternes s'il ne met pas en marche l'exercice mental, malgré tout distrayant, qui les relie aux autres photographies prises pendant ce siècle. Il manque, par exemple, la photo splendide d'Evans qui figure dans le livre de Sam Wagstaff, *A book of photographs*, et qui fait face, dans la mise en page, à la photo de Robert Frank de la nurse noire et du bébé blanc : une passerelle de navire, un jeu de soleil et d'ombre sur la tôle, un miroir vide de reflet, et, dans le cadre d'une porte, une silhouette aux mains nues, une image rare et mystérieuse.

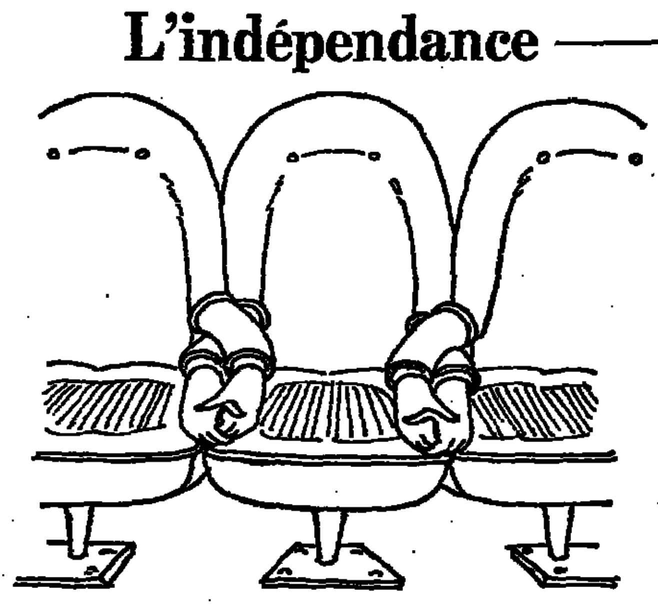
Ce que l'exposition, enfin, peut laisser supposer de gonflage de prix par des marchands qui fabriquent souvent eux-même le marché en se rachetant en boucle des œuvres parfois médiocres pour les faire monter ne concerne pas le visiteur et n'est pas particulier au seul commerce photographique.

HERVÉ GUIBERT.

★ Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives, Paris (4e). Jusqu'au 28 février.

Polimaj, association d'exploitants bretons

L'indépendance



CINQ exploitants dits « indépendants » de salles de cinéma ont décidé de se rassembler au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE). Six mois après sa création, où en est ce mouvement qui risque de s'étendre puisqu'il intéresse toute la profession ?

A l'origine de ce regroupement, une constatation : le circuit national d'exploitation est dominé par trois grandes sociétés qui représentent les deux tiers du marché français (quatre mille salles environ), Gaumont, Union générale cinématographique (U.G.C.) et Parafrance. « *Un producteur de films va trouver l'un de ces trois interlocuteurs. Il ne reste aux indépendants que les films que ces sociétés n'ont pas voulu exploiter, à moins d'être affiliés à l'une d'entre elles* », explique M. Pierre Guyard (Quimper), l'un des fondateurs du GIE. « *Nous nous sommes alors demandé comment conserver notre indépendance tout en faisant le poids sur le marché, et nous avons décidé de nous associer.* »

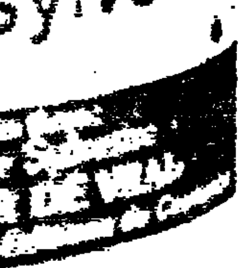
La formule du GIE permet en effet aux propriétaires de salles de conserver leur mode de fonctionnement puisqu'elle repose sur des principes de solidarité et d'égalité. Baptisé Polimaj, le groupement est ouvert à tous les exploitants. Quarante salles étaient concernées au départ, on en compte aujourd'hui cent vingt. Cinquante autres dossiers sont à l'étude : « *Nous recevons des demandes de professionnels qui s'interrogent sur leur avenir*, affirme M. Jacques Sinquin (Lorient). *Il y a d'abord les propriétaires de salles dans les villes moyennes où les grandes sociétés commencent à gagner du terrain. Il y a également les exploitants des grandes villes déçus pour une raison ou une autre par leur association avec elles.* »

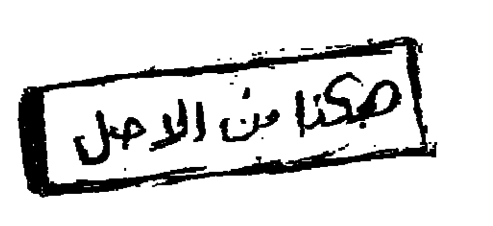
Mais, pour réussir, le GIE devra « *jouer le jeu du marché tel qu'il est organisé, c'est-à-dire produire et coproduire* ». Ce sera notamment le cas pour une comédie qui sortira au printemps. D'autre part, des études financières ont démontré que ce type de regroupement pourrait être rentable si le portefeuille du GIE sortait huit à dix films par an. Il en a quatre aujourd'hui, quatre autres dossiers sont à l'étude. Le pari de Polimaj est plus que financier : « *Nous voulons*, dit M. Sinquin, *proposer à la fois des films grand public et d'autres, plus confidentiels, tel que :* Des pierres contre des fusils, *tourné à Plogoff, prouvant qu'il est possible de faire du bon cinéma sans de grands moyens financiers.* »

Les fondateurs du GIE connaissent la « facture » de leur ambition : plusieurs millions de francs. Ils ont su jusqu'à présent prouver à leurs banquiers que leur patrimoine propre leur permettait de garantir leur projet, et espèrent que l'appel à des bailleurs de fonds ne les obligera pas à réviser leur politique de choix des films.

L'avenir dira si le GIE constitue « le quatrième couloir d'exploitation » que les indépendants bretons ont voulu créer.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.





UNE SELECTION

cinéma

CLARA ET LES CHICS TYPES DE JACQUES MONNET

Les contradictions d'une génération qui, au bord de la trentaine, garde le goût de la jeunesse et hésite *à devenir* adulte. Une *comédie* sociale vive, avec le sens du détail humain.

L'ALTRA DONNA DE PETER DEL MONTE

L'arrivée d'une Ethiopienne dans une famille bourgeoise de Rome. Confrontation de deux femmes, l'une simple et exilée, l'autre névrosée et riche, et de deux mondes. Une belle histoire.

Histoire d'Adrien, de Jean-Pierre Denis : *reconquête d'une langue, d'un pays, d'un passé.* **Le Risque de vivre**, de Gérald Calderon : prodiges de l'ordre animal. **L'Or** *dans la montagne, d'Ermanno* Olmi : une fable, un apologue, un hymne à la liberté.

théâtre

PARCOURS AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

D'après le livre de Werner Herzog, « *Sur les chemins de glace* », *un parcours d'images, de paroles*, de bruits, de musique, d'objets. Parcours auquel s'intègrent les acteurs *en vrai et en ombres*. La confrontation du songe et du réel est sensible, intelligente, riche. Trop riche peut-être.

Romersholm, au Théâtre Présent : reprise d'une très belle pièce d'Ibsen, fidèlement transcrite *par* Jean Bollery. **La Nuit juste avant les forêts**, au Petit-Odéon : l'étranger parle sa vie au *rythme* des rues. Richard Fontana est bouleversant. **Le Personnage combattant**, *à la Resserre : les angoisses rageuses* de Jean Vauthier, vécues en force par Jean Gillibert.

musique

BRITTEN ET PETER GRIMES

Bernard Lefort fait enfin à Benjamin Britten *l'honneur* qui lui est dû en accueillant son chef-d'œuvre, **Peter Grimes**, dans une superbe production de Covent Garden et avec Jon Vickers. *Le drame d'un pêcheur mystérieux, tourmenté, persécuté par son entourage*, avec une musique d'une intensité exceptionnelle. Une grande exposition sur la vie et l'œuvre de Britten accompagne ces représentations à l'Opéra jusqu'au 20 mars (Palais Garnier, les 26, 29 et 31 janvier ; *4, 7, 10 et 12 février*).

DEUX CREATIONS LYRIQUES A RENNES

Le Théâtre de la ville de Rennes, récemment réouvert, poursuit une *politique hardie de « recréations »*, en présentant deux œuvres de Georg Benda, un musicien tchèque, *maître de chapelle de Gotha*, dont les singspiele influencèrent sans doute Mozart : **Ariane à Naxos** et **Roméo et Juliette**, thèmes éternels..., dans une mise en scène de Françoise Gründ. On les retrouvera peu après à Paris (Rennes, les 25 et 28 janvier, 1er février ; Théâtre des Champs-Elysées, le 2 ; Orléans, le 5 février).

LA STAATSKAPELLE DE DRESDE

Le plus bel orchestre de la R.D.A. et l'un des meilleurs du monde, la Staatskapelle de Dresde, revient à Paris pour quatre concerts de grand prestige : festival Brahms, sous la direction d'H. Blomstedt, avec Maurizio Pollini (Champs-Elysées, les 24 et 27) : *Mozart* et Brahms, sous la direction de Böhm, qui fut longtemps le prince de cet *orchestre (le 25) ; enfin, Wagner* et la *4e Symphonie* de Bruckner, par Blomstedt, avec l'admirable Léonie Rysanek, qui sera à la fois Isolde et Elisabeth (Champs-Elysées, le 28 janvier).

Le Théâtre Saint-Georges accueille pour trois concerts, donnés à 18 h. 30, la claveciniste Brigitte Haudebourg, avec le violoniste Patrice Fontanarosa (le 21 janvier), la harpiste Marielle Nordmann (le 28 janvier), et un soliste (le 4 février) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec N. Milstein (Champs-Elysées, le 22, à 20 h. 30 ; le 23, à 19 h. 30) ; Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (salle Cortot, *le 22) ; Brahms, par F.-J. Thiollier* (Pleyel, le 22, à 12 h. 30, 15 heures et 18 h. 30) ; **Don Giovanni** *(Avignon, les 23 et 25)* ; Œuvres de Pablo, Schnittke, Finzi, par l'Orchestre philharmonique, dir. *G. Amy, avec O. Kagan (Radio-*France, le 24, à 16 h. 30) ; **Les Fêtes d'Hébé de Rameau**, solistes, *chœurs et orchestre Monteverdi*, dir. J.-E. Gardiner (Champs-Elysées, le 24, à 17 h.) ; Liszt et Schubert, par Ch. Zacharias (Gaveau, le 24, à 17 h.) ; Chopin, par E. Malinine (Gaveau, le 25, à 17 h. 30) ; Orchestre Colonne, dir. M. Constant, avec A. Dumay (Châtelet, le 25, à 18 heures) ; Orchestre Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky, avec Y. Lefébure (Champs-Elysées, le 25, à 17 h. 45) ; P. Badura-Skoda (Gaveau, le 26) ; Requiem de Dvorak, avec T. Zylis-Gara, dir. A. Jordan (Saint-Louis-des-Invalides, le 27) ; I. Musici (Th. des Variétés, le 28) ; **Luisa Miller** *de Verdi*, dir. G. *Ferro* (Ch.-Elysées, le 28, à 20 heures) ; **la Tosca**, mise en scène J. Karpo, avec R. Kabaivanska et G. Aragall (Marseille, les 28 et 30 janvier, 1er et 3 février) ; Victoria de Los Angeles (Pleyel, le 29) ; Schubert, par J. Gomez, J.-F. Heisser et l'Ensemble M. Piquemal (chapelle royale de Versailles, le 28) ; Haydn et J. Strauss, par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. Ph. Entremont (Gaveau, le 28).

expositions

FOUQUET **AU LOUVRE**

— Lire notre article page 13.

POMPEI A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

— *Lire notre article page 13.*

ART/ALLEMAGNE AUJOURD'HUI A L'ARC DU MUSEE D'ART MODERNE

Cinquante artistes pour un panorama de ce qui se fait chez nos voisins depuis dix ans, et que l'on *ne* connaît pas très bien en France. Où l'on voit un éventail de tendances fort diversifiées, des plus internationales aux plus nationales.

Gargello : un sculpteur et la discipline du fer et autres métaux ; *Derain : un réaliste (?) revenu des* avant-gardes, au Musée d'art moderne de la ville de Paris. **Les réalismes**, au centre Georges-Pompidou : pleins feux sur certaines figurations de l'entre-deux-guerres.

jazz

PERCUSSIONS AU FORUM DES HALLES

Des groupes et solistes qui, aujourd'hui, défendent tous azimuts l'art des rythmes, des touchers et des tambours. Après des siècles d'ignorance sous nos climats, il n'est pas trop tôt pour découvrir les possibilités infinies de la percussion : de Djamchid Chemirani à Jean-Pierre Drouet, en passant par les ensembles La Cercle et Touchers. (Jusqu'au 23 janvier, à 17 h. 30.) Pour la tradition solide, Harry Edison et Eddie Davis jouent au Méridien (81, bd Gouvion-*Saint-Cyr*). Pour découvrir les nouveaux venus, c'est au Petit-Opportun qu'il faut *se rendre : trio Boell, Roubach et* Bertram. Archie Shepp, le Workshop de Lyon, Patrick Vollat et *Yochk'o Seffer* sont inscrits au *programme du* **Festival de Rive-de-Gier** (42800, les 23 et 24 janvier), avec leur cortège d'animations, de projections et d'expositions. Enfin, c'est le 23 que reuvre la Nouvelle Chapelle des Lombards (19, rue de Lappe) avec le salsero Azuquita (23 heures) et le grand Orchestre de Martial Solal, du 24 au 31 janvier, à 20 h. 30 : une occasion inespérée en club.

variétés

GUY BEDOS A BOBINO

La libre-parole d'un caricaturiste insolent, grinçant, féroce, aux coups de sang, aux coups de cœur, et qui porte aussi en *lui* une infinie tendresse (20 h. 45).

POPECK AU THEATRE LA BRUYERE

L'auteur de sketches (« On n'est *pas des sauvages* »), rendu célèbre par le café-théâtre, présente son tour dans un v r a i t h é â t r e (21 heures).

danse

Inauguration du Centre régional des Yvelines à *Marly-le-Roi*, avec une création de Suzan Buirge, « Signature », et la participation d'Elsa Wolliaston, « *Rituel II* ». **La Théâtre de Plaisance** affiche, pendant trois semaines, plusieurs *groupes : en premier*, Katja Cavagnac de Villefranche-sur-Rouergue, lauréate du concours de Bagnolet 1980.

Expoitions

Centre orges-Pompidou

Entrée ncipale rue Saint-Martin (277-12-3 Informations téléphoniques : 1-12.

Sauf di, de 12 h. à 22 h.; sam et d. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le anche.

Animas gratuites : sauf mardi et dimahe à 16 h. et à 19 h. : le samedi 11 h.; entrée du musée (troisiè étage) : lundi et jeudi, 17 h. : eries contemporaines (rez-de-chaée).

LES ALISMES entre révolution et réan, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu' 20 avril; Conférences, le 22, à 1. 30 : Du futurisme au Novecent (le sens d'un engagement politid).

EDARD PIGNON. — Jusqu'au 26 jaer.

NAIRE DU DESSIN. — Jusqu'au 9 févr : Rencontres avec les artistes le 22, à 18 h. 30 : Miloslav Mouc et Bernadette Bour : le 28, à 18 30 : Christian Bonnefol.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE, 1900-80. — Jusqu'au 8 mars.

C.C.I.

ARCHITECTURES COLOMBIENNES. — Jusqu'au 9 février.

DES BILLETS POUR LES BANQUES. — Jusqu'au 2 février.

L FIL DE L'EAU. — Jusqu'au 23 vrier.

B.P.I.

OTE JARDINS. — Jusqu'au 9 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flor entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL (1975-1980). Donation, dations, acquisitions. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) : sauf mardi, de h. à 20 h.; mercredi jusqu'à h. Entrée 12 F. Entrée gratuite le 23 janvier. Jusqu'au 2 mars.

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 1er février.

PABLO GARGALLO (1-1934). Rétrospective. Jusqu'au mars. HOMMAGE A ANDRE DERAIN. Jusqu'au 8 mars. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 1 heures à 17 h. 40; mercredi, jusqu'à 20 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

ART-ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Divers aspects de l'art actuel en République fédérale d'Allemagne. — ARC du Musée d'art moderne (voir ci-dessus). — Jusqu'au mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national); Portrait et société France 1715-1789; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-3-4). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée 12 F. Jusqu'au 30 mars; le 28, 16 h. 15, Film : la Chambre du à Versailles.

JEAN CARL Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 29 mars.

DONATION WILDENSTEIN. Chefs-d'œuvre de l'enluminure du XIIIe au XVIe siècle. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de heures à 18 heures. Entrée : 10

GUSTAVE FLAUBERT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-83). de 12 heures à 18 heures. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 février.

BERNA VILLEMOT. Peintre-affichiste. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 févri

PARIS VU PAR LES PEINTRES, de Cor à Foujita. Jusqu'à fin janvier. — PARIS SUR BIEVRE. Jusqu'à février. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne, métro Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 heures à 17 h. 15. Entrée : 7 F; le dimanche : 4 F (gratuite le 2 mars). Jusqu'au 19 avril.

T ET HOLOGRAPHIE EN ALLEMAGNE. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (2-15-12). Entrée : 12 F. Jusqu'au 2 février.

VINGT ANS DU MUSEE DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30, sauf dimanche, de 11 heures à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

EN FRANCE APRES JEANNE D'ARC. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf lundi de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F; dimanche : 4 F. Jusqu'au 1er mars.

Centres culturels

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée 10 F. Jusqu'au 22 mars.

SOUFFLOT ET SON TEMPS (1713-1780). — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 janvier.

DE LA PHOTOGRAPHIE. Dix-sept artistes allemands. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf samedi et dimanche, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier.

LA B.D. TEMOIN DE SON TEMPS. — Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (561-63-87). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 février.

FRANCO LEIDI : Dessins, gravures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 18 h. à 18 h.; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F (Sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz.) Jusqu'au 15 mars.

MENDELSON JOE, ou la quête de la vérité. ATTITUDES : estampes, dessins, photographies. IAN BAXTER. Photographies. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 janvier.

FASTE DE L'ORFEVRERIE (1830-1900). — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 février.

HENK SPARREBOOM; HUIBERT VAN DORP. Gouaches et aquarelles. LE MONDE PAYSAN D'ADRIAEN ET ISACK VAN OSTADE. — Dessins, eaux-fortes et aquarelles. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er février.

LARS ENGLUND. Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 18 heures à 20 heures. Jusqu'au 15 février.

LOUIS MIQUEL. Travaux d'architecte. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

BUTOR - MASUROVSKY. Œuvres récentes. ATELIER GREGORY MASUROVSKY. Dessins pour une exposition. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). De 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 février.

L'ENCADREMENT. Techniques et réalisations. — Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 heures. Jusqu'au 14 mars.

JERRY LEWIS, L'UNIVERS D'UNE STAR. Originaux d'affiches. — Galerie d'art du centre commercial Beaugrenelle, 36, rue Linois (575-71-31). Sauf dimanche, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 1er février.

ARMANDO; LUIS DAUBETERRE; ESMELIS JIMENEZ. Peintres vénézuéliens. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf samedi et dimanche, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 février.

LA BRIQUE. Terre cuite, bronze, laiton. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (225-10-57). Du lundi au jeudi, de 11 heures à 19 heures; vendredi, de 11 heures à 16 h. 30. Jusqu'au 30 janvier.

NICOLAS GASIOROWSKI. Aquarelles et acryliques. — Jusqu'au 31 janvier. CARTOGRAPHIE. Jusqu'au 6 février. — FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15).

LE CHEMIN DE FER DE LA PETITE CEINTURE DE PARIS. Photos. — Bibliothèque Faidherbe, 18-20, rue Faidherbe. Jusqu'au 31 janvier.

FEMMES DE PECHEURS. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann (770-59-62). Du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures, le samedi de 10 heures à 14 heures. Jusqu'au 13 février.

Galeries

LA GRAVURE ORIGINALE 1971-1980. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 14 février.

REALISTES ? — Galerie Artériel, 18, rue André del Sarte (255-37-76). Jusqu'au 7 février.

FUTURISMO : Andreoni, Fillia, Prampolini, Regina. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). — Jusqu'au 31 janvier.

LE JUDAISME AU TEMPS DE DREYFUS. — Galerie Saphir, 84, bd Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 30 janvier.

SCULPTURES ET DESSINS CONTEMPORAINS. Groupe 1 artistes de la galerie. — Galerie Alain-Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (271-83-65). Du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 février.

BRODERIES DE LOLI, LIERRES DE JANOPESSET. — Atelier Jacob, 1, rue Jacob (280-84-23). Jusqu'au 28 février.

DI TEANA ET TOMA SELLO. — Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Du mardi au samedi de 10 h. 15 à 13 h. 15 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 février.

BASELITZ IMMENDORFF, LUPERTZ, A.R. PENCK. Peinture. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Du mardi au samedi, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 février.

ARMAN. Bronzes sculptés. — Galerie Beaubourg, 23, rue de Renard (271-20-50). Jusqu'au 13 février.

PHILIPPE BONNET. Peintures. — Galerie Regards, 4, rue de l'Université (261-10-23). De 14 h. 30 à 19 h., sauf lundi. Jusqu'au 14 février.

FRANCIS BUGARIN ET PHYLLIS BRAMSON. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-98-36).

BRUCE MCLEAN. New-York. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 17 février.

LOUIS CANE. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 février.

EUGENE GRASSET (1841-1917). — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'en février.

YANN DUGAIN. Peinture. — Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 6 février.

WALKER EVANS 1903-1975. Photographie. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 février.

GUNTER GRASS. Dessins et estampes. — Galerie Mazarine (326-60-34). De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 janvier.

RICHARD HAMILTON. Intérieurs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Du 22 janvier au 6 mars.

HERBIN. Peintures, reliefs et gouaches. — Galerie Heyraud-Bresson, 56, rue de l'Université. Jusqu'au 31 janvier.

JANNIS KOUNELLIS. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 février.

LJUBA. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 7 mars.

JACQUES LE NOANE. Passages protégés. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 10 février.

NACCACHE. Traces II. — Galerie Pierre Lescot (233-85-39). Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 février.

IBA NDIAYE. Peintures, lavis, dessins. — Les cheminées de Paris, 171, rue du Faubourg-Saint-Antoine (307-13-98). Jusqu'au 21 février.

NEILLOT. Rétrospective 1898-1973. — Galerie d'art de la place Beauvau, 94, Faubourg-Saint-Honoré (265-66-98). Jusqu'au 14 février.

TITI ET JEAN-LUC PARANT. Rétrospective 1969-1980. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 10 février.

REIMPRE. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46), de 15 h. à 20 h. 30, sauf dim. et lundi. Jusqu'au 28 février.

ROGER SOMVILLE. — Galerie P. Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 31 janvier.

SERGIO STITCHKIN. Peintures. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32).

TAKAMI SAKURAI. Peintures. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (325-14-21), de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 19 h. Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 14 février.

TALANSIER. Peintures. — Galerie Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine (354-21-91). Jusqu'au 7 février.

NORIKO TAWARA. Œuvres sur papier. — Galerie Pierre Lescot, espace 2, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 février.

TIBOUFLET. Aquarelles. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Du mardi au samedi, de 11 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 19 heures. Jusqu'au 15 février.

GERARD TITUS-CARMEL. Dessins. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). — Du 22 janvier au 6 mars.

RODRIGO VILLEGAS, peintures et dessins. — Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 31 janvier.

HUGH WEISS. Nouvelles architectures. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 21 mars.

ANDREW WYETH. Temperas, aquarelles, drybrush, dessins. — Galerie Claude Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 31 janvier.

CLAUDE YVEL. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin janvier.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Instruments du travail des hommes (Collection Jacqueline et Raymond Humbert). — Bibliothèque municipale, parc de la mairie, 14-16, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Jusqu'au 28 février.

AULNAY-SOUS-BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Heriberto-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BRETIGNY. GOURMANDISES. Gâteries d'art : Marc Giai-Miniet, dessins, peintures; Boris Tissot, architecte en sablé. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Jusqu'au 31 janvier.

CHOISY-LE-ROI. Masques africains de la collection Albert Saferis. — Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79). Jusqu'au 31 janvier.

LE VESINET. Lagrange « ou l'itinéraire tissé d'un peintre ». — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 15 février.

MANTES-LA-JOLIE. La Seine, halage et bateaux à roues. — Agora (477-51-01). Jusqu'au 10 février.

SAINT-MAUR. Dix années de recherches et de créations. — Atelier de lithographie du musée, 5 ter, avenue du Bac (283-41-42). Jusqu'au 15 février.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Nouvelles tendances de l'art russe non officiel (1970-1980). — Centre culturel de la Villedieu, C.D. 58, Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 26 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets. — Centre culturel municipal J.-Prévert (427-94-99). Jusqu'au 25 janvier.

En province

AUXERRE. Théâtre d'ombres d'Asie. — Centre d'action et d'animation culturelle de l'Yonne, 2, place Saint-Germain (52-55-40). Jusqu'au 31 janvier.

BORDEAUX. Color Field 1958-1964 : Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Jules Olitski. — H. MATISSE : Jazz. — DEPUIS LA COULEUR : Francis Bugarin. — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Du 23 janvier au 21 mars.

CALAIS. La vie au bord du Nil au temps des Pharaons. L'Egypte au temps de Flaubert. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-98-00). Jusqu'au 24 février.

DIEPPE. D'une falaise à l'autre : aspects du front de mer vus à travers les cartes postales. — Château-musée. Jusqu'au 28 février.

DIJON. Acquisitions récentes 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37).

DUNKERQUE. Orfèvrerie en Flandres. Bergues. Dunkerque dix-septième - dix-neuvième siècles. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 février.

FLAINE. Arman, rétrospective 1955-1979. — Centre d'art de Flaine, à Cluses (90-85-84). — Jusqu'à fin février.

GRENOBLE. Trois autodidactes des années 30 : Bauchant, Bombois, Rimbert. — Itinéraire Enos. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 26 janvier. Christian Zeimert. Fêlures peintes, peintures feintes. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 février.

LAON. Ecrivains et terre natale : Claudel, Dumas, La Fontaine et Racine. — Bibliothèque municipale, rue Marcellin-Berthelot (23-22-05, poste 374). Jusqu'au 31 janvier.

LE CREUSOT. Fernand Léger, le peintre de la vie moderne. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février.

LYON. Le monde d'Alphonse Chave. ELAC, Centre d'échanges de Perrache (42-27-39). — Jusqu'au 11 mars.

MARSEILLE. Wakhévitch. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-28-14). — Les Borély, une famille, une demeure. Château Borély, avenue Clot-Bey (73-21-60). Jusqu'au 15 mars.

MULHOUSE. Pologne : dix graphistes et photographes. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-93). Jusqu'au 14 février.

NANTES. Le mariage en Bretagne. — Musées du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 22 mars.

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-19). Jusqu'au 20 avril.

RENNES. Le Brun 80 : autour de la Descente de Croix. Jusqu'au 19 janvier. — Jean Hélion. Dessins 1930-1978. Jusqu'au 15 février. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). — Panique universelle. Œuvres d'Arrabal, Brusse, Pol Bury, Beringer, Cieslewicz, Kowalski, Kudo, Topor, etc. Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 1er février.

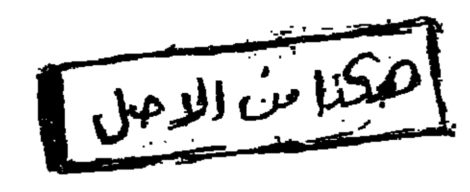
ROUEN. La Renaissance à Rouen. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 28 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Serge Charchoune (1888-1975). SAMANOS. Œuvres récentes. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 28 février.

STRASBOURG. Dentelles et mode féminine 1850-1900. Donation Lung-Kiener. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 1er mars. Quatre peintres et le T.N.S. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 8 mars.

TOULON. Design et stratégie de l'entreprise. — Jusqu'au 30 janvier. Luis Alberto, Jean Clareboudt. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 2 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



هكذا من الاصل

Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPERA (742-57-50), le 25, à 18 h. 30 : Musique de chambre (Britten) ; le 26, à 20 h. : Peter Grimes ; les 27 et 28, à 20 h. 30 : Schéma, ballet.

SALLE FAVART (296-12-20), le 26, à 18 h. 30 : Une heure avec Didier Henry ; le 28, à 20 h. 30 : Concert Vivaldi.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 21 et 28, à 20 h. 30 ; le 28, à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 22, 23, 24, 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 24, à 14 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve : le 25, à 14 h. et 20 h. : les Plaisirs de l'île enchantée.

CHAILLOT (727-81-15), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Fleuve rouge. — Salle Gémier (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat dim. 15 h. : le Jeune Homme.

ODEON (325-70-32), les 21 et 22, à 20 h. 30 : Prométhée enchaîné ; le 24, à 20 h. 30 ; le 25, à 15 h. : les Phéniciennes.

PETIT ODEON (325-70-82) (L.), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.

T.E.P. (797-96-06), (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Serments indiscrets ; le 22, à 20 h. ; le 24 à 14 h. 30 : films.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, dim. 15 h. : Sur les ruines de Carthage.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (Mard.). — Débats : le 21, à 20 h. 30 : Revue parlée : action culturelle dans la cité (expériences italiennes aujourd'hui) ; 18 h. 30 : Rencontre avec Jacques Monory ; le 22, à 18 h. 30 : Rencontre avec M. Moucha, B. Bour ; conférence : du futurisme au Novocento ; le 26, à 18 h. 30 : Questions à D. Buren ; à 19 h. : Côté jardins ; Revue parlée (D. Sallenave) ; à 20 h. 30 : G. Luca, lecture. — Cinéma. Les 21, 22, 23, 24 et 25, à 15 h. : Otto Dix ou la nouvelle objectivité allemande ; à 19 h. : Le cinéma expérimental des années 60 ; le 21, à 18 h. : Eau douce, eau de mer, un combat pour la survie ; le 23, à 18 h. : le Buisson laotien. — Concerts. Les 21, 22, 23 et 24, à 18 h. 30 : Rolf Gehlhaar ; à 20 h. 30 : John Cage. — Théâtre. Les 21, 22, 23, 24 et 26, à 20 h. 30, le 25 à 16 h. : Parcours.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 21 et 28, à 15 h. 30 ; le 23, à 14 h. ; les 24 et 25, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 21, 22, 23 et 24, à 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France ; les 21, 23, 24, 26, 27 et 28, à 20 h. 30 ; le 25, à 16 h. : Adams.

THEATRE DE LA VILLE (271-11-24), les 21, 22, 23 et 24, à 18 h. 30 : Dezso Ranki, pianiste ; les 27 et 28, à 18 h. 30 : Gilbert Lafaille ; (D., L.), 20 h. 30 : le Bonheur des dames.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : la Vie parisienne (J. Offenbach) ; le 25, à 18 h. : Concert Colonne, M. Constant, A. Dumay (Debussy, Lalo, Constant) ; le 26, à 18 h. 30 : N. Bera-Tagrine, piano et l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Schumann, Chopin, Berlioz).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.) 20 h. 15 la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's visions.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.

ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Diable d'homme.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque ; les 22, 23, 24, à 20 h. 30 : le Grand Départ ; le 25, à 17 h. 30 ; le 26, à 20 h. 30 : Ordures. — Epée de Bois (808-39-74) (D., soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim., 16 h. : Hernani. — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) le Théâtre de la Carriéra, mer., jeu., ven., mar., 20 h. 30 ; sam., 21 h., dim., 15 h. : le Miroir des jours : sam. dim., 18 h. : Saison.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-67-57), Resserre (D., L.) 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Théâtre de la Mer (589-70-22) (D., L., mar.) 20 h 30, mat. sam. 17 h. : Camoens, une voix de la Renaissance.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Madame est sortie.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.), 20 h. 15 : Les Fol's ; 21 h. 15 : les Voyageurs de Carton.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h. mat. Dim. 15 h. 30 : Et ta sœur !

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h. mat. Dim. 15 h. 30 : Deburau.

ESSAION (278-46-42) (D.) I : 21 h. : la Vie en douce ; II : 20 h. 30 : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : Zazie dans le métro ; (D., L.) 22 h. 30 : Myrthis (dern. le 27).

FAC DAUPHINE, 16e le 26 : 20 h. 30 : Antigone.

FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Steack.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Leçons de Schizophrénie : 20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule. — II : 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et fatras ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — III : 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. : Siegfried ; sam. 18 h. : F. Chopin.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-32-26), le 21, 20 h. 30 : l'Ecole de Berg.

MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. : la Bonne Soupe ; — salle Gabriel (225-20-74) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Monsieur Dehors.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dinera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90) I (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 16 h. : Exercices de style ; II (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Ai-je dit que je suis bossu ? ; (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : la Guerre des petites étoiles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PLAISANCE (320-00-06) (D.) 21 h. mat. sam. 15 h. 30 : Des oiseaux par les yeux.

POTINIERE (261-44-16) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Elephant Man.

RANELAGH (288-64-44) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Machine à écrire.

RENAISSANCE (208-18-50) L. et Mar. 18 h. 30 et 21 h. 15 : les Mouches.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO-THEATRE-14 (539-88-11) (D., L.) 20 h. 30 : Jacoby mime.

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., S., 22 h. ; dim., 16 h. 30 : le Concile des fous ; J., V., S., 20 h. 45 ; dim., 15 h. ; sam., 18 h. : l'Ecume des jours.

THEATRE DES CINQ-DIAMANTS (580-18-62) (D., L.) 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30 : Duo pour deux agents doubles.

THEATRE D'EDGAR (322-1102) (D.) 20 h. 30 : Ka ; 22 h. 15 : Camisoles bleues.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : l'Homme à l'envers.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : le Pique-Assiette.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h : Peau d'âme.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim 17 h. : le Prince travesti.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rosmersholm ; Amphi, L. et Mat. 21 h. : Marion, marions-nous !

THEATRE SAGOR (797-03-39) Mer., J., V., S 20 h. 45 : le Malade imaginaire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : le Français né malin.

VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir) au 25 à 15 h., le 22 à 22 h. 30 : 18 h. 30 : l'Intoxe.

SALLE WAGRAM (296-32-95) du 22 au 25 à 15 h., le 22 à 20 h. 30 : C'était le bon temps... 1900.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : le Testament du père Leleu.

AU LAPIN AGILE (606-85-87), 21 h. : la Bohème qui chante.

BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (L.), I. 20 h. 15 + J. V, S, 21 h. 30 : Areuh = MC 2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque. II. 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II : 23 h. 15, J., V., S. : Katiouchka.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Grand vide sanitaire.

CHEZ GEORGES (D., L.), 22 h. 30 : M.-A. Berriet et C. Pichon.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. M. Fanon et D. Val.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : le Petit prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.

LE DEBARCADERE (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.

L'ECUME (542-71-16) (D., L.), 20 h. 30 : A. Candeias ; 22 h., le 21 . G. Gagnon ; les 22, 23, 24 : Swa.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85), 20 h. 45 : Colporteur d'images (dernière le 24).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 30 : 1 001 recettes pour devenir maître du monde.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; II (L.), 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 15 : Suzanne, ouvre-moi

PIED BLEU (285-33-16) (D.), 21 h. : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.

POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille joue Raymond ; 22 h. 4 : B. Garcin.

LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.

SELENITE (354-53-14) (Mar., Mer.), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds ; II, 21 h. 30 : Fico.

LA TANIERE (337-74-39), I : les 21, 22, 23, 24, à 20 h. 45 : Eve Grilliquez ; 22 h. 30 : J. Yvart ; II : les 21, 22, 23, 24, à 20 h. 45 : J.-L. Dubin

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; vend., sam., 23 h. 30 : Pascal Chevalier.

THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Madame le président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : M. Rivat.

SPECTACLES NOUVEAUX

CHAILLOT (727-81-15) : le Fleuve rouge, par le N.T.N.M., 20 h. 30 (21).

ESSAION (278-46-42) : la Faille, 18 h. 30 (21).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (236-54-39) : Morte à Yonville, 21 h. (21).

LE LIERRE (589-59-84) : Œdipe roi, 20 h. 30 (21).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard Philipe (243-00-59) : la Tempête, 20 h. 30 (21).

CITE INTERNATIONALE, grande salle (589-67-57) : les Fiancés de K ou l'éternel masculin, 20 h. 30 (22).

SAINT-GEORGES (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre, de Sternheim, par Roland Dubillard, 20 h. 30 (23).

ODEON (325-70-32) : les Phéniciennes, par le Théâtre national grec, 20 h. 30 (24 au 26)

NANTERRE, Théâtre par le Bas (775-91-64) : la Biche au bois, 18 h. 30 (24 au 27).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), salle Serreau : un Dibouk pour deux personnes, par Bruce Meyer - sam. 18 h. 30, dim. 17. h. (24).

LA ROQUETTE (805-78-51) : Charcuterie fine, 20 h. 30 (26).

MONTPARNASSE (320-84-90) : l'Evangile selon saint Marc, avec Raymond Gérôme, 18 h. 45, (27).

Centres culturels en région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 23, à 20 h. 45 : les Aventures d'Albert le Renard.

ASNIERES, C.A.S. (790-63-12), le 25, à 15 h. : Ballet des jeunes solistes de l'Opéra.

ATHIS-MONS, Salle des fêtes (938-79-78), le 22, à 20 h. 30 : Quintette Ars Nova (Purcell, Pachelbel, Barboteu, Lansen, Lully).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 27, à 20 h. 30 : A. Prucnal.

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), les 23, 24, à 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.

BONDY, Théâtre Paul-Eluard (982-20-88), le 24, à 21 h. : Djamel Allam.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45), les M., Mer., V., S., 20 h. 30 ; D., 16 h. 30 : les Fiancés de la banlieue ouest.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44). D., soir, L., 20 h. 30 ; mat. D., 15 h. 30 : Lorna et Ted.

BOURG-LA-REINE, C.A.E.L. (663-76-96), le 23, à 21 h. : les Compagnons de la chanson.

BRUNOY, M.J.C. (046-98-50), le 22, à 21 h. : M. Houlier, J. de Aguiar (Ortiz, Sanz...).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 22, à 21 h. : la Bonne Ame de Se-tchouan

CERGY-PONTOISE, C.A.C. (032-79-00), le 23, à 20 h. 45 : F. Duprey, F. Lambert (Mozart, Schubert, Brahms) ; le 24, à 21 h. 30 : la

CHARENTON-LE-PONT, Théâtre municipal (368-55-81), le 25, à 15 h. : Carmen.

CHOISY-LE-ROI, Kiosque (852-27-54), les 22, 23, 24, 21 h., le 25, à 17 h. 30 : J.-Y. Joanny. — Théâtre P. Eluard (890-89-79), le 23, à 21 h. : Ballets Arcor ; le 24, 21 h. : F. Lea.

CLAMART C.C. J. Arp. (645-11-87), le 24, 20 h. 30 : le Philantrope.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (737-59-50), le 25, 14 h. 45 : la Belle Hélène.

COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 22, 21 h. : Fragments d'un discours amoureux ; le 24, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Haydn, Beethoven, Debussy).

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60), le 25, 17 h. : B. Natorp, E. Aubier, J.-M. Fonda

CRETEIL, Maison des arts A. Malraux (899-94-50), les 21, 22, 23, 24, à 20 h. 30 : le Désamour ; le 27, à 20 h. 30 : J. Griffin ; le 25, à 15 h. 30 : C. Huve (Bartok, Schumann, Schubert, Chopin, Liszt) ; M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 24, à 20 h. 30 : D. Friedman, J.-F. Jenny-Clarke.

ELANCOURT, APASC (062-83-81), le 24, à 21 h. : Ballet-théâtre de l'Arche.

ERMONT, Théâtre P. Fresnay (959-09-48), le 23, à 21 h. : l'Illusion comique.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.C. P. Neruda (460-20-65), le 24, à 21 h. : J. Le Trocquer.

ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 22, à 20 h. 30 : Hootenanny.

IVRY, Théâtre des quartiers (627-37-43) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h : Mais on doit tout oser puisque...

MARLY-LE-ROI, Auditorium du Groupe Drouot, le 24, à 20 h. 45 : Y. Boukoff (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt) ; Maison pour tous (958-74-57), le 23, à 21 h. : Dance Theatre S. Buirge.

MASSY, C.C. P. Bailly, le 28, à 21 h. : Djamel Alla

MEUDON, C.C.M. (63-20), le 24, 21 h. : Huis clos.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D., soir,) 20 h. 15, mat. dim. 16 h. : Trilogie du revoir.

NEUILLY, Théâtre Sterre (380-81-10) les 26, 27, 14, 30 : le Médecin malgré lui.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00) le 25, 20 h. : Quilapayun. Le 27, 21 h. Changing steps, Avalanche, Pasis onze, Pawa, ballets.

POISSY salle Molière (076-10) les 21, 22, 23, 24, 21 h. Euphorie poubelle.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01) le 23, 21 h : Quapayun.

ROSNY-SOUS-BOIS, Salle des fêtes (954-56-73) le 24, 21 h. Timepiece, Claire.

SARCELLES, Forum des Cholettes, le 27, 21 h. : I Musici.

SARTROUVILLE, Théâtre (9-23-68) les 23, 24, 27, 21 h. : la Petite Chemise de nuit.

SCEAUX, Les Gémeaux (6605-64) le 24, 21 h. : A. Nozati.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) les 22, 23, 21 h. : Tovaritch.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 22, 21 h. : Chants et danses d'ensemble soviétique de Géorgie.

VILLENEUVE-ST-GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18), le 23, 21 h. : B. Haller.

VILLEPARISIS, C.C.M. (427-0-61), le 24, 20 h. 30 : Grand-Peur et Misère du IIIe Reich.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 25, 17 h. : Ballet-Théâtre de l'Arche.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (Sam., D. soir, Mr.), 21 h., mat. Dim. 18 h. : le Garçon.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-84-26) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. Dim. 17 h. : A la renverse.

YERRES, Gymnase (948-38-46), le 24, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été

variétés

Les music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), 23 h. : J.-L. Debattice.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : G. Bedos.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), le 23, 20 h. 45 : G. Montevrier, J. Vernier, D. Josier.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : D. Rapsat.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Michel Hermon.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Imago.

GYMNASE (246-79-79) (Mar., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim., 17 h. : Leny Escudero.

PALAIS DES CONGRES (758-21-34), 21 h., dim., 17 h. : Serge Lama (à partir du 23).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. mer., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : le Cirque de Moscou.

STUDIO BERTRAND (783-64-66) (L.), 20 h. 30, dim., 18 h. : Gotan, musique populaire argentine (à partir du 27).

THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Popeck.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50), V., S., 14 h. 30 et 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Route fleurie.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, Mer.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. Cache ta joie.

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h. 45, mat. sam., 16 h., dim., 15 h. : Harlem swing (dern. le 25).

La danse

CARTOUCHERIE, Atelier du Chaudron (328-97-04), le 21, 20 h. 30 ; les 22, 23, 24, 26, 22 h. : Shusaku Dormu Dance.

LA DEFENSE, Parvis, les 26, 27, 20 h. 30 : Caroline Marcade.

DUNOIS (584-72-00), le 26, 21 h. : Association 1901 ; le 27, 21 h. : O. Duboc, Association 1901.

MANDAPA (589-01-60), sam. et mar., 20 h. 45 : Indra Nevi, danse du Cambodge.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 22, 20 h. 30 : S. Nair, J. Rao.

MUSEE GUIMET (296-21-55), le 23, 20 h. 30 : V. Bhide, S. Nair.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 25, 18 h. : Ballets Droujba (A. International).

STUDIO D'EN FACE (238-16-78), les 23, 24, 25, 21 h. : Sweet Dreams.

du 21 Janvier au 22 février
la tempête
Shakespeare
adaptation
François Marthouret et François Barthélémy
mise en scène
François Marthouret
THEATRE GERARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59, bd Jules-Guesde loc. 243.00.59 - fnac - agences - copar

UGC BIARRITZ vo - REX - CAMEO - UGC DANTON - LES MONTPARNOS
MISTRAL - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT MONTMARTRE - UGC GARE DE LYON - SECRETAN - 3 MURAT
CYRANO Versailles - CARREFOUR Pantin - STUDIO - PORT Nogent
FLANADES Sarcelles - ARTEL Villeneuve - ALPHA Argenteuil - PARAMOUNT Orly
PARAMOUNT La Varenne - UGC Poissy - UGC Conflans CLUB Les Mureaux





Arlette THOMAS-Pierre PEYROU et la Cie Jean BOLLERY
SUCCÈS - REPRISE
IBSEN
ROSMERSHOLM
Mise en scène : Jean Bollery
Décors et Costumes : José Quiroga
« Le spectacle mérite d'être vu », Michel Cournot.
« Un art savant de créer un trouble », P. Marcabru
« Mis en scène avec tact et intensité », J.-P. Léonardini
THÉATRE PRÉSENT
203-02-55
Mo Porte-de-Pantin

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
à partir du 22 janvier
LES FIANCEES DE K ou L'ETERNEL MASCULIN
d'Anne-Brigitte Kern
mise en scène
Jacques Seiler
LOC. 589.38.69/68.52

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
ROBERT POWELL
HARLEQUIN

NANTERRE AMANDIERS 721 18 81
TRILOGIE DU REVOIR
de Botho STRAUSS
mise en scène
Claude REGY
20 Janv. au 22 Fév.

SOIRÉES DE CINÉMA EXPÉRIMENTAL ET MUSIQUE ÉLECTROACOUSTIQUE

MARDI 27 JANVIER à 20 h 30 :
œuvres de
● BARBAUD ● FERREYRA ●
films de
● EGGELING ● MICHAUX ● VÉZINA ●

MERCREDI 28 JANVIER à 20 h 30 :
œuvres de
● DONSKOY ● GOETHALS ●
films de
● LUNDSTEN ● NILSSON ● SERVAIS ●

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11, rue Payenne, Paris (3e)
Location : sur place une demi-heure avant les séances
Prix des places : 10 F

ACIC — ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS



Cinéma

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 21 JANVIER

15 h. : Vidocq, de J. Daroy ; 19 h. : le Dernier Rendez-Vous, de G. Franciolini ; 21 h. : la Femme et le rôdeur, de J. Farrow.

JEUDI 22 JANVIER

15 h. : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; 19 h. : Au service de la gloire, de R. Walsh ; 21 h. : What price glory, de J. Ford.

VENDREDI 23 JANVIER

15 h. : le Filles du Rhône, de J.-P. Paulin ; 19 h. : Sailor's luck, de R. Walsh ; 21 h. : Alfie le dragueur, de L. Gilbert.

SAMEDI 24 JANVIER

15 h. : la Carapate, de G. Oury ; 17 h. : le Dolmen tragique, de L. Mathot ; 19 h. : le Petit Théâtre, de J. Renoir ; 21 h. : le Journal d'une femme de chambre, de L. Bunuel.

DIMANCHE 25 JANVIER

15 h. : Double crime sur la ligne Maginot, de F. Gandera ; 17 h. : Hélène, de J. Benoit-Levy ; 19 h. : le Diable probablement, de R. Bresson ; 21 h. : Juliette des esprits, de F. Fellini.

LUNDI 26 JANVIER

Relâche.

MARDI 27 JANVIER

16 h. : Return of the Texan, de D. Daves ; 18 h. 30 : la Piste des géants, de R. Walsh ; 21 h., la Bête traquée, la Dame de Monsoreau, de R. Le Somptier.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 21 JANVIER

15 h. : Les Toréadors, de M. Saint-Clair ; 17 h. : le Purgatoire héroïque, de Y. Yoshida ; 19 h. : la Pendaison, de N. Oshima.

JEUDI 22 JANVIER

15 h : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Fille de la tourbière, de V. Sjostrom ; 19 h. : Une bête à nourrir, de N. Oshima.

VENDREDI 23 JANVIER

15 h. : Les proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 19 h. : Sun's Burial, de N. Oshima.

SAMEDI 24 JANVIER

15 h. : La montre brisée, de V. Sjostrom ; 17 h. 15 : le Trésor d'Arne, de M. Stiller ; 19 h. : Double suicide à Amijima, de M. Shinoda ; 21 h. : Jeunes filles en détresse, de G.W. Pabst.

DIMANCHE 25 JANVIER

15 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 17 h. : Erotikon, de M. Stiller ; 19 h. : l'Empire de la passion, de N. Oshima ; 21 h. : Buffet froid, de B. Blier.

LUNDI 26 JANVIER

15 h. : Johan, de M. Stiller ; 17 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 19 h. : Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima.

MARDI 27 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).

ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA BANQUIERE (Fr.), Français, 9e (770-33-88).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), (v.f.) Caméo, 9e (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37).

LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Passy, 16e (288-62-34).

BRUBAKER (A., v.o.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75).

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CALIGULA (It.-angl., v.o.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45.)

LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount - Bastille, 11e (357-90-81), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.), Ambassade, 8e (ex-Paramount-Elysées) (359-49-34).

LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

DROLES DE COUPLES (It., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Parnassiens, 14e (329-83-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e, (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAYEURS (It., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

IMMACOLATA ET CONCETTA (**) (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), hres spéc.

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint - Charles, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17).

JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), soirée.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MANHATTAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MELODIE MEURTRIERE (It., v.o.) : Paramount - City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

(A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. Sp.

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SHINING (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), soirée : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14 (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

THE ROSE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA TOUR EIFFEL EN OTAGE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), soirée.

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

UN DROLE DE FLIC (A., v.o., v.f.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FILMS NOUVEAUX

HURLEMENTS, film américain de Joe Dante, v.o. : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U. G. C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE, film yougoslave de Krsto Papic, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade (ex-Paramount - Elysées), 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PROVINCIALE, film franco-suisse de Claude Goretta : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VACANCES ROYALES, film français de Gabriel Auer : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Movies-les-Halles, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23)

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHAUSEN (All.), Action Ecoles, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), en matinée.

LA BETE S'EVEILLE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), h. sp.

101 DALMATIENS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327 - 52 - 37) ; Convention Saint - Charles, 15e (828-42-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H. sp.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

FANTASIA (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), v.f. : Lumière, 9e (246-49-07), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

FAUST (All.), Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA FOULE EN DELIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

FLESH GORDON (A.) (**) (v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-52-47).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LULU (All., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MEURTRE (All., v.o.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).

MOLIERE (Fr.), 1re et 2e époque : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp.

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MORT A VENISE (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. spé.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (*) (v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Cujas, 5e (354-89-22).

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

ROLLERBALL (A.) (*) (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnos, 14e (327-52-37) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VALENTINO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 20 h. 15.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

ARTISTES ET MODELES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h.

BREAKING GLASS (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Mer., L., 21 h. 45, V., S., D., 17 h. 30 et 22 h. 30.

CORPS A CŒUR (Fr.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Jeu. 21 h.

LE CREPUSCULE DES DIEUX (It., v.o.) : Maison H. Heine, 14e (589-52-93) ; les 24, 25, 20 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h.

L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20, 22 h.

LE LAUREAT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h.

LE LOCATAIRE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., 24 h. 15.

LOUIS II, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Maison H. Heine, 14e (589-63-93), les 26, 27, 20 h. 30.

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust.). V. : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MEAN STREET (A., v.o) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S.,D.)

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : St-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.

UN ETE 42 (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 30.

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS (1930-1956 Les vedettes du samedi soir) : (Jules-Berry, Robert le Vigan) : Action-République, 11e (805-51-33) : mer. : Café de Paris, 22 h. : l'Homme de Londres ; jeu. : le Crime de M. Lange ; ven. : Golgotha, 22 h. : la Famille Duraton ; sam. : Monsieur Personne; dim. : les Disparus de Saint-Agil, 16 h. et 20 h. : l'Assassinat du Père Noël ; lun. : Les affaires sont les affaires; mar. : Goupi mains rouges ; (Louis Jouvet) : Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Entrée des Artistes, le Drame de Shangaï, Quai des Orfèvres, Hôtel du Nord, Entre onze heures et minuit, Un revenant, la Fin du jour ; — (Viviane Romance - Michèle Morgan) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : la Belle Equipe - 22 h. : Cartacalha ; jeu. : le Tournant dangereux ; vend. : la Loi du Nord ; sam. : Remorques ; dim. : la Belle Equipe ; lun. : les Musiciens du ciel ; mar. : la Symphonie pastorale.

HOLLYWOOD-POMPEI, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Maciste en enfer ; jeu. : David et Bethsabee ; vend. : la Révolte des gladiateurs ; sam. : les Derniers Jours de Pompéi ; dim. : Médée ; lun. : le Forum en folie ; mar. : Esther et le Roi.

UNE MEMOIRE, UNE ALGERIE, des Algériens en France, Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : la Bataille d'Alger, le Petit Soldat, Elise ou la vraie vie, Avoir vingt ans dans les Aurès.

TROIS GRANDS ARTISTES DANS LE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (359-36-66) : l'Unique ; Comment le tsar Pierre le Grand arrangea le mariage de Brahim Hannibal ; l'Ascension ; l'Obier rouge.

DESSINS ANIMES JEAN IMAGE, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : en alternance : Magie Moderne ; l'Aventure du Père Noël ; Monsieur Victor ; la Loup et l'Agneau ; le Crayon magique ; le Petit Peintre et la Sirène ; Kiri le clown ; la Cigale et la Fourmi ; la Petite Reine.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v.o.) : 12 h. 15 : le Shérif en prison ; 14 h. : Portier de nuit ; 16 h. : les Damnés ; 18 h. 40 : Le shérif est en prison ; 20 h. 25 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 24 h. 20 : Rocky Horror Picture Show.

CENT FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : mer. : Conférence sur le Chili (v.f.) ; Eramos Una Vez (v.f) ; Arpilleras de la colère ; jeu. : les Poings contre le canon (v.f.) ; Recado de Chile (v.f.) ; ven. : Ethnocidio ; sam. : Fuera de Aqui ; dim. : le Dieu noir et le Diable blond ; lun. : Salvador, la Révolution ou la mort ; l'Evangile à Solentiname ; mar. : Julio Comienza en Julio.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : mer. : les Marx au grand magasin ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Monkey Business ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : la Soupe au canard.

A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Psychose ; jeu. : Mr and Mrs. Smith ; ven. : les Oiseaux ; sam. : les Enchaînés ; dim. : Soupçons ; lun. : le Procès Paradine ; mar. : la Maison du docteur Edwardes ; (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-32-13) ; Mer., jeu. : le Rideau déchiré ; V., S. : les Enchaînés ; D., L. : Rébecca ; Mar. : Lifeboat.

CASSAVETES, 2 films (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; En alternance : le Bal des Vauriens ; Une femme sous influence.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Coup du parapluie ; jeu. : Chantons sous la pluie ; ven. : Beau fixe sur New-York ; sam. : Cover-Girls ; dim. : Ziegfield Follies ; lun. : Madame Crotte-Marie ; mar. : Un jour à New-York.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : mer. : l Coup du parapluie ; jeu. : Bye bye Brésil ; ven. : Rendez-moi ma peau ; sam. : les Séducteurs ; dim., mar. : Shining.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I. : 13 h. 30 : Help ; 15 h. 15 : mer., sam., dim. : la Flûte enchantée ; 15 h. 15 : jeu., ven., lun., mar. : Délivrance ; 17 h. 45 : les Trois Jours du Condor ; 20 h. : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde ; 24 h. 30 : Easy Rider. — II. : 13 h. : jeu., ven., lun., mar. : Iphigénie ; 14 h. : mer., sam., dim. : Let it be ; 15 h. 45 : le Seigneur des anneaux ; 18 h. 15 : Panique à Needle Park ; 20 h. 15, plus ven., sam., 24 h. 15 : The Rocky Horror Picture show ; 22 h. : Midnight Express.

VISCONTI (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. : Mort à Venise ; V., S., 23 h. 45 : les Damnés.

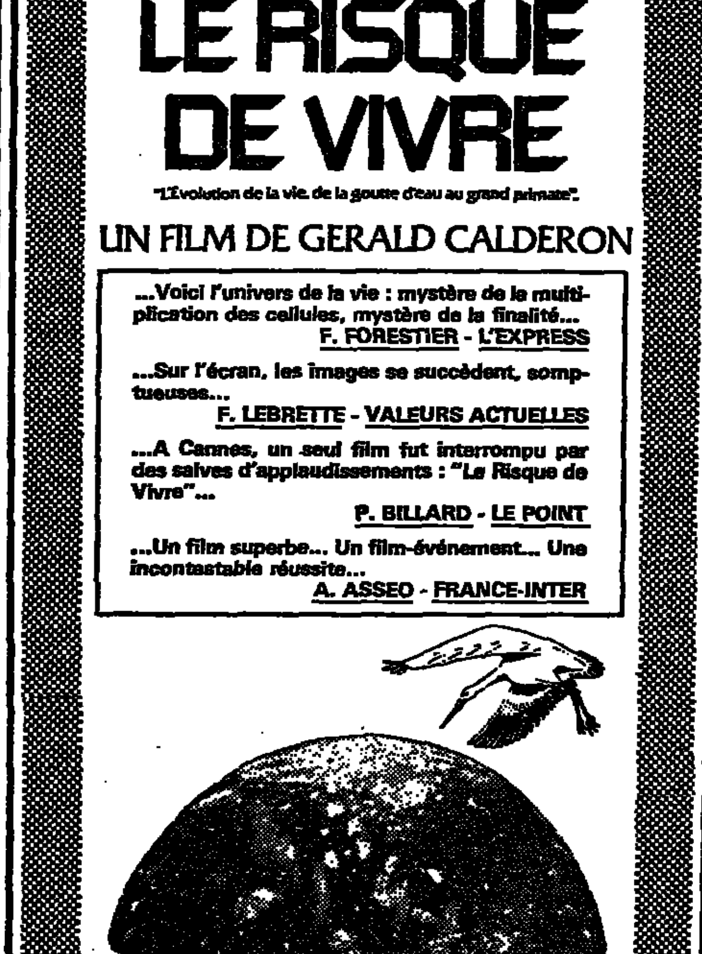
CINE-SEINE, 5e (325-95-99) (v.o.) : I. India-Song (sf Mer.), le Génie du Kung-Fu, la Honte de la jungle, Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot, Qui a peur de Virginia Woolf ? le Grand Frisson : II. Répulsion (sf Mer.), Allen, le Messager, la Vallée, la Malédiction, la Dernière Folie de Mel Brooks.

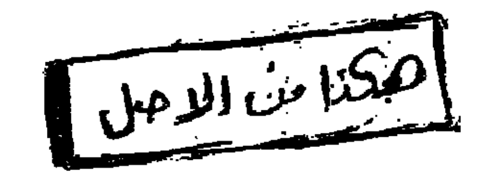
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) (v.o.) : en alternance : Médée, Œdipe roi, The Getaway, C'était demain.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) : en alternance : Peau-d'Ane, Tintin et le temple du Soleil, le Voleur de Bagdad, l'Ile nue, les Producteurs, Docteur Folamour, Nos plus belles années, Rencontre avec des hommes remarquables, Macbeth, Casanova (F.), Dersou Ouzala, Funny Girl.

GUY GILLES, Escurial, 13e (707-28-04) (v.o.) : en alternance : le Clair de Terre, Absences répétées, le Jardin qui bascule, l'Amour à la mer, le Voyage des comédiens, Numéro 2, Zorba le Grec, les Demoiselles de Rochefort, le Voyage en ballon, la Planète sauvage, l'Ultime Razzia, les Chevaux de feu. V. et S., 0 h. 30 : Nuit des stars (Brigitte Bardot) : Et Dieu créa la femme, la Bride sur le cou, En effeuillant la marguerite.







LE MONDE DES SPECTACLES

Concerts

MERCREDI 21 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : G. Ferro (Prokofiev, Zemlinsky).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Beaux-Arts Trio de New-York (Beethoven, Ravel, Brahms).
AMERICAN CENTER, 21 h. : France-Marie Uitti.
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : Ensemble Perceval (musique ancienne).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Paris. Orchestre français d'Oratorio. Dir. : J.-P. Loré. Sol. : G. Touvron (Charpentier, Haydn, Hummel).
LUCERNAIRE, 21 h. : Jay Gottlieb (Ives).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Pieter Schnebel.

JEUDI 22 JANVIER

RADIO-FRANCE (Studio 106), 17 h. 15 : E. Allen (Schumann, Keats, Liszt) ; Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : E. Krivine. Sol. : M. Rudy (Weber, Brahms, Tchaïkovski).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. Sol. : N. Milstein (Mozart, Beethoven, Elgar).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor Vermeer (Haydn, Janacek, Mendelssohn).
SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h., et 18 h. 30 : J.-F. Thiollier (Brahms).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 20 h. 30 : Ensemble M (Cage, Eisler, Webern...).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Chœur et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne. Dir. : J. Grimbert (Haendel, Purcell).
SALLE CORTOT 20 h. 30 : Groupe vocal de France. Dir. : J. Alldis (Stravinski, Ravel...).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : voir le 21.
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 21.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 14e, 20 h. 30 : R. Walter, M. Billgen (Satie).
EGLISE NOTRE-DAME D'AUTEUIL, 20 h. 45 : Ensemble S. Béquet (Bach, Vivaldi, Schutz).
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h. 45 : Quatuor de Dinant (Absil, Dusenclos, Glazounov).

VENDREDI 23 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 (voir le 22).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Beaux Arts Trio de New-York (Haydn, Beethoven, Schubert).
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Debussy) ; 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Houtmann : sol. R. Pischot (Honegger, Saint-Saëns, Tchaïkovsky).
F.I.A.P., 20 h. 45 : M.-P. Soma (Beethoven).
EGLISE SAINT-JEAN, 21 heures : S. Limonaire, D. Comtois-Cahen (Bach).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 (voir le 21).
LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 21).
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h. 45 (voir le 22).
NOTRE-DAME-DE-LA-GARE (13e), 21 h. : Ensemble instrumental Gerson, les Petits Chanteurs à la Croix-Brûlée (Bach).

SAMEDI 24 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. : Monteverdi Choir and Orchestra, dir. J. Eliot Gardiner (Rameau) ; *20 h. 30 : Staatskapelle* Dresden, dir. H. Blomstedt ; sol. : M. Pollini (Brahms).
SALLE GAVEAU, 17 h. : C. Zacharias (Liszt, Schubert) ; 21 h. : Quatuor Amadeus (Mozart).
RADIO-FRANCE (Studio 105), 16 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; sol. : O. Kagan (de Pablo, Finzi, Schnittke). — (Studio 106), *18 h. 30 : Trio Européen* (Haydn, Mendelssohn, Bruzdowicz).
SAINT-MICHAELS CHURCH, 20 h. 30 : C. Glessner (Bach, Sweelinck).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : F. Nezencenet, R. Martin... (Sor, Haëndel...).
LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 21).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 (voir le 21).
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE, 20 h. 45 (voir le 22).

DIMANCHE 25 JANVIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 10 h. 55 : A. Moglia, J. Dupouy, Y. Boico, G. Besnard, A. Bela Abreu-Chaves, E. Péclard (Brahms, Mendelssohn)
EGLISE ALLEMANDE, 18 h. : A. Ollivier, N. *Rouille*, S. *Chaise-Martin* (Grandi, Bach, Haendel, Buxtehude).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, Dir. : I. Karabtchevsky. Sol. : Y. Lefébure (Nobre, Beethoven, Brahms). — 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden. Dir. : K. Böhm (Mozart, Brahms).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : M.-A. Morisset-Balier, M. Morisset (Telemann, Vivaldi, Purcell).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : E. Kotzia (Albeniz, Henze).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : voir le 21.
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Y. Malinin (Chopin).
EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTMARTRE, 16 h. : Ensemble instrumental P. Pareille (Schubert, Haendel).
SALLE ROSSINI, 10 h. 45 : Quintet instrumental de Versailles (Vivaldi, Mozart...).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy. Dir. : B. Verlet (Bach).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 17 h. : F. Lieutaud, harpiste, L. Poulain, flûtiste (Lœillet, Sporr, Krumpholtz).

LUNDI 26 JANVIER

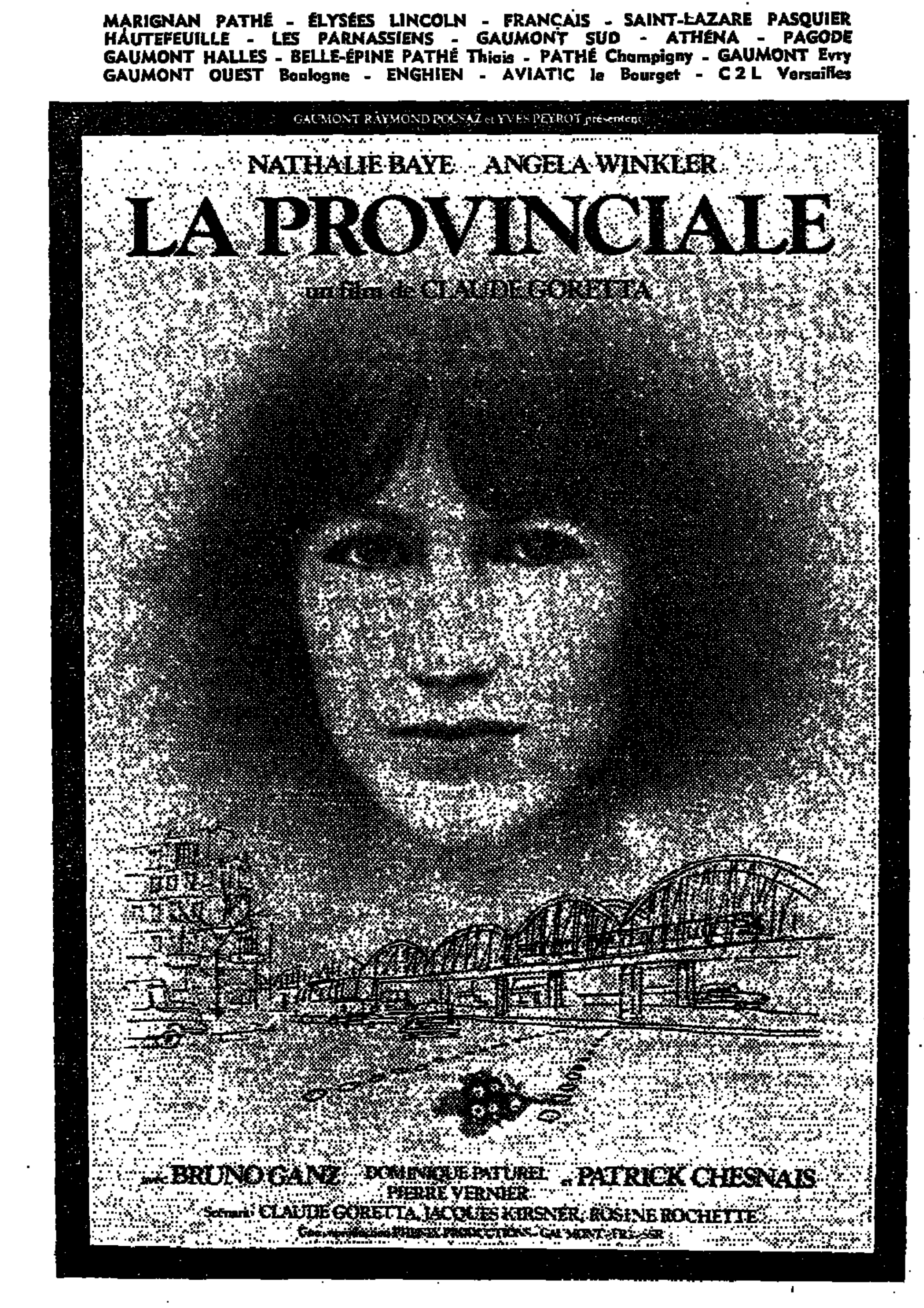
RADIO-FRANCE (grand auditorium), *20 h. 30 : Quatuor Via* Nova (Haydn, Tisné, Beethoven). Studio 105, 20 h. 30 : Œuvres des étudiants en composition musicale : dir. : D. Cohen.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden. Dir. : H. Blomstedt (Wagner, Bruckner).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Badura-Skoda (Bach, Brahms).
ATHENEE, 21 h. : F. Pallmer, G. Parsons (Monteverdi, Caldara...).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis. Dir. : P. Ménet (Meriet, Succari, Roussel).
RANELAGH, 20 h. 30 : Orchestre des concerts Lamoureux. Dir. : A. Paris. So : D. Varsano (Satie, Ravel, Milhaud).
POINT VIRGULE, 21 h. : La Camerata de Paris (du Moyen Age au baroque).
LUCERNAIRE, 21 h. : L. Robert (Debussy, Dutilleux...).
F.I.A.P., 21 h. : J. Vitale, M. Bataini (Freixanet, Casanovas...).
THEATRE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : M. Reinhard (Mozart, Schubert, Debussy).
THEATRE 13, 20 h. 45 : K. Aizawa (Schumann, Beethoven, Haydn). C. Villevieille (Poulenc, Britten, Saint-Saëns).

MARDI 27 JANVIER

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France Dir. : A. Jordan. Chœurs de Radio-France. Dir. : J. Jouineau (Dvorak).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden. Dir. : H. Blomstedt. Sol. : M. Pollini (Brahms).

Jazz, rock, pop', folk

AU CARDINAL PAF (272-62-05), les 23, 24, 25, 22 h. : Ma-Ka-La « Latin jazz salsa » ; le 21, 22 h. : J.-L. Longnon Big Band
BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 23, 24, 22 h : R. Urtreger, P. Michelot Trio.
CAFE D'EDGAR (320-85-11), (D.), 18 h. 30 : Jose Barrense Dias.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professionnal Jazz Swingtet.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 22 h. : G. Richardson, G. Arvanitas, P. Michelot.
C.I.S.P. (343-19-01), le 23, 20 h. 30 : Porficule. Unbroken Circle Orchestra.
DREHER (233-48-44), les 21, 22, 21 h. 30 : Friedman, J.-F. Jenny Clarke, D. Humair ; le 23, 21 h. 30 : P. Caratini, M. Fosset, M. Vander. A partir du 24 : Ray Brown, Kenny Clarke, M. Hemmeler.
DUNOIS (584-72-00), le 21, 21 h. : Trio D. Lazro ; les 23, 24, 21 h. : Quartet M. Van Der Esch.
GIBUS (700-78-88), le 21, 22 h. : G. Saligny ; le 22, Deuxième sous-sol ; le 23, Vinyl Street ; le 24 et 27 : Drugstore.
HIPPODROME DE PANTIN, le 24, *20 h. : Fania All Stars ; le 28*, 20 h. : James Brown.
NOUVELLE CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D.), 20 h. 30 : Martial Solal Big Band (à partir du 24) ; 23 h. : Azuquita Unit Orchestra (à partir du 23).
PALACE (246-10-87), le 23, 20 h. : Simple Minds.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : Boell, L. Roubach, D. Bertram (dern. le 25)
THEATRE 18 (226-47-47), le 24, 20 h. : Anagran Jazz.
THEATRE NOIR (797-85-14), du 22 au 25, 20 h. 30 : Apocalypse
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), le 21, 18 h. : Athematic Jazz Music, Chance Evans Quartet.
TREMPLIN DE PARIS (281-56-79), D. 20 h. 15 : Les babouches font du rock mou.



MÉDECINE

DANS UN MANIFESTE COLLECTIF

Une centaine de praticiens de la Sarthe dénoncent la « bureaucratisation » de la médecine

De notre correspondant

Le Mans. — Un groupe d'une centaine de médecins sarthois vient, sur l'initiative du docteur Michel Sarrat, de rédiger un manifeste collectif. En dehors de toute structure, mais avec l'appui du syndicat départemental et du conseil de l'ordre de la Sarthe, ils ont décidé de financer la diffusion de ce manifeste d'une trentaine de pages, tiré à 7 000 exemplaires.

Présenté officiellement par le docteur Sarrat et son comité de soutien, intitulé *Médecine et avenir*, à un certain nombre de responsables politiques, économiques et sociaux de la Sarthe, ce manifeste sera, désormais, dans toutes les salles d'attente et les médecins se promettent de multiplier les « explications de texte » dans les semaines à venir.

Il s'agit avant tout, d'une déclaration de guerre contre « *ce contrat de principe humiliant et répressif, détruisant tout esprit de coopération* » qu'est la nouvelle convention. « *Nous ne méritions pas ça, ni les médecins, ni les malades, ni surtout la Sécurité sociale* ». Pour ces médecins, « *le tableau statistique d'activité du praticien permettra, à une bureaucratie sans âme, à une gestion dévorante et anonyme, à une répression aveugle confiées à des ordinateurs stupides, de prendre le pas sur la qualité des soins, l'attention vigilante et éclairée et la responsabilité personnellement engagée du médecin* ».

« Des honoraires décents si nous trichons... »

Là où tous les médecins de la Sarthe se sont encore retrouvés derrière le docteur Sarrat, c'est lorsqu'il a dénoncé le système de l'enveloppe globale « *comme un chantage qui nous promet des honoraires décents si nous trichons sur la sécurité de nos malades. Nous ne pouvons accepter d'être placés dans la position d'un directeur de cantine qui serait d'autant mieux rémunéré que les enfants seraient moins bien nourris* ».

En fait, ce que les médecins de la Sarthe veulent défendre, c'est un système de santé que leur vantait précisément un candidat à l'élection présidentielle de 1974 dans une lettre adressée individuellement à tous les médecins de France : M. Valéry Giscard d'Estaing. Le fac-similé de cette lettre est d'ailleurs placé en tête du manifeste.

ALAIN MACHEFER.

ÉLECTIONS A L'ACADÉMIE

Lors de sa séance du mardi 20 janvier, l'Académie nationale de médecine a élu dans la première section, médecine et spécialités médicales, le professeur Henri Bricaire.

[Né le 17 mai 1914 à Paris, M. Henri Bricaire a fait ses études au lycée Rollin et à la faculté de médecine de Paris. Médecin des hôpitaux depuis 1949, spécialisé en endocrinologie, il a été nommé professeur à la faculté de médecine de Paris en 1963. Depuis 1975, il est titulaire de la chaire de clinique endocrinologique et des maladies métaboliques (hôpital Cochin).]

Lors de la même séance, l'Académie a élu deux correspondants étrangers, les professeurs Egidio Mazzei (Buenos-Aires) et Eftihios Voridis (Athènes).

TRANSPORTS

Les causes de l'accident du R.E.R. à Paris

La C.G.T. polémique avec la direction de la R.A.T.P.

Une information contre X... pour homicide et blessures involontaires a été ouverte, le mardi 20 janvier, par le parquet de Paris, pour déterminer les responsabilités dans la collision entre deux rames du R.E.R. qui s'est produite, lundi soir, à la station Auber (un mort, quatre blessés graves). Le dossier a été confié à M. Alain Vernier, premier juge d'instruction, qui a désigné des experts techniques : MM. Pierre Burtin, ingénieur des chemins de fer, et José Lévy, ingénieur électricien.

Au cours d'une réunion de presse, M. Michel Potel, secrétaire général du syndicat de la R.A.T.P., a imputé à la direction de la Régie « *l'entière responsabilité* » de l'accident.

Ce dernier aurait été provoqué par la mise en place, le samedi 17 janvier, à l'entrée de la station Auber, d'un nouveau système de signalisation visant à augmenter la fréquence des trains et, surtout par le fait que « *la direction n'avait pas averti le personnel de ce changement suffisamment de temps avant son entrée en service* ». Toujours selon le syndicat, la direction a avancé de 149 mètres le signal placé à l'entrée de la courbe qui précède immédiatement la station. L'ancien signal a été remplacé par un nouveau à 35 mètres du quai. Deux boîtiers lumineux qui devaient attirer l'attention des conducteurs n'étaient pas encore installés comme prévu, a ajouté la C.G.T. Le conducteur de la rame, M. Michel Gouttes, qui a une douzaine d'années d'ancienneté, n'était pas prévenu du changement, lundi soir, et s'est brusquement trouvé devant un signal rouge inconnu.

Réplique de la direction de la R.A.T.P. : « *Le conducteur de la rame tamponneuse n'a pas découvert le lundi 19 janvier au soir l'existence du nouveau signal installé en avant-gare de la station Auber. En effet, l'intéressé avait assuré chaque jour ce même service depuis samedi 17 janvier, date de la mise en service de ce signal.* »

Les résultats de l'examen de la « boîte noire » du train n'étaient pas connus mardi après-midi mais « *apparemment* », a indiqué un responsable de la Régie, le fonctionnement des systèmes de freinage et de signalisation ne sont pas en cause. « *Le conducteur a correctement ralenti à un feu orange. Ce qui explique que le choc ait eu lieu à environ 30 kilomètres-heure et non à 80 kilomètres-heure, vitesse de croisière du R.E.R.* »

SPORTS

LA FIN DU RALLYE PARIS-DAKAR

La moto d'Auriol plus rapide que la voiture tout terrain de Metge

Dakar. — Moins d'un tiers des deux cent quatre-vingt-cinq concurrents autos, motos, camions, qui avaient pris le départ du Rallye Paris-Dakar, le 1er janvier, sont arrivés et se sont classés dans la capitale du Sénégal, mardi 20 janvier. Hubert Auriol (B.M.W.) et l'équipage René Metge-Bernard Giroux (Range Rover) ont respectivement remporté le rallye dans les catégories moto et auto.

Etablis à la demande de la Fédération française du sport automobile, afin d'éviter le mélange des genres, les deux classements distincts n'ont pas empêché de remarquer que Hubert Auriol a roulé le plus vite de Paris à Dakar, cela ajoutant encore à son mérite et n'enlevant rien à celui de Metge et Giroux.

La revanche du champion

De notre envoyé spécial

Hubert Auriol, vingt-huit ans, licencié en sciences économiques, courtier en textiles à Paris, a participé aux trois rallyes Paris-Dakar. En 1979, il a pris la douzième place, mais c'est surtout la mésaventure survenue l'année dernière qui l'a poussé à vouloir gagner Paris-Dakar et a, en tout cas, décuplé sa volonté. Boîte de vitesses bloquée très près de Ouagadougou alors qu'il était en tête de la course, il a eu ce qu'on appelle « *un coup de pompe ou une défaillance morale* ». « *Je crevais aussi de soif*, dit Auriol, *et, au lieu de réparer sur place, j'ai embarqué ma moto dans un véhicule. A Ouagadougou, il y avait un contrôle et j'ai été mis hors course...* »

Si Hubert Auriol a « *craqué* », en 1980, il n'a pas pour autant voulu tricher, et c'est une sorte de réhabilitation sportive et morale qu'il recherche. « *Une envie farouche de venger cet affront* », dit-il encore avec amertume lorsqu'il évoque ce mauvais souvenir. Pour y parvenir il mit de son côté les meilleures chances de « *revanche* » en s'entraînant beaucoup — il est champion de France d'enduro — en choisissant la bonne écurie pour 1981, en l'occurrence B.M.W.

La marque ouest-allemande, pour faire pièce aux ambitions de Yamaha, vainqueur en 1979 et 1980 avec Neveu, avait consenti un gros effort. Les trois motos confiées à Auriol, Fenouil et Neimer, préparées par le constructeur et l'importateur étaient les plus puissantes motos du lot — 55 ch., — mais les plus lourdes aussi. Toutes leurs pièces, comme au demeurant sur toutes les motos d'usine de Paris-Dakar, Yamaha, Honda et K.T.M., n'avaient pas grand-chose en commun avec les modèles de série correspondants. La machine victorieuse coûte 24 000 F dans le commerce, et celle d'Hubert Auriol revient selon les responsables de la marque à près de 150 000 F.

Auriol, très perfectionniste, trouve qu'on peut encore beaucoup l'améliorer, quoiqu'il ait eu peu d'ennuis tout au long de son périple de 9 500 kilomètres. Tout juste des amortisseurs et des fixations cassés, problèmes d'une grande banalité dans un rallye comme Paris-Dakar. Ainsi Auriol n'a-t-il pas trop accaparé son assistance — trois véhicules tout terrain — très efficace, mais loin de pouvoir être comparée avec la petite armée en campagne des concurrents les plus riches qui disposent même d'un avion. Avec le coût des trois motos, le budget de B.M.W. pour Paris-Dakar a tourné quand même autour de 800 000 F. C'est dire que le rallye est aussi devenu pour les équipes d'usine une course à l'argent et que rien n'est trop beau pour se lancer à la conquête des retombées publicitaires. Hubert Auriol, qui en est bien content, regrette cette escalade « *qui pénalise trop les concurrents indépendants* ».

Erreur de navigation

Cette année, le vainqueur a très vite pris la tête du rallye, dès le troisième jour en Algérie. Tandis que les pilotes de Honda et de Yamaha étaient victimes de graves ennuis mécaniques, et même d'une « *épidémie* » de moteurs cassés, Auriol, Fenouil et Neimer ont été à l'abri de la grosse casse. Il est vrai que le constructeur bavarois a une très bonne connaissance du désert et que l'expérience acquise au cours de la seconde guerre mondiale avec l'Afrika Korps de Rommel sert encore aujourd'hui. Ainsi les filtres sont-ils positionnés, comme il y a quarante ans, dans les gros réservoirs au lieu d'être exposés au sable...

C'est à la suite d'une erreur de navigation qu'Auriol s'est retrouvé à la première place de Paris-Dakar. Il a suivi une fausse piste en Algérie, entraînant dans son sillage tous ses concurrents les *plus dangereux*, et, lorsqu'il s'est rendu compte de son erreur il a coupé franchement pour tenter de retrouver le bon itinéraire. Bien lui en a pris, mais les autres n'ont pas cru devoir l'imiter. Le soir même au bivouac il comptait près d'une heure et demie d'avance.

Pour le reste, il a fait la différence dans les étapes désertiques, longues et roulantes, où la puissance de sa machine et sa vitesse de pointe (170 kilomètres à l'heure) pouvaient être utilisées au mieux des circonstances. Au cours des cent vingt heures passées en selle — 9 500 kilomètres à environ 80 kilomètres de moyenne — il n'est tombé que deux fois, une fois à Nîmes sur le verglas, une fois à la frontière de la Haute-Volta et du Mali. « *Le secret de la réussite dans ce genre de course*, dit Auriol, *c'est d'éviter les chutes. On se fait mal et on casse toujours quelque chose sur les machines.* »

Hubert Auriol, contrairement à l'année passée, ne garde que de bons souvenirs du Paris-Dakar 81 et de sa victoire. Il reviendra l'année prochaine. Ce grand garçon athlétique (1,82 m., 87 kilos), considère qu'un tel rallye, outre son intérêt sportif, est un formidable révélateur des caractères : « *En trois semaines, avec les fatigues, les embûches des pistes, les chutes et les ennuis de tous ordres, le masque de la vie tombe et chacun apparaît vraiment comme il est. Ceux qui se sortent à leur avantage de l'aventure ont la trempe et la bonne humeur à toute épreuve.* »

FRANÇOIS JANIN.

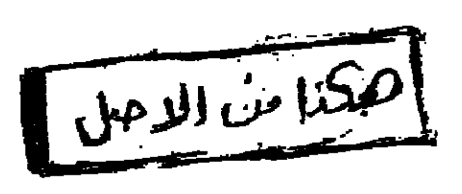
Paris Dakar 81

BMW : Bravo Le Point
Le Point : Bravo BMW

... rallye PARIS-DAKAR restera gravée dans la mémoire de tous. Jamais une épreuve tout-terrain n'a été aussi dure, aussi impitoyable, pour les hommes et pour les machines. C'est justement celle-là que l'équipe BMW LE POINT vient de gagner. Et de quelle façon ! Hubert AURIOL, au guidon d'une BMW R 80 G/S a survolé la course. C'est BMW LE POINT avec AURIOL, FENOUIL et NEIMER, et toute leur assistance qui ... jour après jour le classement. Trois motos au départ, trois motos à l'arrivée ! Avec la BMW R 80 G/S, une nouvelle reine du désert est née. Une machine sans concurrente, qui fait la démonstration de la suprématie absolue de la technique BMW. Une équipe, réunie dans une terrible épreuve, vient de sacrer une moto et lui donner son titre de gloire. C'est la moto de l'Exploit : La BMW R 80 G/S.

BMW
le point
PARIS DAKAR 1981

B M W



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Sortir de prison

Qu'est-ce qui se passe aux « Dossiers de l'écran » ? Ça ne va plus du tout. Ça dérape complètement. D'abord, il y a tant de monde sur ce plateau qu'ils doivent se mettre à deux pour régler la circulation. A se demander si ça n'est pas le contraire, si le nombre des invités n'a pas été démesurément grossi pour justifier la présence d'un animateur supplémentaire. Pour quoi faire ? Pourquoi diviser cet énorme troupeau en deux groupes, chacun le sien, parqués aux deux bouts du studio ?

C'était beaucoup mieux avant : six ou sept, mettons dix personnes maximum, réunies autour d'une table à café, amenées à discuter entre elles et surtout à répondre aux innombrables appels du public, ça représentait déjà beaucoup d'avis contradictoires, presque trop. Maintenant, chacun y va, vite fait, de son topo : merci monsieur, à vous madame. Il n'y a plus de discussion, il y a une suite de déclarations hâtives, bafouillées, tellement on est pressé.

On n'a même plus le temps de dire un mot du film, en l'occurrence, prélude à un débat sur la réinsertion des prisonniers, Deux hommes dans la ville. Une histoire épouvantable, dramatique. Il fallait voir la tête de Gabin, un éducateur, un type merveilleux, conduisant ce pauvre Delon, victime d'un flic sadique, à l'échafaud. Delon décapité, là, sous nos yeux, on était bouleversés, on renifiait dans nos tricots. On espérait au moins un commentaire, une explication, un échange d'opinions. Non, rien. Il était entendu, paraît-il, qu'il ne serait pas question du film à l'antenne, sinon pour enregistrer la protestation du Syndicat des policiers, indignés par le portrait qu'en trace Michel Bouquet. Dont acte.

On aurait dû insister davantage, ne serait-ce que pour rassurer l'opinion, sur le fait que la réinsertion d'un prisonnier libéré, sa peine purgée, son crime payé, constitue la seule mesure de prévention capable d'empêcher une récidive. Denis Manuel, oui le comédien — il est depuis plusieurs années visiteur de prison, — a su nous communiquer la grande détresse de certains détenus qu'une main secourable, la mienne, la vôtre, pourrait aider à sortir du trou.

Certains s'indignaient au téléphone de l'attention ainsi donnée à des criminels, alors qu'il y a en France tant d'honnêtes travailleurs sans emploi. Qu'ils se rassurent : sur un million cinq cent mille chômeurs, on compte deux cent mille anciens prisonniers. Entre l'interdiction de séjour et le casier judiciaire, entre la quasi-impossibilité d'apprendre un métier derrière les barreaux et la méfiance des braves gens à l'égard des ex-tôlards, on en arrive presque à comprendre qu'ils soient parfois tentés de risquer leur vie, faute de pouvoir la gagner tranquillement, comme tout le monde.

CLAUDE SARRAUTE.

«Radio-France est un garant des intérêts nationaux face aux groupes commerciaux»

déclare Mme Baudrier

Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France, qui vient d'être reconduite dans ses fonctions, a dressé, mardi 20 janvier, au cours d'une conférence de presse, un bilan de son action à la tête de la société depuis 1975, évoquant le « beau palmarès » que représente, selon elle, l'accroissement de l'audience des différents programmes de Radio-France.

Pour « conduire le changement », elle a ensuite souhaité « *Un France-Inter toujours différent et malgré cela de plus en plus concurrentiel des radios commerciales, complémentaire des nouvelles radios ; des chaînes culturelles qui, tout en maintenant leurs ambitions, devront conquérir d'autres publics ; des radios nouvelles, aux méthodes de production performantes, qui seront le vivier des hommes d'antenne et le banc d'essai des techniques de production.* »

Mme Baudrier a ajouté : « *Radio-France, demain, veut devenir la S.N.C.F. ou la régie Renault des ondes face à des radios concurrentes commerciales de plus en plus riches et entreprenantes. (...) Nous avons la conviction que dans un pays industrialisé comme le nôtre, un grand secteur public de la radiodiffusion est une garantie pour la démocratie.*

» *Radio-France, parce qu'elle est soumise au contrôle du Parlement et de nombreuses autres instances, est tenue de respecter le pluralisme des opinions et des croyances. C'est une utopie de penser qu'on peut multiplier à l'infini les radios dans l'espoir qu'un jour peut-être, toutes les opinions s'y exprimeront, partout avec la même force. Les fréquences attribuées à chaque pays par des organisations internationales sont en nombre limité. Peut-on croire que dans un système de foire d'empoigne les gros politiques et les gros commerciaux ne mangeraient pas les petits ?*

» *La justification du service public est aussi d'assurer le même service à tous les citoyens, qu'ils vivent dans les villes ou dans les campagnes. Or, vous savez bien que le système du laisser-faire aboutirait pour des raisons de rentabilité à suréquiper les grandes agglomérations jusqu'à la cacophonie et laisser dans le silence les zones rurales, celles que la radio peut justement sortir de leur isolement.*

» *Quant à l'hypothèse qui avait été parfois évoquée d'un partage des fréquences entre service public et radios commerciales, elle ne résiste pas à l'examen. La B.B.C. en a fait la triste expérience.* »

Après avoir affirmé que Radio-France est « *le meilleur allié de la presse écrite* », qu'elle « *ne veut lui prendre ni ses lecteurs ni ses annonceurs* » et qu'elle « *n'envisage pas de passer des accords privilégiés avec tel ou tel groupe ou tel ou tel journal au détriment de ses concurrents* », Mme Baudrier a conclu : « *A l'époque des satellites qui vont effacer les frontières nationales, Radio-France face aux grands groupes commerciaux devient également un garant des intérêts nationaux, qu'ils soient économiques ou culturels.* »

Lorraine-Cœur d'acier a repris ses émissions après l'intervention de la police

Après l'intervention des forces de police mardi 20 janvier dans les locaux de la radio C.G.T. Lorraine-Cœur d'acier (*le Monde* du 21 janvier), celle-ci a émis de nouveau en fin d'après-midi grâce à une antenne provisoire installée sur le toit de l'ancienne mairie de Longwy-Haut. La police avait démonté l'antenne placée au sommet de l'église, mais non l'émetteur, que les responsables de la C.G.T. avaient mis à l'abri quelques heures plus tôt.

M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing un télégramme dans lequel il lui demande de « *faire cesser immédiatement l'agression policière à Longwy* », précisant : « *Le bureau confédéral vous tient, ainsi que le gouvernement, pour responsable de la tension et des incidents graves que votre agression risque d'entraîner à Longwy et ailleurs.* »

A Nancy, une centaine de cégétistes ont déposé mardi après-midi, dans le calme, une motion à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, dénonçant le « *nouveau coup de force du pouvoir giscardien contre la radio de Longwy* » et soulignant que, depuis 1979, L.C.A.-Longwy « *a vécu au rythme du combat des travailleurs et de la population de ce bassin dont le pouvoir et les technocrates européens avaient programmé la mise à mort* ».

Le Comité de défense des droits de l'homme et des libertés, que préside M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., s'est élevé mercredi « *avec indignation* » contre « *la violence inouïe et intolérable que M. Giscard d'Estaing a déchaînée à l'égard de la radio de lutte C.G.T. Lorraine-Cœur d'acier* ». Il a assuré de « *son entière solidarité* » « *la C.G.T., les travailleurs et toute la population de Longwy* ».

Un meeting de protestation était organisé ce mercredi soir à Longwy, avec la participation de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 JANVIER

— *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, candidat à l'élection présidentielle, est l'invité de la « Tribune libre » de FR 3, à 18 h. 55.

RECTIFICATIF. — A la suite de la note sur Radio-Mont-Blanc parue dans *le Monde* du 21 janvier citant *la Correspondance de la presse* du 20 janvier, on nous précise, à Radio-Mont-Blanc, que le promoteur n'est pas le groupe suisse Prominform, mais la société suisse Partificom, de Fribourg, et que le groupe Prominform (*qui regroupe bien les quotidiens la Suisse, 24 Heures, la Gazette de Lausanne*), est actionnaire, ainsi que MM. Gérard de Ganay (administrateur de la société Badin-Defforey), Bernard Mossu (propriétaire du *Messager de la Haute-Savoie*), Mario Stevenin et Gérard Stuffel. Toujours selon cette même source, M. Andrionne, membre du Parlement italien, n'est pas administrateur de la société Partificom.

IMPRIMERIE

La mort lente de l'industrie graphique

Georges Lang pourrait passer sous la coupe du groupe allemand Bertelsman

Dans quatre mois, au plus tard, on saura si l'imprimerie Georges Lang (mille deux cent quarante-cinq salariés actuellement) passe sous la coupe du groupe allemand Bertelsman, l'un des « géants » de l'édition, puisqu'il occupe le deuxième rang mondial. Telle pourrait être la conséquence pratique, d'ores et déjà dénoncée par la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., découlant de la mise en règlement judiciaire, prononcée le 12 janvier par le tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 10 janvier).

L'imprimerie Lang, qui édite notamment *Jours de France*, *la Vie*, *Qui ? Police*, *Onze*, des catalogues et des dépliants, a vu son étoile décliner depuis 1968, époque à laquelle — numéro deux de l'héliogravure française derrière le groupe Chaix-Desfossés-Néogravure — elle employait encore quelque trois mille six cents salariés. Aujourd'hui, non seulement les effectifs de Lang ont diminué des deux tiers, mais, selon le plan de restructuration établi par le tribunal de commerce pour que le contrat de location-gérance soit signé avec Bertelsman, il conviendrait de procéder encore à trois cent quatre-vingt-quinze licenciements ou départs en préretraite. En outre, le plan comporterait la remise en cause de certains avantages sociaux ou syndicaux.

Depuis trois ans, le nombre des travaux divers (impression, brochage) confiés à l'imprimerie n'a cessé de diminuer : *Télé-Journal*, *le Nouvel Observateur*, *le Point*, *l'Express*, *Pariscop*, les importants catalogues des Trois Suisses, de la *Redoute*, de *Neckermann*, figurent au nombre des anciens clients, dont certains se sont adressés à l'étranger. En dépit du contrat signé le 6 mai 1980 entre la direction de Lang (sous administration judiciaire) et le syndicat du livre C.G.T. (très majoritaire dans l'entreprise) garantissant la sortie des travaux — raison souvent invoquée pour expliquer la « fuite » des clients — les départs se sont poursuivis : depuis septembre 1980, *Votre beauté*, *la Vie du rail* et *la Vie*, notamment (dénonçant son contrat avec huit mois d'avance) ont décidé d'abandonner Lang.

Malgré cela, l'entreprise était parvenue depuis 1979 à régler une bonne partie des dettes contractées mais elle n'avait pu faire face à la dernière échéance (15 millions en septembre 1980). Cependant, elle pouvait espérer que les 28 millions de francs que les pouvoirs publics semblaient décidés à consentir à Georges Lang dans le cadre du plan de redressement engagé depuis deux ans, lui épargnerait une solution de « bradage ».

Le tribunal de commerce en a décidé autrement, de même qu'il n'a pas tenu compte des solutions avancées par le syndicat du Livre C.G.T. : nouveaux investissements publics pour le renouvellement progressif du matériel, rapatriement de certains travaux français confectionnés à l'étranger, sauvegarde d'une « *politique sociale cohérente conforme aux aspirations des travailleurs* ».

Dans une lettre au président de la République, M. Jacques Piot, secrétaire général de la F.F.T.L.-C.G.T., attire l'attention du chef de l'Etat sur la détérioration de l'industrie graphique française qui, selon lui, fait apparaître « *treize mille demandes d'emploi* ».

Il ajoute :

« *Nous pensons que l'argent public ne doit pas servir à une politique qui soit contraire à l'intérêt national mais, à l'inverse, aux investissements, au maintien et aux créations d'emplois.*

» *La dépendance de l'étranger de plus en plus affirmée de notre industrie tant en matériel d'équipement qu'en approvisionnement en papier nous amène à réaffirmer notre exigence d'une véritable politique graphique nationale.*

» *De plus, s'impose avec force le rapatriement de travaux français dont l'exode fut organisé par le patronat et l'appui des pouvoirs publics.*

» *La détérioration de cette situation ne peut continuer car un pays qui ne serait pas en mesure d'imprimer sa pensée, sa culture et qui ne garantirait pas le pluralisme de l'information est un pays dont l'indépendance est menacée.* »

A l'issue d'une conférence de presse sur la situation de l'imprimerie Georges Lang, tenue le 15 janvier, le porte-parole de la F.F.T.L.-C.G.T. a déclaré : « *Nous sommes décidés à faire face avec détermination à cette nouvelle attaque dans un esprit de responsabilité.* »

CLAUDE DURIEUX.

CHAIX VENDU AUX « ENCHÈRES A LA CHANDELLE »

L'imprimerie Chaix, située à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), a été vendue aux « enchères à la chandelle », mardi 20 janvier, devant la cinquième chambre civile du tribunal de Bobigny, pour la somme de 4 400 000 F. C'est la Société auxiliaire de machines qui a emporté la vente.

Selon les responsables de la société, le nouvel acquéreur doit rencontrer les représentants du personnel de Chaix ce mercredi 21 janvier. Ces derniers décideront ensuite s'ils poursuivent l'occupation de l'imprimerie (qui a débuté le 5 décembre 1975) ou si une solution amiable est trouvée pour que l'entreprise reprenne, comme le souhaite les soixante-dix-huit ouvriers restants, une partie de ses activités.

Samedi 17 janvier, le Syndicat du livre C.G.T. de Chaix annonçait la constitution imminente d'une Société nouvelle imprimerie Chaix, à laquelle participeraient trois industriels de l'imprimerie. Selon le Syndicat, un redémarrage de l'entreprise semblait possible, dans la mesure où la garantie d'une certaine charge de travail était assurée. L'imprimerie n'occupe, en effet, qu'une partie du terrain de Saint-Ouen, qui vient d'être acquis par la Société auxiliaire de machines.

Mercredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
On demande infirmières pour C.E.S.
19 h 15 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : « Quatre femmes, quatre vies ».
De Ch. de Rivoyre et R. de Dancourt.
« Une histoire d'amitié entre deux femmes d'âges différents », dit Christine de Rivoyre, une histoire d'amitié entre deux femmes qui ont choisi aussi deux modes de vie différents : l'une le célibat, l'autre le foyer. Toutes deux traversent une crise.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert ; 1940 : Histoire d'une défaite. Avec F. Pottecher (le Procès de Pétain) ; *M. Gallo (France)* ; *F. Kupferman (Pétain, Laval, Pucheu)* ; J.-A. Lacour (le Rire de Caïn) ; P. Sevran (Vichy-Dancing).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Divertissement : Telle est Line.
Avec Line Renaud, Annie Cordy, Jean-Noël Dalric, Johnny Logan, Thierry Le Luron et Noëlle Pontois.
21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain.
A la recherche de la vie extra-terrestre. Une émission de Laurent Broomhead, réalisée par J.-P. Spiero.
22 h 45 Magazine : Zig-Zag.
De T. Wehn Damisch Lumière-Lumière : les autochromes, réalisation de P. Desfons.
La deuxième émission sur l'histoire de la photographie.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Bucky et Pepito : Y a un os ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre.
Union des jeunes pour le progrès.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « les Enfants pillards ».
D'après l'œuvre de Jean Cayrol. Adapt. R. Caron et P. Fournel. Réal. R. Dubois.
22 h 40 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson Mc-Cullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : la genèse des gisements de métaux.
20 h. La musique et les hommes : Toulouse musical (Proust).
22 h. 30, Nuits magnétiques : biographie de James Agee.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Bruhns, Dsquin, Alain, Franck.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie lyrique » (Zemlinsky) ; « Chout », version intégrale (Prokofiev), par l'orchestre national de France, direct. Gabrielle Ferro, avec Wendy Fine, soprano, J. Shirley-Quirk, baryton.
23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique, la grande aventure de la Royal Philharmonic Society (Haydn, Delius, Massenet, Mozart, Beecham, Haendel).

Jeudi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : La syphilis et la réalité.
14 h Les émissions du jeudi (et à 17 h 15).
Un produit agricole : le tabac ; 14 h. 20, Le rêve de Marie ; 14 h. 25, L'enfant agressif.
14 h 40 Réception à l'Académie française de Mme Marguerite Yourcenar.
17 h 15 Emissions du jeudi (suite).
18 h TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La retraite des mères de famille, ce n'est pas pour demain.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge.
L'écharpe de Coblence, réal. Y. Andrei, avec C. Wodetzky, V. Delbourg, A. Radszun...
Suite d'un feuilleton de cape et d'épée : une famille de hobereaux fidèles au roi contre une famille de bourgeois gagnés à la République. Amour, révolution, guillotine, etc.
21 h 30 Magazine : L'Evénement.
De H. Marque et J. Besançon.
Au sommaire : Iran, les otages oubliés : quatre Anglais prisonniers à Téhéran ; San Salvador : l'horreur ; Espagne : le village milliardaire.
22 h 25 Journal.
22 h 35 Cinéma : « l'Amour l'après-midi ».
Film français d'E. Rohmer (1972), avec B. Verley, Zouzou, F. Verley, D. Ceccaldi, M. Penne, B. Perrier.
Un homme d'affaires heureux en ménage se laisse aller à la tentation de l'adultère avec une fille marginale et instable. Et refuse cet adultère au moment de succomber.
Le « conte moral » selon Eric Rohmer. Jeux psychologiques et cérébraux du désir et du renoncement. Belle écriture cinématographique dans la tradition littéraire du roman d'analyse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Françaises en Allemagne de l'Ouest.
15 h Série : Le Saint.
Le noyé.
16 h L'invitée du jeudi : Françoise Giroud.
17 h 20 Fenêtre sur... Centaures.
Une émission de Max Sautet.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Discopuce ; Casper et ses amis ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi-cinéma.
(Et à 22 h. 15).
20 h 40 Cinéma : « A nous les petites Anglaises ».
Film français de M. Lang (1975), avec R. Laurent, S. Hillel, V. Delbourg, S. Barjac, B. Bellac, M. Melki, J. Neubert.
Après leur échec au baccalauréat, deux adolescents sont envoyés, par leurs parents, en Angleterre, pour des vacances studieuses. Ils cherchent à séduire les filles.
Parfum de nostalgie pour la génération des années 50 et du rock. Des croquis plaisants. Ce film, en fait anodin, a remporté un grand succès commercial.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 40 Réception à l'Académie française de Mme Marguerite Yourcenar.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ki Ke Koi : Choco théâtre.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour du gaullisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto : le fils d'Hashimoto.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jane Fonda) : « On achève bien les chevaux ».
Film américain de S. Pollack (1969), avec J. Fonda, M. Sarrazin, S. York, G. Young, R. Buttons, B. Bedelia (Rediffusion).
En 1932, dans un dancing de Californie, des hommes et des femmes, touchés par le chômage et la misère, participent à un « marathon de danse » épuisant dans l'espoir de gagner de fortes primes.
D'après un récit de Horace Mac Coy, un film en couleurs d'une noirceur terrible. Le tableau halluciné d'un certain « mode de vie américain » lié à la crise économique.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Information et signification (la formation du système nerveux).
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag... avec Georges Bordonove : histoire secrète de Paris.
11 h. 2, Toulouse musical : semaine Proust.
12 h. 5, Agora, avec Bernard Frank.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : machines à communiquer.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Volière » et « le Chant du coq », de D. Boulanger.
14 h. 47, Souvenirs d'égotisme : Milan Kundera.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : les nouvelles protections face aux technologies de pointe.
16 h. 50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Toulouse musical : semaine Proust.
18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Laennec.
20 h., « Les Frères siamois », de G. Gambaro, réal. G. Peyrou. Avec T. Bilis, M. Gomez de Kaet, V. Garrivier, H. Hvostoff, H. Labussière, B. Leduc...
22 h. 30, Nuits magnétiques : objection, par P. Rebontier.
22 h., Disques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Réveils en douceur (Manuel de Falla, Chapi et Chueca) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Beethoven) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : Regards sur Puccini, la vérité (Puccini, Massenet, Leoncavallo, d'Albert).
12 h., Musique de table : Œuvres d'Offenbach et B. Gérard ; 12 h. 45, Jazz classique (Armstrong) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (musique traditionnelle du Vietnam) ; 14 h. 30, Du côté de chez Beethoven : Autour de la Hammerklavier ; 15 h. 30, L'opéra de la semaine : « Peter Grimes », de B. Britten, par les Chœurs et l'Orchestre de Covent Garden, dir. Colin Davis.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'Auditorium 105) : Œuvres de R. Schumann, Keats, Liszt, avec Elisabeth Allen au piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) : « Obéron », ouverture (von Weber) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms) ; « Symphonie n° 2 en ut mineur » (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec Michaël Rudy au piano.
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien, Salieri et les textes italiens ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Alain Louvier (Debussy, Louvier, Honegger, Weber, Hoffnung, Chausson, Guézec).





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Nous sommes un Groupe Financier et Immobilier puissant.
Nous recherchons pour notre DIRECTION REGIONALE DE

TOURS

prospecteur-monteur

Formation : INGENIEUR Grandes Ecoles, H.E.C., Ecole de Commerce.
Sous l'autorité du Directeur Régional, il sera chargé, d'une manière générale, de la recherche d'opérations nouvelles dont il devra étudier le montage au sens large : faisabilité technique, financière et commerciale.
Son action se situera dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.
C'est une opportunité pour un cadre supérieur de 28 ans minimum, ayant une première expérience professionnelle et le désir de réussir dans un Groupe où les possibilités d'évolution sont réelles.

Nous vous remercions de nous consulter
en adressant lettre manuscrite, C.V. et prétentions
sous la référence 2079 à :



Brit air Morlaix (finistère) recrute:

UN RESPONSABLE DU MARKETING •chargé de la promotion des ventes, des études et analyses commerciales et de la recherche de produits nouveaux •expérience de l'aviation régionale ou de la publicité indispensable, anglais souhaité
Base: MORLAIX

UN AGENT COMMERCIAL •chargé de la région Rhône-Alpes et de nos escales de Lyon-Satolas •expérience indispensable en agence de voyages ou en compagnie aérienne
Base: LYON-SATOLAS

UN AGENT COMMERCIAL •pour visite agences de voyages Bretagne et Normandie •expérience système informatique de réservation et (ou) anglais courant indispensable
Base: MORLAIX

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à: BRIT AIR, B.P. 156 29204 Morlaix cedex.

ENTREPRISE INTERNATIONALE
DE SERVICES PETROLIERS
recherche pour ses opérations en France

responsable administratif et financier

SUP de CO ou équivalent
avec si possible 1 an d'expérience en cabinet comptable.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Possibilité de carrière à l'étranger.
Premier lieu d'affectation : PAU.

Adresser C.V. et photo sous No 85.204 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Importante Société Métallurgique
(plusieurs usines en France)
recherche

Cadre Commercial

Haut niveau - 30 ans minimum
de formation supérieure
(H.E.C. - E.S.S.E.C.)

Il doit avoir l'expérience de l'organisation et de la programmation et le contrôle de l'activité d'agents commerciaux.
Il recevra une formation en usine et dans les agences.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous réf. CC102 - PROFILS
Immeuble PERISUD
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

Importante société produisant des matériaux modernes pour l'étanchéité et l'insonorisation, à STRASBOURG, recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

parlant bien l'allemand et ayant 2 ans d'expérience du labo de recherche et de développement.

FORMATION :
ENSC - ENSIC (maîtrise chimie ou similaire) + spécialisation : EAHP - IFC (élastomères, polymères, caoutchouc).

FONCTION :
Études et développement nouveaux produits pour l'isolation thermique, acoustique, etc.

Possibilités d'avenir.
Poste stable à larges initiatives.

Adr. C.V. dét., s/réf. 900, à :

SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG Cedex.

directeur administratif et gestion

Chaffoteaux et Maury

SAINT-BRIEUC

Ce poste est créé dans la principale unité (2000 personnes) de ce groupe solide, réputé pour la rigueur et la prudence de sa gestion. Adjoint direct du Directeur de l'usine, sa mission est de prévoir, d'organiser et de contrôler la gestion industrielle.

Cette importante responsabilité recouvre les fonctions suivantes : comptabilité paie et fournisseurs, prix de revient, choix des investissements, inventaire, informatique, et procédures administratives.

Agé de 32 ans au moins, diplômé d'ESSEC, ESCP, ESCAE, Gestion, vous avez une expérience approfondie des méthodes modernes de gestion budgétaire, de comptabilité et d'informatique, acquises dans une société importante.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à GemO, 32, rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence SC 110-M.

GemO

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
LYON
dans le cadre de sa DIVISION ELECTRONIQUE

CHEF DE DEPARTEMENT TECHNIQUE

NIVEAU III B

- FORMATION : Ingénieur Grande Ecole, ayant de bonnes connaissances en électronique de puissance et de commande utilisant des microprocesseurs.
- RESPONSABILITE :
  - conduite de développements électroniques de production
  - relations techniques dans le cadre du Groupe.
- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE de plusieurs années dans la conduite d'une équipe de développement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 85075, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Vous êtes Suisse ?
Vous avez le mal du pays ?
Revenez donc à Genève

Marsteller

Genève
propose plusieurs postes à des Suisses
possédant une grande expérience d'agence

- Directeur artistique • Rédacteur (langue anglaise)
- Chef de Groupe • Chef de Publicité
- Directeur Média

Si vous êtes Suisse (et seulement dans ce cas) et que vous pouvez justifier d'une excellente expérience dans l'un de ces jobs, prenez rapidement contact avec nous. Marsteller Genève, c'est une équipe de 40 personnes (12 nationalités et 9 langues maternelles différentes) travaillant pour certaines des plus importantes sociétés dans le monde. Nous sommes spécialisés dans la « Communication totale », au plan européen, dans les domaines de la publicité institutionnelle, business-to-business et biens de consommation durables.

Pour tous ces postes, sauf celui de Directeur Artistique, la connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous avez la nostalgie du ski, de la fondue, du Fendant et de la Suisse, et que vous voulez rejoindre l'une des agences les plus performantes du pays, appelez REG BIRD (022) 31.06.00 ou écrivez à :

Marsteller
2, rue Thalberg, CH-1201 Genève.

Importante société recherche
pour DAKAR

directeur administratif et financier

40 ans minimum
BP Ancien régime ou DECS

Il supervisera les fonctions financières, administratives et comptables.

Expérience dans un poste de même niveau exigée
Expérience Afrique Noire appréciée.
Avantages liés au statut d'expatrié.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3810 à P. LICHAU SA, BP 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

RESPONSABLE
ADMINISTRATION
COMMERCIALE

30 ans minimum, dans société travaillant métropole et export, références en administration commerciale export (pb juridiques, financiers, assurances, transports, établissements devis, contrats et marchés.).
Anglais courant, espagnol souhaité.
Emploi sédentaire, proche province.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions, s/n° 3.926 à HAVAS, 45203 MONTARGIS, qui transmettra.

Société d'un groupe multinational recherche pour sa filiale Midi de la France

INGÉNIEUR

diplômé capable seconder direction actuelle et assurer succession sous deux à trois ans.

Souhaitons candidat ayant expérience tuyauteries nucléaires et maintenance centrales E.D.F.

Ce poste conviendrait à jeune ingénieur dynamique capable s'intégrer dans petite équipe d'une société de 100 personnes et 25 millions de chiffre d'affaires appelée à une forte expansion.

Ecrire avec curriculum vitae à HAVAS 98184 Marseille, qui transmettra.

AIDE MÉDICALE

Remplacements province 8-15 jours ou 1 mois.

ANESTHÉSISTES

C.E.S. 3e année accepté.
MÉDECINS RADIOLOGUES
MÉDECINS BIOLOGISTES

(1) 293-36-90.

U.N.M.J.C. cherche directeur M.J.C. capesien ou en fin de formation. Poste à pourvoir : un an. Envoyer C.V. + photo, 9, avenue Albert-Sorel, 14000 CAEN. Date limite de dépôt des dossiers : 27-01-1981.

RECHERCHONS POUR CLUB DE PRÉVENTIONS OIGNIES ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DIPLOMÉ (masc.). Adr. : Lapierre L. B.P. 21, 62590 OIGNIES.

Au Maroc
LE B.R.P.M.
recrute

- 3 GÉOLOGUES seniors en exploration pétrolière ayant au moins 10 ans d'expérience ;
- 1 GÉOPHYSICIEN interprétateur ayant au moins 5 ans d'expérience ;
- 1 GÉOPHYSICIEN processing ayant au moins 5 ans d'expérience ;
- 1 INGÉNIEUR log. analyste ayant au moins 5 ans d'expérience ;
- 1 INGÉNIEUR réservoir engeniering, minimum 5 ans d'expérience.

Adresser candidature et C.V. au B.R.P.M., Division administrative, B.P. 99, RABAT.

Concessionnaire RENAULT-SAVIEM
recherche pour DAKAR

CHEF DE SERVICE APRES-VENTE

VL et PL

40 ans environ
Formation technique de base exigée
Expérience technico-commerciale complémentaire
Très bonne connaissance gamme Renault
Expérience Afrique appréciée

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3811 à P. LICHAU S.A., BP 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES
recherche pour son Centre de KOUROU (Guyane française)

1 INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou ÉQUIVALENT

Possédant une bonne expérience dans l'un au moins des domaines suivants :
- Sécurité des systèmes ;
- Equipements fluides et électroniques des systèmes spatiaux ;
- Conduite d'équipes opérationnelles.

Responsable de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble de lancement Ariane.

Il sera chargé des études de sécurité liées au lanceur Ariane et à l'ensemble de lancement ainsi que de leur application en opérations.

Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. au CNES 129, rue de l'Université 75007 PARIS

CABINET INTERNATIONAL JURIDIQUE ET FISCAL missionne collaborateur NOUVELLE-CALÉDONIE (mai 1981)
Accepterait missions diverses : enquêtes, études de marchés, recours, contentieux..., à conditions financières intéressantes. Téléphonez au 504-38-46.

Société internationale recherche pour le MAROC INGÉNIEUR 35 ans environ, connaissant si possible les

TECHN. D'IRRIGATION

localisée et l'export.
Salaire : 20.000 dollars par an environ + villa + voiture.

Ecr. avec C.V. : RIS-AGROTEC, rue Georges-Claude Zone industrielle 13290 LES MILLES

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

JEUNE CADRE EXPORT

pour vente petit matériel de pompage dans pays en développement, proche province.
Très bonne connaissance Afrique indispensable.
Fréquents déplacements, expérience export 2 ans minimum.
Etudes supérieures de commerce.
Anglais courant, espagnol souhaité.

Adresser C.V. détaillé, photo, prétentions à Havas, 45203 Montargis, n° 3925, qui transmettra.

Managing Director required by Anglospares Limited, a United Kingdom company, to be responsible for the sale and export of vehicle spares to Turkey. He or she must be an automotive engineer, qualified in the U.K. and Turkey; must be fluent in both languages and be educated in and willing to travel extensively in both countries. Apply in writing to Messrs.

Alexander Chart and Partners
43 Manchester Street,
London W.1. England.

OFFRES D'EMPLOIS

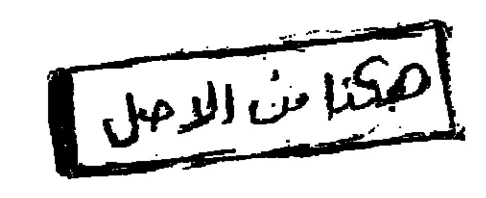
afnor
Association Française de Normalisation
recherche

un cadre SERVICE PRESSE

MISSION —
En relation constante avec les services techniques et du développement de l'Association (effectif 450), il coordonnera des actions de relations avec la presse dans le cadre d'un programme à moyen terme :
- communiqués de presse,
- rédaction de dossiers d'informations sectoriels ou horizontaux,
- organisation de conférences de presse,
- plans de contacts avec les journalistes.

PROFIL —
Le poste conviendrait à un diplômé d'Etudes Supérieures ayant acquis lors d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans (journalisme ou service d'informations d'entreprise) :
- la pratique de l'interview,
- l'aisance rédactionnelle,
- la connaissance des méthodes de travail de la Presse technique et économique.

Adresser lettre de candidature avec c.v., photo et rémunération actuelle s/réf. 6587 à AFNOR - Direction du Personnel Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris-La Défense.



SOCIETE INGENIERIE CHIMIQUE
recherche

INGENIEUR et TECHNICIEN

pour mise en route installation pétrochimique en Europe de l'Est

- Expérience minimum requise 3 à 5 ans en exploitation ou mise en route.
- Formation supplémentaire assurée.
- Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. + prét. ss réf. 110 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS

---

2 jeunes chefs d'entreprise

200.000 F +

Groupe de Sociétés en Région Parisienne, opérant dans le tertiaire avec évolution 1985 vers l'occupation des temps de loisir, recherche pour assurer son développement 2 jeunes chefs d'entreprise 200.000 F +

- l'un immédiatement responsable d'une société de 30 personnes, 30 MF de C.A.
- *l'autre pour démarrer une nouvelle unité en Septembre 1981.*

Merci d'adresser votre offre sous référence 2085 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/001 TRANS.

SOCIETE DE TELEMATIQUE
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX (expérimentés)

pour commercialisation de matériels de haute technicité dans les municipalités et les entreprises.

Formule d'intéressement extrêmement attractive.

Adresser C.V. à AETA, 1, rue de Verdun 92140 CLAMART.

NOUS SOMMES UN GROUPE FINANCIER ET IMMOBILIER PUISSANT.

Nous recherchons pour
PARIS et la REGION PARISIENNE

ingénieurs
responsables d'opérations
diplômés Grandes Ecoles

Ils auront la responsabilité de l'encadrement d'une équipe. Ils prendront part à la conception des opérations et seront chargés de l'étude, de la mise au point et de la réalisation (autorisations administratives, plan de financement, passation des marchés). Ils devront assurer le prix de revient et veiller tout particulièrement à la qualité du produit.

Leur action se poursuivra jusque dans la phase de commercialisation ainsi que dans le règlement des désordres impliquant le constructeur.

NOUS POUVONS OFFRIR A DES CADRES CONFIRMES LA RESPONSABILITE D'EVOLUER DANS UN GROUPE IMPORTANT.

Nous vous remercions de nous consulter en adressant lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous la référence 2083 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/001 TRANS.

200.000+ PARIS

Nous sommes une société franco-allemande au C.A. de 30 millions, spécialisée dans certains composants pour la construction. Notre position est dominante sur le marché. Cependant nous travaillons activement à notre développement et recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Intégré dans l'équipe de dirigeants, il participera à la conception de la politique générale en fonction de quoi, il définira la politique commerciale. Il dirigera et animera la force de vente. Il mettra en place les moyens de diversification et de pénétration de nouveaux marchés.

Ce poste nécessite :
- un niveau superieur : diplôme d'une école de hautes études commerciales ou ingénieur de grande école ayant eu des responsabilités de direction commerciale
- une expérience de 10 ans environ dans la vente de produits techniques à des professionnels
- une bonne connaissance de la langue allemande parlée et écrite.

Ecrire avec CV explicite à No 84.513, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Nous sommes un Groupe financier et immobilier puissant.
Nous recherchons pour

2 directions régionales
(proche banlieue Est de Paris - Strasbourg)

2 responsables comptables

Ils seront chargés d'animer et de coordonner le travail d'une équipe de comptables. Ils auront en charge : la gestion comptable de nombreux programmes immobiliers (traitement informatique), comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et C.E. mensuels, rapports d'activité, etc . . .

C'est une opportunité pour des cadres comptables, de 28 ans minimum ayant une première expérience professionnelle et le désir de réussir dans un groupe où les possibilités d'évolution sont réelles.

Nous vous remercions de nous consulter en adressant lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 2075 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/001 TRANS.

NEYRPIC-GRENOBLE
Filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE

recherche

JEUNES INGENIEURS MECANICIENS
A. et M. - E.N.S.I. - E.C.L. - I.N.S.A.

REF. 7300 : Poste convenant à un généraliste ayant 2 à 3 ans d'expérience, *désireux de s'intégrer aux équipes du B.E. du DEPARTEMENT* REGULATIONS ET AUTOMATISMES.
Au delà d'une solide formation de base en mécanique et automatismes, des connaissances en hydraulique et en électronique seraient appréciées. Des déplacements de courte durée en France et/ou à l'étranger sont à envisager.

REF. 8100 : Poste axé sur les calculs de RESISTANCE DES MATERIAUX et de vibrations au sein du groupe (calcul) du B.E. TURBINES HYDRAULIQUES.
Ce groupe est chargé de l'analyse fondamentale des conceptions d'ensemble, des dimentionnements et de l'adaptation de méthodes nouvelles de calcul aux problèmes spécifiques posés par l'évolution des turbomachines.
Des déplacements ou des détachements de longue durée à l'étranger sont à envisager à terme.

REF. 8200 : Poste caractérisé par : un travail de conception de turbomachines hydrauliques, une aptitude à diriger une équipe de dessinateurs. *A terme, cette activité conduit à prendre la responsabilité d'affaires* complètes incluant les liaisons techniques avec le client, les ingénieurs conseils, les services de fabrications, les sous-traitants, les licenciés.

CARACTERISTIQUES COMMUNES A CES POSTES:

Ils concernent des ingénieurs ayant la vocation d'appliquer leurs connaissances théoriques a un travail d'industrialisation réalisé en équipe, ayant de bonnes notions de programmation, une connaissance correcte de l'anglais voir d'une seconde langue étrangère.

ENVOYER C.V. en précisant la référence du poste demandé au : SERVICE GESTION DES CADRES - B.P. 75 Centre de Tri 38041 GRENOBLE Cedex.

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES
proche BANLIEUE OUEST
recherche

CHEF DE PROJETS
HAUT NIVEAU
et
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
INSTRUMENTATION - CONTROLE - COMMANDE

PROFIL :
- Ingénieurs électroniciens.
- Spécialistes instrumentation, contrôle, commande ayant acquis une solide expérience dans l'ingénierie ou chez un constructeur.
- Maîtrisant les systèmes de contrôle à microprocesseurs, associés aux calculateurs de procédés.

MISSION :
- Assurer la mise en œuvre de systèmes avancés de régulation de procédés industriels dans le domaine de la pétrochimie, mais également dans les autres secteurs : énergie, chimie, papier, verre...
- Prendre la responsabilité ou participer à la détermination des choix techniques de la configuration optimale, du respect de l'avancement.
- Assurer la gestion financière et le contrôle des coûts.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Adresser C.V. + prétentions de salaire sous n° 85.117 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Le Responsable de la Fiscalité d'une très grande entreprise française d'ingénierie (4000 personnes - C.A. annuel 15 Milliards de Francs) souhaite recruter un(e)

Fiscaliste

pour le seconder dans divers aspects de ses fonctions.
Il ou elle prendra en charge de nombreux problèmes de complexité *croissante touchant à la fiscalité aussi bien française qu'internationale.*
Diplômé d'études supérieures (Droit, gestion) avec une spécialisation fiscale, ce cadre a acquis une première expérience (2 ans au moins) de la fiscalité française et étrangère.
La progression constante de nos activités et nos perspectives de développement sont à l'origine de la création de ce poste. Elles permettent d'envisager de larges délégations de responsabilités dans le domaine.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. mentionnant la rémunération souhaitée, sont à adresser, sous la réf. 70725M, à
HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Sotfware

Pour participer à la conception et la réalisation de systèmes informatiques complexes, utilisant des bases de *données importantes*, une grande entreprise aérospatiale souhaite recruter un

Ingénieur Grande École

(ou niveau équivalent en électronique ou informatique).
Éventuellement débutant, mais ayant une très bonne formation logiciel.

Les candidatures sont à adresser sous référence 285 49814 à :
HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

LA FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche **UN CADRE**
à fort potentiel pour prendre en charge

le service trésorerie/devises

Ce cadre, **ADJOINT DU TRESORIER**, sera *chargé des problèmes de trésorerie internationale*, politique de change, relations avec les sociétés du groupe.

Il sera en outre responsable de la comptabilité clients.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école de gestion, ayant 2 à 3 années d'expérience dans le même domaine, acquise dans une banque ou un groupe international.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV, prétentions à No 64.693, à *Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

JEUNES INGENIEURS de haut niveau

POUR ETUDES INDUSTRIELLES ET RECHERCHES APPLIQUEES, sur divers problèmes posés par L'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE PETROLE.

Les travaux comportent études de laboratoire, calculs scientifiques et pilotes industriels.

Formation : ingénieur grande école et/ou thèse de spécialité.

Spécialités :
mécanique de fluides, thermodynamique, génie chimique.

Conditions :
dynamisme, aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement éventuel de carrière.

Anglais courant - Pratique du calcul numérique.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 84738 à CONTESSE *Publicité - 20, av. de l'Opéra - 75040* PARIS *Cedex 01, qui tr.*

VECTEUR S.A.
recherche

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
E.C.P., A.M. ou similaires

- Environ 5 ans d'expérience en entreprise.
- Possédant compétences informatiques pour la mise en œuvre de *projets d'organisation.*
- Déplacements ou séjours éventuels en province ou à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé :
78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

---

intel

Le numéro 1 mondial sur le marché des microprocesseurs, des cartes micro-ordinateurs et des mémoires à semi-conducteurs
recherche dans le
CADRE DE L'EXPANSION DES ACTIVITÉS DE SA DIVISION CSD

ingénieur technico-commercial

Le poste :
Dans la division CSD, *commercialisant le SGBD System 2000/80* et le disque semi-conducteur Fast 3805 :
- rattaché au responsable commercial France ;
- il assiste la force de vente pour les présentations techniques des produits et il assure le support technique logiciel et la formation de la clientèle ;
- liaison avec notre siège de Bruxelles et notre société mère à Phœnix et Austin (USA) ;
- Ce poste est susceptible d'une évolution rapide liée à l'introduction de nouveaux produits sur le marché (logiciel et matériel) ;
- rémunération motivante - voiture de fonction ;

Le candidat :
- informaticien de haut niveau 3 à 5 ans d'expérience ;
- expérience IBM-MVS souhaitée ;
- expérience de mise en place de base de données souhaitée (IMS,...) ;
- désirant évoluer dans un environnement commercial ;
- connaissance de l'anglais.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Intel Corporation, Direction du personnel 5 place de la Balance - Silic 223 - 94526 RUNGIS Cedex - tél 687 22 21

media-system

OFFRES D'EMPLOIS

MARTIN et LUNEL
(GROUPE LEGRAND)
1ère Société Française d'appareillage électrique dans sa spécialité. Plusieurs unités de production en France et à l'Étranger
recherche
pour son établissement de Noisy-le-Sec

UN INGÉNIEUR
AM - ENSI ou équivalent

Pour développement produits nouveaux ayant expérience de plusieurs années dans société industrielle.

Aptitudes et goûts pour créer des matériels nouveaux adaptés au marché Français et Étranger.

Connaissances de l'Anglais ou de l'Allemand appréciées.

Ecrire :
à Direction MARTIN et LUNEL
BP 92 - 93130 Noisy-le-Sec
avec C.V. détaillé, références et prétentions (discrétion assurée)

bleu

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARISIENNE DU SECOND ŒUVRE DU BATIMENT
recherche un

ADJOINT AU DIRECTEUR DU CONTENTIEUX

Qui devra aider et orienter les services opérationnels pour étudier, mettre au point et suivre les aspects juridiques des accords, contrats et conventions passés avec les clients, les fournisseurs et les compagnies d'assurances.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, de formation juridique supérieure, anglais souhaitable, possédera quelques années d'expérience acquise soit dans une société de même activité, soit dans un cabinet de conseil juridique ou d'avocats.

Écrire sous référence 258 à :

Ap conseil
74, rue ampère 75017 paris / tél. 763 73 24

Discrétion et réponse assurées.

MINISTÈRE de la DÉFENSE
Section d'études et Fabrication des Télécommunications
recrute :

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Libéré des O.M.
Titulaire d'un DUT ou Maîtrise

Il participera aux travaux de conception fonctionnelle et de réalisation d'un important projet mettant en œuvre :
- Un système de gestion de base de données.
- Les techniques de télétraitement.

Expérience souhaitée : 1 à 2 ans (débutants envisagés).

Adresser curriculum vitae et prétentions à :
Monsieur le Directeur de SEFT Fort d'Issy,
18, rue Docteur-Zamenhoff, 92131 Issy-les-Moulineaux.

Société spécialisée dans les prestations près des collectivités
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE
spécialisé dans le traitement des eaux potables et usées
AYANT :
- 5 à 10 ans d'expérience
- des connaissances en gestion et organisation du travail.

Ecrire avec C.V. et prétentions nº 85.236 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHES BANLIEUE OUEST (R.E.R.)
recherche
pour son DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT
ou 1 à 2 ans d'expérience
(ENSERG, SUPELEC, ENSEEHT, ESIE)

JEUNE TECHNICIEN
(ESTE, IUT option informatique ou électronique/informatique)

pour participer à l'automatisation d'appareillage mettant en œuvre la micro-informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 85.215 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE CIVIL
P.M.E. de 350 personnes - C.A. prévu pour 1981 : 80 millions de francs H.T.
recherche pour son siège parisien

COMPTABLE PRINCIPAL

Celui-ci sera chargé dans un premier temps de participer activement aux travaux de redressement de la comptabilité générale. Dans un second temps de réorganiser la comptabilité en liaison avec le contrôle de gestion, afin de la traiter par informatique.

Candidat niveau D.E.C.S., expérience en P.M.E.
La connaiss. et la pratique de l'outil informat. est souh.

Le candidat recherché sera disp. rapidement. Age souhaité : 33 ans minimum.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite s/réf. nº T 024957 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

Association recherche
DIRECTEUR (TRICE)
pour gros équipement de quartier, Pontoise, bonne expérience professionnelle. CAPASE ou DEFA exigé, nécessité d'habiter dans la région, salaire brut : 6.500 F (indemnité de résidence comprise).
Adresser C.V. et lettre motivée avant le 31 janvier 1981 à la Maison de Quartier des Louvrais, place de la Paix, 95300 Pontoise.

Recherche professeurs anglais et américain, Native speaking pour école de langues Paris. Expér. formation continue. Env. C.V. à LS.T.C. Tour Arago, 5, r. Bellini, 92800 Puteaux.

Centre de gestion agréé recherche pour Levallois-Perret
COMPTABLE
ayant expérience cabinet (contrat 3 mois). Envoyer CV, prétentions s/réf. 5275 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Cabinet juridique et fiscal XVIIe arrondissement cherche
STAGIAIRE
non débutant contentieux droit commercial.
Envoyer CV à FIDUCIA-FRANCE 86, rue Laugier, 75017 Paris.

ASSISTANTE d'INGÉN.
pour bureau d'études recherches par constructeur matériel sondage (mécanique, asservissement, pneumatique, électricité) Formation BTS, allemand indispensable, anglais apprécié ou anglais parlé et connaissance allemand.
Tél. pour R.-V. M. BARBIER, Société ARO CHILLY-MAZARIN Tél. 909-45-20.

SPÉCIALISTE H.L.M.
locatif et copropriété, connaissant parfaitement législation et pratique, recherché d'URGENCE par important organisme financier de construction sociale.
- âge 28 ans minimum, solide expérience en la matière et références exigées.
- position cadre. Rémunération suivant état de service.

Env. C.V. et photo à Mme Decheaux, 14, rue Montalivet, 75008 Paris.

Professeurs
MATH - PHYSIQUE
très qualifiés pour cours de vacances. Env. CV, CLAIR 38 r. des Mathurins Paris-8e. q. tr.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SYSTÈMES
PARIS - PROVINCE - ÉGYPTE

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expér. temps réel et TÉLÉPHONIE
138.000 F/AN

INGÉNIEURS SYSTÈMES
NIVEAU 3 A, ayant expérience en logiciel et téléphonie pour diriger de gros projets de télécommunications et téléphonie.
175.000 F/AN

INGÉNIEURS LOGICIEL
2 à 3 ans d'expérience en processus industriels, maîtrisant : SOLAR - MITRA - P.D.P.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS - C.I.C.S. - D.L.1
Ecrire nº 676 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

GROUPE BANCAIRE

PROGRAMMEURS
2a, COBOL ANS IBM, CHB 61/DPS

PROGRAMMEURS
PL1 - CICS - DL1

ANALYSTES
6 ans expérience APL
165.000 F/AN
INFORMATIS CONSEILS
26, r. Daubenton, 5e, 337-99-22

URGENT
Société de courses rech.
COURSIERS
équipés
Rémunération importante selon rendement
Permis V.L. Tél. : 563-80-30.

E.C.L.
recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ou
I.U.T. INFORMATIQUE
avec connaissance électronique en relation avec le hard. Il participera au développement d'un intercepteur de système de tests automatiques.

Tél. au 259-10-40 ou envoyer C.V. détaillé à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

E.C.L.
recherche
1 INGÉNIEUR
P.D.P. 11/70
C.T.S. 500 - R.M.S.
Langage BASIC + 2
Sa bonne connaissance du matériel et logiciel doit lui permettre d'assurer l'assistance nécessaire auprès d'une équipe développant des logiciels sur ce type de matériel.

Tél. au 259-10-40 ou envoyer C.V. détaillé à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

E.C.L.
recherche
INGÉNIEURS
2 à 4 ans d'expérience FORTRAN pour l'un des postes à pourvoir, connaissance S.G.B.D. appréciée.

Tél au 259-10-40 ou envoyer C.V. détaillé à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS.

CLINIQUE LA ROSERAIE
Mº 4-Chemins-Aubervilliers
recherche
INFIRMIÈRES (IERS)
nuit ou jour
PANSEURS D.E.
Tél. 834-93-93.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour son service administratif européen situé à PARIS

JURISTE
Connaissant particulièrement droit des affaires et fiscalité
pour traiter de sujets variés liés à l'administration de ses filiales européennes.

Le poste à pourvoir devrait évoluer vers une position d'adjoint au Directeur du service.

Le candidat choisi aura l'esprit pratique, parlera et écrira couramment l'anglais et le français, et connaîtra, si possible, d'autres langues européennes. Une expérience similaire, ou approchante, sera appréciée.

Adresser C.V. détaillé en anglais, photo et indiquer prétentions s/nº 86.231 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Association Centre Social Fresnes
recherche
ANIMATEUR
pr groupe de jeunes. 350-93-09.

secrétaires

Agence d'architectes Paris 13e cherche
DACTYLO
pour travail les après-midi (frappe, tél., documentation.) Tél. 331-73-09 p. rendez-vous.

représentation offres

IMPRIMERIE IPIP
recherche
REPRÉSENTANTS (ES)
multicartes ou carte unique pour Paris ou région Paris. Tél. : 607-71-34

Importante société de sa branche recherche
pour vente chiffons d'essuyage, articles de protection, ouates et essuie-mains,
2 REPRESENTANTS (ES)
Statut salarié ou V.R.P., introduit ou non ; rémunérat. importante ; secteurs 13-83-06-04 ; importante clientèle industrielle existante, dépôt dans le secteur.
Adr. C.V. manuscrit et photo à FONLUPT BOURG S.A., B.P. 8, 26140 ST-RAMBERT-D'ALBON.

TEXACRO
Rubans auto-agrippants rech. MULTICARTES pour industries, grossistes. Multicartes autres produits hôpitaux, laboratoires, cliniques.
TEXACRO, 1, r. du Moulin-à-Vent, 94370 SUCY-EN-BRIE.

formation professionnelle

ORGANISATION DE FORMATION débute formation DEFA en février 1981. Renseignements et inscriptions au C.P.C.V., 7, rue du Château-de-la-Chasse, 95390 Saint-Prix. Tél. : 416-56-66.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM), 3, r. Montyon, 75428 Paris, céd. 09.

traduction demande

Traducteur indépendant arabe-anglais
Tél. : 278-32-11 les après-midi.

capitaux propositions commerciales

Centrale vente logements vacances Neige-Mer, pleine expansion, créant S.A. PARIS, cherche action, pouvant assurer :
- DIRECTION administrative ;
- DIRECTION relations.

Nécess. dispon. : 100.000 pour prise particip. Gains import. Ecrire PUBLI-LEMAN, B.P. 131, 74202 THONON.

DISPOSE BUREAU CENTRE TOULON
Diplômé Études Supérieures de gestion, expérience marketing, étudie toutes propositions, même collaboration temps partiel.
J.-M. LAFORET, 19, rue Picot, TOULON.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R5 TS Juillet 1980, vert algue métallisé, 1re main. 13.000 km. 30.000 F. Tél. : 331-38-91 après 18 h.

divers

PEUGEOT
NEUBAUER
TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En janvier, cédez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80
M. ROLLAND : 766-02-44.

boxes - parking

BOULOGNE Près bd J.-Jaurès
110, RUE DE PARIS
PARKINGS en sous-sol.
Imm. neuf, 26 et 27.000 F.
Téléph. : 267-42-06 - 43-87.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR
recherche poste de
DIRECTION
à haut niveau de responsabilité
46 ans, 17 ans directeur terrain, importante société de SERVICE.

Longue expérience : gestion budget, gestion parc véhicules, recrutement et formation personnel, relation humaine à tout niveau, élaboration méthode de travail.

Ecrire sous nº 024925 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE !
RECHERCHE + SÉLECTION RIGOUREUSE DE VOS
CADRES
PAR SPECIALISTES
GARANTIE 1 AN
SOFFOP 376-07-73.

F. 35 ans, médecin psychiatre, 6e année cliniquat, maîtrise neuro-endocr. cherche emploi labo société ou autres. PARIS. Ecrire s/nº 98.178 à Havas, Marseille.

RESIDANT PORTUGAL directeur comm. et admin., parlant couram. portugais, espagnol, anglais, ch. Direction succursale aff. européenne sérieuse, élément dynamique bien introduit.
Ecr. MARTIN, 3, rue Edison 1e E. 1000 LISBONNE, PORTUGAL.

A la recherche de personnel bilingue ?
G.R. intérim 225-59-25.

Jeune homme 32 ans, plusieurs années d'expérience transit, transport maritime et routier international, 4 ans en Afrique, cherche poste de cadre dans Sté import-export, rég. parisienne. Ecrire s/nº 6.029 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE DIRECTION
générale position cadre 32 ans, diplômée secrétariat de direction, 10 ans expérience en :
- gestion du personnel,
- services généraux,
- gestion administrative,
- assurances, leasing,
- relations publiques,
- bonnes notions d'anglais,

préavis négociable, rech. poste similaire, préférence PARIS SUD.
Ecr. s/réf. 8188 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Vous recherchez une secrétaire bilingue ?
G.K. Conseil 225-12-94.

CADRE FINANCIER
Sc. Po-Droit, I.C.G., 40 ans, solide expérience des fonctions finance/contrôle de gestion propose sa collaboration pour des missions d'étude, de contrôle et de conseil.
Ecr. s/nº 3.079 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. - DUT documentaliste 3 ans expér. cherche emploi stable région parisienne.
Ecr. s/nº T024956M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF
de banque, classe VII, 21 ans de banque privée, recherche poste à responsabilités dans secteur bancaire. Libre de suite.
Ecr. s/nº T024950M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. - 37 ans, connaissances solides économie, allemand et chinois, culture générale, dactylo, expérience professionnelle en économie, journalisme et problèmes agricoles recherche : emploi. Disponible de suite. Ecr. s/nº 024.942 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 ans, maîtrise sciences économiques, DESS gestion, DEA économie du développement Paris-II, anglais courant, arabe lu et écrit (2 ans études) coopérant 2 ans Egypte, étudierait toutes propos. préfér. tourisme, banque, commerce internat., France ou étranger. Tél. le mat. 208-07-28.

ANIMATRICE DE FRANÇAIS
(formation adulte) cherche à animer des stages, cours ou séminaire, express. écrite et orale, fonction de secrétaire, correspondance commerciale, expression professionnelle, documents personnels, publications.
IMBERT-NISHIMATA, 2, rue Robineau, 75020 PARIS. Tél. : 636-35-21 ou 607-47-20.

J.F., 30 ans, trilingue allemand, anglais, 6 ans expérience cciale haut niveau, rech. dans le cadre d'une formation intensive à l'export, entreprise dynamique pour lui confier mission d'études à l'étranger non rémunérée.
Tél. : 343-03-54.

L'immobilier

pavillons

1 km BELLEGARDE Loiret
Part. vd pav. 1970 + gar. et rem. Compr. 1 s. de séj., salon, 2 ch., cuis., s. d'eau, cellier, tt cft. isolat. therm., tél., chauf. air pulsé maz., ter. agrém. et pot. Surf. hab. 83 m². Px 380.000 F Ecrire s/nº 6.062 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ASNIÈRES - 5' gare, résidentiel, pavillon rénové sur jardin. Séjour double avec terrasse sur jardin, 4 chambres, 1 lingerie. Garage. Chauffage central gaz. Tél. de 9 à 18 h : 793-22-89.

---

10 KM VERSAILLES
Villa récente 200 m² habitab. Séj. 54 m., 5 ch. 3 bns. Jardin 900 m². 876.000 F, 954-68-00.

PRÈS PORTE ST-OUEN
Petite maison artiste 90 m², cour, terrasse 600.000 F. Tél. 874-70-23.

Part. vend 92 ASNIÈRES
Quartier Maine, résidentiel Pav. 2 étages, 135 m² développés sur terrain 300 m². Parfait état. 800.000 F. Tél. 793-14-99 après 19 h.

villas

Particulier vend à DANGERS, 28190, 10 km de CHARTRES, maison d'habitation libre de suite, F 5 sur sous-sol, chauffage central. Terrain 853 m² entièrement clos, arbres plantés Prix : 290.000 F à débattre. S'adresser à M. Robert, 16 (43) 93-21-87.

COTE-D'AZUR - ST-AYGULF (Var) Magnifique villa près plage, vue mer imprenable, 10 pièces, 350 m², parc 2.500 m². Px 1.600.000 F.
Dr ROUBAULT, 15, rue Guiglia 06200 NICE
Tél. (93) 88-04-52 - 87-11-66

---

2 km St-Nom-la-Bretèche
CHAVENAY VILLA NEUVE Réc. 50 m² avec cheminée, 4 chbres, 3 bns, 140 m² ss-sol. Cuis. équipée. Très bon état. Sud. 750 m² terrain clos. Px 1.350.000 F + 2 % frais notaire. Bur. 955-00-60 ou après 20 h 056-39-90.

terrains

A VENDRE BURES/YVETTE magnifique terrain boisé, à bâtir viabilisé 1.476 m², façade 35 m, prix 600.000 F. Tél. 907-61-30 après 20 heures.

Terr. à bâtir Epinay-sur-Seine, 736 m² à 12' Gare du Nord. 400.000 F. Renseig. 952-37-49 et 030-49-00 de 19 h à 20 h 30.

maisons de campagne

MAISONS TRADITIONNELLES EN ARDÈCHE - LE MAS ARDÉCHOIS - 280-23-28.

HAUTES ALPES - 15 km station ski Lus-la-Croix-Haute et 40 km ouest de Gap. Dans hameau typique. Jolie fermette de caractère en pierre. 5 pièces avec hangar, grange et splendide bergerie voûtée de 100 m². Petit terrain attenant et jardin potager.
A saisir. 320.000 F.

A 20 km nord de Sisteron, direct Gap, dans site except. sur terrain 4000 m², Jolie fermette typique en pierre aménagée. Intérieur à terminer. Cheminée, four à pain, belle bergerie voûtée, hangar. Vue impren. vallée. 350.000 F.
CATRY - Téléphoner jeudi : (91) 54-92-93
jours suivants : (91) 65-15-87.

Idéal placement ou pied-à-terre, à Saignon, petit village provençal situé à 5 km d'Apt,

Vaucluse - Luberon
Studio à partir de 70.000 F. Magnifique petit appartement 2 pièces + s. de bain complète + cuisine à aménager + terrasse plein sud. Vue splendide, plein soleil, (possible 3e pièce avec salle de bain) 200.000 F. Il s'agit d'une maison bourgeoise restaurée en excellent état.

Pour visites même le week-end et renseignements : CATRY
Tél. : 16 (91) 54-92-93
ou le soir 16 (91) 65-15-87.

chalets

A 10 km de MORZINE-AVORIAZ A VENDRE
CHALET NEUF EN MADRIER
tt cft - constructeur BALSAT 3 chbres à coucher, living 30 m², salle de bains, w.c., cuisine entièrement équipée, sous-sol complètement aménagé, douche, w.-c., chauffage central.
TERRAIN 1.500 m².
ACCES TOUTE L'ANNEE.
PRIX à discuter 650.000 F.
Téléphone 16 (50) 71-15-75
THONON-LES-BAINS.

forêts

Vend 34 ha de bois dans la NIÈVRE
S'adresser :
Coopérative forestière du Centre, BOURGES.
Tél. : (48) 70-45-60/70-58-52.

l'agenda du Monde

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h. à 18 h.
C.P.E. - 17, rue des Acacias, 75017 PARIS.
ANNEXE : 235, boulevard Pereire, 75017 PARIS.

Animaux

Urgent :
Chats castrés - Chattes opérées et chatons abandonnés cherchent bons maîtres pour adoption.
Téléphoner S.V.P. au : 531-61-98, à partir de 19 heures.

Antiquités

AU DÉPOT-VENTE DE PARIS VENDEZ VOS ANTIQUITÉS même de valeur, vos objets de brocante ou de collection en nous les déposant à prix raisonnable.
Au dépôt-vente de Paris, pas de frais d'exposition, ni de frais de reprise en cas de non-vente. Si à l'inverse, vous êtes ACHETEUR D'ANTIQUITÉ courez nous voir ! LE DÉPOT-VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny 20e.
Téléphone : 372-13-91.

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX
Brillants, argenterie, or, or cassé. 136, r. Legendre, 17e. Mº Brochant, ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt vente, diamants, pierres précieuses certifiées. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Caravanes

Vd caravane TABBERT, T avril 79 mod. luxe 2-3 pl. état neuf sacr. 23.000 F av. auv. MICHON 559-84-13-789-83-91 apr. 20h.

Cours

Américaine profes. d'anglais qual. donne cours langues tous niv. part. et gpe - 736-08-05.

DESSIN-PEINTURE
Cours par Jean LEDUC
MONTPARNASSE
Tél. : 328-64-54 - 322-42-60.

I.E.A. - 723-97-97
Culture générale + Ens. techn. + Langues = 4 ans études européennes après le bac.
RENTRÉE EN FÉVRIER
Galerie Point Show D 1, 66, Champs-Élysées, Paris-8e.

Chasses privées

Participation 7.000 F dans
BELLE CHASSE
près Strasbourg.
Ecrire sous nº 20076 à SOPIC. B.P. 31, 67001 Strasbourg Cedex.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Arnoux, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly. Tél. : 745-07-36.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Livres

Nouveau ! 64 pages, 100 photos !
« LIVRE GRATUIT »
Comment vous détendre, mieux vous connaître, réussir votre vie. 200 nouv. moyens prat. Résultats garantis ou remb. Écrivez aujourd'hui : B.P. 9L, « Corespris », 27760 Ferrière.

Meubles

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
CAP, importateur de canapés, propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Picadilly, 2 places en cuir pleine fleur poncé, 4.900 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room.
Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, r. de Citeaux, 75012 Paris.
Tél. : 307-24-01.

FETE DES PRIX CHEZ DEGRIFF'MEUBLES
Soldes de Janvier de meubles copies d'anciens patinés antiquaire. Des prix jamais vus. Ex. : Commode Louis XIII 3 tiroirs en fraké et placage : ~~4.899~~ 1.300 F. Bibliothèque Louis XIV, 4 portes, en chêne et placage : ~~8.599~~ 6.500 F. Lit Rouleau 140 en merisier et placage : ~~4.899~~ 1.250 F. etc. Vente en entrepôt à emporter. Ouvert tous les jours de 9 à 19 h. Crédit possible. Parking gratuit.
DEGRIFF'MEUBLES
93 Bagnolet (Porte)
79, av. de la République
Mº Gallieni.
Tél. : 363-72-77.
94 Maisons-Alfort.
21, rue Georges-Médéric
Mº Les Juilliottes.
Tél. : 378-32-88.

Vds salon neuf moderne en cuir jamais servi 8.900 F. Prix réel 14.800 F. Tél. bur. - 865-19-11.

Moquette

SUPER REMISE
Moquette belle qualité stock important, travail sérieux.
Téléphone : 757-19-19.

Occasions

Une bonne adresse ..
Marie-Luce
Dépôt-vente vêtements griffés ou non. Hommes et femmes. Fourrures, bibelots, accessoires.
10, rue de Civry - 75016 Paris
Téléphone (1) 651.20.67
Métro : Exelmans

Particuliers

(offres)

Suite départ étranger vends NETSUKE, bibelots, masques Ext.-Orient, Afrique. 333-70-10.

Philatélie

ACHAT AU MAXIMUM
Timbres poste et collections.
Téléphone. : 722-87-73.

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pr le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e Ouvert le samedi, 222-44-44.

Tableaux

VENDS
LAVIS DE SEV. GUIN
(IMPRESSIONNISTE FRANÇAIS)
offre s/nº 875718 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
3.900 F les 2
Pakistan 1,30 × 2 m Ballouch
101, av. de la Bourdonnais
PARIS-7e, ts les jrs 10/20 h.
Goum - Naïn - Chirvan anciens.

Traductions

Cherche étudiant ou étudiante de russe pour documentation. Téléphoner le soir : 745-73-55. URGENT.

Vacances
Tourisme
Loisirs

LA PLAGNE
Partic. loue STUDIO 3/4 pers., Sud, pied des pistes, du 21 au 28 mars et Pâques. T. 901-08-05.

CORSE : location studio/appt. à la semaine, juin/octobre. Possibilité charters.
HUBAUD, 92, rue Pelleport, 75020 PARIS.
Téléphone : (1) 363-85-37/38.

SKI, 05, Puy-Saint-Vincent, T3 10 pers. Févr.-avr. 2.000 F/sem. Été 2-300 F/mens. (91) 71-48-7

LES SAISIES
SKI ALPIN, SKI DE FOND
Appts à louer 2 à 8 personnes.
Pied des pistes
Balcon plein sud
SOGESTIMMO
(79) 31-31-54 (1) 772-67-38

---

7 AU 15 FÉVRIER
quelques places disponibles
SUISSE VALAIS
Pour JEUNES 8 à 16 ANS.
Voyage, pension, cours de ski, remontées mécaniques, location de matériel
1.450 F TOUT COMPRIS
TOURISME SCOLAIRE, 103, av. de Versailles, Paris-16e. 525-53-91.

ANTILLES Saint-Barthélemy
Vendons : Studios, 2 P. et 3 P. dans résidence en construction sous forme de petites maisons. Vue baie Saint-Jean - Piscine.
Téléphone : 563-52-38.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer.
1 sem. + A/R avion + voiture : 1.800 F par personne (sur la base de 2 personnes).
Renseignements : 742-12-50.
LIC A 488.

ROSAS Espagne part.-loue
Appartem. tout confort, vue mer, 4/5 pers., avril à oct., quinz. FRUITET - 14, rue Gabriel-Fauré, 66000 PERPIGNAN. (68) 51-38-01.

SERRE-CHEVALIER
HOTEL LA BALME** NN
Sa restaurant. (92) 24-01-89.
Chantemerle, Serre-Chevalier 05.

Le Monde

régions

Ile-de-France

ÉTUDE D'UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

La capitale malade de la publicité

Moins de publicité sur les murs de la capitale ou moins d'anarchie dans un marché qui respecte bien peu l'environnement quotidien ? Telle est l'une des questions à laquelle devra répondre le groupe de travail chargé de définir une nouvelle réglementation en matière de publicité qui va être prochainement installé à la mairie de Paris.

C'est un difficile combat que la ville s'apprête à livrer pour récupérer ses murs. Car depuis des années les pouvoirs publics ont laissé le champ libre à l'affichage, protégé aujourd'hui par des contrats. La mairie devra donc mener d'âpres les négociations avec la chambre syndicale des afficheurs, qui n'oublie pas que, depuis 1976, la ville a confié une partie du marché à la société Jean-Claude Decaux, qui s'est taillé, dans la capitale comme en province, un empire conséquent. Les services techniques de la Ville estiment qu' « il est temps de remettre de l'ordre dans ce domaine. Ce *groupe de travail, devra tenir* compte de l'environnement et *des données économiques du* marché ».

S'il est des secteurs de la capitale qui sont relativement protégés, il en est d'autres ou la publicité s'étend sur chaque mètre carré laissé libre. Ou simplement au bout de deux solides piquets plantés un peu n'importe où. Questions : les panneaux publicitaires doivent-ils avoir partout les mêmes dimensions ? Ne faudrait-il pas déterminer certains emplacements mieux adaptés à la publicité, ce qui éviterait ainsi la course folle et coûteuse des « emplacements libres » ?

Enfin, cette commission pourrait parler de l'avenir des murs- pignons, qui sont au nombre de mille deux cents dans la capitale. Les murs-pignons sont des pans de mur qui se trouvent dégagés à la suite de l'application des règles d'alignement (en retrait) des immeubles. Il en existe peu dans les quartiers construits à l'époque d'Haussmann. On les trouve surtout dans les arrondissements périphériques et sur les grands axes de pénétration. C'est-à-dire dans les parties de la ville n'ayant pas été aménagées par le baron qui transforma Paris au siècle dernier. Actuellement, deux cent cinquante murs-pignons, soit 5 500 mètres carrés, sont concédés à des afficheurs professionnels, notamment à la société Dauphin. Ces murs doivent-ils être, dans l'avenir, réservés à la publicité ou la Ville doit-elle les récupérer et les décorer ? Telle est encore une des questions posées à cette commission. Mais la plupart de ces murs sont dégradés. Il faut donc restaurer les supports avant de peindre ou de dessiner. Bref, un ravalement général s'impose au prix de 2 500 francs environ le mètre carré. Publicité ou décoration ? La Ville devra choisir... ou « retenir » les murs les plus intéressants et les plus judicieusement placés.

Mais si la mairie manifeste sa volonté de réglementer la publicité, on ne peut que s'en réjouir. A condition d'aller au-delà de la simple étude...

JEAN PERRIN.

La révision du schéma directeur

Les Parisiens de l'Ouest et ceux de l'Est

Le projet de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) d'Ile-de-France, préparé par le préfet de région, M. Lucien Lanier, est fort mal reçu par les conseils généraux concernés qui sont en train de l'examiner. Déjà ceux de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, tous deux présidés par un élu communiste, mais aussi de Seine-et-Marne, dont le président est socialiste, ont donné un avis défavorable. Ces assemblées départementales représentent plus du quart de la population d'Ile-de-France. Le gouvernement devra, s'il veut passer outre au refus de ses élus, imposer son schéma par décret.

L'attitude des communistes et des socialistes devant ce document, qui fixe les grandes options d'aménagement du territoire pour l'Ile-de-France, n'est pas identique. Les premiers le condamnent brutalement en affirmant qu'« *il s'inscrit dans le cadre de la politique de déclin de notre région et de notre département (...) et qu'il tourne délibérément le dos à la satisfaction des besoins populaires* (1) ». Ils trouvent donc inutile d'en discuter longuement. C'est ce qui s'est passé en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. Les socialistes, s'ils condamnent aussi le projet, s'efforcent d'en faire une analyse plus fouillée et regrettent la disparition de la notion de « plan ». « *Votre démarche vous condamne à l'aménagement de « statu quo dans la vision qui est celle de la gestion de la pénurie. La notre procède d'une stratégie nouvelle du développement qui suppose un changement complet de politique* », a décalré M. Robert Pontillon, sénateur socialiste, devant le conseil général des Hauts-de-Seine.

Les socialistes, avec l'appui des élus R.P.R. et U.D.F., ont même contraint le conseil général de l'Essonne, présidé par un communiste, à reporter le débat sur le SDAU pour avoir le temps d'étudier le texte préfectoral.

Mais le projet de M. Lanier n'est guère mieux reçu par les conseils généraux où la gauche est minoritaire, chacun trouvant que les intérêts de son département sont mal pris en compte. Les Yvelines, après l'avoir longuement étudié, s'apprêtent à le mettre à mal, ne serait-ce que parce qu'il réaffirme la nécessité de faire passer l'autoroute de ceinture A-86 à l'ouest de la région parisienne. Le Conseil de Paris, pour sa part, ne l'a approuvé que « *sous des réserves expresses* » qui valent condamnation, surtout après le réquisitoire prononcé alors par M. Jacques Chirac.

Le conseil général des Hauts-de-Seine vient de prendre une attitude identique, son président M. Jacques Baumel, député R.P.R., allant même plus loin que le maire de Paris puisqu'il a volontairement refusé de prendre part au vote.

Ce débat dans les conseils généraux a permis, c'est ce que redoutait l'administration préfectorale, réticente devant la demande de révision du schéma directeur formulée par M. Michel Giraud, président R.P.R. du conseil régional, aux intérêts locaux et particuliers, donc divergents, de refaire surface.

Ainsi devant l'assemblée des Hauts-de-Seine, les villes nouvelles ont dû à nouveau subir le feu des critiques de la majorité qui n'accepte pas que la priorité leur soit donnée. De même, les élus de la majorité croient que la révision du SDAU est dirigée contre les départements de l'Ouest parisien, pour permettre le rééquilibrage à l'est de la région.

Pourtant, les Hauts-de-Seine n'ont pas à se plaindre. De 1968 à 1975, ce départment a gagné 15 141 emplois industriels, soit sensiblement ce que perdait dans le même temps la Seine-Saint-Denis. Et s'il y avait en 1969 dans ce département 48 000 emplois de moins que d'habitants occupant un emploi, en 1975 ce déficit avait disparu alors qu'il n'avait fait que s'accroître en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne.

Depuis, les sociétés les plus prestigieuses continuent de s'implanter à la Défense. I.B.M. va regrouper sur 65 000 mètres carrés les 1 850 collaborateurs de son quartier général pour l'Europe, jusqu'alors dispersés dans sept lieux différents de la région parisienne. C'est aussi à la Défense qu'Elf-Aquitaine envisage d'acheter 100 000 mètres carrés de bureaux pour installer son siège social.

La solidarité régionale ne voudrait-elle pas au contraire que l'écart entre les départements riches et pauvres cesse – *au moins* – de s'accentuer ? C'est à cet objectif que doit répondre un schéma d'aménagement pour l'Ile-de-France digne de ce nom.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Citations extraites de la motion votée par le conseil général de Seine-Saint-Denis.

Alsace

● *Isolation phonique autour de l'aéroport de Strasbourg.* – Quelque *six mille logements sociaux riverains* de l'aéroport civil et militaire de Strasbourg-Entzheim vont prochainement bénéficier d'une isolation phonique subventionnée par les deniers publics.

La commission de l'environnement du conseil général du Bas-Rhin vient de le confirmer dans une lettre aux responsables d'une association de protection de l'environnement locale qui, depuis un an, multiplie les démarches pour obtenir le déplacement de la base aérienne ou tout au moins la réduction des nuisances qui en découlent.

RELANCE DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE EN EUROPE

Au cours d'une rencontre, au Sénat, entre une délégation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et la commission permanente de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, la décision a été prise de renforcer les pouvoirs et l'audience politiques de cette conférence.

Créée en 1957, cette conférence regroupe les représentants communaux ou régionaux de vingt et un pays et est présidée actuellement par M. Bernard Dupont (Suisse).

Jusqu'à maintenant la conférence des pouvoirs locaux et régionaux (dont le siège est à Strasbourg) s'est efforcée d'harmoniser les législations, les méthodes de travail, les techniques, de chaque collectivité locale en Europe.

Dans le cadre de la prochaine session de la conférence, qui aura lieu en octobre 1981, les commissions spécialisées préparent quatre dossiers :

● l'étude d'un réseau européen de grands axes de transports (sur la base d'un rapport de M. Alain Chenard, député (P.S.) de Loire-Atlantique, maire de Nantes)

● la coopération des régions de l'arc alpin ;

● la préparation d'un projet de charte de l'autonomie locale (sur la base d'un rapport de M. Lucien Harmegnies, ancien ministre belge, bourgmestre de Charleroi)

● a politique régionale de la C.E.E.

La conférence s'est aussi fixé pour objectif de faire accepter par les gouvernements concernés une convention-cadre sur la coopération transfrontalière. Il s'agit, par exemple, dans la région « des trois frontières » de Bâle-Mulhouse de faire admettre par les gouvernements que les communes ou les conseils généraux seront habilités à conclure des accords avec les autres collectivités au-delà des frontières. Or, jusqu'à maintenant, déplorent les responsables de la conférence, le gouvernement de Paris, notamment, refuse obstinément de ratifier cette convention-cadre.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grande-Bretagne et Lady Hibbert ont donné mardi 20 janvier une réception à l'occasion du départ du ministre conseiller de l'ambassade et de Mme Kenneth James. Ceux-ci ont pu mesurer, au nombre des personnes qui avaient répondu à l'invitation, l'estime dont ils étaient entourés et les regrets que cause leur départ à leurs nombreux amis.

Naissances

— Raphaël et Fletcher sont heureux d'annoncer que Christine BOSQUET et Jean SEGURA ont mis au monde ensemble,

Olivia Donna,

le 17 janvier 1981.
2, place Gustave-Toudouze,
75009 Paris.

Décès

— Mme Rolf Aron,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Rolf ARON,
chirurgien-dentiste honoraire,

survenu le 16 janvier 1981, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont été célébrées le 19 janvier 1981, dans la plus stricte intimité.
5, rue de la Mascotte,
78290 Croissy.

— Les familles de Brett Neel, Crémieux, Singal, Knox-Leet,
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Benny BERTHET,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 janvier 1981, dans sa soixante et onzième année.
Ses obsèques auront lieu le jeudi 22 janvier 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15 précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— M. et Mme Emmanuel Boillot,
M. et Mme Yves Marc'Hadour,
M. et Mme Denys Boillot,
M. et Mme Philippe Mackiewicz,
M. Francis Boillot et Mlle Cécile Bartoloso,
Mlle Shirinn Boillot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève BOILLOT,
née Grassiot,

survenu le 19 janvier 1981, dans sa soixantième année.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.
Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-de-Malte à Aix-en-Provence, samedi 24 janvier, à 9 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Lucien Cabanettes et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Cabanettes et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Cabanettes,
M. et Mme Jacques Mayssal et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile CABANETTES,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de l'Enregistrement et des Domaines,

survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, le 16 janvier 1981, à Saint-Côme-d'Olt, 12500 Espalion.

— Mlle Françoise Chabas,
M. Henri-Claude Salaün et Mme, née Dominique Chabas,
Le docteur Claude Le François et Mme, née Danielle Chabas, leur fille Aurélie,
M. Jean-François Bayle et Mme, née Gaëlle Salaün,
Les familles Chabas, Rauzier, Cousin, Salaün, Le François et Bayle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHABAS,

survenu à Versailles, le 11 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès du

commandant
Jean-Baptiste FOATA,

survenu le 20 janvier 1981, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 janvier 1981, en l'église de La Motte (Var).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Maurice Mallet-Lebrun, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Georges Lebrun,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LEBRUN,
« Jean Brunel »,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 19 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 janvier 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

34, rue Hallé,
75014 Paris.

— Le Supérieur général des Fils de la Charité,
Les Fils de la Charité,
Les membres de sa famille,
font part du décès, le 20 janvier 1981, du

Père Pierre LEQUEST,

à l'âge de soixante-seize ans.
La messe de funérailles aura lieu le vendredi 23 janvier, à 9 h. 15, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy).

— Chindrieux (73), Aix-en-Provence, Lyon.

Mme et M. Jacques de Lagarde,
M. Bruno de Lagarde,
Mme et M. Moiroud,

ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, le 16 janvier 1981, à Aix-en-Provence, de

M. Gabriel NOVET,

dont les funérailles ont été célébrées à Chindrieux (73), le 20 janvier, dans l'intimité familiale.

— Le conseil d'administration de la Société Forges de Gueugnon a le regret de faire part du décès de

M. Paul PIERARD,
ancien administrateur
et
vice-président,

décédé à Nice, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 janvier 1981, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu, le 17 janvier 1981, à l'âge de soixante et onze ans, de

l'abbé Pierre REMLINGER,
aumônier fondateur
de la
Mission universitaire française.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Limoges.

Un service sera célébré à son intention en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge) à Paris, le samedi 24 janvier 1981, à 11 heures.

De la part de :
Sa famille,
Et de ses amis,
Des étudiants et des anciens de la M.U.F., qui lui doivent beaucoup.

18, rue Mabillon,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel SESBOUÉ,
née Jeanne Feurant,

survenu le 19 janvier 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 janvier 1981, à 13 h. 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Clamart (Hauts-de-Seine), sa paroisse.
L'inhumation aura lieu le samedi 24 janvier 1981, à 11 h. 30, au cimetière Saint-Jean de Château-Gontier (Mayenne).
De la part de :
M. Marcel Sesboüé, son époux,
Et de leurs soixante-seize enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ady et Suzanne Berger et leurs enfants,
Gil et Françoise Michard,
Jean-Louis et Anne-Marie Vernay et leurs enfants,
Suzanne et Henriette Morin,
Marguerite Vernay,
Hélène Van Dievort et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine VERNAY,
née Morin,

survenu le 18 janvier 1981.
Et rappellent le souvenir de son époux,

M. Louis VERNAY,

décédé le 24 juin 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le 23 janvier 1980, Dieu rappelait à Lui,

Elisabeth
HAVARD de LA MONTAGNE,
organiste, claveciniste.

Une messe chantée sera célébrée pour elle et en union avec elle, le vendredi 23 janvier, à 18 h. 30, en l'église de la Madeleine à Paris-8e, et la messe paroissiale sera célébrée à son intention le dimanche 25 janvier, à 10 h. 30, en la basilique Saint-Denys d'Argenteuil.
De la part de :
Son mari, Joachim Havard de La Montagne,
De ses enfants,
Et de sa famille,
Des Chœurs de la Madeleine,
Et de l'Association Elisabeth Havard de La Montagne.

— Une messe sera célébrée le dimanche 25 janvier, à 11 h. 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à l'intention de

Paul MEURISSE.

Ceux qui l'ont connu et aimé sont invités à participer ou à s'unir par la prière à cette célébration.

Remerciements

— Mme Abdelhafid Boussouf et ses fils,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées à la suite du décès de leur époux et père

Abdelhafid BOUSSOUF,

survenu le 31 décembre 1980, remercient ici tous ceux qui se sont associés à leur deuil et leur expriment leur profonde gratitude.

— Dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du décès de

M. Maxime LETOURNEUR,

Mme Suzanne Letourneur, son épouse,
Et M. Michel Letourneur, son fils, leur adressent leurs plus vifs remerciements.

— Mme Auguste Pariente,
Et ses enfants,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Auguste PARIENTE,

et dans l'impossibilité de remercier individuellement tous ceux qui, par leur présence ou leur message, se sont associés à leur deuil, les prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Mme Paul BERTHIER,
née Léonie Fontanet,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— La famille du

docteur Francis DAYAN

rappelle son souvenir à l'occasion du quatrième anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Emile DEMOLIN,

une messe sera célébrée, le samedi 24 janvier 1981, à 12 heures, en la basilique Notre-Dame de Paris (chapelle du Saint-Sacrement).

Communications diverses

— L'Alliance nationale contre la dépopulation annonce la remise du Prix Charles-Baron — Alliance nationale contre la dépopulation, présidée par Mme Valéry Giscard d'Estaing, le jeudi 22 janvier 1981, à 11 h. 30, en présence d'une centaine d'invités au siège de l'Association, 35, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 225-18-81.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-IV, lundi 26 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Filiz Yenisehirlioglu : « Les revêtements de céramique dans les édifices ottomans du XVIe siècle ».

— Université de Paris-IV, samedi 31 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Walid Foustock : « La pensée rationnelle et mystique chez Ibn Tufayl. Recherche sur le thème de Hayy Ibn Yaqzân dans la pensée musulmane ».

— Université de Paris-V, samedi 31 janvier, à 14 heures, amphithéâtre E. Durkheim, M. Ahmed Mohamad Hamed Fahmi : « Arabe parlé et écrit par les adolescents égyptiens - phonologie, morphologie, syntaxe ».

RELIGION

LA SEMAINE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

La Semaine pour l'unité des chrétiens se termine le 25 janvier. Outre les cérémonies déjà signalées (« le Monde » du 16 janvier), voici d'autres manifestations interconfessionnelles prévues :

● Jeudi 22 janvier, à 20 h. 45, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, oratorio de Pierre Emmanuel, de l'Académie française : « Il est venu en nous le Jour ». De 19 h. à 22 h. 30, 36, rue Hermel, 75018 Paris, rencontre œcuménique organisée par les chrétiens du 18e arrondissement (catholiques, protestants, orthodoxes), avec la participation du pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et de sœur Colette Imbert.

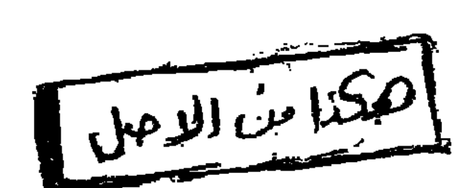
● Samedi 24 janvier, de 10 h. à 16 h., au centre de Villemétrie, 8, villa du Parc-Montsouris à Paris, « Référence au protestantisme et liberté de la recherche théologique » par Jean-Louis Klein, doyen de l'Institut protestant de théologie de Paris.

● Lundi 26 et mardi 27 janvier, de 20 h. à 22 h., au centre de Villemétrie, 8, villa du Parc-Montsouris, réunion-débat avec Georges Casalis, professeur à l'Institut protestant de théologie : « Référence au protestantisme et théologie de la libération ».

● Dimanche 1er février, journée biblique organisée par Cleo et chrétiens en marche, 17, rue de l'Assomption à Paris, de 9 h. 30 à 17 h. : l'Eucharistie dans l'Eglise orthodoxe, avec Olivier Clément ; les textes eucharistiques dans le Nouveau Testament, avec Maurice Garrez ; témoignage catholique avec Jacques Desseaux. Inscriptions auprès de Mlle Hélène Bisson, 1, rue Léon-Séché, 75015 Paris. Téléphone : 250-26-22.

***

Bien que la semaine pour l'unité des chrétiens se limite par définition aux Eglises chrétiennes, elle devient un stimulant pour travailler au rapprochement entre les grandes religions, particulièrement avec le judaïsme. Cette année à Paris, on signale diverses rencontres judéo-chrétiennes avec le professeur Emile Touati, M. Raphaël Cohen, le rabbin Daniel Farhi, le Père Kurt Hruby, M. Jean de Huister, le rabbin Daniel Gottlieb. Informations au centre judéo-chrétien, 24, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris.



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

TABLES DE JEUX

Jouer aux cartes, aux dés ou aux échecs est un délassement agréable entre amis ayant des goûts communs. Une table, des sièges, un bon éclairage et un coin tranquille suffisent au confort des joueurs.

Si on en a les moyens, l'achat d'une table de jeux de belle ébénisterie apportera un élément *décoratif* à la pièce où elle sera installée. Catherine Dechamps, dans son magasin de mobilier contemporain « 7 fois 7 » au Village suisse, présente une table de 75 × 75 centimètres, dont le piètement est en tube laqué noir ou ivoire (3 800 F). Son plateau, encadré de métal *doré, est réversible : d'un côté,* un échiquier en ronce de noyer et peuplier, et, de l'autre, un feutre vert. Ce plateau, enlevé, laisse apparaître une case de jeu de Jacquet ou de Backgammon.

Jacques Leguennec a créé une table de 85 centimètres de côté, en placage de chêne très clair, dont le centre est en cuir noir. Le piètement est en bois tourné, imitant un gros bambou, et *peint en ton chêne* (7 480 F). Cette table existe avec un plateau en lamifié gris foncé et pieds en bois tourné peints du même ton (5 830 F). Leguennec entoure sa table de sièges ayant un piètement identique : fauteuils « metteur en scène » à assise et dossier en cuir noir (3 250 F) ou en tissu, et chaises avec galette de cuir ou de tissu (2 380 F).

Dans la boutique Axis, une *originale table de jeux en acajou* de type « mouchoir » : ses quatre angles se replient en triangles vers le centre. Fermé, le plateau de 80 × 80 cm est incrusté de rubans, nœuds et rectangles en bois teinté jaune, vert, rosé. Ouverte, la table mesure 115 cm de côté et son aire centrale est une marqueterie formant un damier légèrement froissé, 8 000 F.

A la Boutique danoise, une *très belle table en padouk* (bois africain assez foncé) est signée de l'architecte Gorm Christiansen. Le plateau, de 90 cm de côté, est décoré d'un échiquier en marqueterie ; au verso, le plan de jeu est en cuir. Sous ce plateau, une case est prévue pour ranger cartes et jeux, et à chaque angle coulisse un petit tiroir. Chacune de ces tables, représentant un beau travail d'ébénisterie, est numérotée et signée (11 515 F). Elle est entourée de fauteuils de bridge en cerisier — bois très clair, — dont le dossier à barreaux est en *courbe douce et l'assise en cuir* naturel, 5 075 F.

Pratique dans une petite pièce, une table de bridge se replie par moitié pour former une légère console avec tablette inférieure. La surface de jeu, de 90 × 90 centimètres, est en feutre vert, avec des alvéoles-*cendriers chromées à chaque* coin. A la Boutique danoise, cette table est en noyer teinté palissandre, 1 900 F. Chez Pascal Maingourd, elle est réalisée en bois laqué, noir ou ivoire, d'aspect brillant ou mat, 2 750 F.

Double utilisation, également, pour des tables de jeux se transformant en *tables de repas*. A la Boutique danoise, une table carrée de 80 centimètres de côté a son plateau qui pivote *et se dédouble pour accueillir* six convives. En teck, elle vaut 1 755 F ; en palissandre, 2 625 F. Le même principe se retrouve, chez Henri Béchard, avec une table dont le plateau de 85 × 85 centimètres est entièrement recouvert d'un vinyle imitant le cuir ; les pieds sont en bois *laqué noir ou d'une autre teinte*, 3 900 F. On peut accompagner cette table de petits fauteuils de bridge en bois laqué noir, recouverts de tissu.

Très luxueuse, la table de jeux-repas italienne Tecno est de style « mouchoir ». Son plateau à quatre triangles pivote *et se déploie pour former une* grande table carrée de huit couverts. Exposée dans le magasin en bois laqué noir (14 925 F), elle peut être réalisée aussi en noyer, 11 551 F. De confortables fauteuils, montés sur roulettes, sont recouverts d'une flanelle grise et complètent ce coin de jeux.

JANY AUJAME.

★ 7 fois 7, Village suisse, 78, av. de Suffren, 75015 Paris. *Jacques Leguennec, 14, rue de* Seine, 75006 Paris. Axis, 18, rue Guénégaud, 75006 Paris. Boutique danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris. Pascal *Maingourd*, 22 bis, *avenue Rapp*, 75007 Paris. Henri Béchard, 17, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tecno, 242, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 849

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III									
IV			■		■				
V			■						
VI						■			
VII			■					■	
VIII			■				■		■
IX		■			■				
X	■						■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. *Ses châteaux intéressent souvent* davantage les amateurs de vieilles bouteilles que de vieilles pierres. — II. Blague dont le contenu n'est pas toujours prisé ; *Dans une expression* excluant toute hésitation. — III. Appareil à réchauffer les hommes ou refroidir les chevaux. — IV. Source à laquelle s'abreuvent les pies ; Ordonne. — V. Cri du paon ; Génie supérieur. — VI. Une honnête proposition ; Pair de Londres. — VII. Préposition ; Appel standard. — VIII. Préposition ; Telle une femme modèle. — IX. Un oui ayant cessé d'être oui ; Possèdent de nombreux pieds ou en sont totalement dépourvus. — X. Celui qui l'a consommé n'est généralement pas là pour payer ; Contracté. — XI. Lieu d'évolution des pions et des dames ; C'est pas son essence même qu'il constitue un facteur de notre économie.

VERTICALEMENT

1. Les fleurs du mal. — 2. Les nappes leur rapportent plus que leurs tapis ; Démonstratif. — 3. Auteur helvète de « Reflets d'Amérique » ; Contribuent grandement au prestige de l'uniforme. — 4. Art de prendre les rêves pour des réalités. — 5. Ne manifesta aucun signe de reconnaissance ; Ce que peut être un auteur captivant ou diffus. — 6. Donne envie de rendre aux gens honnêtes ; Etape dans la carrière des lettres. — 7. Elle n'aurait jamais admis une quelconque dévaluation de la lyre. — 8. On est invité à le suivre et surtout à ne pas l'oublier ; Fait croître la population de la Seine. — 9. Les frères ennemis asiatiques ; On l'emploie parfois comme acide

Solution du problème n° 2 848

Horizontalement

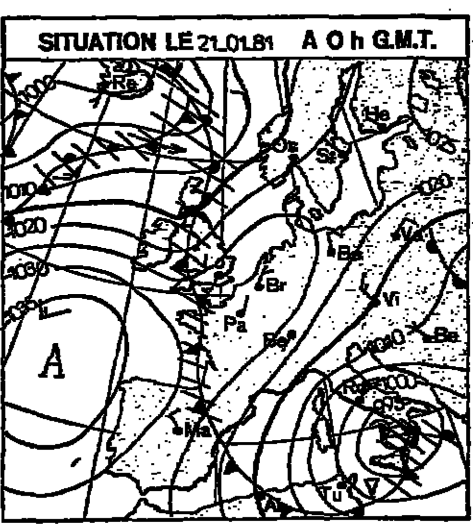
I. Conduite. — II. Oreiller. — III. Nègre ; Sep. — IV. Rémi ; Ir. — V. Utica ; Ane. — VI. Coït ; Art. — VII. Tel ; Régal. — VIII. Or ; Reni. — IX. Innocente. — X. Co ; Blet. — XI. Entées ; Os.

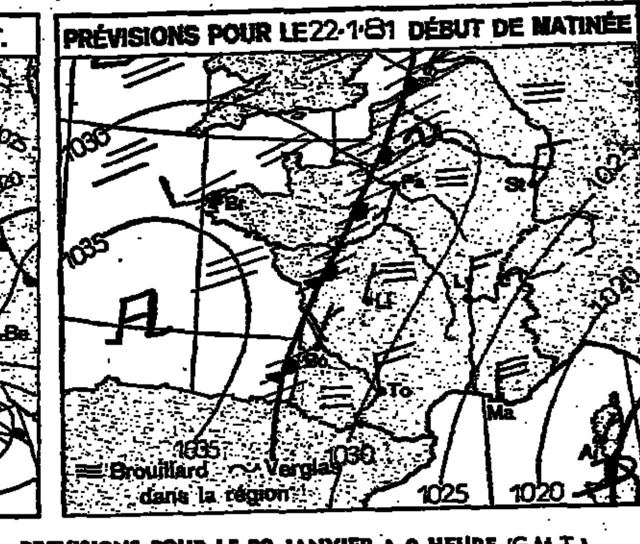
Verticalement

1. Conductrice. — 2. Ore ; T.O.E. ; Non. — 3. Négrillon. — 4. Direct ; Robe. — 5. Uléma ; Clé. — 6. Il ; Aérées. — 7. Tes ; Argent. — 8. Ereintant. — 9. Pré ; Liens.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 janvier à 0 heure et le jeudi 22 à 24 heures :

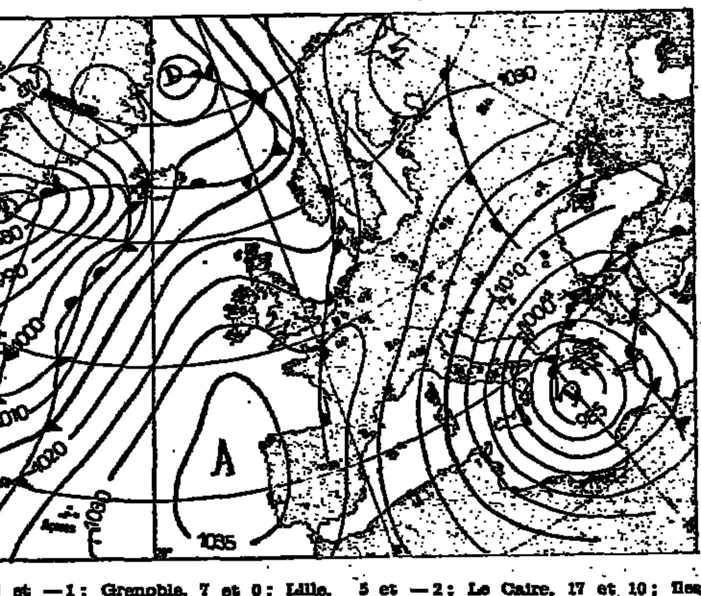
Une partie de l'air maritime doux qui alimente le courant perturbé atlantique pénétrera lentement sur nos régions septentrionales en perdant un peu de son activité. De l'air froid stagnant persistera sur le reste de la France.

Jeudi, l'air doux et humide précité s'étendra aux régions comprises entre la Manche et les Flandres, d'une part, le Poitou et les côtes atlantiques, d'autre part. Il apportera des nuages abondants et un caractère brumeux avec quelques faibles pluies ou bruines éparses. Du verglas sera à craindre le matin en bordure de l'air plus froid antérieur au nord de la Seine. Sur le *reste de* la France, le temps un peu frais persistera avec des éclaircies, mais des brouillards matinaux parfois givrants se formeront du Nord-Est au bassin Aquitain, et les nuages brumeux seront aussi abondants en bordure *de la zone de temps* doux. Des gelées matinales seront observées, de l'ordre de — 2 à — 5 °C en général et un peu plus fortes dans les régions enneigées. Le mistral et la tramontane persisteront en s'affaiblissant lentement.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 21 janvier 1981, à 7 heures, de 1 028,7 millibars, soit 771,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 14 et — 1 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 12 et 7 ; Bourges, 10 et — 1 ; Brest, 11 et 9 ; Caen, 9 et 2 ; Cherbourg, 8 et 3 ; Clermont-Ferrand, 11 et — 3 ; Dijon, 5 et — 1 ; Grenoble, 7 et 0 ; Lille, 5 et 0 ; Lyon, 5 et 0 ; Marseille, 13 et 4 ; Nancy, 3 et — 5 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 16 et 4 ; Paris-Le *Bourget, 8 et 0* ; Pau, 12 et 8 ; Perpignan, 17 et 6 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 5 et — 3 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 12 et 2 ; Point-à-Pitre, 29 et 24.

PREVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 17 degrés ; Amsterdam, 2 et — 1 ; Athènes, 13 et 8 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 2 et — 4 ; Bruxelles, 5 et — 2 ; Le Caire, 17 et 10 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, — 2 et — 10 ; Genève, 7 et — 4 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 6 et 2 ; Madrid, 17 et 11 ; Moscou, — 7 et — 8 ; Nairobi, 29 et 12 ; New-York, 5 et — 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 8 ; Rome, 9 et 5 ; Stockholm, 11 et — 18 ; Téhéran, 8 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

CORRESPONDANCE

Les procès-verbaux d'excès de vitesse

Après l'article paru dans le Monde *du 6 janvier, et dans lequel nous rapportions les déclarations de M. Rongier, secrétaire général du mouvement Autodéfense — celui-ci estimait que 75 % des automobilistes poursuivis pour excès de vitesse l'étaient* « sur des bases douteuses ou illégales », — *M. Raoul Béteille, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, nous a adressé la lettre suivante :*

Dans la mesure où la très grande majorité de nos concitoyens ne connaissent la justice pénale qu'au travers des infractions routières, il me paraît indispensable de rectifier ce qui constitue une contre-vérité manifeste.

Je peux vous affirmer que les services de police et de gendarmerie ont pour instruction d'utiliser les appareils de mesure de la vitesse selon les normes fixées par les constructeurs et que les parquets ne manqueraient pas, s'ils avaient connaissance d'irrégularités, de faire immédiatement des observations aux agents fautifs.

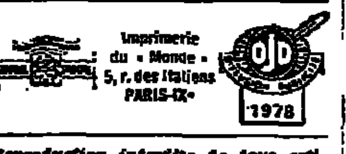
L'assertion suivant laquelle les agents de police judiciaire n'observeraient pas les dispositions du code de procédure pénale est, elle aussi, tout à fait fausse. Comme vous le savez, le procès-verbal n'a de valeur que dans le cas où les constatations ont été personnellement faites par l'agent qui l'a établi.

Il y a quelques années, le procès-verbal d'un excès de vitesse constaté par cinémomètre radar était signé par le seul agent qui avait intercepté le véhicule grâce aux renseignements communiqués par celui de ses collègues qui avait assisté à l'infraction.

A ma demande expresse, et pour éviter toute contestation, le procès-verbal est maintenant signé par les deux agents, qui mentionnent leurs constatations respectives. La chambre criminelle de la Cour de cassation a été saisie de la difficulté par un contrevenant et, dans un arrêt du 28 mai 1980, a reconnu la totale régularité de cette façon de procéder.

● *Minaudière, marque déposée. — « Le mot « minaudière » constitue une marque qui est notre propriété exclusive ; cette propriété nous a du reste, été reconnue par une abondante jurisprudence, notamment un jugement a été rendu, à notre requête, à l'encontre de la société éditrice du dictionnaire Larousse, qui avait présenté le mot « minaudière » comme un nom commun dans le domaine public.* » C'est ce que nous signale la société Van Cleef et Arpels après un article publié dans *le Monde* du 4 décembre.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

MODE

LES COLLECTIONS EN AUDIO-VISUEL

Vingt-trois couturiers parisiens *vont, à partir du 25 janvier,* présenter leur collection de printemps. C'est *Nina Ricci* qui ouvre la danse.

Une innovation sera remarquée cette année. Certains couturiers, voulant réduire le coût des présentations, cherchent à les limiter à des présentations de mannequins destinés à la presse internationale et aux acheteurs. Ces présentations seraient enregistrées sur magnétoscope et diffusées ensuite dans les différents salons spécialisés. *Yves Saint-Laurent* devrait prendre une initiative dans ce sens, ce qui n'est pas sans inquiéter la Chambre syndicale de la haute couture.

Le règlement de cet organisme oblige, en effet, ses membres à quarante-cinq présentations annuelles sans spécifier, il est vrai, si celles-ci doivent *être « réelles » ou filmées*. La Chambre estime que cette mesure risque d'amener une nouvelle baisse du nombre de clientes particulières et, à la longue, d'accentuer le *caractère* un peu irréel des présentations.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 JANVIER

« Abbaye au Bois », 15 heures, 11, rue de la Chaise, Mme Chapuis.

« La porcelaine française au dix-huitième siècle », 15 heures, Musée céramique de Sèvres, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., entrée, Mme Meyniel.

« *Les dominicains* », *15 heures*, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme Pennec.

« Soufflot et son temps », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« St-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Hôtel des Ventes », 15 heures, métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais de Salm », *15 heures*, 2, rue de Bellechasse (Mme Ferrand).

« Le gothique classique », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Hôtel Scipion Sardini », 13, rue Scipion (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin : « Les techniques de la porcelaine ».

15 heures, salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Delacroix ».

15 heures, 62, rue Madame : « Le Parisien du dix-huitième siècle dans son intérieur » (Arcus).

17 h. 30, 9, rue Michelet : « L'avant-garde russe dans le contexte européen » (Institut national d'études slaves).

16 heures, 2, place du Palais-Royal, M. J.-E. Perrin : « Le verre ».

18 heures, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Jean Diwo : « Les futurs de la télévision et de la vidéo-communication ».

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. A. Jodorovski : « L'art du tarot et le pouvoir essentiel du numéro 22 » (l'Homme et la Connaissance).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication du traité d'adhésion de la République hellénique à la Communauté économique européenne et à la Communauté européenne de l'énergie atomique, *signé à Athènes* le 28 mai 1979 ;

● Modifiant le décret du 29 septembre 1962 modifié portant réforme du baccalauréat de *l'enseignement du second degré* ;

● Fixant la liste des installations et matériels mentionnés à l'article 30 de la loi du 15 juillet 1980 relative aux économies *d'énergie et à l'utilisation de la* chaleur.

DES ARRETES

● Portant définition de l'épreuve *facultative d'arts plastiques* du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;

● Relatif à l'épreuve facultative de travail manuel du baccalauréat de l'enseignement du second degré ;

● Relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat ;

● Modifiant un précédent arrêté modifié relatif aux prix témoins des logements à usage locatif bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.

***

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 21 janvier publie *des arrêtés* conférant la médaille pénitentiaire ; portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale et de récompenses pour actes de courage et de dévouement ; portant attribution de la médaille d'honneur du travail, de la médaille d'honneur de l'aéronautique et de la médaille d'honneur des marins du commerce et *de la pêche* ; *des décrets* portant promotions et nominations dans l'ordre des palmes académiques ; *des citations* à l'ordre de l'armée ; *une décision* portant attribution *d'une récompense pour actes de* dévouement et faits de sauvetage.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Radiotechnique Compelec cède ses activités « solaires » à C.G.E. et à Elf-Aquitaine

Pionnier depuis vingt ans de l'énergie solaire, Radiotechnique Compelec va se retirer de ce secteur et céder ses activités de fabrication de cellules et modules photovoltaïques à Photowatt, la société créée en décembre 1980 par la Compagnie générale d'électricité et Elf-Aquitaine.

Photowatt recevra les unités de fabrication de cellules et modules de R.T.C., situées à Caen, et les activités de recherche des laboratoires d'électronique et de physique appliquée (LEP), ces dernières étant reprises par le laboratoire de la C.G.E., à Marcoussis (région parisienne). Toutefois, sur les 110 personnes de l'usine de Caen, la moitié seulement seraient reprises par Photowatt. En contrepartie de son apport, R.T.C va détenir une participation de 14 % dans la Société française de photopiles, la holding qui contrôle Photowatt. La C.G.E. y conservera 51 % et Elf-Aquitaine 35 %.

En regroupant autour de Photowatt le potentiel industriel national en matière de cellules photovoltaïques, pouvoirs publics et chefs d'entreprise espèrent avoir ainsi bâti le *« premier groupe européen de l'énergie solaire »*.

Pour Radiothechnique, ce repli correspond à la volonté de *« renoncer aux activités industrielles structurellement déficitaires ou à celles sans avenir et non stratégiques »* et de se concentrer sur certains créneaux seulement. C'est du moins le sens que donne la direction du groupe à son « plan de restructuration » qui va se traduire, outre le repli du solaire, par 1 171 licenciements — soit 25 % des effectifs — au cours des prochains dix-huit mois.

Les mêmes difficultés que Philips

En fait, ce sont 1 474 suppressions de postes qui vont intervenir. Mais, par le biais des préretraites et de certaines mutations, la direction pense ramener le nombre des licenciements économiques à 1 171. Ceux-ci se répartiront comme suit entre les établissements de R.T.C. : Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), 594 ; Caen (Calvados), 501 ; Saint-Lô (Manche), 51 ; Suresnes (Hauts-de-Seine), 25.

« Certains produits de grande série (condensateurs et résistances) *ne peuvent plus être fabriqués en France »*, a précisé, le 20 septembre, M. Bouyer, administrateur-directeur général de R.T.C. *Leur fabrication doit être transférée dans des pays à bas coûts salariaux.* » En revanche, la fabrication de tubes de télévision couleur, bien que déficitaire, sera poursuivie, car elle est considérée comme stratégique.

Cette restructuration paraît indispensable à R.T.C. pour préserver les capacités de financement des secteurs de haute technologie où elle est compétitive. En fait, les difficultés rencontrées par R.T.C. sont les mêmes que celles enregistrées par la maison mère Philips. Un peu partout en Europe, le groupe a procédé à des suppressions d'emplois. Face à la concurrence japonaise, le géant de l'électronique doit tout à la fois moderniser ou « délocaliser » ses activités traditionnelles et investir dans les nouvelles technologies. Ce qui donne lieu, au sein de l'état-major de cette multinationale, à des arbitrages entre pays et entre les diverses activités.

● *Cent quatre-vingts emplois* vont être supprimés à l'usine Métal-Escant à Trith-Saint-Léger, dans le Valenciennois (90 dans l'immédiat et 90 à la fin de l'année). Cette entreprise occupe 620 personnes. La direction explique ces mesures par la persistance de la crise du marché de l'acier. — *(Corresp.)*

● *La direction départementale du travail* a autorisé, mardi 20 janvier, la direction des établissements textiles Rousseau, situés à Montluçon (Allier), à licencier, pour des raisons économiques, la totalité de son personnel, soit trois cent soixante-trois salariés. Cette firme, qui appartient au groupe Agache-Willot, employait une main-d'œuvre à majorité féminine.

Pour obtenir le déblocage de dossiers administratifs

Un P.D.G. de Château-du-Loir occupe la mairie avec ses salariés

De notre correspondant

Le Mans. — Cela fait huit jours ce mercredi 21 janvier que le président-directeur général de l'entreprise Polypack, M. Alain Cerf, se relaie avec ses soixante-quinze salariés pour occuper la mairie de Château-du-Loir, dans la Sarthe. Il espère ainsi obtenir que les dossiers qui devraient lui permettre d'obtenir les crédits à l'exportation auxquels il estime avoir droit soient débloqués. Son entreprise de Château-du-Loir et ses filiales allemande et américaine exportent 40 % de leur production de machines à emballer sous film plastique, réalisant un chiffre d'affaires de près de 20 millions de francs et dégageant un bénéfice de 1,2 million.

Les responsables du commerce extérieur et du Crédit national semblaient avoir donné, il y a deux ans, des avis favorables aux demandes de M. Cerf. *« Faute d'accord définitif de leur part,* explique ce dernier, *je ne peux augmenter ma surface de production et mes effectifs comme prévu. » « Qu'il règle d'abord ses dettes à l'URSSAF (100 000 F) et à l'Etat, et on verra ensuite »*, lançait en fin de semaine M. Bertrand de Maigret, député U.D.F. de la circonscription, avant de suggérer la nomination d'un administrateur judiciaire pour contrôler la bonne utilisation de ces crédits... s'ils étaient débloqués. *« De quel droit agir ainsi. Ma société est bénéficiaire; il n'y a aucune perte à rattraper au bilan. L'ensemble des sommes provenant de l'apport du personnel, des prêts et d'un crédit retrouvé chez les fournisseurs représente deux fois le montant des dettes que nous avons vis-à-vis de l'URSSAF et autres organismes »*, rétorque le P.-D.G.

Le député du sud de la Sarthe continue pourtant ses attaques en regrettant qu'un groupe industriel qui s'était proposé pour prendre le relais de Polypack il y a quelques mois ait été éconduit par M. Cerf. *« C'est bien la preuve que l'on veut tout faire pour m'évincer de cette entreprise, quitte à la démanteler ensuite puisque ce groupe dont on nous parle a son siège à Troyes et bénéficie de la complicité de banquiers et d'hommes politiques locaux »*, réplique M. Cerf, qui explique cette volonté de lui nuire par son passé de militant P.S.U. (il avait été le seul élu de la gauche aux municipales de 1971), les salaires confortables qu'il verse (ses ouvriers sont les mieux payés du sud de la Sarthe), l'alliance qu'il a conclue avec son personnel (celui-ci va constituer une société civile, pour renforcer le capital de Polypack).

Cette alliance patronat-employés dérange aussi la C.G.T. dont l'union départementale de la Sarthe a mis sa section en garde contre la *« confusion entre défense de l'emploi et défense du capital »*. — A. M.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,6080	4,6020	— 305	— 285	— 545	— 520	—1040	— 905
$ can.	3,8670	3,8705	— 215	— 185	— 365	— 325	— 635	— 525
Yen (100)	2,3000	2,3035	+ 85	+ 115	+ 145	+ 175	+ 430	+ 505
DM	2,3135	2,3160	+ 20	+ 40	+ 55	+ 130	+ 400	+ 460
Florin	2,1280	2,1300	+ 55	+ 70	+ 95	+ 115	+ 300	+ 355
F.B. (100)	14,3235	14,3365	— 190	— 40	— 270	— 100	—3900	+ 300
F.S.	2,5465	2,5495	+ 95	+ 120	+ 215	+ 250	+ 730	+ 815
L. (1 000)	4,8890	4,8750	— 185	— 105	— 425	— 360	—1240	—1040
£	11,1795	11,1875	— 375	— 295	— 620	— 510	— 910	— 640

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 11/16	8 13/16	9	9 1/8	9	9 1/8	8 15/16	9 1/16
$ E.-U.	56 3/4	56 7/8	18 1/8	18 1/4	18 1/16	18 3/16	16 3/4	16 7/8
Florin	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 9/16	9 11/16
F.B. (100)	10	11	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4
F.S.	2 1/4	2 1/2	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	16	17	16 3/4	17 3/4	18	19
£	13 3/4	14	14 3/16	14 5/16	14 1/8	14 1/4	13 5/8	12 3/4
Fr. franç.	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8	11 7/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

L'APEP analyse les modalités de participation dans les entreprises

L'APEP (Association pour la promotion des expériences de participation) (1) organise jeudi 22 janvier, à Paris, à l'hôtel Intercontinental, un forum sur le thème de la participation dans les entreprises que présidera M. Matteoli, ministre du travail et de la participation. Parmi les sujets abordés figurera l'actionnariat. On sait qu'une loi promulguée, le 24 octobre, ouvre aux sociétés la possibilité de distribuer 3 % de leur capital sous forme d'une augmentation de capital financée par l'Etat à concurrence de 65 % de la valeur des actions distribuées. Ce texte donnera-t-il un second souffle à l'actionnariat ? Pour l'heure, l'expérience apparaît à la fois limitée et décevante.

L'actionnariat des salariés : une expérience décevante

Si, au 31 décembre 1979, 11 711 entreprises, employant 4 984 159 personnes avaient conclu des accords de participation, le montant total des fonds distribués ayant atteint, de 1968 à 1977, 20,3 milliards de francs, les réalisations en matière d'actionnariat direct ont été extrêmement réduites, n'intéressant, au maximum, qu'une centaine d'entreprises. Ce constat est confirmé par l'analyse du mode d'investissements de la réserve de participation ces dernières années : entre 55 et 60 %, les sommes ont été placées en comptes courants et obligations, 39 % à 44 % en fonds communs de placements et SICAV, et seulement 0,5 à 0,7 % en attributions directes d'actions de l'entreprise. Une autre analyse, plus fine celle-là, de l'actionnariat direct du personnel montre la limite actuelle de la formule.

La volonté de développer l'actionnariat, manifestée par le gouvernement, a été concrétisée par plusieurs textes. La loi du 2 janvier 1970, votée à l'initiative du président Pompidou, a eu pour effet la distribution à son personnel de 10 % du capital de la régie Renault. Celle du 4 janvier 1973, complétée par deux décrets du 4 juillet 1973, a conduit les banques nationales, B.N.P., Crédit lyonnais et Société générale, à distribuer à leur personnel de 6 à 7 % de leur capital, pourcentage porté à 8,5 — 10,5 % pour les compagnies d'assurances nationalisées, Assurance générale de France, G.A.N. et U.A.P. Ajoutons le Crédit foncier de France, société anonyme à statut spécial, contrôlée par l'Etat : aux termes d'un accord signé en 1969, il offre à ses employés de verser la réserve de participation dans quatre fonds de placement, dont un en actions de la société (environ 4,5 % du capital à l'heure actuelle). Une loi du 4 janvier 1973 avait prévu la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel à la SNIAS et à la SNECMA, mais elle n'a jamais été appliquée.

Dans le secteur privé, plusieurs méthodes ont été utilisées. Un certain nombre de sociétés qui distribuaient déjà des primes de productivité ont distribué des actions à leur personnel dans le cadre de l'ordonnance du 7 janvier 1959, pour bénéficier des avantages fiscaux correspondants : ce fut le cas de Pechiney, de Hachette, de Clin-Byla, du groupe Virax. D'autres, au nombre de quatre (dix avec leurs filiales), ont mis en œuvre des plans de souscription d'actions dans lesquels la société assure la quasi-totalité du financement, la proportion du capital souscrit variant entre 0,6 % et 7 %. Plus nombreuses ont été les entreprises offrant des plans d'achat d'actions régis par la loi du 27 décembre 1973 : trente-deux à la fin de 1979, avec cinq mille salariés intéressés pour lesquels l'employeur a financé en moyenne 44 % des achats, pour une part du capital comprise entre 0,11 % et 2,67 %. En revanche, les résultats de la procédure dite des plans d'options de souscription ou d'achats d'actions, prévue par la loi du 31 décembre 1970, ont été extrêmement décevants, en raison d'un statut fiscal inadapté.

Climat dans l'entreprise et cours en Bourse

Parmi les exemples les plus marquants d'actionnariat du personnel, citons d'abord Essilor, le grand fabricant de lunetterie, dont la moitié du capital appartient à ses cadres du fait de son origine partiellement coopérative et le fabricant de petites voitures Majorette à Lyon, dont le président, M. Veron, a distribué au personnel 20 % du capital. Citons également la banque Neuflize-Schlumberger-Mallet (10 % du capital placés dans une société d'épargne), la Télémécanique électrique, où le fonds commun de placement est le premier actionnaire de la société avec 8 % du capital. Citons encore le Club Méditerranée, les moteurs Leroy-Somer à Angoulême, le groupe de la Maison familiale, Darty, les laboratoires Delalande, Promodès, Viniprix, les Assurances du groupe de Paris, le Crédit commercial de France, Auchan, les éditions du Seuil.

Le résultat de ces expériences est extrêmement variable. Dans le cas des entreprises nationales, à l'expiration du délai de conservation des titres, le personnel a vendu une part parfois appréciable de ses actions : chez Renault, 40 à 60 % environ. Dans les banques, les actions négociables auraient été revendues dans les proportions suivantes : B.N.P. 50 %, Société générale 40 %, Crédit lyonnais 33 %. Dans les compagnies d'assurances, les cessions ont également été importantes, si on en juge par la baisse sensible du capital détenu actuellement par le personnel en fonction de la distribution d'origine. Chaque fois, le comportement est identique : les bénéficiaires se sentent peu concernés par la gestion de l'entreprise et préfèrent souvent réaliser leur participation.

Dans le secteur privé, les situations varient en fonction du climat au sein de l'entreprise et du cours en Bourse des actions. Chez Pechiney, par exemple, la première distribution fut rapidement revendue par le personnel. Chez Majorette, en revanche, ce dernier garde ses titres. Dans beaucoup de cas, les bénéficiaires de ces distributions, surtout s'il s'agit d'investir en action dans leur entreprise la réserve de participation, redoutent les difficultés économiques qui pourraient survenir, compromettant à la fois le sort de leur emploi et celui de leurs économies. D'autre part, le débat n'est pas tranché entre la formule de l'actionnariat collectif, dans le cadre de fonds commun de placements, et l'actionnariat direct. En résumé, la greffe de l'actionnariat n'est pas encore prise.

FRANÇOIS RENARD.

L'APEP regroupe l'Association française pour la participation dans les entreprises (A.F.P.E.), l'Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS), la Fondation pour la promotion de l'épargne et de l'actionnariat des salariés (FONDACT) et Entreprise et progrès.

● *Une déclaration de M. Monory. — « Je suis optimiste. Nous avons transformé en profondeur notre économie. La liberté est devenue la règle, la réglementation l'exception »*, a déclaré mardi soir 20 janvier M. Monory, en présentant ses vœux à la presse. Après avoir déclaré que l'économie française n'était plus dans la même situation qu'au moment du premier « choc pétrolier », le ministre a déclaré que la deuxième étape qui s'ouvrait devant nous était celle de la lutte pour l'emploi et contre l'inflation : *« Elle sera celle des évolutions sociologiques. L'arrivée de 250 000 jeunes chaque année sur le marché du travail est une richesse pour la France. »* M. Monory a conclu en insistant sur les dangers que comporterait pour le monde libre la poursuite de *« l'appauvrissement des pays les plus défavorisés »*.

● *Le nombre total d'entreprises défaillantes* en 1980 a atteint 17 375, contre 15 863 en 1979, soit une augmentation de 9,5 %. En 1979, le nombre des défaillances s'était à peu près stabilisé (+ 1,9 % par rapport à 1978), après deux années de forte augmentation (+ 11,7 % en 1977 et + 12,6 % en 1978).

L'industrie et les hôtels-cafés-restaurants connaissent en 1980 les taux d'augmentation des défaillances les plus fortes (+ 14,8 % et + 14,2 %). L'augmentation est, en revanche, moins forte dans les secteurs du bâtiment et travaux publics (+ 7,6 %), du commerce (+ 7,9 %).

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué dans la biographie de M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des H.L.M. (*le Monde* du 20 janvier), qu'il avait appartenu aux cabinets de MM. Sudreau et Maziol. M. Robert Lion n'a, en effet, été membre que d'un seul cabinet ministériel, celui de M. Pisani, en 1966.

ÉNERGIE

En 1981

LA C.F.P. RECEVRA AU MOINS 3 MILLIONS DE TONNES DE BRUT ALGÉRIEN

La Compagnie française des pétroles a signé le 13 janvier avec la société algérienne SONATRACH un contrat renouvelable pour la livraison en 1981 de 3 millions de tonnes de pétrole brut (« le Monde » du 2 janvier 1981).

Depuis dix ans, la C.F.P. enlevait en moyenne 11 millions de tonnes par an de brut algérien, aux termes de deux contrats quinquennaux d'association avec la SONATRACH. Le dernier accord est arrivé à expiration le 31 décembre 1980, et les négociations se poursuivent depuis plusieurs mois pour son renouvellement sur de nouvelles bases. Favorables sur le principe, les autorités algériennes en subordonnent cependant la signature à celle du contrat avec Gaz de France. Alger avait laissé entendre il y a quelques semaines qu'au cas où les discussions sur le prix du gaz avec G.D.F. n'aboutiraient pas, la C.F.P. ne se verrait proposer que l'enlèvement de 3 millions de tonnes de brut en 1981.

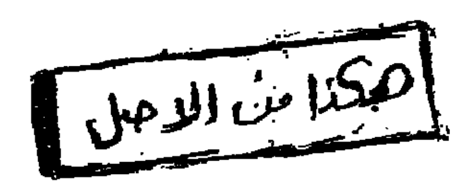
Pour le moment, la C.F.P. n'est donc assurée de recevoir en 1981 que ces 3 millions de tonnes de brut, au lieu des 11 millions de tonnes enlevées en 1980. Les négociations entre la Compagnie françaies et la SONATRACH se poursuivent sur les conditions d'enlèvement de quantités supplémentaires, avec, toujours, en toile de fond le problème des prix du gaz.

MONNAIES

LE DOLLAR LÉGÈREMENT ORIENTÉ A LA BAISSE

Dans des marchés un peu plus calmes que la veille, le dollar semblait, mercredi matin 21 janvier, légèrement orienté à la baisse. A Paris, on le cotait 4,61 F et à Francfort 1,99 DM. On notait une légère détente sur les taux de l'eurodollar. L'échéance à six mois était assortie d'un taux de 16 7/8 %. On signalait d'importantes ventes de dollars de la part d'opérateurs du Proche-Orient, notamment le Koweït. La livre était ferme à 2,4250 dollars.

Les premières transactions sur l'or s'effectuaient à un prix en hausses par rapport au cours de la veille : l'once de 31,103 grammes valait mercredi matin autour de 576 dollars (contre 562 dollars à la cotation) par opposition de l'après-midi à Londres.



C.E.E.

Les Dix et la Commission européenne semblent vouloir apaiser les remous provoqués par le conflit budgétaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres des affaires étrangères des Dix ont eu, le 20 janvier, un bref échange de vues sur le conflit qui oppose le conseil de la C.E.E. à l'Assemblée européenne à propos du budget communautaire.*

« La position de la France n'a pas évolué », *a commenté M. François-Poncet. Les Français considèrent toujours que le comportement de l'Assemblée dans cette affaire n'a pas été acceptable. Il semble cependant que la Commission et les gouvernements, y compris le gouvernement français, soient d'accord pour favoriser une certaine détente. C'était d'ailleurs l'intention qu'ont exprimée MM. Raymond Barre et Gaston Thorn à l'issue de l'entretien qu'ils ont eu à Paris le 17 janvier.*

Il reste à voir comment s'y prendre, en termes de technique budgétaire, pour concrétiser cette trêve, sans que cela préjuge le fond de la position des gouvernements. L'idée des Français est certainement de revoir les règles de la procédure budgétaire, de telle façon qu'un incident de parcours du type de celui qui a engendré la tension actuelle ne puisse se reproduire. Cela suppose contacts et conversations entre gouvernements, avec la Commission, mais aussi avec l'Assemblée, ou du moins avec sa commission des budgets.

Les Français semblent comprendre qu'il n'est de l'intérêt de personne d'essayer de hâter une solution. Si cette tendance se confirme, il faudrait que l'Assemblée, consciente elle aussi des bienfaits de la modération, se prête au jeu d'une négociation en souplesse.

Mardi, les ministres des affaires étrangères ont également approuvé le mandat qu'ils confèrent à leur président, M. Christof Van Der Klaauw, le ministre néerlandais des affaires étrangères, pour qu'il se rende au Proche-Orient, afin d'y poursuivre les contacts entrepris par M. Thorn, le semestre passé, dans la ligne de la déclaration du conseil européen de Venise. M. Van Der Klaauw s'emploiera à préciser avec ses interlocuteurs arabes et israéliens les questions auxquelles il faudra tenter de donner une réponse pour que l'initiative européenne puisse prendre corps.

Enfin, M. François-Poncet, rendant compte à ses collègues de son voyage en Afrique, leur a fait part des préoccupations qu'y suscite la politique libyenne. De retour d'Angola, le ministre a également confirmé que ce pays souhaite davantage coopérer avec l'Occident, mais n'entend pas, en l'état actuel des choses, adhérer à la convention de Lomé.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. BARRE : il faut rechercher une solution politique.

M. Barre, qui était reçu mardi 20 janvier par l'Association de la presse étrangère, a affirmé à propos du différend sur le budget de la C.E.E. : « *Le gouvernement français n'est pas prêt à se laisser placer devant des faits accomplis qui signifieraient la reconnaissance de pouvoirs budgétaires supplémentaires à l'Assemblée des Communautés. Il s'agit donc d'une question politique qui doit être traitée de manière politique, c'est-à-dire entre Etats membres. Le Conseil, la Commission, l'Assemblée de la C.E.E., tiennent en effet leurs compétences de traités qui ont été signés par les Etats. Une solution politique doit être par conséquent trouvée.* »

Interrogé sur son avenir après l'élection présidentielle, M. Barre a déclaré : « *Je n'ai jamais planifié ma propre existence et il m'est toujours arrivé des choses inattendues. Il était tout à fait inattendu pour moi d'être nommé à Bruxelles en 1967. Ce fut totalement inattendu pour moi de devenir ministre du commerce extérieur en janvier 1976. Ce fut encore plus inattendu pour moi de devenir premier ministre au mois d'août 1976. Si j'avais cru vos confrères français, tous les six mois, il aurait été inattendu pour moi de rester premier ministre. De sorte que la seule chose que je puisse vous dire quant à mon avenir, c'est cette formule bien connue : « Toujours l'inattendu arrive ». Je me borne à attendre l'inattendu.* »

SOCIAL

● *Mécontentement dans la marine marchande.* — Les représentants des syndicats de marins et officiers de la flotte marchande réunis le 20 janvier à Paris ont informé le ministre des transports, M. Hoeffel, que les propositions qu'il leur avait faites le 16 janvier au sujet du relèvement des pensions dans ce secteur étaient « *insuffisantes* ». Les représentants syndicaux se réuniront de nouveau à Marseille le 3 février pour décider éventuellement « *de la suite à donner* » au mouvement de grève à l'appareillage mené du 10 novembre au 10 janvier.

● *Une « semaine d'action » des inspecteurs du travail C.F.D.T.* a lieu jusqu'au samedi 24 janvier dans la région parisienne, pour attirer l'attention sur leurs conditions de travail difficiles, notamment en raison de la faiblesse des effectifs (1 inspecteur pour 40 000, voire 65 000 salariés), de l'insuffisance des locaux, du matériel et de la documentation mis à leur disposition. Dans les Yvelines, cette semaine d'action sera marquée par une grève de trois jours.

● *A la S.N.C.F.*, le trafic a repris normalement, ce mercredi 21 janvier, après la grève déclenchée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes pour appuyer des revendications portant sur les effectifs, les conditions de travail et le déroulement des carrières.

● *Le ministre du travail a autorisé le licenciement d'un délégué du personnel C.G.T.* — A l'usine Peugeot de Lille, en avril 1978, M. Robert Robbe, trente ans, avait été impliqué dans une affaire de vol de matériel d'une valeur de 3 000 F. Deux personnes furent immédiatement licenciées, mais le comité d'établissement s'opposait au renvoi de M. Robbe, délégué du personnel. Ce que fit également l'inspection du travail, approuvé par M. Boulin, alors ministre du travail. Le 5 avril 1979, M. Robbe était condamné par le tribunal de grande instance de Lille à des peines d'amende avec sursis. Son licenciement vient d'être autorisé par M. Mattéoli, après trente-deux mois de procédure.

ÉTRANGER

LONDRES RENOUE OFFICIELLEMENT SES RELATIONS ÉCONOMIQUES AVEC L'U.R.S.S.

Londres (*A.F.P.*). — Le gouvernement britannique a décidé de renouer les rapports officiels avec l'U.R.S.S. sur le plan économique et commercial qu'il avait interrompus à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan en novembre 1979, apprend-on le 20 janvier au ministère du commerce. Le contact sera rétabli la semaine prochaine à Moscou où se rendra le sous-secrétaire d'Etat au commerce, M. Gavin, pour faire le point de la coopération industrielle et commerciale dans le cadre de l'accord de 1975.

Les discussions auront lieu du 26 au 28 janvier à l'initiative du ministère du commerce britannique qui a proposé à l'U.R.S.S. qu'une commission mixte commerciale et économique anglo-soviétique se réunisse en mai à Londres à l'échelon ministériel. Fondée en 1971 pour promouvoir le commerce entre les deux pays, la commission doit siéger annuellement, mais, en raison de l'affaire d'Afghanistan, les Britanniques avaient fait annuler la réunion de 1980.

Un porte-parole du ministère du commerce a toutefois indiqué qu'il s'agissait d'un « *dégel limité* », faisant remarquer que d'autres pays de la C.E.E., notamment la France et la Belgique, ont eu des contacts avec l'U.R.S.S. sur le plan commercial. En outre, selon les Britanniques, les dissensions politiques nées entre Londres et Moscou ne sauraient nullement entraver les échanges commerciaux « *mutuellement avantageux* » entre les deux pays.

L'an dernier, les exportations britanniques vers l'U.R.S.S. ont augmenté en valeur de 8 %, pour s'établir à près de 453 millions de livres. Les importations de produits soviétiques ont, elles, diminué de 5 %, représentant 829 millions de livres, du fait en partie du ralentissement de l'économie britannique. La balance courante est cependant demeurée très favorable à l'Union soviétique, qui a enregistré en 1980 un excédent de 376 millions de livres.

● *Le nombre de chômeurs en Yougoslavie* est de 787 000, soit 13,6 % de la population active (5 786 000 personnes), d'après l'Office fédéral de la statistique. Le chômage a augmenté de 3,3 % par rapport à 1979 (de 5,1 % pour les premiers demandeurs d'emploi). *Le nombre de travailleurs* à l'étranger est estimé à 770 000. Selon les mêmes sources, l'économie absorbe le retour annuel de 60 000 travailleurs migrants, dont les qualifications correspondent à la demande. Mais le retour, prévu d'ici 1985, de 400 000 travailleurs risque d'aggraver le chômage. Une des solutions proposées par les autorités est la stimulation du secteur privé. L'augmentation de l'emploi dans ce secteur a été cette année de 6,4 % contre 3 % pour l'ensemble de l'économie. — (*A.F.P.*)

● *Le nombre de faillites en Suède* a atteint 4 726 en 1980, soit 350 de plus qu'en 1979, ce qui représente, selon les statistiques officielles, un nouveau record. Parmi les secteurs les plus touchés figure en tête celui du bâtiment. — (*A.F.P.*)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 JANVIER 1981

RECUL DU (7 %)

Le mouvement de baisse s'est accentué, mercredi, à la Bourse de Paris. L'indicateur de tendance a terminé la séance en repli d'environ 0,9 %.

Le climat de morosité générale qui règne sur le marché depuis quelques semaines s'est alourdi après la publication d'informations faisant état de nouvelles menaces qui pèseraient sur l'Emprunt 7 % 1973, une des valeurs « vedettes » du Palais Brongniart. Certains investisseurs n'hésitent pas à ce sujet à parler d'une « manœuvre » d'origine politique. Au deuxième cours, l'emprunt 7 % 1973 inscrit finalement 8 667 F (contre 8 982 F).

A l'image de ce qui s'est produit la veille à Wall-Street, les valeurs pétrolières ont été parmi les plus touchées. Elf-Aquitaine perd 2,8 %, Norsk-Hydro 4,1 %, Schlumberger 4,1 %.

Sont également en recul sensible. Générale de fonderie (– 5,4 %), Valeo (– 5,2 %), Navigation mixte (– 4,4 %), SAT (– 4,2 %), Machine Bull (– 4,1 %), Europe 1 (– 3 %), Roussel-Uclaf (– 3 %), Michelin (– 2,9 %), Avions Dassault (– 2,8 %).

Parmi les plus fortes hausses, on note Saulnes et Gorcy (+ 5,2 %), Chiers-Châtillon (+ 3,6 %), Saupiquet (+ 2,8 %), Penarroya (+ 1,8 %), Galeries Lafayette (+ 2,4 %).

Aux étrangères, les mines d'or se redressent dans le sillage des cours du métal jaune qui, à Londres, progressent de 562 dollars à 576 dollars. A Paris, cependant, le lingot reste stable, alors que le napoléon perd 7,80 francs à 912,50 francs.

VIE DES SOCIÉTÉS

COPAREX enregistre, pour l'exercice 1980, un chiffre d'affaires consolidé de 120 millions de francs (contre 75,9 millions).

JOHANNESBURG CONSOLIDATED. – Les mines d'or du groupe ont réalisé, au quatrième trimestre 1980, un bénéfice net de 82,98 millions de rands (contre 64,48 millions au troisième trimestre).

BURROUGHS ne perd, mardi, à Wall Street, que 3/8 à 49 1/8. La société vient pourtant de publier un résultat pour l'exercice 1980 en très net recul. Celui-ci s'établit à 81,97 millions de dollars (soit 1,99 dollar par action), contre 305,5 millions de dollars (soit 7,45 dollars par action). Le chiffre d'affaires, quant à lui, passe de 2,8 à 2,9 milliards de dollars.

DIGITAL EQUIPEMENT enregistre, pour le deuxième trimestre de l'exercice 1980-1981, un bénéfice de 70 millions de dollars (soit 1,43 dollar par action), contre 53,9 millions (soit 1,21 dollar). Le chiffre d'affaires s'établit à 762,3 millions de dollars, en progrès de près de 40 %.

MAC DONALD'S. – Au titre de l'exercice 1980, la chaîne de restaurants enregistre, pour ses restaurants propres et ceux qui sont exploités en « franchise », un chiffre d'affaires de 6,2 milliards de dollars (soit une hausse de 16 %). La firme américaine compte ouvrir 500 nouveaux restaurants en 1981.

INVERESK. – Le conseil d'administration du fabricant britannique de papier et de fournitures de bureau s'est montré favorable à l'offre d'achat lancée par la compagnie américaine de bois et papier, Georgia Pacific. Cette compagnie offre 35 pence pour chaque action à Inveresk. L'une des conditions de cette offre est cependant que les pertes d'Inveresk ne dépassent pas en 1980 les sept millions de livres, niveau estimé par les analystes.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 janv.	20 janv.
Valeurs françaises	96,5	96,4
Valeurs étrangères	100,5	100,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,9	106,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 janv.	10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/1	21/1
1 dollar (en yens)	201,55	199,85

NEW-YORK

Baisse sensible

Pas de « coup de chapeau » pour marquer l'entrée en fonction officielle de M. Ronald Reagan : c'est au contraire très froidement que Wall Street a accueilli l'arrivée au pouvoir de celui qui, pendant toute la période de préparation de l'élection présidentielle, avait pourtant été son « candidat ». L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine mardi à 950,68 en baisse de 20,31 points, enregistrant ainsi le plus important recul depuis cinq semaines.

Les investisseurs craignent d'abord les conséquences sur le système bancaire américain du transfert brutal de plusieurs millions de dollars à l'Iran.

Le marché a, d'autre part, été déçu par le discours du nouveau président des Etats-Unis. Celui-ci, en effet, est resté très général et n'a donné aucune précision sur les mesures qu'il comptait prendre dans le domaine économique.

La nouvelle hausse des taux de rendement des bons du Trésor a également contribué à alourdir le climat boursier.

Cette baisse de Wall Street s'est produite avec un volume d'échanges encore modeste, bien qu'en léger progrès sur la veille (41,75 millions contre 36,47 millions de titres). Les valeurs les plus actives ont été Sony et IBM Corp.

Lors de la séance de mardi, le secteur le plus touché a été celui du pétrole : Occidental Petroleum perd 2 1/4 à 31 1/8, Phillips Petroleum 3/8 à 55 5/8.

VALEURS	Cours 19 janv.	Cours 20 janv.
Alcoa	65	64 1/8
A.T.T.	51	50 1/8
Boeing	42 1/2	41 1/8
Chase Manhattan Bank	48 1/8	44 3/4
Du Pont de Nemours	42 7/8	42
Eastman Kodak	71 1/2	69 1/2
Exxon	79 3/4	78 1/4
Ford	19 7/8	19 3/4
General Electric	61	59 3/4
General Foods	31 3/8	30 1/2
General Motors	45 1/8	44
Goodyear	17 7/8	17 3/8
I.B.M.	68 1/2	64 7/8
I.T.T.	30 1/8	29 3/8
Kennecott	28 7/8	27
Mobil Oil	81 5/8	78 5/8
Pfizer	49 7/8	49 1/2
Schlumberger	113 7/8	108 5/8
Texaco	46 5/8	44 1/8
U.A.L. Inc.	19 1/4	18
Union Carbide	54 3/4	54 1/4
U.S. Steel	24 1/8	23 1/2
Westinghouse	28 7/8	28 1/8
Xerox Corp.	57 3/4	56

BOURSE DE PARIS - 21 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	0 929
5 %	41 50	4 863
3 % amort. 45-54	71	1 430
4 1/4 % 1963	95 20	1 471
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	1 858
Emp. N. Eq. 6 % 67	99	3 863
Emp. 7 % 1973	8703	..
Emp. 8,80 % 77	99 40	5 883
Emp. 9,80 % 78	82 95	5 208
E.D.F. 7,80 % 61	115 70	7 736
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 60	8 509

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ch. France 3 %	199	..
A.G.F. (Sté Cent.)	774	774
Ass. Gén. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	341	341
Epargne de France	400	385
Financ. Victoire	332	327
France I.A.R.D.	148 50	145
GAN (Sté Centr.)	739	738

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	186	185 50
U.A.P.	558	558
Actibail	140	140
– (oblig. conv.)	163 50	....
Alsacienne Banque	365	362
Banque Hervet	202 50	206 50
Bque. Hypoth. Eur.	332	332
Bque. Nat. Paris	278	279
B.O.I.C.	29 25	30
(Li) B. Scalb Dup.	134 50	131 50
Banque Worms	213	211
C.G.I.B.	30 65	31 60
Cie Crédit Univ.	360	360
C.A.M.E.	98	....
Crédital	110	110
Créd. Gén. Ind.	240	240
Crédit Lyonnais	271 50	272 50
Electro-Banque	170	163
Eurobail	142	144 50
Financière Sofal	356	355
Fr. Cr. et B. (Cie)	145	145
France Bail	302	298
Hydro-Energie	19	19

HORS-COTE

Compartiment spécial

Euroopose	152	152
Intertechnique	1020	1025
Sicomur	180	179
Solibus	233	223
Rodamco	237 70	238

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	32 50	32 50
Coparex	702	670
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	85
Métallurgique Minière	148	143
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	439	....
Pronuptia	285	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	221 50	....
Voyer S.A.	2 10	....
Rorento NV	254 20	253

• Absorbé par Sogintor.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
650	Deutsche Bank	632	630	630	628
435	Dome Mines	376	381	381	384
177	Du Pont-Nem.	197 90	190 50	190 50	190
305	Eastman Kodak	328 50	315 50	315 50	315 50
149	East Rand	127 50	129 20	131 50	....
105	Ericsson	118	115 50	117 30	114 50
375	Exxon Corp.	375	365 50	365 50	365 50
89	Ford Motor	91 30	91 50	91 50	92 50
285	Free State	250 50	256 50	255	260
104	Gencor	90 50	89 80	91 30	89 50
605	Siemens A.G.	605	602	602	605
72	Sony	74 50	74 95	74 80	74 95
255	Unilever	267	268 50	268 50	....
93	Un. Min. 1/10	98	96 10	96 10	94 20
265	Unit. Techn.	277 50	268 60	269 40	270
470	West Drief.	398	391	399	398 50
315	West Deep	269	274 50	275	268 90
425	West Hold.	378	384 50	383 50	385 90
266	Xerox Corp.	271	261	261	261
3 02	Zambia Corp.	2 86	2 80	2 84	2 85

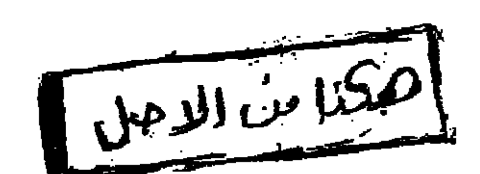
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 643	4 606	4 550	4 770
Allemagne (100 DM)	231 310	231 380	226	237
Belgique (100 F)	14 380	14 373	13 950	14 650
Pays Bas (100 fl.)	212 800	212 600	206	217
Danemark (100 krd)	75 240	75 240	72 500	77 500
Norvège (100 k)	88 680	88 240	89	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 206	11 171	10 860	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 807	9 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 868	4 867	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	254 460	254 490	248	261
Suède (100 krs)	104 655	104 140	101 500	107
Autriche (100 sch)	32 695	32 686	32 900	33 600
Espagne (100 pes.)	5 749	5 745	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 650	8 620	7 800	8 500
Canada ($ can 1)	3 896	3 876	3 840	4 030
Japon (100 yens)	2 305	2 317	2 180	2 300

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	90000	89990
Or fin (en lingot)	90490	90485
Pièce française (20 fr)	920 30	912 50
Pièce française (10 fr)	501	502
Pièce suisse (20 fr)	650 10	650 10
Pièce latine (20 fr)	645	643
Souverain	801	800
Pièce de 20 dollars	3394	3376
Pièce de 10 dollars	1749	1735
Pièce de 5 dollars	902 50	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3730
Pièce de 10 florins	650	638



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Giovanni Meneghini*, qui fut le mari de Maria Callas, est mort mardi soir 20 janvier à Brescia des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

● *Le meurtre de Carole Simon.* — Après la découverte, le 30 décembre 1980, du corps mutilé de Mlle Carole Simon, une étudiante âgée de dix-neuf ans, dans des locaux de la faculté de médecine de la rue des Saints-Pères, à Paris (*le Monde* des 14 et 15 janvier), le parquet a ouvert, le lundi 20 janvier, une information contre X pour homicide volontaire. M. Guy Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargé d'instruire le dossier.

● *La skieuse suisse Erika Hess* a remporté sa deuxième victoire de la saison en gagnant, mercredi 21 janvier, le slalom spécial de Crans Montana (Suisse), avec 44/100 de seconde d'avance sur Christin Cooper (E.-U.), et 1 seconde sur Hanni Wenzel (Liechtenstein). Fabienne Serrat a terminé neuvième à 3 secondes 16/100. Perrine Pelen a abandonné après avoir manqué une porte.

A B C D E F G

Rhône-Poulenc va réduire de 50 % les effectifs de sa division textile en 1981

4000 personnes touchées par les suppressions d'emploi

Confronté à des pertes financières catastrophiques dans son secteur fibres synthétiques, le groupe Rhône-Poulenc, n° 1 de la chimie française, a décidé d'accélérer le plan de reconversion de sa filiale Rhône-Poulenc-Textiles (R.-P.-T.), lancé en décembre 1977, et de ramener en un an de huit mille à quatre mille personnes les effectifs de cette division déjà réduits de plus quatre mille (treize mille deux cents à huit mille en trois ans).

Informés de ces mesures, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont lancé des appels au débrayage dans les seize usines de Rhône-Poulenc-Textiles, pour réclamer le maintien de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Cette reconversion accélérée *présentée à la presse* par le P.-D.G. du groupe, M. Jean Gandois, le 21 janvier, comporte trois axes :

1) Les usines de Besançon (mille deux cents personnes) et de La Voulte (cinq cents personnes) seront fermées en 1981.

2) Les effectifs des sièges lyonnais des usines dont la production a déjà été arrêtée (Lyon-Vaize, Vaux-en-Velin) seront fortement réduits.

3) Ceux des autres usines du groupe Rhône-Poulenc textile seront « *adaptées* » dans des conditions permettant d'assurer leur survie économique.

Pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, tout en évitant de trop lourdes conséquences sociales Rhône-Poulenc entend jouer à fond la carte de la retraite anticipée dans l'ensemble du pays. Pour ce qui concerne R.-P.T. la barre a été fixée à cinquante-cinq ans mais pourrait être ramenée à cinquante-trois ans sur les sites dont la production doit être arrêtée ou sur lequel étaient déjà prévues des compressions de personnel. Des propositions de départ à cinquante-trois ans seront faites aux personnes travaillant dans certaines sociétés de Rhône-Poulenc et à cinquante ans pour les handicapées.

Les départs escomptés devraient permettre de reclasser, au dire des dirigeants de Rhône-Poulenc, une partie du personnel concerné par les suppressions d'emplois. Une action spécifique sera menée en collaboration avec la DATAR à Besançon et à La Voulte notamment.

Si ce plan est mené à bonne fin l'activité fibre synthétique ne comptera plus, au début de 1982, que trois centres de production. Le premier axé sur la fabrication de nylon et de polyester (*usines de Gauchy*, Arras, Valence), le second sur la production des chlorofibres (Tronville-en-Barrois), le dernier enfin spécialisé dans la rayonne (Grenoble et Givet). Le déclin de l'usine de Roanne (fibranne) paraît inéluctable et l'avenir de celle de Colmar (acrylique) problématique.

Ces suppressions d'emplois annoncées par Rhône-Poulenc, venant après celles décidées par le groupe britannique I.C.I. (quatre mille personnes) et plus récemment par le groupe italien Montedison (trois mille personnes chez Montefibre) et le groupe néerlandais AKZO (quatre mille personnes) illustrent les grandes difficultés que traverse l'industrie européenne des fibres synthétiques. Selon M. Jean Gandoli, qui considère que le plan de *reconversion lancé en 1977 a été* un succès au plan industriel, les pertes de cette industrie, en 1980, ont atteint 5 milliards de F pour un chiffre d'affaires de 25 milliards de F. Pour R.-P.T., la perte est estimée à 800 ou 850 millions de F, dont la moitié en déficit d'exploitation. Depuis 1974, R.P.T. aura donc enregistré un déficit cumulé de 4,2 millions de francs.

L'année écoulée, a expliqué M. Gandois, *a été littéralement catastrophique. Nous nous sommes trouvés pris en tenaille entre la baisse de la consommation des produits textiles finis (-3 %) et la poussée des importations d'articles transformés (plus de 20 %)*». Les importations de fibres et de fils en provenance des Etats-Unis (31 000 tonnes pour les six premiers mois de 1980 contre 23 500 tonnes pour la même période de 1979 et 7 500 un an auparavant) n'ont pu arrangé les choses et ont conduit les dirigeants de Rhône-Poulenc à prendre des mesures d'urgence. — A. D.

La SNIAS enregistre de bons résultats en 1980

Bien que les comptes de l'entreprise ne soient pas encore définitivement arrêtés, le président de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le général Jacques Mitterrand a annoncé, lundi 19 janvier, à Paris, que « *l'année 1980 avait été une bonne année et ce dans à peu près tous les secteurs de la société* ».

Même si le chiffre d'affaires de l'entreprise (12,8 milliards de francs), en augmentation de 15 % par rapport à 1979 (1), ne paraît pas témoigner de la vitalité de la firme, les 18,5 milliards de francs de commandes à l'exportation enregistrées en 1980 paraissent apporter la preuve du contraire. En fait, explique le général Mitterrand, « *notre volume de commandes à l'exportation pour 1980 est trois fois plus élevé que celui de nos suivants immédiats et notre carnet de commandes actuel atteint au total 32,6 milliards de francs.* »

A cette situation, viennent s'ajouter pour la bonne marche de la SNIAS les résultats de la politique d'assainissement menée par l'entreprise. Si, en 1975, l'endettement de la SNIAS atteignait 5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, il est retombé en 1980 à 1,5 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de près de 13 milliards de francs. Parallèlement, la SNIAS a revu sa politique d'investissements, qui sont passés de quelque 200 millions en 1978 à 800 millions en 1980 et 900 millions prévus pour 1981.

La SNIAS a ainsi pu, au cours des huit dernières années, affirme le général Mitterrand, consentir des efforts technologiques importants dont le fruit est notamment la place enviée que la société occupe sur le marché des hélicoptères.

Si, globalement, les activités avions de la SNIAS ont été saines en 1980, celles de l'Airbus (2) plutôt meilleures que ce qui était escompté (neuf nouvelles compagnies clientes au lieu de quatre ou cinq espérées), celle de la division balistique et spatiale, bonnes au plan technique, avec notamment l'essai du missile intercontinental M-4, et celles des engins tactiques convenables, en dépit d'un échec face à Matra, la division hélicoptères « *a toujours été brillante* ». En 1980, plus de la moitié des ventes à l'exportation de la SNIAS ont été assurées par cette branche.

La période à venir sera toutefois moins facile pour la division hélicoptères. « *Nous vivons*, a en effet expliqué le général Mitterrand, *une grande mutation dans ce domaine : celle du passage d'appareils qui ont fait le succès de l'entreprise aux hélicoptères nouveaux, comme le Super-Puma.* » Aussi, *cette division*, qui, dans le passé, a toujours joué « *un grand rôle de solidarité interne dans l'entreprise* », compte tenu de son dynamisme, doit-elle aujourd'hui faire face à des charges financières importantes que les autres secteurs de la firme aideront à supporter. La réussite des hélicoptères de la série Ecureuil et Dauphin est déjà assurée, et le Super-Puma vient de remporter un important succès avec la commande, par le groupe britannique Bristow Helicopters, de *vingt-quatre appareils, plus onze* à confirmer plus tard (*le Monde* du 16 janvier). Ce contrat prometteur vient s'ajouter à ceux de sept autres compagnies qui ont déjà retenu l'appareil. Un marché civil qu'il faut soigner car, comme le fait remarquer le général Mitterrand, on note « *une modération du marché militaire face à l'expansion sensible du marché civil* », qui, pour la SNIAS, est pratiquement tourné vers l'exportation en raison de la faiblesse des besoins nationaux.

(1) Les années précédentes, Concorde était générateur d'un chiffre d'affaires important, « en réalité largement fictif ».

(2) Les ministres français, anglais et allemand des transports, réunis le 19 janvier à Paris, se sont félicités *des succès remportés par Airbus* Industrie et ont procédé à un échange de vues sur la stratégie des produits futurs de ce groupe.

Le numéro du « Monde » daté 21 janvier 1981 a été tiré à 548 809 exemplaires.

Au Salvador

Les livraisons d'armes américaines se font à un rythme accéléré

Le mardi 20 janvier a été *relativement calme* au Salvador. L'investiture, à Washington, de M. Ronald Reagan n'a été marquée par aucune attaque des guérilleros. La veille, douze personnes ont été tuées près de Santa-Ana, la deuxième ville du pays. Les autorités ont indiqué qu'il s'agissait de rebelles qui avaient tendu une embuscade à des soldats. Le 18 janvier, toujours selon les autorités, une vingtaine de maquisards et deux soldats ont été tués lors de l'attaque par les forces armées d'un camp de guérilleros près d'Aguilares, à une trentaine de kilomètres au nord de la capitale.

Cependant, les premières livraisons d'armes américaines arrivent à un rythme accéléré.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Les armes que le président Carter a décidé de fournir au Salvador dans les derniers jours de son mandat arrivent à un rythme accéléré. Plusieurs avions C-130 ont déjà débarqué, sur l'aérodrome militaire d'Ilopango, près de la capitale, des caisses de fusils automatiques M. 16, de munitions, de lance-grenades, ainsi que deux hélicoptères que sept techniciens de l'U.S. Air Force sont en train de monter. Ils seront bientôt remplacés par une équipe de onze membres chargée d'en assurer l'entretien. Deux pilotes sont, en outre, chargés de préparer leurs collègues salvadoriens au maniement des six Huey — deux prêtés et quatre donnés — qui seront, au total, mis à la disposition des forces armées de la République centre-américaine. Quatre conseillers militaires faisaient déjà, officiellement, partie de l'ambassade de Washington à San-Salvador. Cinq conseillers sont, en outre, chargés « *de planifier et de coordonner la protection des récoltes* ». Ils avaient passé deux mois au Salvador à la fin de l'année dernière, et sont revenus après un mois d'absence.

La junte affirmant que l'offensive finale des révolutionnaires est un échec total, il est difficile d'invoquer la gravité de la situation pour expliquer un tel accroissement de l'aide militaire. « *Une voiture de compétition peut gagner la première manche d'une course et manquer d'essence pour l'étape suivante* », nous a déclaré le colonel Vides Casanova, chef de la garde nationale, indiquant ainsi que tout n'est pas réglé. « *Je pense qu'il faut chercher l'explication de la décision du président Carter dans le cadre d'accords globaux entre son administration et l'équipe de transition de Ronald Reagan*, nous a confié un diplomate. *Le fait est que le nouveau président n'aura pas à se prononcer sur le principe de l'aide militaire. Il lui suffira de déterminer la quantité, l'importance et le rythme auquel les armes seront délivrées. Il peut ainsi agir plus discrètement et a les mains libres aussi bien pour discuter dans le cadre d'un rapport de force favorable que pour intervenir progressivement à grande échelle.* »

FRANCIS PISANI.

UN CHINOIS DEMANDE L'ASILE POLITIQUE A LA FRANCE

Un citoyen de la République populaire de Chine, M. Jiang Youlu, âgé de quarante-quatre ans, a demandé mercredi 21 janvier, l'asile politique à la France.

Ingénieur, stagiaire au bureau des poids et mesures, à Paris, M. Jiang Youlu est arrivé en France, il y a huit mois, avec un groupe de chercheurs titulaires d'une bourse. Depuis quelques semaines, M. Jiang Youlu, qui avait manifesté, selon ses amis, une grande indépendance par rapport aux autres membres du groupe, s'était installé, à Paris, chez un autre boursier, un chinois de Hongkong.

Les amis parisiens de l'ingénieur chinois s'étaient inquiétés de sa disparition, puisque, depuis vendredi 16 janvier, il n'était pas réapparu à son domicile.

C'est mercredi matin que M. Youlu s'est présenté aux services de la police de l'air et des frontières à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy, pour demander l'asile politique à la France. Le citoyen chinois aurait-il été retenu contre son gré depuis vendredi en attendant d'être embarqué dans un avion à destination de Pékin (il y avait un vol ce mercredi à 9 h. 45) ? C'est ce que craignent les amis de M. Youlu. En début d'après-midi, mercredi, on ignorait quel avait été l'emploi du temps de l'intéressé depuis vendredi.

A la Cour de sûreté de l'État

Le procès des autonomistes corses a repris

Le procès des autonomistes corses, interrompu le vendredi 16 janvier pour que les six détenus qui venaient de cesser leur grève de la faim puissent retrouver quelques forces (« le Monde » daté 18-19 janvier), a repris, ce mercredi matin 21 janvier, devant la Cour de sûreté de l'Etat que préside M. Claude Allaer. Les accusés sont désormais au nombre de quinze, les cas de MM. Toussaint Pantaloni et Gabriel Valentini ayant été disjoints (« le Monde » du 17 janvier).

Sept accusés comparaissent librement et huit sont détenus. Deux détenus refusent toujours de se présenter devant la Cour : il s'agit de MM. Dominique Bianchi et Paul Cortinchi, qui sont à la maison d'arrêt de la Santé et n'ont pas fait la grève de la faim. Les six autres qui ont cessé, jeudi 15 janvier, une grève commencée pour trois d'entre eux soixante-cinq jours plus tôt sont tous présents. Au cours des premières audiences, la semaine dernière, seuls MM. Marcel Lorenzoni et Marc Tirrolini étaient dans le box, les médecins ayant estimé que MM. Michel Polini, Christian Lorenzoni, Gilbert Casanova et Lizu Fazi n'étaient pas en état de comparaître.

Dès le début de l'audience, la Cour a rendu son arrêt sur les questions soulevées par la défense à propos de sa compétence. Les avocats des accusés soutenaient que la Cour de sûreté de l'Etat n'était pas compétente pour juger les dossiers Bastelica-Fesch, qui ne constituent pas une atteinte à la sûreté de l'Etat. Les accusés, disaient leurs défenseurs, ne souhaitaient « *ni changer la Constitution ni soutenir la thèse de l'autonomie ou de l'indépendance de la Corse* ». « *La compétence de la Cour de sûreté de l'Etat est un problème de procédure*, a précisé M. Allaer. *La Cour de sûreté de l'Etat a été régulièrement saisie et l'article 698 du code de procédure pénale lui donne compétence pour statuer sur un certain nombre d'infractions* ». La Cour, qui a reçu sur la forme les conclusions de tous les accusés, sauf MM. Bianchi et Cortinchi, les a rejetées au fond.

Jo. S.

L'INSTITUT DE PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES DU PATRONAT SERA PRÉSIDÉ PAR M. CLAUDE-ALAIN SARRE

Créé à l'initiative du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), l'Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises (IPECO) vient d'être constitué par ses membres fondateurs : l'Association française des banques, l'Association garantie de salaires, la Caisse *nationale de crédit agricole*, la *chambre* de commerce de Paris, la Compagnie des agents de change et un groupe d'entreprises nationalisées (C.d.F., E.D.F., G.D.F. et S.N.C.F.).

Le conseil d'administration de l'IPECO, dont le comité scientifique sera dirigé par M. Jacques Plessard, a porté à sa présidence M. Claude-Alain Sarre, président de Nobel-Bozel, et à sa vice-présidence M. Laurent Boix-Vives, président des Skis Rossignol, qui a conduit les études permettant la création de cet institut.

RADIO-BARBEROUGE CONTINUE A TOULOUSE

● Les émissions de Radio-Barberouge ont repris, lundi 19 janvier. Ses responsables ont décidé de continuer leurs émissions chaque semaine, du lundi au vendredi, entre 19 et 22 heures, sur 88,2 MHz.

Il s'agit, ont déclaré les animateurs au cours d'une conférence de presse, de faire une radio de libre expression, d'authentique communication, de provoquer des discussions avec le concours d'informateurs, mis en place dans les quartiers et les faubourgs de Toulouse. Aucune place prioritaire ne sera donnée aux porte-parole officiels des organisations politiques et les seules ressources proviendront des auditeurs. — *(Corresp.)*